



# John Adams Library,



IN THE CUSTODY OF THE  
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF N<sup>o</sup>.  
★ ADAMS  
1833  
1031



4-8

RECUEIL  
HISTORIQUE  
D'ACTES,  
*NÉGOCIATIONS,*  
MÉMOIRES  
ET  
TRAITÉZ.

RECUEIL  
HISTORIQUE  
D'ACTES,  
NEGOCIATIONS,  
MEMOIRES  
ET  
LIVRES.

RE C U E I L  
HISTORIQUE  
D'ACTES,  
NÉGOCIATIONS,  
M É M O I R E S  
E T  
T R A I T E Z.

*Depuis la Paix d'UTRECHT jusqu'à  
celle d'AIX-LA-CHAPELLE.*

Par Mr. R O U S S E T.

*Conseiller de la Chancellerie Impériale de  
Toutes les Russies, membre de l'Academie  
des Sciences de Petersbourg & de l'an-  
cienne Societé Roiale de Berlin.*

TOME XXI & DERNIER.



A A M S T E R D A M,  
Chez MEYNARD UYTWERF.

M D C C L I V.

LIBRARY OF THE  
MUSEUM OF NATURAL HISTORY  
AND  
GEOGRAPHY

ADAMS 1883  
V. 21



# A U P U B L I C .



**E** NFIN ! voici le vingt-unième & dernier Volume de mon RECUEIL HISTORIQUE d'ACTES, NEGOCIATIONS , ME'MOIRES ET TRAITÉZ, *depuis la Paix d'Utrecht jusqu'à celle d'Aix-la-Chapelle* , entrepris par le conseil & sous les auspices de deux des plus grands Ministres de notre République, & dont j'ai donné le premier volume en 1728. Il renferme plus de 550 Pièces authentiques qui pourront servir de preuves incontestables à différentes Époques de l'histoire de notre tems , pendant environ trente-six années ; & j'ai eu soin d'en dresser une Table Chronologique, qui se trouve dans ce volume avant celle des Matières des vingt précédens & qui les termine.

L'A.

# A U P U B L I C.

L'ABONDANCE des Pièces m'a obligé d'ajouter en 1740 un Supplément au Tom. XIII, & un autre au Tome XVIII en 1745. Le premier contient toutes les circonstances du Démêlé entre l'*Espagne* & la *Grande-Bretagne*, qui a donné lieu à la guerre qui commença en 1739, & entraîna ces deux Puissances dans celle pour la succession de l'Empereur *Charles VI.* de Glor. Mém. & dont les motifs ne differoient pas beaucoup de ceux qui pouroient bien les brouiller encore dans peu. Le Supplément du Tome XVIII. contient d'importantes RECHERCHES sur les *Alliances* & les *Intérêts* entre la *France* & la *Suède*, relativement aux circonstances des années 1743 & 1744. On y trouve les Pièces les plus curieuses sur ce sujet.

ON pouroit ajouter à ce *Recueil* un autre ouvrage de ma façon intitulé: *Histoire de la grande Crise de l'Europe*, ou des *suites de la Prag-*  
*ma-*

# A U P U B L I C.

*matique - Sanction*, en un volume publiée en 1743; & enfin les deux Volumes de l'HISTOIRE de la succession aux Duchés de Cleves & de Juliers &c. publiée en 1738; ce qui feroit en tout 26. volumes de preuves Historiques pour la moitié du XVIII. siècle; sans compter 51. volumes du MERCURE *Historique & Politique*, que j'ai composé depuis le mois d'Août 1724. jusqu'à Juillet 1749, avec autant de Vérité que d'impartialité, deux vertus qui m'ont attiré des chagrins qui sont aussi connus, qu'il est vrai que je les ai peu mérités.

RETIRE' du Tourbillon des affaires, dans la Solitude, que j'ai choisie pour y passer le reste d'une vie qui tend à sa fin, je compte qu'il est tems de me reposer, non que je manque de Matériaux pour donner à ce Recueil un Supplément d'une douzaine de volumes de ces sortes de Pièces, qui sont condamnées à

ne

ne voir le jour que dans des ouvrages *posthumes* ; ainsi elle seront réservées pour servir d'Appendice à l'HISTOIRE DE MON TEMS , que je confierai à quelque fidèle & véritable ami , & dans laquelle on trouvera des Anecdotes plus dignes de ce nom que les oui-dire , les balivernes , & les contes de vieilles , dont est rempli & le *Siècle de Louis XIV.* & l'*Abregé de l'Histoire Universelle depuis Charlemagne jusqu'à Charles-quin*t , du fameux *Voltaire* , ce bel esprit né pour tenir son rang parmi les plus célèbres Poètes , mais nullement pour être Historien , puisque l'Histoire veut un Ecrivain véridique & que la Poësie ne brille qu'à la faveur de l'invention , mère du Mensonge.



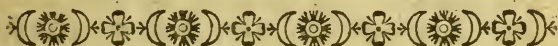
ADDITION à la Table des Matières.

Pag. 271. lig. 24. ajoutez.

Mémoires concernant la conclusion de ce Traité. TOM. XXI. pag. 1—100.



RECUEIL  
HISTORIQUE  
D'ACTES, NÉGOCIATIONS,  
MÉMOIRES & TRAITÉZ.



ME'MOIRES *touchant les Traitez de*  
DRESDE.

„ **N**ous avons raporté dans le To-  
„ me XVIII. (\*) L'EXPOSE' DES  
„ MOTIFS qui avoient obligé le  
„ Roi de Prusse de donner des  
„ Troupes auxiliaires à l'Empereur Charles  
„ VII, nonobstant la clause du Traité de  
„ Breslau, par laquelle ce Monarque s'é-  
„ toit obligé à ne donner aucun secours aux  
„ Ennemis de la Reine d'Hongrie. L'abon-  
„ dance

(\*) Pag. 456-516.

Tome XXI.

(a)

„ dance des Matières ne nous a point lais-  
 „ sé de place dans les deux Tomes suivans,  
 „ pour y instruire le Lecteur des suites de  
 „ cette démarche de Sa Maj. *Pruss.*, & de  
 „ la manière dont elle fut terminée à la  
 „ gloire de ce Prince qui parvint effecti-  
 „ vement à pacifier les troubles dont la  
 „ République Germanique étoit agitée.  
 „ La relation des événemens de cette  
 „ Guerre, dont la *Bobeme* fut particu-  
 „ lièrement le Theatre, n'est pas de notre  
 „ ressort, non plus que la mort du nouvel  
 „ Empereur, l'Élection de S. A. R. le Duc  
 „ de *Lorraine*, qui sous le nom de FRAN-  
 „ COIS I. fit remonter la Maison d'*Autriche*  
 „ sur le Trône Impérial.

„ PENDANT ces grands Evénemens le  
 „ Roi de *Prusse* n'oublia rien de concert  
 „ avec Sa Majesté *Britannique*, pour pa-  
 „ cifier l'*Allemagne*, soit en réconciliant  
 „ *Charles VII* avec la Reine d'*Hongrie*,  
 „ soit en détachant des intérêts de cette  
 „ Princesse quelques-uns de ses Alliés com-  
 „ me le Roi de *Pologne*, Electeur de *Saxe*,  
 „ & l'Impératrice de *Russie*. N'ayant pû  
 „ y réussir il prit le parti d'attaquer la *Saxe*,  
 „ pais ouvert, où il n'y a pas une forte-  
 „ resse qui pouvoit arrêter une Armée deux  
 „ fois vingt quatre heures; mais avant de  
 „ commencer les hostilités, Sa Maj. jugea  
 „ à propos d'en justifier les Motifs par les  
 „ raisons suivantes.

MANIFESTE du Roi de Prusse avant d'entrer en Saxe, 1745.

DEPUIS que le Roi a donné des Troupes Auxiliaires au défunt Empereur *Charles VII.*, & que le Roi de *Pologne*, Electeur de *Saxe*, en a fourni presque en même tems à la Reine de *Hongrie*, sous prétexte de coopérer à sa défense, les personnes sensées ont appréhendé d'abord que ces Princes n'en vinssent bientôt à mêler dans la querelle de leurs Alliés, leurs démêlés particuliers.

L'ACTE simple en soi-même, de fournir des Troupes Saxonnnes-Auxiliaires à la Reine de *Hongrie* contre les Armées du Roi, auroit autorisé Sa Majesté, selon les usages de la Cour de Vienne, à agir hostilement contre les Etats de *Saxe*.

C'EST selon ce principe que les Troupes de la Reine de *Hongrie* ont désolé le Haut-Palatinat, & qu'elles ont tiré des contributions énormes des Duchés de *Fuliers* & de *Bergue*, quoiqu'en effet la conduite de l'Electeur *Palatin* envers la Reine de *Hongrie* ne differât point de celle de l'Electeur de *Saxe* envers le Roi. Ce même prétexte a fait tenter à la Reine de *Hongrie*, par deux différentes reprises, des invasions infructueuses en *Silésie*; & c'est encore par ce même esprit que les Troupes *Hessoises* ont été désarmées en *Suabe*, après l'accord que l'Electeur de *Bavière* venoit de signer.

CES faits font foi , qu'à *Vienne* on ne fait aucune distinction entre Auxiliaire, & Partie belligerante. Ce qui s'est pratiqué à *Vienne* peut être pratiqué par la même loi à *Berlin*; & par une juste rétorsion le Roi auroit été en droit de prendre les mêmes mesures contre les *Saxons*, alliés de la Reine de *Hongrie*, que cette Princesse s'étoit cru en droit de prendre contre les *Palatins*, les *Prussiens* & les *Hessois*, alliés de l'Empereur défunt.

MAIS le Roi a senti une répugnance extrême à prendre ce parti violent. Il n'a point voulu se rendre complice des violences de la Cour de *Vienne*, étant d'opinion que si l'honnêteté étoit bannie de la Terre, ce seroit auprès des grands Princes qu'on devoit la retrouver. Bien loin de donner des marques de ressentiment mêlées d'aigreur & d'animosité, le Roi fit faire, immédiatement après la mort du dernier Empereur, des propositions amiables au Roi de *Pologne*, dans l'intention de trouver un terme de réconciliation. On voïoit dans ces propositions un désintéressement parfait de la part de la *Prusse*, outre des avantages considérables & des agrandissemens pour la Maison de *Saxe*.

CES démarches pacifiques furent infructueuses. La Cour de *Dresde* énorgueillie par la frivole idée que ses troupes avoient eu une part considérable à la marche rétrogradive que fit l'Armée du Roi, à la fin de l'année passée, pour se poster sur les frontières de la *Silésie*; l'espérance chimérique



que qu'elle conçut de grandes conquêtes, fondant ses vœux ambitieux sur les iniquités du Traité de *Varsovie*; la jalousie d'un Voisin, dont cette Cour avoit vû l'agrandissement avec une envie chagrine; en un mot une fermentation de passions, & peut-être des intérêts particuliers de Ministres, lui firent fermer l'oreille aux véritables intérêts de la *Saxe*, & en même tems à la voix de la justice & de l'équité.

CE Traité de *Varsovie* engageoit le Roi de *Pologne* à fournir un Corps de trente mille Auxiliaires à la Reine de *Hongrie*, dans l'intention sans doute, de faire la conquête de la *Silésie*. On fait maintenant, à n'en pouvoir douter, que par des Articles secrets, & dans les conventions faites à la suite de ce Traité; mais sur-tout dans celle que le Sieur de *Saul*, Ministre de *Saxe*, a conclue à *Vienne*, on est convenu: Qu'en reconnaissance de ce secours, la Reine de *Hongrie* céderoit au Roi de *Pologne* ses Droits sur les Principautés de *Glogau*, *Fauer*, *Wob-lau*, & sur les Villes commerçantes des montagnes; & que le Roi d'*Angleterre* promettoit de paier une somme assez considérable à la *Saxe*, pour que le Roi de *Pologne* fût mis en état d'entretenir un Corps de Troupes en *Pologne*, & de rendre ce Roiaume héréditaire dans sa Maison: sans compter que les Ministres de *Saxe* à quelques Cours étrangères ont donné assez à connoître que le Roi leur Maître visoit aussi au Duché de *Magdebourg*, & à d'autres dépouilles

des Etats du Roi, dont on étoit convenu secrettement.

EN conséquence de ces engagements, les *Saxons* entrèrent le 26. Mai en *Silésie* avec les *Autrichiens*, & s'avancèrent jusqu'à *Friedberg*, lorsqu'on fit partir de *Dresde* presque en même tems un train d'Artillerie, & de Pontons, pour prendre la route de *Glogau*, que les *Saxons* avoient intention d'assiéger; mais la Providence qui gouverne les Empires par sa puissance, qui veille sur les choses humaines par sa sagesse; elle qui se plaît à confondre les conseils des superbes, & de ceux qui se fient en leur propre force, en avoit décidé autrement. On fait quelle gloire immortelle les Troupes *Prussiennes* s'aquirent le 4. de Juin, & que les suites de cette victoire achevèrent de détruire les desseins que les Ennemis avoient formés contre la gloire & la puissance du Roi. Le monde entier est informé des cruautés inouïes que ces mêmes Ennemis ont exercées en *Silésie*. Leur mémoire y est en horreur & en abomination, & il faut avouer qu'il est honteux à des Peuples Chrétiens & policés de faire une guerre dont les Barbares auroient lieu de rougir.

PENDANT que tant d'horreurs se commettoient en *Silésie*, & que le Ciel juste vengeur des crimes, se plaisoit à les punir d'une manière si éclatante, si palpable & si sévère, l'on soutenoit froidement à *Dresde* que la *Saxe* n'étoit point en guerre avec la *Prusse*; que le Duc de *Saxe-Weissenfels* & les Trou-

Troupes qui étoient sous ses ordres, n'avoient point attaqué les Etats héréditaires du Roi de *Prusse*, mais seulement les nouvelles acquisitions, & le Ministère de *Dresde* se berçoit avec ces sortes de raisonnemens captieux, comme si de petites distinctions scholastiques & des subtilités puérides de Grammaire étoient des motifs assez puissans pour autoriser l'illégalité & l'injustice de son procédé.

RIEN de plus facile que de réfuter de si foibles argumens. Les deux Couronnes vivoient en paix, avant que les Troupes auxiliaires de l'Empereur entraissent en *Bobéme*. Le court trajet de ces Troupes pour traverser la *Saxe*, a fait beaucoup crier les Ministres du Roi de *Pologne*, mais injustement.

SUIVONS la conduite du Roi dans cette marche. Les Réquisitoriaux de l'Empereur avoient précédé l'arrivée de l'Armée. Les Troupes n'ont presque fait aucun séjour dans leur passage, & elles ont payé dans leur marche, aux fourages près, tout ce qui leur a été fourni pour leur subsistance. Les engagements du Roi, les conjonctures pressantes, & la situation locale du País ôtoient à Sa Majesté la liberté d'opter entre les chemins qu'elle pouvoit choisir. Si le Roi avoit eu des desseins pernicioeux sur la *Saxe*, qui auroit pû l'empêcher, à la tête d'une Armée de soixante mille hommes, de désarmer cette poignée de *Saxons* qui gardoient le País, & de s'en rendre

le maître. Mais est-ce aux Saxons d'accuser le Roi d'aussi noirs projets ? Et se peut-il que cette Nation ingrate ait déjà perdu la mémoire de la bataille de *Czarlauw*, où le Roi courut tous les hazards d'une affaire générale pour garantir leurs frontières des incursions que les *Autrichiens* pouvoient y faire, après que les *Saxons* mêmes aiant abandonné le Roi en *Moravie*, se retirèrent dans le Cercle de *Saats*, & laissèrent cette partie de leurs frontières qui est située à la rive droite de l'*Elbe*, sans défense ?

INDE'PENDAMMENT des Troupes *Prussiennes* par la *Saxe*, la bonne harmonie subsistoit encore entre les deux Rois, du moins en apparence, & les Ministres continuoient, sans altération, leur résidence dans les deux Cours respectives également.

IL n'y avoit donc que des sentimens d'envie & de jalousie, & une ambition injuste & effrénée, qui pussent faire contracter au Roi de *Pologne* les engagements qu'il a pris par le Traité de *Varsovie*, & les autres engagements postérieurs. La *Silésie* étoit regardée par toute l'Europe, depuis la Paix de *Breslau*, comme une Province incorporée aux autres Etats qui sont sous la domination du Roi. C'est un héritage de ses Ancêtres, qu'il a répété & conquis depuis l'extinction des Mâles de la Maison d'*Autriche*. Il s'ensuit donc de-là que la *Silésie* est autant annexée aux Etats du Roi, que les Pais de *Zeitz* & de *Mersebourg* le peuvent être

être à la Saxe. Ce sont des héritages également de part & d'autre, & il est à croire qu'à *Dresde* tout le monde s'inscriroit en faux contre un Sophiste qui auroit la démente de soutenir que les Païs de *Mersebourg* & de *Zeitz* pourroient être attaqués impunément, & que ce ne seroit point faire la guerre au Roi de *Pologne*, Electeur de *Saxe*, que de lui envahir ces deux Duchés. Mais il y a une grande différence entre le langage des passions & celui de l'équité. Il est donc évident que le Roi de *Pologne*, après avoir attaqué le Roi de *Prusse* dans ses possessions, soit en *Silésie*, ou ailleurs, lui fait dès ce moment là une guerre ouverte & offensive. Quel est l'imbécile qui ne se croie pas en droit de se défendre, s'il se sent blessé dans quelque membre par l'épée d'un homme armé? Et quel seroit l'homme assez stupide pour se contenter de cette défaite frivole, que son ennemi n'en veut pas à son corps, mais seulement à son bras? Pour ôter toute excuse aux *Saxons*, accordons-leur pour un moment, que l'invasion dans la *Silésie* ne peut point être regardée du Roi comme une hostilité, quoique le monde impartial la regarde comme une des plus qualifiées & des plus marquées qu'il y ait jamais eu. Qu'auront-ils à repliquer sur les incursions que leurs Troupes dernièrement levées, ont faites dans la *Nouvelle-Marche*? Faudra-t-il exempter encore cette Province comme la *Silésie*, du nombre de celles où les hostilités

ne sont pas permises ? Ce sera donc le libre caprice des Saxons qui mettra des bornes à la protection que le Roi doit à ses Sujets ; & des Corps entiers de Troupes, qui s'assemblent sur diverses frontières, & qui y font des incursions, seront considérées comme une milice amie, qui cultive soigneusement les devoirs d'un bon voisinage. Pour ne point arrêter trop longtems le Lecteur sur cet objet, on le renvoie à la note, où l'on raporte le procès verbal de cette incursion. On passe de même légèrement sur une infinité d'autres insultes que les Saxons ont faites au Roi à différentes reprises, comme violation de territoire par le passage de Troupes sans réquisitoriaux, arrêt de recrues & de Soldats Prussiens, qui revenant de l'Empire, repassoient par la Saxe ; intrigues, machinations noires & ruées illicites, pour commettre le Roi avec ses bons voisins & alliés, les Polonois, dont la liberté est, pour ainsi dire, attachée à la fortune du Roi, & à la conservation de la Silésie.

Il sembloit que c'étoit enfin ici le terme de la patience & de la modération du Roi : mais Sa Majesté aiant compassion d'un Peuple voisin & malheureux, qui est innocent des offenses qu'il a reçues, & connoissant les maieheurs inévitables & les désolations qui suivent la guerre, avoit suspendu encore pour un temps les justes effets de son ressentiment, pour faire de nouvelles tentatives d'accommodement à la  
Cour

Cour de *Dresde*. Il y a lieu de présumer que la Religion du Roi de *Pologne* a été surprise par l'indigne perfidie de ses Ministres.

LES représentations les plus pathétiques, & les négociations les plus avantageuses ont été des soins pris à pure perte.

IL paroît donc, par cet aveuglement étrange, que la mesure est parvenue à son comble, & qu'après avoir inutilement tenté toutes les voies de réconciliation, il ne reste plus à Sa Majesté d'autre parti à prendre, que de repousser la force par la force; de donner une protection efficace à ses Sujets contre lesquels le Roi de *Pologne*, Electeur de *Saxe*, a exercé tant de violences & d'inhumanités; de prévenir les pernicious dessein de ce Prince, que sa persévérance rend irréconciliable; & de faire éprouver à ses Sujets de *Saxe* les mêmes maux qu'il a cru pouvoir faire sentir impunément aux Etats du Roi, sur lesquels il paroît avoir formé de nouveau des dessein de conquête. L'intention du Roi est d'obliger un Prince ambitieux & irréconciliable à prendre des sentimens modérés; & quelques avantages que les Armées de Sa Majesté puissent avoir dans les opérations qu'elles font à la veille de commencer en *Saxe*, elle sera toujours prête à recevoir les propositions qu'on lui fera, pourvû qu'elles soient équitables, & compatibles avec sa gloire. Et en donnant des marques de fermeté & de vigueur, le Roi n'est pas moins porté à en donner de grandeur

deur d'ame, & de sa modération dans toutes les occasions.

„ LA note, ou information extraite du  
 „ procès verbal dont il est parlé dans le  
 „ Manifeste, ne contient que quelques ex-  
 „ cès commis par les *Oulans*, ou *Tartares*,  
 „ sur les Terres du Roi de *Prusse*, comme  
 „ le meurtre du nommé *Michel Binders*,  
 „ les blessures du Maire de *Berkenwerder*,  
 „ &c.

„ LA Cour de *Saxe* fut quelque tems sans  
 „ répondre à cet Ecrit; mais le Public n'y  
 „ perdit rien, & sa curiosité fut satisfaite par  
 „ les anecdotes intéressantes que cette ré-  
 „ ponse renferme. Elle parut à la fin de Sep-  
 „ tembre, sous le titre de

REMARQUES sur un Ecrit publié à Berlin  
 sous le titre de Manifeste de S. M. le Roi de  
 Prusse contre la Cour de Dresde.

SA MAJESTE' le Roi de *Pologne*, Elec-  
 teur de *Saxe*, depuis qu'elle a pris le Gou-  
 vernement de ses Etats héréditaires, n'a eu  
 rien plus à cœur que d'entretenir les liaisons  
 d'amitié & de bonne correspondance avec  
 tous les Princes & Etats de l'Empire en gé-  
 néral, & avec ses Voisins en particulier.  
 Cette louable attention n'a point été fru-  
 strée de l'effet qu'elle devoit s'en promet-  
 tre, puisqu'elle a été recherchée d'amitié,  
 tant de la plûpart des Puissances étrangé-  
 res, que des principaux Etats de l'Empire,  
 qui en diverses occasions, lui ont témoigné  
 &



& de la considération & de la confiance.

CE n'est qu'envers le Roi de *Prusse*, à présent régnant, que les soins de Sa Majesté n'ont point eu le succès désiré, quoiqu'elle dût s'y attendre le moins de sa part, tant en considération des marques réelles & particulières d'amitié qu'elle lui a témoignées, qu'en égard sur tout aux étroites alliances & liaisons d'amitié & de confraternité qui ont subsisté depuis si longtems entre les Maisons Electorales de *Saxe* & de *Brandebourg*, à leur grand avantage réciproque & à celui de leurs Etats & Sujets.

NON seulement les desirs & les soins de Sa Majesté à cet effet ont été envain employés. Mais elle a de plus eu occasion de remarquer, que, depuis que le Roi de *Prusse* est parvenu à la Régence, ni Elle, ni ses Etats n'avoient pas beaucoup d'affection ni d'amitié à s'en promettre.

CEPENDANT Sa Majesté aiant toujours de son côté apporté une nouvelle attention à éloigner tout ce qui pourroit donner lieu à des altercations & à des brouilleries, en se prêtant même, autant qu'il a été possible, aux choses qui pouvoient être agréables au Roi de *Prusse*; & ce Prince, qui rouloit peut-être déjà de vastes projets dans son esprit, aiant eu du sien des raisons de déguiser encore pour un tems les dispositions d'esprit dans lesquelles il étoit envers la *Saxe*, l'apparence de bonne amitié & de bon voisinage de sa part a duré pendant quelque tems. Il a plus fait encore, & suivant les circon-

stances.

stances qui se sont présentées, il n'a pas épargné les assurances les plus fortes de son affection envers Sa Majesté, & de son attachement à ses intérêts.

MAIS après que le Roi de *Prusse* au mois d'Août 1744 fut entré de nouveau en *Bohême* à la tête d'une Armée de plus de 100000. hommes, & qu'il s'aperçut que cette expédition qu'il s'étoit flatté d'achever en peu de mois, rencontroit des obstacles auxquels il ne s'étoit peut-être pas attendu, tant à cause du secours que Sa Majesté envoïa à la Reine de *Hongrie* au mois d'Octobre suivant, en vertu des Alliances défensives du mois de Décembre 1743. & du mois de Mai 1744. que parce qu'elle ne voulut plus permettre aucun transport, ni passage d'artillerie, ni de munitions, ni de prisonniers par la *Saxe*, ni en particulier sur l'*Elbe*, ce Prince, chagrin de se voir ainsi retardé dans l'exécution de ses projets, ne différera plus de manifester ses intentions & ses vûes peu amiables contre Sa Majesté & contre ses Etats.

ENFIN on a vû paroître un Manifeste dressé au nom de Sa Majesté *Prussienne*; qui d'abord a été communiqué à la Cour *Britannique* à *Hanovre*, ensuite à diverses autres Cours, & distribué à divers Ministres des Cours étrangères à *Berlin*, où il a été publiquement débité.

DANS cet Ecrit, publié sans signature & sans date précise, non seulement les plaintes frivoles, & destituées de tout fonde-  
ment

ment, contre la Cour de *Saxe*; mais aussi les vûës pernicieuses de ruiner la *Saxe* de fond en comble, s'il étoit possible, en l'envahissant, par une injuste guerre formellement déclarée par le même Ecrit, ont été pleinement découvertes.

SA MAJESTE' est persuadée que tous ceux qui liront ce Manifeste sans prévention & sans partialité, reconnoîtront d'abord que les prétextes qu'on a ramassés, n'ont entre eux aucun raport ni connexion; que les conséquences qu'on voudroit en tirer sont fausses, que le stile dans lequel cette Pièce est conçue, est rempli de fiel & d'animosité; & que les expressions indécentes, dont son téméraire Auteur s'est servi, au mépris du respect dû aux Têtes Couronnées, méritent de l'indignation & de l'horreur.

MAIS pour que le Public puisse être pleinement convaincu, & de l'injustice d'un tel procédé, & combien il est destitué de tout fondement, on n'a pû se dispenser de faire sur les principaux endroits de cette Pièce informe, les remarques suivantes, où l'on croit en dire assez pour la défense de la cause, en conservant néanmoins toute la vénération & tous les égards que les Souverains se doivent les uns aux autres.

ON croit nécessaire, avant que d'entrer dans un examen plus particulier du Manifeste, de faire précéder ici un récit succinct des procédés respectifs des deux Sérénissimes Rois l'un envers l'autre, relativement aux affaires présentes. Ce court

parallèle répandra plus de jour sur les remarques.

## E X P O S E'

*De la conduite des deux Rois l'un envers l'autre.*

LA MORT de l'Empereur *Charles VI.* aiant donné lieu à diverses Puissances de l'Europe de former diverses prétentions aux Etats par lui délaissés, Sa Majesté, par diverses raisons qu'il seroit superflu de rapporter ici, ne pût se dispenser de paroître sur les rangs, & de joindre ses armes à celles de diverses autres Puissances prétendantes, & de leurs Alliés; mais Sa Majesté en entrant dans la Ligue, faisant fonds sur l'amitié du Roi de *Prusse*, & sur la facilité de se prêter une assistance mutuelle, vû la contiguïté de leurs Etats, se réserva la liberté de renoncer à cette Ligue, aussitôt que le Roi de *Prusse* l'auroit quitée. Telle étoit la confiance que le Roi avoit en ce Prince.

L'ANNE'E d'après, vers le commencement, ce même Prince, avant que de rentrer en *Bohême*, trouva bon de passer par *Dresde*, pour s'y aboucher avec Sa Majesté & concerter avec Elle les opérations de la Campagne prochaine.

EN cette occasion le Roi de *Prusse* donna des assurances si vives & si expressives de son affection & de son attachement aux intérêts de Sa Majesté, qu'elle ne pût s'empêcher

cher d'y répondre avec une confiance dont il y a peu d'exemples. Elle remit son Armée en *Bobême* entièrement à ses ordres, pour en disposer dans les opérations à faire, suivant sa volonté, & comme de la sienne propre. Le récit des disgraces que l'Armée *Saxonne* fut obligée d'essuyer, sous le commandement du Roi de *Prusse*, pendant cette campagne, ne pouroit trouver place ici, sans qu'on entrât dans de trop longs détails: mais la Cour de *Saxe* est en état de démontrer que, tant par la disette qu'on a fait souffrir à ses Troupes, que par les marches ruineuses qu'on leur a fait faire, on ne pouvoit mieux réussir à les faire périr, que si on en avoit eu le dessein formel.

Si en cette rencontre le Roi de *Prusse*, en abusant de l'extrême confiance qu'on a eue en lui, s'est montré si peu fidèle ami, il n'a pas été plus scrupuleux observateur de ses engagements & de ses promesses réitérées de ménager les intérêts de la *Saxe* autant que les siens propres, & de ne point faire la paix avec la Reine d'*Hongrie*, que du consentement & avec la concurrence de ses Alliés. Le Traité de *Breslaw*, où il n'a eu que son agrandissement en vûë, insistant sur des acquisitions au-de-là de ses prétentions, sera à jamais un monument mémorable, propre à servir d'avertissement utile à ceux, qui seront recherchés d'amitié & d'alliance par le Roi de *Prusse*.

LES circonstances dans lesquelles ce Prince s'est séparé de ses Alliés, rendent

le cas de cet abandon encore plus aggravant.

QUOIQU'IL leur dût en partie le succès de ses armes, il se sépara d'eux à leur insçu, dans un tems où leurs forces étoient extrêmement affoiblies par les dispositions qu'il avoit faites, & en particulier celles de *Saxe*, qui après avoir souffert tout ce que la plus déterminée volonté d'un Chéf pouroit faire souffrir à des Troupes qui sont sous ses ordres, seroient péries de misère, si elles n'avoient pas pris la précaution de se saisir d'un poste, qui n'a pas peu contribué à leur sûreté, jusqu'à la réconciliation avec la Reine de *Hongrie*.

QUELQUE odieux que fût cet abandon du Roi de *Prusse*, sur-tout relativement à la *Saxe*, qui s'étoit entièrement livrée à lui, il n'en est pas resté-là.

NON content d'avoir sacrifié les intérêts de ses Alliés aux siens propres, il voulut encore alarmer la *Saxe*, & lui causer tout le dommage possible, en faisant tenir un Corps considérable de ses Troupes sur les frontières, & en les faisant passer par son territoire, où elles ont vécu sans ordre, & sans paier ce qu'elles ont trouvé bon de prendre pour leur subsistance; & cela dans le tems même qu'il faisoit faire diverses insinuations par le Sr. d'*Ammon*, son Résident d'alors, de rester ferme dans l'Alliance qu'il venoit lui-même de rompre, vû que l'occasion ne pouvoit être plus favorable de pousser la guerre avec force & vigueur

contre cette Princesse, promettant de ne s'en pas mêler ni d'y apporter aucun obstacle.

LE but de ces insinuations étoit trop clair pour s'y méprendre, & la réconciliation du Roi avec la Reine de *Hongrie* étoit une suite trop naturelle de ce Traité, pour la différer d'un moment.

SA MAJESTE', libre alors de tout engagement avec une ligue où ses intérêts avoient été si peu ménagés, en bornant ses vûes à la défense & à la conservation de ses Etats, de-même que des Droits de sa Maison, ne pouvoit prendre de parti plus salutaire dans des conjonctures si dangereuses, que de se rejoindre à ses anciens Alliés.

C'EST dans cette vûë qu'elle conclut en 1743. un Traité d'alliance & de garantie mutuelle avec la Reine de *Hongrie*, en confirmation de celui de 1733. fait avec feu l'Empereur *Charles VI.* par lequel le même secours respectif que celui de 1733. a été stipulé, sauf à l'augmenter suivant le besoin.

C'EST dans les mêmes vûës, & dans le même esprit, qu'en Mai 1744. le Roi & la Reine de *Hongrie* trouvèrent bon de passer une convention, par laquelle l'assistance réciproque stipulée dans le Traité précédent, fût augmentée, savoir, de la part du Roi jusqu'à 20000. hommes & de celle de la Reine de *Hongrie* jusqu'à 30000.

CE fut dans le mois d'Août d'après que Sa

Majesté Prussienne, à la tête de plus 100000. hommes, trouva bon de rentrer en *Bobéme*. Elle se flatoit, au moïen de telles forces, de subjuguier dans peu ce Roïaume, dépourvû de toute défense. Elle s'empara d'abord de la Ville de *Prague*, & en fit porter la nouvelle au Roi, qui étoit alors à *Bialostoch*, par un Courier, comme d'un heureux événement auquel il devoit prendre part: mais ce ne fut qu'au mois d'Octobre, & après la prise de cette Ville (& non comme on l'avance dans le Manifeste, qu'il y avoit déjà eu des Troupes *Saxonnes* en *Bobéme* lors du passage du Roi de *Prusse* par la *Saxe*), que le Corps auxiliaire *Saxon* se mit en marche, pour aller au secours de la Reine de *Hongrie*, en conséquence des alliances susdites; & ce fut ce secours, joint à la déclaration que fit le Roi, qu'il ne permettroit plus le transport d'artillerie & de munitions par ses Etats, sur-tout par l'*Elbe*, qui irrita d'autant plus ce Prince, qu'il ne s'étoit peut-être pas attendu de rencontrer un tel obstacle dans l'exécution de ses desseins.

CE fut alors que le Roi de *Prusse*, levant pour ainsi dire le masque, & renonçant à tous égards & ménagemens envers Sa Majesté, ne différa plus de faire connoître à quoi elle devoit s'attendre d'un Prince, qui après avoir déguisé pendant quelque tems sa mauvaise volonté, ne respiroit plus qu'une vengeance ouverte.

LES propositions & promesses réitérées  
fai-



faites par son Ministre Plénipotentiaire le Sr. de *Wallenrod* à *Varsovie*, dès les mois d'Août & Septembre derniers, en conformité des ordres de son Maître, découvrent assez à tout le monde, & en particulier à la *Pologne*, quelles étoient les vûes de ce Prince, & de quel esprit il étoit animé. Les Pièces cottées *A* & *B* en font foi.

PEU de tems après le Roi de *Prusse* s'apercevant du peu d'effet de ses premières ouvertures, s'avisa de tenter une autre voïe, & fit dans le tems que le Roi étoit à *Grodno*, user des menaces les plus fortes. Mais ces menaces n'ayant point fait l'impression qu'il s'en promettoit, il prit le parti de faire de nouvelles ouvertures plus spécifiques, & de proposer au Roi par divers canaux, des avantages considérables qu'il se faisoit fort de lui faire obtenir, à condition néanmoins qu'il se détacheroit de la Reine de *Hongrie*.

CE n'étoit peut-être que l'effet du mauvais succès de sa première Campagne de *Bobême*; mais en tout cas, ces offres étoient d'une nature à ne pouvoir compâtrir avec la justice de Sa Majesté, ni avec sa droiture.

CES voïes n'ayant pas été plus fructueuses que les premières, les menaces recommencèrent dans le mois d'Avril suivant, tant ici qu'en d'autres Cours, malgré les déclarations réitérées que fit la Cour de *Russie*, qu'elle ne pourroit admettre en aucune façon, que le Roi de *Prusse*, pour le fait du

secours donné à la Reine de *Hongrie*, pût se croire en droit de regarder le Roi autrement que comme Partie auxiliaire dans cette guerre, en sorte que si la *Saxe*, pour raison du secours donné à la Reine de *Hongrie*, étoit attaquée par le Roi de *Prusse*, Sa Majesté Impériale de *Russie*, en conformité de ses alliances, seroit indispensablement obligée de l'assister. Et pour apuier ses menaces, on fit de grands préparatifs de guerre, tant dans la Marche de *Brandebourg*, que dans le Duché de *Magdebourg* sur les frontières de la *Saxe*. Mais depuis l'avantage obtenu par les Armes *Prussiennes* à l'affaire de *Striegau*, il n'y a eu sorte de mauvais procédé qu'on n'ait mis en usage.

LE jour d'après le Sr. *Walter de Waldberg*, Conseiller de *Guerre* & Résident du Roi à *Breslau*, eut ordre de se retirer en huit heures de tems, avec défense de se rendre en *Saxe*, où étoit le Roi pour lors. On le fit escorter par tout le territoire de *Breslau* jusqu'en *Pologne*, par un Aide de camp; manière de procéder contre un Ministre public des plus irrégulières, & contraire au Droit des Gens. Le Sieur *Cagnoni*, Ministre du Roi de *Prusse* à la Cour de *Saxe*, eut ordre de son Maître de se retirer, sans prendre congé. La correspondance entre la *Saxe* & la *Pologne* fut interrompue par l'arrêt & l'ouverture des Lettres allantes & venantes, malgré la convention faite pour assurer cette correspondance.

ON arrêta divers Officiers & Couriers *Saxons*, quoique munis de passeports, envoiés avec permission du Gouverneur de *Breslau*, & adressés à lui-même, avec de l'argent pour les prisonniers *Saxons*, comme il paroît par les Lettres écrites à ce sujet. On a traité inhumainement ces pauvres prisonniers & contre tout usage de Guerre, en refusant tout soulagement aux Officiers, & en faisant donner trois cent coups de bâton à divers soldats pour les forcer à prendre service. On commit diverses autres hostilités, & les menaces d'envahir la *Saxe* par divers endroits étoient déjà passées dans la bouche de l'Officier & du Soldat.

MAIS d'où peut donc procéder cette inimitié; cette haine si déclarée, & ces procédés si injurieux du Roi de *Prusse* contre la *Saxe*? Certainement Sa Majesté, ni par aucune démarche, ni par ses engagements envers la Reine de *Hongrie*, n'y peut avoir donné lieu.

Il ne sera pas inutile, quant au dernier, de faire ici quelques observations, qui constatent la nature d'une alliance défensive: & en faisant connoître l'abus fréquent que l'on fait de ce nom, & les fausses conséquences qu'on en tire, ces observations serviront de réponse *préventive* à quelques endroits du Manifeste *Prussien*.

I. L'ALLIANCE défensive a pour but principal une défense réciproque, en cas que les Etats d'un des Alliés soient attaqués.

2. Elle est contre tout Agresseur indistincte-

tement. 3. Le secours à donner y est déterminé, sauf à convenir ensuite sur une augmentation, si le besoin le requiert. 4. Elle est distincte d'une Société de guerre, en ce qu'elle est bornée à une simple prestation de secours, & qu'elle remet absolument le secours promis à la libre disposition de la Partie attaquée. 5. Elle subsiste & reste en vigueur tant que la guerre dure, & jusqu'à ce que l'Agresseur ait satisfait au dommage, & réparé l'injure: d'où il s'ensuit 6 qu'elle n'est point bornée à repousser l'ennemi des pais envahis, le sort des armes pouvant lui en faciliter l'entrée.

AUCUNE puissance ne seroit moins limitée que celle d'un Prince qui se croiroit en droit d'attaquer injustement les Etats de ses Voisins & autres, lorsque l'envie lui prendroit de s'agrandir, ou qu'il jugeroit à propos de ne point laisser ses Troupes oisives, désoler leurs Provinces, & en enlever tant les hommes que l'argent & les biens; en cas de mauvaise réussite, ou de danger apparent, se retirer chez lui & s'y refaire, pour se mettre en état de recommencer ensuite de plus belle; & cependant crier à l'injustice, taxer d'agresseurs tant l'Etat attaqué, que ses alliés, aussi-tôt qu'il se met en devoir de poursuivre, & de faire rendre une juste satisfaction pour l'injure faite & pour les dommages causés; requérir pour ce fait une assistance de dehors; envahir hostilement, & par un pur desir de vengeance, un

Allié

Allié de l'Etat par lui injustement attaqué; & enfin vouloir faire paix ou guerre, suivant qu'il le croit utile à ses intérêts & à ses vûës.

C'EST ce qui constitue la nature d'une alliance défensive innocente en elle-même, & fondée sur ce qu'il y a de plus clairement établi dans le Droit Naturel & des Gens. Elle est très-compatible quant au reste avec les liaisons d'amitié & de bonne correspondance, qui peuvent subsister d'ailleurs entre l'Assistants & l'Agresseur, à moins que le dernier par une jurisprudence toute singulière, ne veuille imputer à injure ce qui est licite en soi, & qu'il seroit lui-même en droit d'exercer contre d'autres.

IL n'en est pas de-même de ces alliances, où 1. il n'y a point de réciprocité de défense, & qui 2. dès leur origine sortent de cette généralité innocente d'une mutuelle défense, contre tout agresseur quelconque, mais qui spécialisent d'abord la Puissance contre laquelle on veut agir. 3. Qui se contractent avec une Puissance actuellement en guerre contre une autre, qui ne fait que se défendre. 4. Qui ne déterminent aucun secours particulier, & proportionné à celui qu'on doit attendre de la Partie assistée, mais qui s'engagent d'agir avec toutes les forces qu'ils ont en état de faire servir.

SI ce n'est pas-là prendre parti, épouser la cause de son Allié, & entrer en société de guerre avec lui; ou bien si ce n'est-là s'ériger en Arbitre Souverain, & employer

la force pour donner la loi, il faut renoncer aux idées les plus distinctes.

MAIS pour ne pas s'arrêter plus que de raison à prouver une thèse depuis longtems décidée, & par l'équité même & par un usage constant, en se rapprochant du sujet principal, on remarquera que les liaisons dans lesquelles la Reine de *Hongrie* & le Roi sont entrés, n'ont eu d'autre objet, que la défense de leurs Etats respectifs, sans aucune intention de faire tort à personne; que le but de ces liaisons, aussi peu dirigé contre le Roi de *Pruſſe* en particulier, que contre tout autre Prince & Etat voisin, n'a proprement regardé que celui qui trouble-roit la paix, qui seroit infracteur des Traitez, & qui attaqueroit l'une ou l'autre des Parties contractantes dans ses Etats.

A quoi l'on ajoutera cette observation, que ces liaisons étoient déjà toutes formées avant la nouvelle rupture du Roi de *Pruſſe*, & dans un tems où il ne seroit venu dans l'esprit à qui que ce soit, que ce Prince, après le grand sacrifice que la Reine venoit de faire pour regagner son amitié, qu'après la paix, l'union & les bons offices si saintement jurés & promis dans le Traité de *Breslau*, ce Prince, dis-je, méditât d'envahir de nouveau les Etats de la Reine.

LA sécurité à cet égard étoit si grande pour lors en *Saxe*, qu'on ne s'attendoit à rien moins qu'au passage d'une Armée telle qu'a été celle que le Roi de *Pruſſe* conduisit lui-même en *Bohême*.

LE Traité de *Varsovie* qui, dans le stile injurieux du Manifeste *Prussien*, est traité d'inique, ne contient rien dont on ait voulu dérober la connoissance au Public, puisque les engagements qu'il renferme, sont fondés sur l'équité la plus scrupuleuse.

1. LE but de cette alliance est clairement énoncé dans le préambule du Traité, & pour en condamner l'objet, qui n'est autre que le rétablissement de la tranquillité publique, il faut se déclarer ennemi de la paix. 2. Ce Traité, en rapellant & confirmant les engagements précédens, ne passe pas les bornes d'une simple alliance défensive. 3. L'augmentation des Troupes auxiliaires à fournir, n'est qu'une suite de la convention du mois de Mai 1744. 4. Si pour cet effet, les Puissances Maritimes ont trouvé bon de promettre quelques subsides à la *Saxe*, le Roi de *Prusse* ne peut lui en faire un crime, puisqu'il doit être assez indifférent à ce Prince, que la *Saxe* fournisse elle-même aux fraix de cette augmentation, qui lui a toujours été licite, en conséquence de ses alliances précédentes, ou qu'elle tire d'ailleurs quelques subventions à cet effet. 5. Les Puissances assistantes ne se sont aucunement proposées par ce Traité, de faire la guerre au Roi de *Prusse*; on n'y trouvera pas un seul mot, qui en puisse donner la moindre indication. 6. Sa Majesté, en participant aux engagements de ce Traité, reste autant dans les bornes d'une alliance défensive, relativement à la nouvel-

le

le rupture du Roi de *Prusse*, que les deux Puissances Maritimes. 7. Les Etats-Généraux des *Provinces-Unies*, qui fournissent à la Reine de *Hongrie* une assistance si considérable, en Troupes & en Argent, contre la *France*, sont-ils regardés pour cela par cette Couronne comme ses ennemis ? Il faut qu'à la Cour de *Prusse* on ait des idées bien singulières de justice & d'équité. Dans son esprit ce qui est juste & licite pour l'un ne l'est pas pour l'autre, quoique dans la même cause. De plus cette Cour se croit permis ce qu'elle condamne en autrui. Est-ce passion ou aveuglement ? C'est le reproche le plus modéré qu'on seroit en droit de lui faire.

CE qui paroît offenser le plus Sa Majesté *Prussienne*, c'est l'entrée des Troupes de *Saxe* en *Silésie*. Un peu d'attention à ce qui a été dit ci-dessus sur la nature d'une alliance défensive, suffira pour mettre en évidence l'obligation indispensable où Sa Majesté s'est trouvée, & se trouve encore de faire concourir ses Troupes à toutes les opérations de cette guerre, tant qu'elle ne sera pas terminée par la paix.

LE Roi de *Prusse*, vers la fin de l'année dernière, trouva bon de faire une marche retrograde en *Silésie* (ce sont les termes du Manifeste) c'est-à-dire, qu'il évacua entièrement la *Bobême*. Prétend on que le but de l'alliance avec la Reine de *Hongrie* aiant été pleinement obtenu par cette retraite, cette alliance n'étant plus fondée sur rien,

ait



ait dû se dissoudre & prendre fin quant au cas présent ?

TOUTE alliance défensive, bornée à ce seul objet, & ne subsistant plus aussitôt que l'Agresseur seroit retiré chez lui, ou en auroit fait le semblant, seroit frustratoire ou de très-peu d'utilité. Elle pouroit même être nuisible à la Partie assistée, qui auroit fait fond sur un secours promis, qui lui manqueroit au besoin ; & il auroit été fort avantageux au Roi de *Prusse*, si sa retraite avoit produit cet effet, de mettre fin à l'alliance de la *Saxe* avec la Reine, puisqu'il auroit été mis par-là en pleine liberté de donner du repos à son Armée, de la ramener ensuite en *Bobême*, suivant qu'il en auroit eu l'occasion & la volonté, sans que les Troupes de *Saxe* eussent osé ni pût continuer leur assistance à la Reine de *Hongrie*.

IL seroit donc libre à un Agresseur, comme il a déjà été dit, d'envahir les Etats de son Voisin, sauf à se retirer chez lui, au cas qu'il ne pût s'y maintenir, sans que la Partie injustement attaquée, pût se servir de l'assistance de ses Alliés, pour obtenir une juste satisfaction, tant pour les dommages causés, que pour les fraix de la guerre, & pour l'injure reçue ? Si une telle interprétation des Alliances défensives avoit lieu, le meilleur parti qu'une Puissance attaquée pouroit prendre, seroit de composer avec son Ennemi, au cas qu'elle ne fût pas en état de lui résister, sans se donner la peine de

de rechercher des alliances précaires, sur l'assistance desquelles elle ne pouroit nullement compter.

ON s'est borné dans cet exposé à faire voir que la conduite de Sa Majesté envers le Roi de *Prusse* est irréprochable de tout point, & qu'elle diffère en tout de celle dont ce Prince a usé envers elle. Il pouroit servir de réponse au Manifeste *Prussien*; cependant comme cet Ecrit renferme des imputations fausses & des raisonnemens captieux, on ne peut se dispenser d'y répondre en détail, pour que le Public en sente toute l'irrégularité & l'indécence, & en même tems toute la foiblesse.

## REMARQUES PLUS PARTICULIERES

### Sur le Manifeste du Roi de Prusse.

IL y a une disparité essentielle & notable entre le secours donné par le Roi à la Reine de *Hongrie*, & la guerre faite à cette Reine par le Roi de *Prusse*, quoiqu'au nom du dernier Empereur; & les motifs en sont si différens, qu'ils impliquent une formelle contradiction.

LE but du Roi de *Prusse*, qui ne se croïoit pas fort assuré de la conservation de ses nouvelles acquisitions, tant que la puissance de la Reine de *Hongrie* ne seroit pas affoiblie, étoit de lui enlever la *Bobême*, & quelques autres parties de ses Etats; & pour colorer un dessein qui devoit révolter tout  
le

le monde contre lui, il s'est servi du spécieux prétexte de l'Union de *Francfort*, en vertu de laquelle il ne faisoit, à son dire, que prêter ses armes à l'Empereur contre cette Princesse.

MAIS quelque accord particulier qu'il ait pû faire à ce sujet avec le feu Empereur, il ne peut être considéré que comme un Traité purement offensif. Il avoit fait tout récemment sa paix avec la Reine, & il ne pouvoit plus tirer l'épée contr'elle qu'en se déclarant son Ennemi. Outre que les Loix anciennes & nouvelles de l'Empire, interdisent toute alliance offensive, le Roi de *Prusse*, en considération des grands avantages obtenus par le Traité de *Breslau*, ne s'étoit-il pas formellement obligé par l'Article I. de ce Traité, & par l'Article II. de celui de *Berlin*, de ne donner aucune assistance aux Ennemis de la Reine de *Hongrie*, sous quelque prétexte que ce pût être? Cette prétendue obligation de soutenir l'Empereur ne subsistoit-elle pas dès-lors? Après cela, supposé que le bien de l'Empire eût requis qu'on pourvût aux moïens propres à soutenir l'autorité & la dignité de son Chêf, au cas qu'elles ne fussent pas dignement respectées, c'étoit à tout l'Empire en corps à y pourvoir, ensuite d'un résultat pris à ce sujet, & non pas au Roi de *Prusse* à s'ériger, de son autorité privée, en Juge de cette question, & en Défenseur de l'Empereur, au mépris des Loix & en suscitant de nouveaux troubles dans l'Empire. Le  
vrai

vrai de tout cela est, qu'il manquoit au Roi de *Prusse* un prétexte pour colorer ses vûës contre la Reine de *Hongrie*, & que son objet étoit d'assurer ses premières conquêtes par de nouvelles, qui affoiblissent d'autant la puissance de cette Princesse. Le Roi de *Prusse* a attaqué la Reine de *Hongrie* avec une Armée de 100000 hommes. C'est-là véritablement un beau Corps de Troupes auxiliaires. Mais ce Corps s'est-il joint à l'Armée de l'Empereur? S'est-il porté à aller au secours de ses Etats héréditaires, où ce Prince étoit serré de près? Point du tout. Il a agi séparément & de son chef, sans que l'Empereur ait été consulté sur les opérations.

L'ALLIANCE contractée par le Roi avec la Reine de *Hongrie*, est bornée au seul objet d'une défense réciproque. Il leur a été licite de s'unir dans ce but & de cette façon, par tout ce qu'il y a de plus clairement établi dans le Droit Naturel & des Gens. Les Loix de l'Empire autorisent cette sorte d'alliances, vû qu'elles ne tendent qu'au maintien du repos & de la sûreté d'un chacun contre tout Perturbateur. La Sanction Pragmatique, garantie par tout l'Empire, par diverses autres Puissances, & en particulier par le feu Roi de *Prusse*, n'a pas été un des moindres motifs qui ont engagé Sa Majesté à contracter cette alliance, vû que cette Sanction, qui en est la base, fait en même tems celle des Droits de sa Maison.

LES Troupes envoyées au secours de la  
Reine,

Reine, après la réquisition très - pressante qu'elle en a faite, en se joignant à son Armée supérieure en force de beaucoup, ont été remises à son entière disposition.

ON n'a guères pû se dispenser de mettre ce court parallèle sous les yeux du Public, pour qu'il pût se faire une juste idée de la présente guerre, & sentir en même tems l'immense différence qu'il y a entre attaquer de son Chêf, & secourir son Allié attaqué; choses que la Cour de *Prusse* confond à dessein, pour colorer son ressentiment contre la *Saxe*. On suivra à présent le Manifeste *Prussien* pié à pié.

DES différends particuliers entre le Roi de *Pologne* & celui de *Prusse*, que le premier se seroit proposé de faire entrer dans la présente guerre, sont des choses purement idéales, au moins n'en a-t-on ici aucune connoissance. Ceux qui subsistent entre les deux Etats ne regardent que le Commerce & les Confins, & n'ont aucun raport à cette guerre. Et bien que la *Saxe* ait lieu de se plaindre de plusieurs mauvais procédés à cet égard de la part de la Cour de *Prusse*, le principe de Sa Majesté, au sujet des différends qu'elle peut avoir avec ses Voisins, n'a jamais été de se faire droit par les armes; mais plutôt d'en venir à une composition amiable, ou de s'en rapporter à la décision des Tribunaux.

LE Manifeste *Prussien* fait suivre un raisonnement, dont l'inconséquence frappe d'abord, & dont l'absurdité saute aux yeux.

L'acte simple en soi-même, dit-il, de fournir des Troupes auxiliaires à la Reine de Hongrie, auroit autorisé Sa Majesté Prussienne à agir hostilement contre les États de Saxe. Il est licite & d'un usage universel & constant, fondé sur le Droit des Gens, de contracter des alliances défensives, sans participer à la guerre, & sans que l'Agresseur puisse s'en trouver offensé. On pourroit fournir des exemples en foule, qui confirmeroient cette vérité. *Ferdinand II.* envoïa du secours à *Sigismond III.* Roi de Pologne, *Gustave Adolphe*, Roi de Suède, s'en plaignit. Le Collège Electoral lui répondit, qu'à son avis le Roi ne pouvoit s'en trouver offensé, vû que l'Empereur se croïoit fondé à ne pas entièrement abandonner la cause de son Parent, & de son Ami. En 1735. la Russie fit marcher un Corps considérable de Troupes jusqu'au Rhin, pour être employé contre la France; la Russie fut-elle pour cela regardée comme Partie belligérante? C'est à la Cour de Vienne à se défendre sur les principes qu'on lui attribue, & à se justifier sur les faits qu'on lui impute. Elle a regardé l'Electeur Palatin comme un Prince, qui dès le commencement de la guerre avoit pris parti contr'elle avec les Auteurs de cette guerre, & c'est sur ce fondement qu'elle a prétendu qu'il ne pouvoit jouir des avantages de la neutralité. Mais quelle part Sa Majesté a-t-elle pris à tout ceci? la voici. Elle s'est intéressée pour l'Electeur, en faisant faire des représentations

à la Reine par ses Ministres à *Vienne*, & ensuite en qualité de Vicaire de l'Empire elle a écrit elle-même à cette Princesse. Mais quand même le procédé de la Reine de *Hongrie* envers l'Electeur *Palatin* seroit aussi irrégulier que le Roi de *Prusse* l'assure, seroit-il autorisé par-là de s'en ressentir contre le Roi de *Pologne*, & d'attaquer hostilement ses Etats, vû que ce Prince n'y a aucune part? Un Prince se plaint d'avoir été vété par un autre; un troisième désapprouve cette véxation prétendue, & conclut de-là qu'il est en droit de s'en venger contre un quatrième, que ce fait ne regarde en rien. Si quelqu'un eût pû se croire autorisé à user de représailles contre les Alliés de la Reine de *Hongrie*, c'étoit l'Empereur défunt seulement, & non ses Auxiliaires, contre ceux de cette Princesse, qui n'étant point Parties belligérantes, suivant la distinction adoptée par le Manifeste même, n'ont rien à démêler entr'eux. Ou le Roi de *Prusse* fait la guerre en son nom à la Reine de *Hongrie*, ou il attaque hostilement cette Princesse en qualité d'auxiliaire du feu Empereur seulement. Au premier cas, c'est une guerre nouvelle, où rien de ce qui s'est passé dans la guerre entre l'Empereur & la Reine n'est applicable, sur-tout contre les Auxiliaires de cette Princesse, dans cette nouvelle guerre.

Au second cas, le Roi de *Prusse* comme auxiliaire, ne peut traiter en ennemis les

Alliés de la Reine pour le fait d'autrui, qu'en mettant de part & d'autre les Auxiliaires aux prises les uns contre les autres; ce qui contre son principe les rendroit Parties belligérantes. Il seroit superflu de s'étendre davantage sur le début du Manifeste *Prussien*. Les faits qui y sont raportés, sont étrangers à la cause, & la *Saxe* n'y prenant aucune part, il est contre tout droit & raison d'en tirer aucune conséquence contre elle. Si par voie de rétorsion la Cour de *Berlin* se croit en droit d'user des principes qu'elle attribue à celle de *Vienne*, à la bonne heure, entr'elles le débat. Mais si la modération, dont la Cour de *Prusse* fait gloire, étoit aussi grande qu'elle voudroit le faire croire, voudroit-elle pratiquer elle-même ce qu'elle taxe d'injustice en autrui?

SI l'on en veut croire le Manifeste *Prussien*, le Roi de *Prusse*, quelque sujet de mécontentement qu'il eût contre la *Saxe*, ne lui a fait paroître aucune animosité, ni haine, ni aucun desir de vengeance, & il a mieux aimé, en vûë de trouver des moïens de conciliation, faire les propositions les plus amiables au Roi, d'abord après la mort du dernier Empereur, qui, en témoignant un désintéressement parfait, ne tendoient qu'à procurer des avantages considérables & des agrandissemens à la Maison de *Saxe*.

CET exposé contient deux faits, qui méritent chacun une réponse particulière.

IL est étonnant que la Cour de *Prusse* s'o-  
se



se vanter publiquement d'une telle modération de sentimens envers celle de *Saxe*, pendant que tout ouvertement elle a démontré le contraire. Les menaces les plus fortes portées sans ménagement à la Cour de *Saxe*, pendant son séjour à *Varsovie*, par le Ministre du Roi de *Prusse*, le Sr. de *Wallenrodt*, immédiatement après l'entrée des Troupes auxiliaires de *Saxe* en *Bobéme*; les moïens illicites dont ce Ministre s'est servi, pour faire rompre la Diète de *Grodno*, & pour exciter de la division & des troubles en *Pologne*; les intrigues de la Cour de *Prusse* mises en usage, quoique sans succès, à la Cour de *Russie*, pour affoiblir ou rendre infructueuses les étroites liaisons de l'Impératrice avec Sa Majesté; les diverses entreprises, toutes opposées aux Loix de l'Empire, faites pour incommoder le commerce de la *Saxe*, tant avec la Basse *Saxe* & autres Cercles de l'Empire, qu'avec la *Pologne* & autres Etats. De tels faits doivent-ils être pris pour des marques du desir d'entretenir un bon voisinage, ou pour des preuves certaines de haine, d'animosité & de desir de vengeance? C'est au Public à en juger.

Il est vrai que le Roi de *Prusse* a fait faire des ouvertures de toutes les sortes à la Cour du Roi de *Pologne*, même avant la mort du dernier Empereur: mais si l'envie de parvenir par ce moïen à une réconciliation, a eu quelque part à cette démarche, il faut que le Roi de *Prusse* reconnoisse

se par là d'avoir offensé Sa Majesté, puisqu'elle de son côté ne se sent coupable de rien, qui ait pû avec justice donner le moindre mécontentement à Sa Majesté Prussienne.

MAIS laissons-là les motifs. Les Princes découvrent-ils toujours de bonne-foi ceux qui les font agir ? La règle la plus sûre pour en reconnoître le vrai ou le faux, est d'en juger par la nature même des choses qu'ils proposent, ou qu'ils offrent, sans s'arrêter beaucoup à l'étalage qu'ils en font.

A juger sainement des ouvertures faites par le Roi de Prusse, elles n'ont jamais eu pour objet ni pour motif de procurer de grands avantages à la Saxe, & des agrandissemens à la Maison Royale ; sa politique y a été contraire de tout tems ; elle a été plutôt d'engager la Saxe par l'apas de divers objets (dont il auroit toujours été le maître de lui barrer l'accès, comme il a trop bien sù faire ci-devant) à la détacher de ses alliances, & à se joindre à lui, pour se procurer par-là de plus grandes facilités de parvenir à ses vûës, sauf à l'abandonner pour en avoir ensuite à meilleur marché.

LA Cour de Saxe auroit mieux aimé que le Roi de Prusse eût bien voulu instruire le Public des propositions qu'il a fait faire au Roi, que de se voir contrainte à les publier. A la première connoissance que le Public en auroit eue, cette Cour auroit été dispensée de se justifier sur le refus qu'elle en a fait.

C'EST

C'EST avec regret que la Cour de *Saxe* se porte à découvrir les offres qui lui ont été faites de la part du Roi de *Prusse*; mais enfin elle s'y trouve forcée. Sa Majesté ne peut être mieux disculpée que par-là de toutes les imputations qu'on lui fait, d'être un Prince injuste, irréconciliable, & d'une ambition effrénée. Voici donc en quoi consistent ces offres.

1. LE partage de la *Bobême*, par lequel six Cercles de ce Roïaume seroient le lot de Sa Majesté *Polonoise*, y compris une partie de la *Moravie*, la Principauté de *Teschén*, & *Jablonka*, pour avoir une communication libre avec la *Pologne*.

2. DE contribuer à assurer la Succession à cette Couronne à la Maison de *Saxe*.

3. UN Pacte de Confraternité entre les Maisons de *Bavière*, de *Saxe*, & de *Brandebourg*, en vertu duquel la *Bobême* & la *Silésie*, au défaut des unes, seroient acquises à la survivante.

4. QUE Sa Majesté, entrant dans l'Union de *Francfort*, toucheroit de la *France* les mêmes subsides qu'elle attendoit de l'*Angleterre*.

5. QUE le Roi de *Pologne* pourroit d'abord prendre possession desdits Cercles, sans qu'il fût obligé de prendre les armes contre la Reine de *Hongrie*, que dans le cas d'une extrême nécessité. On ne s'en tint point à ces propositions après la mort du dernier Empereur, on en fit d'autres encore très-avantageuses, comme il paroît par la Pièce cottée C. (c 4) LE

LE Public équitable fera sans doute de lui-même ces deux considérations. 1. Comment le Roi, lié avec la Reine de *Hongrie* par les engagemens les plus étroits, renouvelés & confirmés tout récemment, pouvoit-il, sans offenser la bonne-foi, son honneur & sa conscience, accepter des offres de cette nature, quand même il auroit été persuadé de leur réalité, & du succès de leur exécution ?

CE Prince a autant en horreur la maxime, *Que la justice ne doit être violée, que pour étendre ses conquêtes & son Empire*, qu'il adopte & chérit celle de *Henri IV.* rapportée dans le Manifeste *Prussien*, *Que si l'honnêteté étoit bannie de la terre, ce seroit chez les grands Princes qu'on devoit la retrouver.*

2. Si le Roi étoit un Prince d'une ambition effrénée, comment auroit-il refusé des offres si propres à satisfaire cette ambition.

CE sont-là les démarches amiables & pacifiques que le Roi de *Prusse* dit avoir faites envers la *Saxe*, auxquelles cette Cour, enorgueillie par quelque aparence de succès en *Bobême*, ou jalouse de la prospérité de son Voisin, a fermé l'oreille; ou plutôt, ce sont les séductions vaines & infructueuses que le Roi de *Prusse* a employées pour détacher le Roi de ses vrais Amis, & pour le détourner de prendre avec eux des liaisons plus particulières, bornées néanmoins à l'unique objet du rétablissement, & de la défense des droits & possessions  
d'un

d'un chacun, contre tout Perturbateur.

AU reste l'Auteur du Manifeste *Prussien* est si peu juste dans ses raisonnemens, qu'on se dispenseroit volontiers de le suivre, sans craindre qu'il en résultât aucun préjudice à la cause. Cependant, puisqu'on s'en est imposé la tâche, on est obligé de fournir cette pénible quoiqu'inutile carrière.

ON remet à la décision du Public, si les Troupes auxiliaires de *Saxe* ont peu ou point contribué à la retraite de l'Armée *Prussienne*, lorsque l'année passée elle trouva à propos de rentrer en *Silésie*; mais sans toucher au mérite de ces Troupes, qui ne doit pas être entièrement inconnue à celles de *Prusse*, si l'Auteur du Manifeste veut absolument ne les compter pour rien, il ne relève certainement pas celui de l'Armée *Prussienne*, qui se retire devant un plus foible ennemi.

C'EST une imputation frivole, que d'attribuer des vûës ambitieuses à la Cour de *Saxe*; & le Public instruit combien de fois Sa Majesté a sacrifié ses intérêts propres au Bien public, ne peut la regarder que comme telle. Il ne peut guères porter le même jugement sur les vûës de la Cour de *Prusse*; car qui ignore que l'entreprise de Sa Majesté *Prussienne* sur la *Silésie* en 1740. a été le commencement de cette funeste guerre qui dure encore?

L'AGRANDISSEMENT de la Maison de *Brandebourg* n'a jamais causé d'envie, ni de jalousie

louée à celle de *Saxe*. Il ne seroit pas difficile à la dernière, de démontrer par des aveux bien authentiques, que le feu Roi, de même que ses Ancêtres, n'ont pas peu contribué à la grandeur présente de cette Maison: mais si cet accroissement de puissance excite l'attention des principaux Etats de l'Empire, c'est par l'appréhension qu'elle ne devienne enfin ruineuse, non seulement en ceci, que les Etats de l'Empire, quelque puissans qu'ils soient, se soumettent aux Loix & à l'Administration de la Justice, en s'abstenant de toute voie de fait, mais aussi à l'équilibre de l'*Europe*: cependant cette inquiétude procède moins de la puissance même, que de l'abus qu'on en peut faire, & des moïens qu'on emploie pour l'augmenter.

LES vûës intéressées des Ministres de *Saxe* sont des fictions injurieuses, qui ne peuvent avoir été forgées que par l'envie de calomnier. Le Roi connoit & fait le fond qu'il peut faire sur leur probité & leur fidélité.

LE vrai intérêt de la *Saxe* est de bien vivre avec ses Voisins, & en particulier avec la Maison de *Brandebourg*. C'est sur ce principe que le Ministère *Saxon* règle ses avis & ses conseils, & il a la satisfaction de voir que son Maître les approuve. Lorsque Sa Majesté se vit dans l'obligation, en suite de ses alliances avec la Reine de *Hongrie*, d'envoïer un Corps de Troupes à son secours, desiruse qu'elle étoit de conserver  
toute

toute bonne amitié & bon voisinage avec Sa Majesté *Prussienne*, elle trouva bon qu'une exacte neutralité fût conservée entre les deux Etats, & entre les Troupes de *Saxe* restées au pais & les Troupes *Prussiennes*. La Garnison *Prussienne* sortie de *Prague* au mois de Novembre 1744, lorsqu'un gros détachement de l'Armée du Prince *Charles* étoit à sa poursuite, pourroit rendre témoignage que les Troupes *Saxonnes* postées sur les confins de la *Lusace*, ne lui causèrent pas la moindre incommodité. Le contenu du Traité de *Varsovie* a été fidèlement exposé ci-dessus. Il reste à répondre aux fausses idées que la Cour de *Prusse* s'en est faite.

IL n'est pas fait la moindre mention de la *Silésie* dans ce Traité, à aucun égard que ce puisse être. Il est très faux que par des Articles secrets de ce Traité, ou que par une Convention postérieure faite à *Vienne*, la Reine de *Hongrie* ait promis de céder au Roi ses prétentions & ses droits sur les Principautés de *Glogau*, *Fauer*, & *Wolau*, & sur les Villes commerçantes des Montagnes. Il est également faux que le Roi d'*Angleterre* ait promis au Roi de *Pologne* aucune somme d'argent, pour le mettre en état de rendre ce Roïaume héréditaire dans sa Maison. On défie la Cour de *Prusse* de produire la moindre indication sur le premier fait. Le second est une fiction toute pure, & qui paroîtra telle à tous ceux qui connoissent les principes du Roi & sa manière de penser;

fer; & l'objèt de cette fiction ne peut être, que de charger la Cour de *Saxe* de tout l'odieux de l'offre faite au Roi par Sa Majesté *Prussienne*, rapportée ci-dessus à l'Article II. laquelle fut rejetée sur le champ, & qui fut faite sans doute dans la vûe d'inspirer des soupçons & de l'inquiétude à la Nation *Polonoise*, & de la troubler dans la jouissance de son bonheur présent.

C'EST sans doute dans les mêmes vûes, que les Lettres de Sa Majesté *Prussienne*, l'une en date du cinquième Juillet dernier, le jour d'après l'action de *Striegau*, ont été écrites au Grand-Général de la Couronne, dont Copie est ci-jointe sous *D. E.* Mais cette Nation est trop éclairée, & en même tems trop bien instruite des principes de son Souverain, dont les Loix de l'État seront toujours la règle, pour que par de pareils artifices, dont on a fait si souvent usage, quoique sans succès, elle pût prendre le change sur ceux dont elle a à se méfier. Aussi le Grand-Général, par un motif très-louable de fidélité & d'attachement à son Souverain, n'a pas manqué de lui envoyer incessamment ces Lettres.

SI les *Polonois* veulent consulter l'Histoire de leur Nation, ils y trouveront bien des faits rapportés, qui leur feront connoître combien la Maison de *Brandebourg* coûte à leurs États, par les démembrements qu'elle en a arrachés, sans qu'ils puissent y remarquer aucune trace, que le voisinage de cette Maison leur ait procuré le moindre



dre avantage. Du reste il n'est aucunement vraisemblable que les Ministres de *Saxe* en quelques Cours étrangères aient fait connoître, que le Roi leur Maître visoit au Duché de *Magdebourg*, dont on étoit convenu secrètement. Pourquoi ne pas nommer ces Ministres ? On pourroit assurer par l'exposé même, que ce fait est avancé contre toute vérité. Car comment les Ministres auroient-ils déclaré un fait, dont le secret étoit gardé, & qui par cette raison ne pouvoit être parvenu à leur connoissance ?

L'ENTRÉE de l'Armée *Hongroise* dans la *Silésie* est un fait qui regarde la Reine de *Hongrie* uniquement, & elle saura bien justifier ses armes à cet égard. Si les Troupes Auxiliaires de *Saxe* ont été de la partie, c'est qu'en cette qualité elles étoient aux ordres de la Reine, qui a été en droit de les employer à sa volonté, pendant tout le cours de la guerre, suivant les plans d'opérations qu'elle a trouvé bon de former. Ce qui a déjà été dit à ce sujet, met la chose hors de doute. On n'a jamais pensé en *Saxe* au siège de *Glogau*, & jamais on ne s'est mis en devoir de faire marcher ni artillerie ni pontons à cet effet. L'Auteur du Manifeste enfle beaucoup ses poûmons, pour exalter dignement la victoire remportée le 4. de Juin par l'Armée *Prussienne*. Mais ce qu'il dit à ce sujet, que la Providence se plaît à détruire les conseils des orgueilleux, & de ceux qui se confient trop en leurs propres forces, est très-sage, & la présente

sente guerre pourroit nous en fournir plus d'un exemple. C'est aussi sur cette juste dispensation de la Providence que l'on compte ici, au cas que, contre toute attente, la *Saxe* fût hostilement attaquée par Sa Majesté *Prussienne*, comme elle l'en menace : mais ces exagérations pompeuses, employées par l'Auteur du Manifeste pour exalter la gloire de son Souverain & la valeur de ses Troupes, ne se sentiroient-elles pas un peu de cet esprit d'orgueil, si fort condamné par la Providence, & qu'elle se propose toujours de confondre ?

L'AUTEUR du Manifeste n'emploie pas moins de déclamation sur les cruautés qu'il dit, contre toute vérité, avoir été exercées en *Silésie* par l'Armée combinée. Il est faux que de telles cruautés aient été commises par les Troupes de l'Armée *Hongroise*, encore moins par celles du Corps Auxiliaire *Saxon*.

LES lieux raportés dans les Ecrits de *Breslau*, de *Berlin* & de *Halle*, sont la plupart situés dans la Haute-*Silésie*, où pas un homme de l'Armée combinée n'est entré. Dans ceux de la Haute-*Silésie*, dont il est fait mention, aucune Troupe *Saxonne* n'y a paru. On a observé dans le Corps Auxiliaire *Saxon* la discipline la plus exacte, & on y a maintenu l'ordre avec la plus grande sévérité. S'il s'est commis quelques excès (ce qui est presque inévitable dans une Armée) qui soit venu à la connoissance des Chèfs, la punition s'en est faite sur le champ, & le

dom-

dommage a été réparé: mais quand tout ce qu'on impute à cette Armée seroit vrai (ce dont on ne produira jamais de preuves) cela seroit-il comparable aux excès commis par les Troupes *Prussiennes*, depuis le mois d'Août 1744. tant en *Bobéme* qu'en *Moravie*? L'Ecrit qu'on a rendu public depuis quelque tems, pourra donner de plus amples éclaircissemens sur ce sujet.

LE Manifeste *Prussien* raporte mal les discours tenus à *Dresde*, sur l'entrée des Troupes Auxiliaires de *Saxe* en *Silésie*, ou son Auteur en est mal informé. Jamais le Ministère *Saxon* n'en a parlé de la sorte. Il est vrai que la *Saxe* jusqu'à present n'est point en guerre contre la *Prusse*. Le Roi, en vertu de ses alliances, a donné un Corps de Troupes Auxiliaires à la Reine de *Hongrie*: elle en est la maîtresse, quant aux opérations: elle peut les employer, & les conduire par-tout où le besoin de son service le demande, jusqu'à ce que la paix soit rétablie, & qu'elle ait obtenu satisfaction.

LE Ministère de *Dresde* ne se trouve point dans la nécessité de colorer sa cause, elle perdrait trop à être représentée autrement que dans son état naturel. Il est d'ailleurs avancé contre toute vérité, que ce Ministère se soit servi de telles expressions & distinctions dans les termes rapportés, quoique la différence entre une société de guerre, & une prestation de secours, soit fondée, & dans le Droit des Gens, & dans l'usage communément reçu, & doit principalement  
avoir

avoir lieu , quand le secours n'est donné que pour la défense , toujours favorable & permise : mais quand du reste on auroit dit que la *Silésie* étoit une acquisition nouvelle faite par le Roi de *Prusse* , en vertu du même Traité par lequel ce Prince s'étoit engagé réciproquement envers la Reine de *Hongrie* de ne prendre plus aucune part à la guerre que ses ennemis lui faisoient , en sorte qu'à cet égard il y avoit quelque différence à faire entre cette Province & les autres Etats du Roi de *Prusse* , on n'auroit rien dit que de vrai.

ON demeure d'accord ici que lorsque les Troupes de *Prusse* se mirent en marche pour entrer en *Bobême* , les deux Cours étoient en pleine paix. On peut ajoûter encore , que lorsque Sa Majesté conclut ces alliances avec la Reine de *Hongrie* , tant celle du mois de Décembre 1743. que celle du mois de Mai 1744. elle n'auroit jamais cru qu'elle seroit sitôt obligée de donner du secours à cette Reine contre le Roi de *Prusse* , puisqu'il n'étoit aucunement vraisemblable , comme il a été dit ci-dessus , que le Roi de *Prusse* contreviendrait sitôt à sa promesse , faite à la Reine par le Traité de *Breslau* , de ne pas assister ses ennemis , sous aucun prétexte que ce fût , ni qu'il exposeroit de si belles acquisitions obtenues par cette paix , aux hazards d'une nouvelle guerre. Quoi qu'il en soit , la Cour de *Saxe* , sans se départir de ses engagements avec la Reine , n'a pas laissé que de chercher à bien vivre avec  
le

le Roi de *Prusse*; & si ce Prince de son côté eût bien voulu y répondre, il auroit évité d'incommoder la *Saxe* par une marche ruineuse & semblable à une invasion ennemie.

Le passage de l'Armée *Prussienne* par la *Saxe*, au mois d'Août 1744. demande un rapport plus juste & plus circonstancié que celui du Manifeste *Prussien*.

On l'appelle un *court passage*. Est-ce ainsi qu'on peut nommer un passage, par lequel la plûpart des Cercles & Provinces dont la *Saxe* est composée, furent traversées d'un bout à l'autre, pendant trois semaines entières, par une Armée de 60000 hommes, suivant l'aveu des *Prussiens* mêmes. Le Réquisitoire de l'Empereur, quoiqu'expédié le 12. Juin 1744., fut présenté à *Varsovie* le 5. d'Août, & à *Dresde*, en double le 6. du même mois, dans le tems que les Troupes *Prussiennes* étoient en pleine marche vers les frontières de la *Saxe*. Le Réquisitoire pour le train d'artillerie, munitions &c. chargé sur des bateaux remontant l'*Elbe*, ne fut donné que le 16. lorsque ce train étoit avancé jusqu'à *Torgau*. Quelques représentations que pût faire le Ministère de *Dresde* contre ce passage, elles n'eurent d'autre effet, sinon qu'il fut anticipé d'un jour plutôt que ne portoit la route donnée, & que la sortie fut retardée de quelques jours. C'étoit un coup prémédité, & on vouloit profiter de l'absence de Sa Majesté, qui pour-lors étoit en *Polo-*

gne , comme la Cour Impériale , pour-lors à *Francfort* , en a fait l'aveu. C'est en vain qu'on allégué la nécessité de ce passage , & qu'on voudroit la fonder sur la situation des lieux. Ne dépendoit-il pas du Roi de *Prusse* de prendre sa route par ses propres Etats pour entrer en *Bobême* ? Est-ce parce qu'il trouvoit un chemin plus court par la *Saxe* , qu'il étoit en droit d'y entrer subitement à la tête d'une puissante Armée , d'allarmer cet Etat , & d'être à charge à ses habitans , par une consommation de vivres qui monte à quelques centaines de mille écus , & qui n'est pas encore païée ? Sans compter les excès commis en grand nombre , de-même que diverses violations & dommages aportés aux droits du Souverain.

LA Cour de *Saxe* laisse au Public à porter son jugement sur les vûës secrètes que le Roi de *Prusse* pouvoit avoir en prenant sa route par la *Saxe* , & sur ce qui en seroit arrivé , si ce Prince n'avoit pas trouvé , lors de son passage , toutes les Troupes de *Saxe* rassemblées. Il est de fait que divers Ministres étrangers , y compris ceux du Roi de *Prusse* même , ont débité ouvertement en divers lieux , que ce Prince s'étoit chargé de contraindre Sa Majesté *Polonoise* d'accéder à l'Union de *Francfort* , & que l'invitation à cette accession , de la part de l'Empereur , avoit été expédiée le 8. d'Août , à peu près dans le même tems que les Réquisitoires furent remis à *Varsovie* & à *Dresde*.

Diverses expressions menaçantes que le Roi de *Prusse* glissa dans ses discours au feu Général *Dürfeld*, pendant la marche, donnoient certainement matière à penser. Du reste il n'auroit pas à coup sûr été si aisé au Roi de *Prusse* qu'on se le figure, de désarmer les Troupes qui étoient au País, & de se rendre maître de la *Saxe*. Le zèle, la fidélité & la bravoure de ses Troupes, jointes à la valeur & à l'expérience de leur Chef, auroient assurément taillé de la besogne aux *Prussiens*.

LE reproche d'ingratitude que l'Auteur du Manifeste fait aux *Saxons*, d'avoir oublié que Sa Majesté *Prussienne* avoit bien voulu courir les risques d'un engagement général à *Czaslau*, pour mettre à couvert les Frontières de *Saxe* contre les incursions des *Autrichiens*, donne lieu de toucher ici un mot de ce qui s'est passé en *Bobême*, en *Moravie* & en *Silésie*, dans les années 1741 & 1742. On jugera par-là dans quelles intentions favorables Sa Majesté *Prussienne* s'est trouvée depuis le mois d'Octobre 1741. jusqu'au mois d'Avril 1742. pour les intérêts de Sa Majesté & pour ceux de sa Maison. Mais ceci demande quelque explication.

IL est important de considérer d'un côté les engagements pris par Sa Majesté *Prussienne*, depuis le mois d'Octobre 1741 jusqu'en Avril 1742. en faveur des intérêts de Sa Majesté, & de ceux de sa Maison; & de l'autre ce que porte la Convention de

*Schnellendorff*, passée le 9. Octobre 1741. On n'ignore point à-la-vérité, ce que la Cour de *Prusse*, dans un Ecrit qu'elle a fait publier, a allégué contre cette Convention; mais les raisons qu'elle emploie; ne portant que sur la forme, qui peut-être ne pût recevoir alors toute la régularité requise, vû que le secret devoit être gardé, il demeure néanmoins constant, qu'un accord fut arrêté entre le Roi de *Prusse* & un des Généraux de la Reine de *Hongrie*, chargé d'un plein-pouvoir. Suivant la Pièce rendue publique par la Cour de *Vienne*, cet accord portoit que Sa Majesté *Prussienne*, s'étant fait céder la *Haute-Silésie* & la Ville de *Neifs*, continueroit ses opérations contre la Reine jusqu'en Avril 1742. mais pour la forme seulement, dans l'espérance que pendant cet intervalle, le Traité formel de paix s'ensuivroit. Ce fut aussi en conformité de cet accord, que le Roi de *Prusse* régla ses entreprises, & le siège de *Neifs* en particulier.

CEPENDANT il est à noter que ce Prince accéda au Traité fait à *Francfort* le 19. de Septembre 1741. par un Acte du 1. Novembre suivant, signé par le Sr. de *Broich* son Ministre, ratifié par Sa Majesté *Prussienne* le 8. du même mois: Et lorsqu'au mois de Janvier 1742. la dite Majesté passa par *Dresde*, elle ne manqua pas de donner les assurances les plus positives, de remplir fidèlement les engagements qu'elle avoit pris à *Francfort*, relativement à la *Saxe*. Elle



se chargea du commandement de l'Armée Saxonne, & la fit joindre à la sienne en *Moravie*, pour agir conjointement contre les forces de la Reine de *Hongrie*, malgré l'accord secret fait & arrêté avec cette Princesse, pour lors entièrement inconnu à la Cour de *Saxe*. C'est à de tels soins amiables & sincères que le Roi confia pour lors ses intérêts & ceux de sa Maison, & c'est ainsi que le Roi de *Prusse* a pourvû à la sûreté des Frontières de la *Saxe*.

Du reste toutes les personnes, à qui le caractère & les actions du Roi ne sont pas inconnues, ne peuvent qu'avoir en horreur la témérité impudente de l'Auteur du Manifeste *Prussien*, en accusant ce Prince d'une injuste & effrénée ambition. Mais il est inconcevable que le Roi de *Prusse*, à qui il importe également que le respect inviolable imposé par Dieu-même pour ses Oints soit dûment observé, ait permis que dans un Ecrit publié sous son nom, on y ait contrevenu envers un Roi de *Pologne* Electeur de *Saxe*, & Vicaire de l'Empire. Et si c'est le Traité de *Varsovie* qui a donné lieu à cette téméraire imputation, les Puissances qui ont une égale part à ce Traité, doivent aussi avoir une égale part à l'offense.

On ne se propose pas ici d'entrer en discussion des Droits de Sa Majesté *Prussienne* sur la *Silésie*. On remarquera seulement, que pour que cette Province pût être considérée comme d'autres Etats du Roi de *Prusse*, il lui faudroit la reconnoissance &

la garantie de diverses Puissances, qui lui manquent encore. D'ailleurs, comment la *Silésie* peut elle être considérée comme l'héritage des Ancêtres de Sa Majesté *Prussienne*, puisqu'elle n'a jamais formé de prétention que sur quelques Duchés de cette Province? Il y a cette différence entre les Districts de *Zeitz* & de *Mersebourg* d'un côté & la *Silésie* de l'autre, que ces Districts ont été de tout tems incorporés à la *Saxe*, & que la *Silésie* est une acquisition nouvelle dont le Droit est encore en litige.

CE qui paroît tenir le plus à cœur à Sa Majesté *Prussienne*, c'est, comme il a déjà été dit, l'entrée des Troupes *Saxonnes* en *Silésie*, & c'est principalement sur ce fait, regardé par lui comme une hostilité formelle, qu'il fonde la justice de sa prise d'armes contre la *Saxe*. La question se réduit donc à ceci: la *Saxe*, en consentant que les Troupes auxiliaires qu'elle a donné à la Reine de *Hongrie*, accompagnassent l'Armée *Autrichienne* dans la *Silésie*, a-t-elle rompu avec le Roi de *Prusse*, & cet accompagnement des Troupes *Saxonnes* peut-il être considéré comme une hostilité commise contre ce Prince? On ne peut soutenir l'affirmative, sans renoncer à toute idée juste sur la nature d'une Alliance purement défensive. Ce seroit tomber dans des redites inutiles, que de répéter ce qui a déjà été dit à ce sujet. Que la *Silésie* soit regardée, si l'on veut, comme une Province incorporée aux autres Etats du Roi  
de

de *Prusse*, cela ne fait rien au sujet, puisque ce n'est point la *Saxe* qui attaque la *Silésie*, mais uniquement la Reine de *Hongrie*, à qui il est permis d'employer les Troupes envoyées à son secours, par-tout où la guerre se tourne, tant pour le succès des opérations, qu'en vûë de parvenir à une juste satisfaction. La présente Guerre en *Bobême* est une guerre nouvelle, qui n'a rien de commun avec la première. La cause de cette guerre est toute simple, & il ne s'y rencontre aucune complication d'intérêts. La Reine de *Hongrie* défend ses Etats contre une invasion imprévûë. Elle cherche à se dédommager des torts & des injures qu'on lui a faites, & pour cet effet elle emploie ses propres forces, & les joint à une assistance, dont elle s'étoit assurée provisionnellement, le cas arrivant. Quelle est donc l'injure faite au Roi de *Prusse* par cette assistance?

L'objèt en est borné à l'assistance même, & à sa détermination, quant au nombre & à la durée, que sa nature & les engagements pris à ce sujet lui prescrivent, sans que les choses aient été poussées au-delà.

„ Le reste de la Réponse ne contient  
 „ qu'une récapitulation des preuves déjà  
 „ alléguées, avec une ample justification  
 „ au sujet de l'arrêt des recrues *Prussien-*  
 „ *nes*, & des excès commis par quelques  
 „ *Ulans* ivres sur le Territoire de *Brandebourg*. Voici les Pièces citées dans la  
 „ Réponse au Manifeste.

(A.)

SON Exc. Mr. de *Wallenrodt* m'a chargé d'affurer Son Exc. Mgr. le Comte de *Brübl*, qu'il avoit dans ses instructions, au cas que Sa Majesté *Polonoise* se voulût entendre avec le Roi son Maître, qu'il feroit son *convénient* à l'égard d'une bonne partie de la *Bobéme*, dont on conviendrait ensemble, sur quoi Sa Majesté *Polonoise* n'auroit qu'à faire connoître ce qui lui conviendrait le plus. Qu'en revanche, le Roi de *Prusse* espère de Sa Majesté *Polonoise* toutes les aisances de pouvoir poursuivre ses armes, & que Sa Majesté *Polonoise* ménageroit ses intérêts à la Cour de *Russie*.

QUE le but de cela étoit l'affermissement de ses conquêtes faites de la *Silésie*, & d'éloigner de cette Province, aussi-bien la Reine de *Hongrie*, que l'Empereur, dont l'agrandissement & trop de puissance de l'un & de l'autre le mettoient toujours à être sur ses gardes. Mais qu'agrandissant le Roi de *Pologne* & vivant avec lui dans une alliance étroite, l'un & l'autre n'auroient plus rien à craindre des forces de ces Puissances, lesquelles étant abaissées, seroient mises hors d'état de reprendre les conquêtes qu'on avoit faites sur elles.

IL assure de plus, que le Roi son Maître avoit concerté avec la *France*, que quand même nous ne voudrions point nous prêter  
aux

aux vûës des conjonctures présentes, le Roi de Pologne n'y seroit point oublié. Qu'enfin Sa Majesté Prussienne nous voulant donner des preuves réelles du soin qu'elle prend pour le Roi de Pologne, le convaincroit, si le Ciel bénissoit ses armes, que tout ce qu'il promet à l'heure qu'il est, étoit sacré & inviolable.

*Je ne fais point difficulté de signer de ma main l'Écrit présent, pour donner une preuve réelle de la sincère amitié du Roi mon Maître envers Sa Majesté le Roi de Pologne, espérant que Son Exc. Mgr. le Comte de Brühl ne fera aucun mauvais usage de la confiance que j'ai en sa digne personne & en son ministère éclairé. A Varsovie le 26. d'Août 1744.*

WALLENRODT.

(B)

LES relations que vous m'avez faites en date du 26. & 29. d'Août passé, m'ont été bien renduës. Comme je vous ferai savoir mes intentions sur tous les points y contenus, par mes Ministres du département des Affaires étrangères, je ne veux toucher par la présente que je vous fais, que celui de la réponse que la Cour de Pologne vous a donnée, sur la dernière conférence que vous avez eu avec le Ministre & le P. Guarini\*. Sur lequel donc je vous dirai, que vous deviez donner à connoître, dans les termes les plus

\* Jésuite Confesseur du Roi de Pologne.

plus polis que vous pouviez imaginer, au Ministre, la satisfaction extrême que j'avois eû du retour des sentimens d'amitié de Sa Majesté le Roi de *Pologne* envers moi, dont je faisois d'autant plus cas, que je connoissois parfaitement, combien il étoit de l'intérêt de nos deux Maisons de vivre dans une amitié mutuelle, n'étant guères de Maisons qui se puissent mieux entre-aider, & soutenir l'une l'autre, que celle de *Saxe* & la mienne, si les liens d'amitié entr'elles étoient bien ferrés, & que nous agissions d'un concert parfait. Que quant au passage de mes Troupes, je m'étois déjà expliqué sur cet article envers Sa Majesté le Roi de *Pologne*, d'une manière que j'espérois qu'elle auroit lieu d'être contente, m'étant offert dans la dernière Lettre que je lui avois écrite de ma propre main, de paier tout ce qui avoit été fourni à mes Troupes, & de bonifier les dommages qui auroient été causés aux Sujets *Saxons*, par des excès que les miens ont peut-être faits par-ci par-là à mon insû. Que j'étois charmé des sentimens Patriotiques que Sa Majesté le Roi de *Pologne* avoit témoigné touchant l'état présent des affaires de l'Empire, & que les miens ne vissoient à un autre bût, que de rendre le calme à l'*Allemagne*, & de rétablir l'Empereur, élu d'un consentement unanime, dans sa Dignité & Droits. Que pour marquer à Sa Majesté de *Pologne*, combien ses intérêts m'étoient chers, je m'engage-

roi

rois (pourvû que Sa Majesté voulût s'entendre avec l'Empereur, & prendre des engagemens là-dessus, soit avec lui, soit avec moi) que je tâcherai de disposer l'Empereur à faire à Sa Majesté *Polonoise* des avantages considérables, & qui seroient plus convenables aux frontières de ses Etats d'*Allemagne*, que ceux qu'on lui avoit voulu stipuler dans le tems passé. Qu'outre cela, je tâcherai de contribuer de mon mieux à faire une double Alliance entre les deux Maisons, par des Mariages réciproques entre les Princes aînés de l'Empereur & de *Saxe*, & des Princesses des deux Maisons. Que Sa Majesté *Polonoise* verroit par-là la sincérité des sentimens que j'avois pour elle, & combien j'avois à cœur de favoriser, de même que de vivre avec elle dans un concert le plus parfait qu'il se puisse. Et qu'enfin je n'attendois que Sa Majesté *Polonoise* voulût s'expliquer confidemment vers moi sur tous les Articles susdits, afin que je puisse mettre alors les mains à l'ouvrage. En vous expliquant de cette manière vers le Ministre, vous lui donnerez à entendre, que quant à son particulier, s'il vouloit contribuer de tout son pouvoir pour que les engagemens susdits entre le Roi son Maître & moi & l'Empereur, parvinssent à leur consommation, je m'emploierai de bon cœur auprès de l'Empereur pour le disposer à élever, lui, Comte de *Brühl* à la Dignité de Prince de l'Empire, & d'y joindre quelque Prin-

Principauté qui fût à la disposition de l'Empereur. Sur ce qui est du P. *Guarini*, vous vous concerterez avec le Ministre, de quelle manière vous pourrez vous expliquer sur tout ce que je viens de dire là-dessus, & alors vous pourrez bien glisser adroitement que pourvû qu'il se prêtât aux intérêts de l'Empereur, il n'y auroit point de difficulté, que celui-ci le nommeroit Cardinal auprès de la Cour de *Rome*, à la première promotion de Cardinal qui se feroit. J'attens à son tems votre rapport sur tout ceci, que vous ne manquerez pas de me faire par une rélation bien chifrée, que vous m'enverrez par un Exprès. Et sur ce je prie Dieu &c. *Au Camp devant Prague ce 8. Septembre 1744.*

FREDERIC.

*Au Ministre d'Etat Wallenrodt.*

*Par Apostille.*

POUR convaincre aussi d'autant plus Sa Majesté le Roi de *Pologne* de la pureté de mon intention, à établir entr'elle & moi une amitié des plus cordiales, & lui faire voir combien je suis éloigné d'avoir de la jalousie ou de l'envie contre ses intérêts, je veux que vous fassiez connoître au Comte de *Brühl*, que si Sa Majesté le Roi son Maître avoit le même desir que moi de vivre dorénavant entre nous dans une parfaite harmonie, & qu'elle voudroit s'expli  
quer



quer confidemment avec moi sur les vûës qu'elle pourroit avoir en *Pologne*, nous pourrions aisément entendre là-dessus; & que Sa Majesté ne me trouveroit nullement dans son chemin; au contraire que j'étois prêt d'accéder au *Traité* qu'elle avoit conclu avec la *Russie*; mais comme les idées que j'avois sur tout cela, étoient d'une nature à ne pas être convenablement confiées à la plume, je laissois au bon plaisir de Sa Majesté, si elle vouloit m'envoier en secret, & sans le moindre éclat, une personne affidée & de confiance, munie de plein-pouvoirs nécessaires, & que je ne laisserois point alors de m'expliquer d'une manière, par où Sa Majesté trouveroit sa convenance, sans être aucunement commise; mais qu'il falloit que cette personne fût autorisée de régler avec moi notre alliance étroite & confidente; & que je prétendois sur-tout qu'on devoit aller droit, sans m'amuser ni vouloir me jouer, mais cheminer plutôt avec ouverture de cœur sans entendre finesse. J'attens votre réponse sur tout ce que dessus au-plûtôt possible. *Au Camp devant Prague le 8. Sept. 1744.*

FREDERIC.

*Au Ministre d'Etat de Wallenrodt.*

## R E P O N S E.

Faite au Ministre de France, Mr. le  
Marquis de Valori.

AYANT été fait raport au Roi des insinuations que Mr. le Marquis de *Valori*, Ministre de *France*, à *Berlin*, est venu faire ici de la part de sa Cour au sujet de la mort de feu Sa Majesté l'Empereur *Charles VII.*, & ces insinuations aiant été trouvées conformes aux ouvertures que Mr. le Marquis d'*Argenson*, Ministre des Affaires étrangères en *France*, avoit déjà faites là-dessus au Ministre de *Saxe* Mr. le Comte de *Lofs*, à *Versailles* ; le Roi a ordonné de répéter à Mr. de *Valori* ce que son dit Envoié a été chargé de répondre à Mr. le Marquis d'*Argenson*, & dont le précis se réduit à ce qui suit :

QUE le Roi de *Pologne*, Electeur de *Saxe*, n'a pû qu'être pénétré de reconnoissance des sentimens d'amitié, d'estime, & de prédilection, dont il a plû à Sa Majesté T. C. de faire assurer Sa Majesté *Polonoise*, à l'occasion de la vacance du Trône Impérial ; que quoiqu'elle en sente tout le prix, elle n'ignore pas le fardeau, & les dépenses dont cette suprême Dignité est accompagnée ; qu'elle ne sauroit s'empresser à la rechercher, encore moins se déterminer à l'ambitionner, au risque de perpétuer la guerre ; mais qu'elle ne seroit pas éloignée de se prêter à  
la

la pluralité des Voix Electorales, si elle voïoit en dépendre le bien & le repos du Corps Germanique. Que comme le Roi T. C. lui a fait déclarer en même tems, que son intention n'étoit pas de gêner en aucune façon la libre Election d'un nouveau Chef de l'Empire, Sa Majesté T. C. n'en sauroit donner une preuve plus convaincante, ni ajoûter un poids plus sûr au soutien de son sentiment, qu'en faisant sans délai retirer ses Armées hors des limites de l'*Allemagne*, puisque l'Electon ne sauroit être censée libre en présence de Troupes étrangères. Que le Roi comme Electeur & Vicaire, ne pouvant que desirer cette évacuation, & la demander amiablement à Sa Majesté T. C. en seroit d'autant plus animé à coopérer au rétablissement de la paix. Que Sa Majesté croïoit pouvoir y réussir d'autant mieux, que les engagements que la *France* avoit pris pour l'Union de *Francfort*, en faveur de l'Empereur, étant expirés par son décès, elle peut avec bienséance s'en départir, faire sa paix avec la Reine de *Hongrie* & de *Bobême*, & compter que le nouvel Electeur de *Bavière*, en s'accommodant aussi avec cette Princesse, sera rétabli dans la paisible possession de son Electorat; à quoi, si Sa Majesté T. C. a sérieusement intention, & qu'elle veuille s'en ouvrir clairement & positivement au Roi, Sa Majesté contribuera volontiers, avec sa candeur reconnüe, & avec autant d'application qu'elle en est à portée, & favorisera.

vorablement disposée de travailler à mettre une bonne fin aux troubles & dissensions ruineuses à l'un & à l'autre parti.

QUANT au Roi de *Prusse*, lequel la Cour de *France* souhaite de voir réconcilié avec Sa Majesté *Polonoise*, en assurant qu'il donneroit sa voix à celle-ci pour le Diadème Impérial, comme Sa Majesté *Polonoise* n'est pas en guerre avec ce Prince, & ne fait qu'assister, en vertu de ses engagements, la Reine de *Hongrie* & de *Bobême*, cette prestation de secours n'a nullement interrompu l'amitié entre les deux Rois, & n'empêche pas non plus qu'elle ne subsiste, ni ne soit ultérieurement entretenue & cimentée de part & d'autre. C'est ce que le Roi de son côté proteste desirer ardemment, & espérant que Sa Majesté *Prussienne* y voudra aussi contribuer du sien, en commençant par bonifier aux Sujets du Roi en *Saxe* les pertes & dommages causés par les Troupes *Prussiennes*, & en mettant ordre à ce que de leur part il ne soit plus contrevenu à la neutralité, Sa Majesté ne seroit pas seulement prête à ne pas relever le reste de ce qui s'est passé d'irrégulier & de désagréable, mais d'ailleurs aussi bien aise, si par son entremise elle peut aider à accélérer la Paix entre la Reine de *Hongrie* & le Roi de *Prusse*.

Au reste, Mr. le Marquis de *Valori* peut être persuadé & assurer sa Cour, que Sa Majesté le Roi de *Pologne*, Electeur de *Saxe*, faisant tout le cas possible de l'amitié de Sa  
Majeste

Majesté T. C. ne desire rien tant que de s'en conserver la continuation, & de lui faire connoître en toute occasion sa haute considération.

„ LES Puissances Contractantes du Trai-  
„ té de *Varsovie* instruites de la résolution  
„ du Roi de *Prusse*, eurent recours à  
„ l'Impératrice de *Russie*, Alliée de Sa Ma-  
„ jesté le Roi de *Pologne*, pour tenter d'en  
„ prévenir les effets par sa médiation, &  
„ firent déclarer à cette Auguste Princesse  
„ qu'elles verroient avec bien de la satis-  
„ faction que par un effet de ses senti-  
„ mens pour le Bien général de l'*Europe*,  
„ elle voulût interposer ses bons offices,  
„ pour inspirer le desir de la paix aux Puif-  
„ sances qui emploioient leurs armes à la  
„ continuation de la Guerre, que la mort  
„ de l'Empereur & le Traité de *Fuessen*  
„ auroient dû terminer. Le Gr. Chance-  
„ lier Comte de *Bestucbeff-Rumin* fit aux  
„ Ministres de ces Puissances la réponse  
„ suivante de la part de Sa Maj. Impér.

LES peines que s'est données l'Impéra-  
trice, & les soins, qu'Elle a pris pour por-  
ter les Puissances de l'*Europe* à une Paix  
Générale, ont été trop publics pour n'é-  
tre pas connus d'un chacun. Sa Maj. Imp-  
a trouvé chaque partie disposée à se procu-  
rer raison par la voie des Armes. Ainsi  
tous les efforts qu'Elle a faits pour les  
engager à préférer d'autres voies, ont  
été infructueux. L'impératrice est ce-  
pendant toujours remplie des sentimens

qu'elle a fait paroître pour le bonheur de l'*Europe* & la pacification des troubles. Dans cette disposition elle veut bien encore ordonner à ses Ministres dans les Cours étrangères d'y faire de nouvelles tentatives, pour essaier si l'on peut parvenir à éteindre l'incendie général qui ne s'étend malheureusement que trop : mais si les nouveaux soins que Sa Maj. Imp. emploie à cet égard, n'ont pas plus de succès que les premiers, il sera très-naturel qu'elle cesse de se mêler directement ou indirectement de cet objet.

„ LES instances de Sa Maj. Imp. Cz: furent effectivement inutiles, & l'entrée  
 „ des Troupes *Prussiennes* en *Saxe* fut suivie de succès si rapides, que la Cour fut  
 „ obligée de quitter sa Capitale pour se retirer en *Bobême*. Le Roi de *Prusse*  
 „ vainqueur & maître de la *Saxe* ne songea plus qu'à détacher la Cour de *Saxe* des  
 „ intérêts de celle de *Vienne*. Dès le 28. Novembre, le Comte de *Podewils*, Mi-  
 „ nistre d'Etat de Sa Majesté *Prussienne*, avoit écrit la Lettre suivante à Mr. de  
 „ *Villiers*, Envoyé du Roi d'*Angleterre* à *Dresde*.

MONSIEUR,

C'EST par un ordre exprès du Roi mon Maître, que j'ai l'honneur de vous écrire celle-ci. Sa Majesté est persuadée que vous  
 êtes

Êtes pleinement informé, Monsieur, de tous les soins infatigables que Sa Majesté *Britannique* s'est bien voulu donner jusqu'ici pour rétablir la paix en *Allemagne*, & une bonne harmonie entre le Roi mon Maître & les Cours de *Vienne* & de *Dresde*, par la Convention conclüe & signée à *Hanovre* le 26. Août, *nouveau stile*, de l'année courante, entre le Roi mon Maître & Sa Majesté *Britannique*, & ratifiée de part & d'autre.

Vous ne sauriez ignorer non plus, Monsieur, la modération que le Roi mon Maître a témoignée immédiatement après la Signature de cette Convention; puisque sans attendre que les Cours de *Vienne* & de *Dresde* eussent déclaré qu'elles la vouloient accepter, Sa Majesté, dans le dessein de montrer ses grands égards & son attention infinie pour Sa Majesté *Britannique*, a bien voulu suspendre les effets de son juste ressentiment contre l'invasion hostile des Troupes *Saxonnes*, en ordonnant au Prince d'*Anhalt*, dès que la nouvelle de la Signature de la Convention de *Hanovre* nous fut parvenue, de ne point entrer en *Saxe*, quoiqu'il se trouvât sur le point de le faire avec une Armée bien supérieure à celle que la Cour de *Dresde* lui pouvoit alors opposer.

C'EST dans les mêmes sentimens de modération, & pour témoigner d'autant plus les dispositions pacifiques du Roi, que Sa Majesté, nonobstant le refus des Cours de

*Vienne* & de *Dresde* d'aquiescer à un accommodement aussi juste & équitable que celui qui est stipulé dans la Convention de *Hanovre*, a bien voulu surseoir constamment toutes les hostilités contre la *Saxe*, auxquelles l'invasion de la *Silésie* l'avoit assez autorisé. Et le Roi, pour convaincre encore plus Sa Majesté *Britannique*, & toutes les Puissances bien intentionnées, de son desir pour la paix & le prompt rétablissement d'une bonne union & harmonie avec la Cour de *Dresde*, est allé plus loin; & pour ne plus donner d'ombrage à la *Saxe*, il a fait retirer la plus grande partie de l'Armée de S. A. le Prince d'*Anbalt* des frontières de la *Saxe*, aiant fait déclarer à votre Cour, aussi-bien qu'à celle de *Russie*, qu'il ne tiendroit jamais à Sa Majesté de donner les mains à un accommodement avec Sa Majesté le Roi de *Pologne*; & d'accepter les bons offices que Sa Majesté l'Impératrice de *Russie* y voudroit emploier, de concert avec Sa Majesté *Britannique*.

MAIS comme, malgré toutes ces démarches les plus amiables & les plus pacifiques du Roi mon Maître, la Cour de *Dresde*, bien loin d'y répondre en aucune façon, avoit pris la funeste résolution d'appeller deux Armées *Autriciennes* dans le cœur de la *Saxe*, pour traverser d'un côté avec leurs forces réunies la *Lusace*, & pénétrer de-là, non seulement en *Silésie*, mais aussi dans les anciens Etats héréditaires de Sa Majesté, tandis que l'Armée Sa-



bonne proche de *Leipzig* étoit destinée, de concert avec le Corps de Troupes *Autrichiennes* qui est sous les ordres du Général Comte de *Grüna*, une invasion dans le Pais de *Magdebourg*, & même tout droit vers la Capitale.

LE Roi s'est vû forcé à regrèt, & bien malgré lui, de prendre les mesures les plus vigoureuses que les Loix divines & humaines permettent, & ordonnent même, pour détruire des desseins si dangereux, & pour ne point attendre dans le cœur de ses États des ennemis acharnés à sa perte, & qui s'avançoient de tous côtés pour l'écraser. C'est dans cette fâcheuse nécessité que Sa Majesté s'est trouvée obligée d'aller au devant de l'Armée combinée *Autrichienne* & *Saxonne* en *Lusace*, pour lui couper le chemin, & l'empêcher de percer dans le cœur des États héréditaires du Roi. La Providence, qui jusqu'ici a donné des marques si visibles de sa protection au Roi contre tant d'ennemis conjurés contre lui, a bien voulu bénir encore cette fois les justes armes de Sa Majesté, & elle a non seulement eu le bonheur de défaire entièrement, à son entrée en *Lusace*, le Corps de Troupes auxiliaires *Saxonnes* qui faisoient l'avant-garde de l'Armée *Autrichienne*, après avoir fait plus de mille prisonniers, parmi lesquels se trouvent une trentaine d'Officiers avec le Général *Buchner*, le Colonel *Obyrn*, & d'autres Officiers de marque, outre quatre Pièces de canon, trois

Drapeaux, deux Etendars & deux paires de Timbales : mais de plus Sa Majesté, aiant marché ensuite du côté de Görlitz pour attaquer l'Armée *Autrichienne*, celle-ci n'a pas trouvé à propos de l'attendre ; mais après avoir abandonné son Corps de Troupes auxiliaires *Saxonnes*, & un grand magasin à Görlitz, dont nos Troupes se sont emparées, en y faisant encore 200. hommes & plusieurs Officiers des Gardes *Saxonnes* prisonniers, le Prince *Charles* s'est retiré avec tant de diligence & de désordre vers *Zittau* & les frontières de la *Bobême*, que ses Troupes ont même pillé tous les Villages *Saxons* où elles avoient cantonné.

CEPENDANT, & malgré tous ces avantages, qui rendent le Roi maître de toute la *Haute-Lusace*, & qui seront, s'il plaît à Dieu, bientôt suivis de plus considérables ; Sa Majesté est toujours prête à se réconcilier sincèrement avec Sa Majesté le Roi de *Pologne*, à oublier le passé, & à retirer incessamment toutes ses Troupes des Etats de *Saxe*, aussitôt qu'il aura plû à ce Prince d'accéder formellement à la Convention de *Hanovre*, de renvoyer les Troupes *Autrichiennes*, & de ne leur plus accorder jamais aucun passage par ses Etats pour faire la guerre au Roi mon Maître, ni en *Silésie*, ni dans aucune autre Province de la domination du Roi.

SA MAJESTE', dans les termes où il en est avec le Roi votre auguste Maître, croit pouvoir s'adresser hardiment à un Ministre

tre aussi éclairé & aussi bien intentionné que vous l'êtes, Monsieur, pour vous parler, ainsi qu'il m'a expressément ordonné de le faire de sa part, de vouloir bien informer, sans perte de tems, de ces sentimens de modération & de ces dispositions pacifiques Son Excellence Mr. le Comte de *Brühl*, & même Sa Majesté le Roi de *Pologne*, & de nous faire savoir au-plutôt les résolutions & les réponses de la Cour où vous êtes sur tout cela.

LE Roi m'enjoint expressément de vous dire, Monsieur, que vous pouvez compter sur sa parole, & que vous n'aurez jamais aucun démenti à craindre sur tout ce que je viens de vous mander de la part de Sa Majesté & par ses ordres exprès.

MAIS vous pouvez bien juger aussi, Monsieur, que le Roi ne sauroit discontinuer de profiter de ses avantages, & de les pousser aussi loin qu'il est possible, pour prévenir les dangereux desseins de ses ennemis, jusqu'à ce qu'il ait plû à la Cour où vous êtes, d'accéder pûrement & simplement à la Convention d'*Hanovre* du 26. du mois d'Août de l'année présente. Au reste, comme jusqu'à présent on a fait un assez mauvais usage à *Dresde* de toutes les ouvertures qui ont été faites de notre côté pour un accommodement, j'ose me flater que vous ne donnerez point de copie de ma Lettre au Ministère de *Saxe*. Il y aura d'autres moïens de le rassurer sur la sincérité & la bonne foi du Roi, si l'on est disposé autant que Sa

Majesté l'est, à écouter la voix de la modération & de la réconciliation. J'espère que vous voudrez bien m'honorer d'une prompte réponse par l'envoi d'un Estaféte, & je suis charmé que cette occasion me procure celle de vous assurer de la plus parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

H. C. de PODEWILS.

„ MR. de *Villiers* répondit à cette Let-  
 „ tre par une autre du 30. de Novembre.  
 „ La voici.

MONSIEUR,

JE reçûs hier à dix heures du soir l'honneur de la Lettre de Votre Excellence, du 28. du courant. Celui que Sa Majesté le Roi de *Prusse* me fait de me choisir pour l'instrument d'un Ouvrage aussi important que celui de couronner ses victoires par une paix équitable, m'anime-  
 ra à y travailler conformément aux instructions, que j'ai depuis quelque tems reçues là-dessus du Roi mon Maître, avec autant de zèle que d'impartialité. Je commençai dès le soir même du 29. à m'acquiter de ce devoir. Je fis rapport du contenu de la Lettre de Votre Excellence à Mr. le Comte de *Brühl*, qui me promit, en montrant une disposition agréable aux intérêts des deux Cours, d'en faire autant au Roi son Maître,  
 d'af.

d'assembler un Conseil d'Etat, & de me donner une réponse aujourd'hui. Son Excellence n'a rien omis, & la résolution de cette Cour sur ce que j'ai eu l'honneur de proposer porte en substance: 1. Que le Roi de *Pologne* n'est point éloigné d'accéder à la Convention, mais qu'il faut nécessairement en communiquer avec la Cour de *Vienne*, comme la Partie principale; ce qu'on va faire incessamment. 2. Que le Roi de *Pologne* s'engage à faire sortir les Troupes d'*Autriche* de son País, entrées sur des Lettres réquisitoriales, aussitôt que Sa Majesté le Roi de *Prusse*, selon sa propre déclaration, fera retrograder & sortir son Armée de tous les Etats du Roi de *Pologne*. 3. Que le Roi de *Pologne* s'engage de ne plus permettre aucun passage aux Troupes d'*Autriche*, dans le but d'attaquer Sa Majesté, soit en *Silésie*, soit dans son Electorat.

JE laisse à la pénétration supérieure de Votre Excellence de décider si les engagements du Roi de *Pologne* ne paroissent pas d'une nature à l'empêcher, quel que soit son desir de rétablir une parfaite harmonie entre les deux Cours, à parler plus catégoriquement, & encore moins à accéder à la Convention de *Hanovre*, avant que la Cour de *Vienne*, qui devoit être une Partie principale contractante, l'accepte. Ma sincérité m'oblige de dire à Votre Excellence, que malgré mon envie extrême de mériter la confiance dont un aussi grand Roi, que celui

que vous servez, Monsieur, m'honore, je n'oserois me mêler de cette commission à l'exclusion de la Maison d'*Autriche*. Mais les sentimens de Sa Majesté *Prussienne* sont trop marqués dans la Lettre obligeante & instructive de Votre Excellence, pour n'avoir pas lieu d'espérer que la disposition que la Cour de *Dresde* témoigne dans sa réponse, sera regardée comme un grand acheminement à la paix si désirée & si nécessaire, pour sauver tous les Etats des bien-intentionnés de l'Europe.

VOTRE Excellence peut être assurée que je ne donnerai point de copie de sa Lettre à cette Cour. Ce premier témoignage de son opinion en ma faveur m'est trop flatteur, pour que j'en fasse un autre usage que celui que vous voulez bien me prescrire. Mon étude sera de paroître digne des ordres que Votre Excellence me donne, & de profiter de toutes les occasions pour faire voir la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

*Tbon. de Villiers.*

„ MR. de *Villiers* jugea à propos d'é-  
 „ crire directement au Roi de *Prusse*. Il  
 „ s'en aquita ainsi.

SIRE,

ME trouvant honoré d'une Lettre de Mr. le Comte de *Podewils*, Ministre d'Etat de Votre Majesté, par laquelle il me charge, par les gracieux ordres de Votre Majesté,  
 de

de certaines insinuations à faire à cette Cour, tendant au but salutaire du rétablissement de la paix, je n'ai pas manqué de m'en acquiter avec tout l'empressement que l'importance du sujet exige; aussi ai-je la satisfaction de pouvoir assurer Votre Majesté que les propositions généreuses qu'elle a fait faire à Sa Majesté *Polonoise*, ont été reçues avec des sentimens qui y répondent. La réponse qu'on m'a donnée consiste en ceci..... (*ce n'est qu'une répétition des trois articles contenus dans la Lettre au Comte de Podewils*).

J'en ai incessamment fait part à S. E. Mr. le Comte de *Podewils*; mais pour gagner du tems, & pour épargner une plus grande effusion de sang, je n'ai pas voulu manquer d'en rendre aussi compte à Votre Majesté, en lui proposant par ordre de cette Cour, de faire cesser de part & d'autre toutes les opérations militaires.

Je n'ose représenter à un Prince si éclairé combien un pareil témoignage d'amitié tendra à la consolider. Je me bornerai à obéir aux ordres de Votre Majesté, & à montrer la vénération avec laquelle, &c.

VILLIERS.

A Dresde le 30. Nov. 1745.

## R E P O N S E.

Du Roi de Prusse à Mr. de Villiers du Quartier-général de Göltz le 1. Décembre  
1745.

MONSIEUR,

JE crois que l'Angleterre & toute l'Europe doivent être convaincus de ma modération. Si le Roi de Pologne ne m'avoit pas forcé par ses mauvais procédés d'entrer dans son païs, je ne m'y serois jamais porté. Mais indépendamment de tous les avantages que toute l'Europe voit que j'ai sur mes ennemis, je suis porté à souscrire à un accommodement. Cependant, aïant trop appris par l'expérience combien la Cour de Dresde se sert de ces avantages, je ne puis faire cesser les hostilités, ni retirer mes Troupes de ce païs, avant que le Roi de Pologne acquiesce purement & simplement à la Convention de Hanovre. Vous pouvez être persuadé que j'en attends la nouvelle avec toute l'impatience imaginable, & que du moment que je l'aurai, je prendrai des arrangemens en conséquence. Vous sentez vous-même que ce que vous m'écrivez n'est pas suffisant pour arrêter les progrès d'une Armée victorieuse, & que la Cour de Dresde paroît se réserver une porte de derrière, en attendant le consentement de la Cour de Vienne. Pour peu que



Je vous prie de vous employer avec toute la dextérité que je vous connois, à finir cette négociation, qui répond si bien aux intentions du Roi Votre Maître, en rétablissant la paix de l'Allemagne, & en apaisant une guerre entre deux Voisins, qui ne laisseroit pas que d'être funeste & ruineuse aux deux Parties belligérantes.

Je ne vous demande qu'une réponse catégorique là-dessus, moiennant laquelle le Roi de Pologne verra que je ne souhaite moi-même que la conservation de ses Sujets, & le rétablissement d'une amitié durable avec mes Voisins. Il ne dépendra que de lui de la cultiver à l'avenir, & d'en retirer plus d'avantage que de celle de ses autres Alliés.

Je vous prie de vous employer avec toute la dextérité que je vous connois, à finir cette négociation, qui répond si bien aux intentions du Roi Votre Maître, en rétablissant la paix de l'Allemagne, & en apaisant une guerre entre deux Voisins, qui ne laisseroit pas que d'être funeste & ruineuse aux deux Parties belligérantes.

Vous pouvez compter que de votre négociation dépendra le sort de la Saxe.

Je suis avec des sentimens d'estime,

MONSIEUR

*Votre très-affectionné*

FREDERIC.

P. S. JE suis dans l'intention de faire la  
paix

paix selon la Convention de *Hanovre*. J'ai chassé les *Autrichiens* de la *Saxe*, ainsi il ne s'agit plus de les renvoyer. Mais que le Roi de *Pologne* se déclare, sous la garantie du Roi d'*Angleterre*, d'accepter cette Convention, ou avec la Cour de *Vienne*, ou séparément, alors les hostilités cesseront. Vous sentez bien que je veux des sûretés & que ce que je demande est conforme à la justice & au bon-sens, & je veux agir en jeu sûr.

## R E P O N S E.

De Mr. de Villiers au Roi de Prusse. D  
Dresde, le 4. Décembre 1745.

SIRE,

JE reçus le 2. du courant les ordres de Votre Majesté du 1. & pour m'y conformer sans perte de tems, je priai les Ministres d'Etat chargés du soin de ce Gouvernement pendant l'absence de leur Souverain, de s'assembler.

JE leur fis rapport des déclarations de Votre Majesté touchant le rétablissement d'une parfaite harmonie entre les deux Cours & dans cet instant je reçois de leur part la déclaration ci-jointe. J'ose avancer, Sire, que j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour qu'elle fût conforme aux desirs que Votre Majesté a daigné me marquer, non seulement pour le rétablissement solide entre les deux

deux Cours; mais aussi pour remettre la tranquillité en *Allemagne*, & que l'intention de cette Cour répond parfaitement à ces principes.

IL faut que j'avouë à Votre Majesté que je ne suis pas autorisé de garantir formellement cette déclaration, n'ayant des instructions que de m'exercer avec toute l'activité possible pour exhorter cette Cour à consentir à la Convention signée à *Hanovre* le 26. d'Août, N. S. 1745. & à persuader celle de *Vienne* de l'accepter.

JE ne saurois les outrepasser, mais je peux déclarer que le Roi mon Maître n'a rien plus à cœur que de voir l'accomplissement de cette Convention. Je peux aussi ajouter que je suis convaincu que le Roi de *Pologne* est sincèrement intentionné d'y accéder purement & simplement, & de vivre dans une parfaite amitié avec Votre Majesté. Si c'est trop présumer que d'offrir mes sentimens, je péche par trop de zèle. Je sens que je ne saurois mieux montrer que par le silence la vénération avec laquelle je suis, &c.

DE VILLIERS.

## DECLARATION

*Du Ministère de Dresde donnée à Mr. de Villiers. Du 3. Décembre 1745.*

Nous soussignés Ministres d'Etat de Sa Majesté le Roi de *Pologne*, sommes très obli.

obligés à Mr. l'Envoïé d'Angleterre de la communication de la déclaration ultérieure de Sa Majesté *Prussienne*, concernant la réconciliation proposée par Mr. le Comte de *Podewils*.

Nous regrettons cependant en même tems de ce que les trois points, énoncés dans la première déclaration donnée d'ici à Mr. l'Envoïé, n'ont point été aussi bien reçus qu'on l'avoit espéré. Mais pour lever au possible tout doute, nous ne balançons pas un moment, dans l'absence du Roi notre Maître, de déclarer en son nom que Sa Majesté est non seulement disposée, mais prête à rétablir la bonne harmonie entr'elle & Sa Majesté *Prussienne* sur le pié de la Convention arrêtée à *Hanovre* le 26. d'Août 1745. En échange de quoi elle se promet de la part de Sa Majesté *Prussienne*, suivant sa déclaration déjà faite, qu'elle fera cesser dès-à-présent toute hostilité & poursuite de marche: Qu'elle n'exigera plus aucune livraison ou contribution, & bonifiera toutes celles qui auront déjà été levées: Qu'elle retirera aussi dès-à-présent toutes ses Troupes des Etats du Roi, & ne les y arrêtera, sous quelque prétexte que ce soit: Qu'elle évacuera tous les Forts & Places, & les rendra dans l'état qu'elles étoient avant leur occupation: Qu'elles relâchera & fera restituer toutes les caisses saisies, soit Royales ou particulières: Qu'elle ne permettra pas qu'aucun tort soit fait dans la retraite, ni aux Personnes

sonnes qui sont au service du Roi, ni aux Vassaux, ni à aucun Sujet, soit en leurs personnes, soit en leurs biens ; & qu'elle relâchera enfin sans rançon tous les prisonniers faits sur les Troupes du Roi. Ecrit à *Dresde*, ce 3. Décembre 1745.

DE GERSDORFF, *Comte de Zech,*  
*Comte de Heunike, de Rex.*

R E P O N S E.

*Du Roi de Prusse à la Lettre précédente de Mr. de Villiers. Du Quartier-général de Bautzen, le 5. Décembre 1745.*

MONSIEUR,

JE ne fais qui de moi ou des *Saxons* vous fera le plus obligé du rétablissement de la paix. Le mal que je fais à mes Voisins, se fait très-à contre-cœur. Je suis forcé d'en venir à cette extrémité ; mais je procure en même tems toutes les facilités, qui dépendent de moi, au Roi de *Pologne*, pour sortir d'embaras. Il sera donc nécessaire, pour mettre radicalement fin à cette funeste guerre, que le Roi de *Pologne* expédie incessamment des pleins-pouvoirs à un de ses Ministres, pour lequel je vous envoie le passeport ci-joint.

J'AI expédié mes ordres à mon Ministre du Cabinet, le Comte de *Podewils*, de se rendre incessamment ici, après quoi l'on

pourra dresser la Convention convenablement ; & dès qu'elle sera ratifiée du Roi de *Pologne*, j'évacuerai son País, ses Fortereses, & ferai cesser les hostilités. Quant à l'article de la cessation des contributions, & de l'indemnisation du dommage fait, les contributions ne peuvent cesser, qu'après que le Roi de *Pologne* aura ratifié les préliminaires dressés par nos Ministres. Et je peux aussi peu indemniser le Roi de *Pologne* des dommages de ses Sujets, que lui & la Reine de *Hongrie* m'indemniseront de ceux qu'ils m'ont faits, & me font encore actuellement en *Silésie*.

Vous me ferez plaisir, Monsieur, d'accompagner le Ministre *Saxon*. Cela me procurera la satisfaction de voir un homme que j'estime beaucoup, & qui rempli des véritables sentimens qu'un Ministre doit avoir, procure la paix & la tranquillité aux Nations, en éteignant le flambeau de la discorde & de la guerre.

Je crois de plus que vous n'aurez point de tems à perdre, pour être muni de votre Cour des pleins-pouvoirs dont vous avez besoin pour la garantie de la *Grande-Bretagne*, & de faire que Mr. de *Bestuchef* & le Ministre de *Hollande* agissent en conséquence. Je regarde cette paix-ci comme la base de la pacification de l'*Allemagne*. Ou la Reine de *Hongrie* y accédera d'abord, ou elle ne tardera pas de le faire.

J'AI appris d'ailleurs avec douleur que le Roi de *Pologne* a quitté sa Capitale. C'est

un affront qu'il fait à ma façon de penser. Je l'ai toujours estimé personnellement, & dans le plus grand acharnement de la guerre on auroit respecté son Caractère & sa Famille. Vous pouvez assurer ce Prince de la cordialité & de la sincérité de mes sentimens, & qu'il ne tiendra qu'à lui que désormais les deux Cours ne vivent dans la plus étroite amitié. Je vous prie d'être assuré des sentimens d'estime avec lesquels, &c.

FREDERIC.

„ LE Ministre d'Angleterre s'étant rendu à Prague, pendant que le Roi de Prusse continuoit ses progrès, il en écrivit la Lettre suivante à ce Prince.

SIRE,

Pour exécuter moins mal les ordres de Votre Majesté, je me suis rendu auprès du Roi de Pologne, c'est pourquoi je n'ai reçu qu'hier ceux dont Votre Majesté m'honore du 5 du courant. Je les ai communiqués sur le champ au Comte de Brühl, & pour mieux convaincre Sa Majesté Polonoise des sentimens de Votre Majesté à son égard, j'ai pris la liberté de lui donner un extrait de la Lettre de Votre Majesté, croiant que ses expressions d'amitié auroient trop perdu par un rapport de ma part. Si en cela j'ai surpassé ses intentions, ce n'est qu'en les voulant mieux accomplir. Il suffit que je les

fache pour les observer religieusement. Le Comte de *Brühl* vient de me donner pour réponse le Mémoire ci-joint. Votre Majesté a montré tant d'empressement à rétablir la tranquillité en *Allemagne*, elle entend si bien ses intérêts, & elle voit si clairement toutes les circonstances qui y ont rapport, qu'il ne m'est pas permis d'alléguer mes raisons là-dessus. J'ose seulement répéter que cette Cour souhaite ardemment le rétablissement de la bonne harmonie avec celle de Votre Majesté, & de parvenir au but général que Votre Majesté se propose. Il est donc à espérer qu'étant d'accord sur les principes, on le fera sur les moïens, & que le petit retardement dans l'envoi d'un Ministre, n'en causera presque aucun dans l'avancement de l'ouvrage, quoique le moindre délai ne sauroit qu'affliger ceux qui souhaitent véritablement le bien.

MON espérance est dans la grandeur d'ame de Votre Majesté. Sa modération ne lui fera pas moins de gloire que ses victoires. Je dis peut-être trop, quoique je supprime plus que je ne dis. Je ne saurois exprimer l'impatience que j'ai de faire ma cour à Votre Majesté, & de mériter ce qu'elle a bien voulu dire sur mon sujet. J'espère qu'elle paroîtra par mon zèle, & par la dévotion avec laquelle je suis, &c.

VILLIERS.

A *Prague* le 9. Décembre 1745.

P. S. JE n'ai pas manqué de marquer à ma  
Cour



Cour ce que Votre Majesté m'a fait l'honneur de me dire touchant la garantie de la *Grande-Bretagne*. Je suivrai avec la même exactitude les ordres de Votre Majesté par rapport à Mr. de *Bestuchef* & au Ministre d'*Hollande*.

M E M O I R E.

*De la Cour de Dresde, duquel il est fait mention dans la Lettre précédente, De Prague le 9. Décembre 1745.*

SUR ce que l'Envoïé d'*Angleterre* a communiqué de la Réponse reçûe de Sa Majesté *Prussienne*, & dont rapport a été fait au Roi de *Pologne*, Sa Majesté a ordonné de faire connoître audit Ministre *Britannique* qu'elle avoit espéré, après avoir de son côté apporté tant de facilités pour le rétablissement d'un accommodement & de la bonne harmonie avec Sa Majesté *Prussienne*, en se déclarant prête d'accéder à la Convention de *Hanovre*, que ledit Roi ne refuseroit pas d'accepter les conditions ajoutées à cette déclaration amiable; c'est-à-dire, la cessation des hostilités, l'exemption des contributions demandées, & la restitution de celles qui ont déjà été levées.

CE refus ne sauroit qu'être d'autant plus sensible à Sa Majesté *Polonoise*, qu'il fait entrevoir la ruine de son Païs, vû sur-tout la rigueur avec laquelle on presse le paiement des contributions exigées; sans parler du monde qu'on enlève par force, des recrûes

qu'on exige du Pais, & des autres molestations sans nombre qu'on exerce, malgré l'union des Electeurs, des Pactes de Famille qui subsistent entre les deux Maisons, & contre toutes les Loix de l'Empire.

Sa MAJESTE *Polonoise* ne demande pas mieux que de se réconcilier sincèrement avec Sa Majesté *Prussienne*, & elle souhaiteroit que cela pût se faire conjointement avec Sa Majesté l'Impératrice. Le moïen d'y parvenir n'est pas si l'on veut au préalable ruïner la *Saxe* d'une façon que de longues années elle ne pourra s'en relever. C'est pousser les choses tellement à bout, que, ruïne pour ruïne, Sa Majesté *Polonoise* n'a pas besoin d'entrer dans un tel accommodement, devant en ce cas plutôt sacrifier jusqu'au dernier homme, & attendre à s'en dédommager dans la suite par le secours de ses Alliés & de tout l'Empire.

D'AILLEURS si Sa Majesté *Prussienne*, qui connoit la source de cette guerre, avoit voulu ou vouloit encore entrer dans les justes desirs de Sa Majesté *Polonoise*, l'envoi d'un Ministre muni des plein-pouvoirs nécessaires pour arrêter l'accordement entre les deux Cours, n'auroit pas souffert la moindre difficulté, & le Roi est tout prêt d'en expédier un, aussitôt que Sa Majesté *Prussienne* voudra se déclarer plus favorablement sur les points ci-dessus mentionnés, & donner incessamment les ordres nécessaires pour ménager le Pais.

LE Roi est du reste fort sensible aux senti-

timens d'estime que Sa Majesté *Prussienne* proteste lui porter. Il y répondra toujours parfaitement, & n'oubliera sur-tout jamais les égards dûs à tout Souverain, & plus encore aux Têtes couronnées.

Aussi Sa Majesté, qui juge des autres par elle-même, n'auroit-elle jamais quité sa Capitale & son País, pour se réfugier ici, si elle n'avoit crainit qu'on n'auroit pas plus de ménagement dans une guerre ouverte, qu'on n'en a eu dans les Ecrits qui l'ont précédée. D'ailleurs elle répond à la politesse de Sa Majesté par toute la reconnoissance possible, & ne manquera pas après la réitération de ces dignes sentimens pour la sûreté de sa Capitale, d'y retourner.

REQUERANT ainsi Mr. l'Envoïé d'*Angleterre* de faire part du contenu de ce Mémoire à Sa Majesté *Prussienne*, on préparera éventuellement tout pour l'expédition d'un Ministre, dans l'attente d'une réponse favorable. Fait à *Prague*, le 9. Décembre 1745.

„ LE Roi de *Prusse* fut fort piqué de ce  
„ Mémoire, comme il paroît par la Lettre  
„ qu'il écrivit sur ce sujet à Mr. de *Villiers*,  
„ en date du 11. Décembre ”.

JE ne puis, dit-il, assez me louer de l'empressement & de l'activité que vous témoignez pour proposer des paroles de paix & d'accommodement au Roi de *Pologne*. Autant que j'ai lieu d'être satisfait, Monsieur, de votre conduite, autant suis-je étonné que vous par vos soins infatigables, & moi avec

tant de modération & les avantages de la fortune, nous ne puissions fléchir l'esprit irréconciliable de la Cour de *Dresde*.

J'AVANCE qu'il étoit difficile de prévoir qu'une Cour qui se croit obligée d'abandonner sa Capitale, voulût prescrire des loix dures, dans le tems qu'on lui demande sincèrement son amitié, & la paix. Il dépendra du Roi de *Pologne* de la faire toutesfois & quand il voudra. Je suis de mon côté les loix de la Guerre, & je vous répète ce que je vous ai dit dans ma Lettre précédente, que du jour de la signature du Traité par le Roi de *Pologne*, on fera cesser les hostilités & les contributions ultérieures.

SI la fortune avoit favorisé les armes de mes ennemis, je ne fais point si l'on se feroit contenté de faire contribuer mon Païs, & si l'on n'y auroit pas tout mis à feu & à sang, en me demandant le sacrifice de Provinces entières. Après cela, vous avouërez que mon procédé est bien plus humain, & que si j'ai eu le bonheur de déranger les projets dangereux que les Cours de *Vienne* & de *Dresde* avoient formés contre moi, je n'use en tout que des droits de la Guerre, & comme c'en est l'usage en toute l'*Europe*. S'il est vrai que le Roi de *Pologne* veut éviter la ruïne de ses Etats héréditaires, il me semble que le moïen le plus sûr pour la prévenir, est d'accepter la paix que j'offre si cordialement à ce Prince. Car sans haine & sans animosité particulière, tout le monde conviendra que 80000.  
hom-

hommes, dans un Païs comme la *Saxe*, ne peuvent pas manquer de le ruïner à la longue.

MES mains sont innocentes de tout le mal qui en arrivera, & j'en atteste le Ciel, & les yeux de toute l'Europe, que si le Roi de *Pologne* persiste dans son irréconciliation, personne ne pourra trouver à redire que de mon côté je me porte aux plus grandes extrêmités. Pour l'amour de l'humanité, Monsieur, emploïez tous vos soins pour que deux Maisons voisines ne se déchirent point. Soïez l'organe de mes sentimens, comme vous êtes le dépositaire de mes intérêts; & sauvez la *Saxe* de ses calamités présentes, & du dernier des malheurs qui la menace. Je suis, &c.

P. S. LE Comte de *Podewils* est ici depuis hier, il attendra encore pour voir s'il n'y aura pas moïen de porter le Ministère *Saxon* à des sentimens plus justes & plus équitables. Que le Roi de *Pologne* profite donc de mes dispositions, & qu'il ne me pousse point à bout. Je vous enverrai demain mes remarques sur le Mémoire du Comte de *Brühl*, vous en ferez l'usage le plus convenable; & en cas que vous les croïez moins propres à radoucir qu'à aigrir les esprits, il dépendra de vous de n'en point faire usage à la Cour. En attendant, je pars pour donner une nouvelle activité à mes opérations, & pourvoir à mes propres sûretés, soit en écrasant mes ennemis, ou en les obligeant à faire une paix raisonnable.

ble. Quoiqu'il puisse arriver, j'aurai toujours beaucoup de reconnoissance pour vos bons procédés; & si je puis vous être utile à votre Cour, j'emploierai chaudement tout mon crédit pour vous prouver que vous n'avez pas servi un ingrat.

FREDERIC.

L E T T R E

*Du Comte de Podewils à Mr. de Villiers de Bautzen, le 12. Décembre 1745.*

MONSIEUR,

J'AI l'honneur de vous communiquer par ordre du Roi mon Maître, les réflexions ci-jointes sur le Mémoire que la Cour de *Saxe* vous a remis, de *Prague* en date du 9. de ce mois.

Je suis persuadé, Monsieur, qu'un Ministre aussi éclairé & aussi bien intentionné que vous l'êtes, en fera le meilleur usage du monde. Il me semble que le prompt-voi d'un Ministre, muni des pleins-pouvoirs suffisans de la Cour où vous êtes, pour la conclusion de la paix, avanceroit de beaucoup un ouvrage si salutaire, & rapprocheroit peut-être les esprits. Seroit-il possible que l'on méconnût assez ses véritables intérêts en *Saxe*, pour pousser le Roi à bout par la demande extraordinaire de la cessation des hostilités & des contributions

avant la Signature du Traité de paix? S'est-on jamais avisé de vouloir donner de cette façon-là des loix au Vainqueur, & ne doit-on pas profiter en *Saxe* de la modération du Roi, qui veut bien, malgré les avantages, s'en tenir au simple rétablissement de la paix, qu'il offre, & qu'on tient en main à la Cour où vous êtes, en faisant cesser toutes les calamités de la guerre, du jour même de la signature de la paix? Au reste, Monsieur, il paroît qu'on veut surprendre votre religion, en vous faisant croire, par des imputations mal fondées, que le Roi veut la ruïne de la *Saxe*, dont les habitans ne fauroient assez reconnoître le bon ordre, & l'exacte discipline que Sa Majesté fait observer à ses Troupes dans tout le païs qu'elle occupe, à la honte des Alliés de la *Saxe*, qui l'ont ravagée par-tout où ils sont venus. Vous sentirez bien qu'on s'y prend tout autrement, quand on veut ruiner un païs. Mais les contributions & l'entretien de l'Armée font une partie trop essentielle des Loix de la guerre qu'on nous a forcé de faire, pour y pouvoir trouver à redire tant qu'elle subsiste, sur-tout quand on est le maître, comme on l'est en *Saxe*, de les voir finir d'un jour à l'autre.

ENFIN redoublons nos soins pour jetter, par la paix avec la Cour où vous êtes, les fondemens de la tranquillité de l'*Allemagne*, & pour nous aquiter l'un & l'autre de la tâche la plus glorieuse de notre Ministère, qui est de contribuer autant qu'il dé-

92      *Recueil Historique d'Actes,*  
dépend de nous au bonheur des Nations.  
Mon séjour en ce païs-ci ne sera pas long ;  
je serois au désespoir que mon voïage de-  
vint entièrement infructueux , & que je  
dusse me voir privé de la satisfaction de  
vous assurer de bouche , qu'on ne sauroit  
rien ajoûter aux sentimens de considéra-  
tion & d'estime avec lesquels j'ai l'honneur  
d'être, &c.

*Le Comte de Podewils.*

## R E F L E X I O N S

*Du Roi de Prusse sur le Mémoire de la Cour  
de Dresde.*

Si le Roi a continué jusqu'ici de donner  
des preuves de sa modération & de son de-  
sir sincère de parvenir au rétablissement  
d'une paix solide & d'une bonne union &  
harmonie avec la Cour de *Dresde*, par un  
Traité duement conclu , signé & ratifié  
entre les deux Puissances belligérantes, ainsi  
que l'usage & la nécessité aussi-bien que la  
fûreté réciproque des deux Cours l'exigent,  
Sa Majesté ne s'est point attendue qu'au-  
lieu d'envoïer ici un Ministre , chargé des  
pleins pouvoirs suffisans pour achever d'au-  
tant plus promptement un ouvrage si salu-  
taire , & finir les calamités d'une guerre que  
la Cour de *Dresde* s'est attirée par sa pro-  
pre faute, on voudroit les prolonger par la  
demande exorbitante & inusitée des con-  
tributions & des redressemens préalables  
de



de tous les inconvéniens qui sont les suites ordinaires & inféparables d'une guerre à laquelle on a forcé le Roi par la conduite qu'on a tenue à *Dresde* à son égard, ainsi qu'il est connu de toute l'*Europe*.

ON devroit savoir bon gré à la façon d'agir du Roi, & reconnoître comme la marque la plus éclatante de sa modération & de ses sentimens pacifiques, que Sa Majesté au lieu d'insister sur une indemnisation pleine & entière de l'invasion & des ravages faits par l'Armée combinée *Autrichienne & Saxonne*, par les contributions & les fourages qu'on y a extorqués des habitans, & par la ruine des plus riches Contrées de ce Duché, veut bien oublier tout le passé, & ne demande que la simple paix & la sûreté de ses Etats contre un Voisin, qui, non content d'avoir envahi la *Silésie*, étoit sur le point d'en faire autant, avec les secours étrangers qu'il avoit apellés dans le cœur de ses Etats, pour tomber sur les anciens Etats héréditaires de Sa Majesté le fer & le feu à la main.

SI donc le Roi renonce généreusement à la juste demande contre la *Saxe* de toute indemnisation pour le passé, à plus forte raison celle-ci doit-elle le faire dans le cas présent, où elle ne sauroit ignorer que les Loix de la guerre autorisent pleinement les inconvéniens dont on se plaint. Tout ce qu'on peut exiger avec justice & raison d'un Vainqueur en pareille occasion, c'est de faire cesser les hostilités, les contributions, & l'en-

l'entretien des Troupes du jour même de la conclusion & de la signature de la paix. Tel est l'usage une fois établi, & constamment pratiqué entre tous les Souverains qui sont en guerre, & dans tous les Traitez de paix que l'on conclut. Vouloir s'en écarter & insister opiniâtement sur le contraire, c'est autant que de refuser tout accommodement raisonnable. C'est la situation où les deux Cours se trouvent ; & les offres du Roi sur cet article justifient autant sa conduite, que le refus de la Cour de *Dresde* d'y acquiescer fait douter de sa sincérité pour un prompt accommodement. Or a mauvaise grace à *Dresde* d'en vouloir appeler à l'union des Electeurs, aux Pactes de Famille qui subsistent entre les deux Maisons, & aux Loix de l'Empire ; ces barrières respectables auroient dû arrêter & empêcher la Cour de *Saxe* d'attaquer la première les Etats du Roi, & de leur préparer la ruine totale dont elle les a menacés assez publiquement. C'est pour le Roi, comme partie lésée & attaquée, que ces engagements & ces loix parlent contre ses ennemis & agresseurs, qui, après lui avoir fait tout le mal possible & manqué celui qu'ils lui avoient préparé, doivent reconnoître leur tort, & se trouver bienheureux qu'on veuille se contenter de passer l'éponge sur tout le passé, & donner les mains à une abolition réciproque de toute indemnification. Cela se peut-il appeler pousser les choses à bout de la part du Roi, & en vouloir à la

ruine

ruine totale d'un païs, que Sa Majesté souhaite avec tant d'ardeur de prévenir par une prompte conclusion de la paix & par la cessation totale de toute hostilité & contribution, du jour même de la signature de la paix ?

A qui en sera la faute si la *Saxe* continue de souffrir les calamités d'une guerre défensive de la part du Roi, qui offre & qui presse de les finir par le simple rétablissement de la paix, sans exiger le moindre sacrifice ni dédommagement ? Qui sera cause de la prolongation des troubles ? Est-ce celui qui insiste sur un prompt racommodement pour les faire cesser, ou celui qui le fait accrocher à des conditions que l'usage de toutes les guerres du monde n'admet point, & que les avantages du Roi rendent d'une nature à ne devoir pas même être proposées, si on a sincèrement envie de se racommoder avec lui ?

Au reste si Sa Majesté le Roi de *Pologne* souhaite, comme le Mémoire l'insinue, de se réconcilier sincèrement de concert avec la Cour de *Vienne*, avec le Roi, Sa Majesté n'en sera jamais éloignée, & on se souviendra qu'on a laissé le choix à la Cour de *Dresde* de se racommoder, ou conjointement ou séparément de celle de *Vienne*, avec le Roi, qui de son côté a apporté tant de facilités pour l'une & pour l'autre, qu'on peut hardiment défier toute l'Europe de pouvoir faire le moindre reproche à la sincérité de  
Sa

Sa Majesté & à la pureté de ses sentimens là-dessus.

ENFIN il faut espérer que la Cour de *Dresde*, faisant réflexion sur la situation présente de ses affaires, & sur la dure nécessité où elle a réduit le Roi d'user de ses avantages pour se procurer toutes les sûretés imaginables, ne voudra plus différer l'envoi d'un Ministre autorisé pour conclure promptement une paix si désirée, & si nécessaire au bien des Etats réciproques, sans accrocher davantage un œuvre si salutaire à des demandes incompatibles avec les Loix de la guerre, & l'usage pratiqué constamment en pareille occasion. Ce sera la pierre de touche de la sincérité de la Cour de *Dresde*, & si l'on s'y refuse, on n'en sauroit inférer d'autres conséquences, sinon qu'elle veut amuser le Roi, lui faire perdre ses avantages présens, & gager assez de tems pour exécuter les vastes projets qu'on avoit formés contre les Etats de Sa Majesté, & que la Providence Divine & les heureux succès du Roi ont jusqu'ici fait échouer si heureusement.

„ QUELQUES jours après la réception de  
 „ cette Lettre se donna la bataille de  
 „ *Kesselsdorff*, le jour même de la bataille,  
 „ le Roi de *Prusse* reçut la Lettre suivante  
 „ de Mr. de *Vulliers*, datée de *Prague* du  
 „ 13. Décembre.

SIRE,

S I R E,

EN conséquence des ordres de Votre Majesté du 11. du courant, j'ai de nouveau représenté ici ses sentimens pour la paix & pour la personne du Roi de *Pologne*, & je n'ai pas manqué non plus de faire voir la résolution où est Votre Majesté de continuer les opérations, jusqu'à ce que l'accommodement soit assuré, & les malheurs qui en résulteront à la *Saxe*, quoique conduites sans haine ou animosité, & par des Troupes dont la discipline, aussi-bien que la bravoure, fait l'admiration de toute l'*Europe*. J'ai encore pris la liberté de me servir d'un extrait de la Lettre de Votre Majesté pour rendre avec précision & énergie ce qu'elle desire pour le bien de l'*Allemagne*; & le Comte de *Brühl* vient de me dire de faire savoir à Votre Majesté que le Roi son Maître a toujours l'esprit sincèrement porté à se réconcilier avec Votre Majesté, & qu'il enverra à Mr. de *Saul* pour instruire son Cabinet sur les instructions à donner au Ministre qui sera employé à cette négociation, & qu'on l'expédiera sans perte de tems. Le Roi de *Pologne* souhaite que j'aïlle avec ce Ministre: mon obéissance à ses ordres sera accompagnée du plus grand empressement à faire ma cour à Votre Majesté. Le Comte de *Brühl* croit que ledit Ministre pourra partir vers Samedi ou Dimanche. En attendant, on reconnoit la nécessité de faire vi-

vre les Troupes, mais on se flate que celles de Votre Majesté n'exigeront rien de plus.

COMME cette réponse paroît un acheminement à l'objet principal de Votre Majesté, je la lui communique sans attendre les remarques qu'elle a eu la bonté de dire qu'elle m'enverroit sur le Mémoire de cette Cour, du 9. du courant.

SES expressions pleines d'indulgence m'enhardissent à offrir à sa considération, si ce ne seroit pas le moïen de perfectionner plutôt cet ouvrage, & de le rendre plus solide, que d'engager la Cour de *Vienne* à y entrer. Les discours que j'ai eus avec le Comte de *Harrach*, depuis que je suis ici, me donnent lieu d'espérer que l'on trouveroit de la facilité du côté de sa Maîtresse, prête à vivre dans une parfaite amitié avec Votre Majesté, pourvû que l'on puisse obtenir, à ce qu'il dit, quelque adoucissement aux articles de la Convention de *Hannovre*. L'approbation de Votre Majesté augmenteroit, si cela se pouvoit, mon zèle pour son service; c'est une récompense bien au-de-là de mon mérite. L'étude de mes jours fera de la conserver, &c.

„ LE Roi de *Prusse* ne répondit à cetre  
 „ Lettre que trois jours après l'avoir reçue;  
 „ les affaires militaires l'empêchèrent de  
 „ le faire plutôt; mais le 18. Décembre  
 „ il fit la réponse suivante, datée de  
 „ *Dresde*.”

M O N S I E U R ,

J'AI été fort surpris de recevoir des propositions de paix le jour d'une bataille, & j'ai été suffisamment convaincu du peu de sincérité des Ministres Saxons. La fortune, qui a secondé ma cause, m'a mis en état de ressentir ces sortes de procédés bien vivement; mais bien loin de penser de cette façon-là, j'offre encore pour la dernière fois mon amitié au Roi de Pologne. Mes succès ne m'aveuglent point, & quoique j'eusse raison d'être enflé de ma situation, je suis toujours dans les sentimens de préférer la paix à la guerre, & j'attens que Mr. de Bulow & Mr. de Rex aient leurs pleins-pouvoirs, pour que le Comte de Podewils, qui arrivera ce soir ou demain ici, puisse entrer d'abord en conférence avec eux.

D'AILLEURS je ne puis vous cacher ma surprise, qu'un Ministre Anglois puisse me conseiller de me départir d'un Traité que j'ai fait avec le Roi son Maître, & que la Grande-Bretagne a garanti.

Vous me verrez plutôt périr, moi & toute mon Armée, que de me relâcher sur la moindre minucie de ce Traité. Si la Reine de Hongrie veut donc enfin faire une fois la paix, je suis prêt de la signer selon la Convention de Hanovre; & si elle le refuse entièrement, je me verrai en droit de hauffer mes prétentions contr'elle. Apportez-moi donc les dernières résolutions du Roi de Pologne

100 *Recueil Historique d'Actes,*  
*logne, & que je sache s'il préfère la ruïne*  
*totale de son Païs, les sentimens de la hai-*  
*ne à ceux de l'amitié, & en un mot s'il ai-*  
*me mieux attiser l'embrasement funeste de*  
*cette guerre, que de rétablir la paix avec*  
*ses Voisins & de pacifier l'Allemagne. Je*  
*suis, &c.*

„ APRES la victoire de *Kesselsdorff*, le Roi  
„ de *Prusse* entra dans *Dresde*, où se ren-  
„ dirent les Comtes de *Podewils* & de *Har-*  
„ *rach*, Ministres Plénipotentiaires du Roi  
„ de *Pologne*, Electeur de *Saxe*, & de l'Im-  
„ pératrice Reine de *Hongrie*, qui se pres-  
„ férent de convenir des articles des deux  
„ Traitez de Paix qui rendirent la Paix à  
„ l'*Allemagne* & que nous avons raportés  
„ dans le Tome *XIX.* pag. 423 & suivantes,  
„ suivies des Pièces qui y ont raport.

F I N.

TABLE





# T A B L E (\*)

## CHRONOLOGIQUE

Des Pièces contenuës dans les vingt-trois Tomes de ce Recueil.

|       |  |           |
|-------|--|-----------|
| 1678. | <b>T</b> raité d' Alliance défensive entre Charles II. Roi de la Gr. Bretagne & L. H. P.                 | t 413     |
| 1705. | Négociation & Traité d' Alliance entre la Reine Anne & les Catalans.                                     | 1 353-374 |
| 1714. | Traité d' Alliance entre les Etats - Généraux & le Canton de Bern avec la Capitulation pour les Troupes. | a 445     |
|       | Traité de Bade entre l'Empereur & la France.   | a 1       |
| 1715. | Traité de la Barrière entre l'Empereur & les Hollandois.   | a 37      |
| 1716. | Traité d' Alliance entre l'Empereur & la Grande-Bretagne conclu à Londres.                               | a 469     |
|       | Traité de Commerce entre la France & les Villes Anféatiques.   | a 422     |
|       | Convention de Madrid pour servir d' Eclaircissement au Traite de Commerce d' Utrecht entre               |           |

(\*) Les Tomes sont marqués par une lettre Romaine, ainsi (a) signifie 1, b c d e f g h i k l  
 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

m n o p q r s t u nn ss  
 12 13 14 15 16 17 18 19 20 *supl.* de 13 *supl.* de 18.

|       |  |       |
|-------|--|-------|
|       | entre l'Espagne & la Grande Brétagne.  | a 441 |
| 1717. | Traité de la Triple Alliance entre la Grande Brétagne, les Etats Généraux & la France. | a 89  |
|       | Lettre du Marquis Grimaldo sur l'invasion de la Sardaigne.                             | a 161 |
|       | Convention entre les Etats Généraux & l'Electeur de Cologne.                           | a 442 |
| 1718. | Traité entre le Roi de France & le Duc de Lorraine.                                    | a 103 |
|       | Articles proposés par le Roi d'Espagne au Roi de Sicile.                               | a 229 |
|       | Lettre du Secrétaire d'Etat d'Espagne au Ministre d'Espagne à Turin.                   | a 225 |
|       | Traité de paix entre l'Empereur & la Porte conclu à Passarowitz.                       | b 411 |
|       | — de Commerce entre l'Empereur & la Porte.   | b 426 |
|       | — de Paix entre la Porte & les Vénitiens conclu à Passarowitz.                         | b 437 |
|       | — de la Quadruple Alliance   | a 180 |
|       | Mémoire du Marquis Beretti Landi sur l'Invasion de la Sardaigne.                       | a 170 |
|       | Lettre attribuée au Roi d'Espagne pour le Roi de France,                               | a 249 |
|       | — pour les Parlemens.  | a 52  |
|       | Manifeste attribué au Roi Catholique pour les Etats de France.                         | a 254 |
|       | Renonciation de l'Empereur à la Monarchie d'Espagne.                                   | c 458 |
|       | Manifeste de l'Espagne sur l'invasion de la Sicile.                                    | a 234 |
|       | Accession du Roi de Sicile à la Quadruple Alliance.                                    | a 230 |
|       | Billet du Cardinal Alberoni au Prince de Cellamare.                                    | a 266 |
|       | Lettre   |       |

1718. Lettre du Prince de Cellamare au Cardinal  
Alberoni. a 244  
Lettre du même au même. a 247  
Convention entre l'Empereur, le Roi de la  
Grande Bretagne & les États Généraux  
pour l'explication du Traité de la Bar-  
rière. a 400
1719. Traité entre l'Empereur & les Rois de la  
Grande Bretagne & de Pologne. b 458  
Manifeste de la France sur sa rupture avec  
l'Espagne. a 267  
Lettre du Roi d'Espagne aux États Géné-  
raux. a 294  
Conditions proposées par l'Espagne pour ac-  
céder à la Quadruple Alliance. a 296  
Rénonciation de l'Archiduchesse Josephine  
Epouse du Prince Roïal & Electoral de  
Saxe. c 435  
Traité de Paix entre la Grande Bretagne &  
la Suède. b 466  
— d'Alliance entre la Suede & la  
Grande Bretagne. b 476  
Traité de Stockholm entre le Roi de Prusse &  
la Reine de Suède. a 373  
Accession du Roi d'Espagne à la Quadruple  
Alliance. a 299  
Rénonciation du Roi Philippe V. aux États  
démembrés de la Monarchie d'Espagne.  
c 464  
Traité de Fredericksbourg entre le Danne-  
marck & la Suède. a 357  
Acte de garantie du Roi de France pour le  
Duché de Holstein. d 236  
Acte de Garantie du Roi de la Grande Bré-  
tagne pour le Duché de Holstein. b 494
1721. Traité de Newstadt. a 327  
Traité entre la Grande Bretagne & l'Es-  
pagne. d 95

1721. *Traité d'Alliance défensive entre la Grande Bretagne, la France & l'Espagne.* d 101  
*Demandes du Duc de Parme au Congrès de Cambray.* d 109  
*Lettres d'Expectative de l'Investiture éventuelle de la Toscane pour l'Infant Don Carlos.* d 110  
*Garantie donnée à l'Empereur sur la renonciation du Roi d'Espagne.* d 116  
*Démêlés de l'Oostfrise depuis 1721 jusqu'en 1728.* d 279-510  
*Succincta species Facti &c.* h 84  
*Relation courte & fondamentale.* h 154  
*Courte Réponse à la Relation courte.* h 181  
*Principaux Grièfs des Etats d'Oostfrise.* h 227  
*Gravamina generalia des Etats d'Oostfrise.* h 258  
*Réponse aux Grièfs des Embdois.* h 262  
1722. *Oùtroi de la Compagnie d'Ostende.* b 5  
1723. *Protestation du Pape au Congrès de Cambray.* a 309  
*Protestation du Gr. Duc de Toscane contre l'investiture éventuelle.* d 146  
1724. *Traité d'Alliance de Stockholm entre le Czar & la Suède.* a 347  
*Remontrance des trois Etats de Brabant à S. M. Imp. au sujet de l'Oùtroi de la Comp. d'Ostende.* b 82  
*Dissertatio de Jure quod competit Societati Privilegiatæ Fœderati Belgii &c. ad versus incolas Belgii Austriaci.* b 41  
*Représentation du Roi d'Espagne au Roi de la Grande Brétagne contre la Comp. d'Ostende.* b 71  
*Cérémonial de Police du Congrès de Cambray.* c 41  
De

|       |   |       |
|-------|---|-------|
| 1724  | <i>Demandes de l'Empereur délivrées au Congrès de Cambray.</i>                                | d 119 |
|       | _____ <i>du Roi d'Espagne.</i>  | d 125 |
|       | _____ <i>du Roi de Sardaigne.</i>   | d 130 |
|       | _____ <i>du Duc de Parme.</i>   | d 132 |
|       | <i>Réponse à cet Ecrit de la part de l'Empereur.</i>  | d 138 |
|       | <i>Réflexions des Médiateurs sur cette Réponse.</i>   | d 141 |
|       | <i>Replique des Ministres Impériaux.</i>  | d 143 |
|       | <i>Protocole des Ministres Impériaux.</i>   | d 145 |
|       | <i>Sanction Pragmatique pour la Succession dans la Maison d'Autriche.</i>                     | c 425 |
| 1725. | <i>Traité de Paix entre l'Empereur Charles VI. &amp; le Roi d'Espagne.</i>                    | b 110 |
|       | _____ <i>Entre l'Empire &amp; le Roi d'Espagne.</i>   | b 123 |
|       | _____ <i>de Commerce entre l'Empereur &amp; le Roi d'Espagne.</i>                             | b 127 |
|       | _____ <i>d'Alliance défensive entre l'Empereur &amp; le Roi d'Espagne.</i>                    | b 178 |
|       | _____ <i>défensive de Hanovre,</i>  | b 189 |
|       | _____ <i>Mémoire de la Comp. des Indes Occidentales à L. H. P. contre la Comp. d'Ostende.</i> | b 199 |
|       | _____ <i>des Indes Orientales.</i>  | b 203 |
|       | <i>Invitation des Alliés de Hanovre à Leurs Hautes Puissances.</i>                            | b 225 |
|       | <i>Plein-pouvoir de l'Empereur au Comte de Königsegg-Erps.</i>                                | b 240 |
|       | <i>Mémoire du Comte de Königsegg-Erps à LL. HH. PP.</i>                                       | b 230 |
|       | <i>Réponse de LL. HH. PP. à ce Mémoire.</i>   | b 234 |
|       | <i>Mémoire du Comte de Königsegg-Erps à LL. HH. PP.</i>                                       | b 236 |
|       | <i>Réponse à ce Mémoire.</i>  | b 241 |

|       |  |           |
|-------|--|-----------|
| 1725. | Billet de Mr. Ovendayn à Mr. Vander Meer.  | b 252     |
|       | Mémoire du Comte de Konigsegg-Erps à LL. HH. PP.   | b 244     |
| 1726. | — du même aux mêmes.   | b 246     |
|       | — du Secretaire d'Oliver à LL. HH. PP.   | b 250     |
|       | — de Mr. Vander Meer au Roi d'Espagne contre le Traité de Vienne.  | b 214     |
|       | Billet du Duc de Ripperda à Mr. Vander Meer.   | b 253     |
|       | Résolution des Etats Généraux sur trois Mémoires du Comte de Konigsegg-Erps.                               | b 254     |
|       | Réponse de LL. HH. PP. à un Mémoire de Mr. d'Oliver.   | b 259     |
|       | Mémoire du Comte de Konigsegg-Erps à LL. HH. PP.   | b. 262    |
|       | Lettre du Roi d'Espagne à LL. HH. PP.  | b 269     |
|       | Première Lettre d'un Membre de la Province de..... à un Membre de la Province de.....                      | b 273     |
|       | Seconde Lettre &c.   | b 283     |
|       | Troisième Lettre &c.   | b 289     |
|       | Quatrième Lettre &c.   | b 295     |
|       | Mémoire du Comte de Konigsegg-Erps touchant les ouvrages de la Montagne de St. Pierre près Mastrecht.      | c 179     |
|       | Réponse de LL. HH. PP. à ce Mémoire.   | c 181     |
|       | Lettre des Ministres Danois & de Holstein au sujet de certains bruits d'une négociation touchant Sleswick. | d 226-285 |
|       | Mémoire du Secrétaire d'Oliver à LL. HH. PP.   | b 268     |
|       | Réflexions sur une représentation contre le Traité d'Hanovre.  | b 301     |
|       | Remar-   |           |

|       |  |       |
|-------|--|-------|
| 1726. | <i>Remarques des Anglois sur ces Réflexions.</i>   | b 305 |
|       | <i>Lettres de Mrs. Bulow &amp; Gallowin Ministres de Prusse &amp; de Russie à Stockholm.</i>   | c 200 |
|       | <i>Analyse du Traité d' Hanovre</i>  | b 310 |
|       | <i>Remarques sur l'Analyse du Traité d' Hanovre.</i>   | b 338 |
|       | <i>Mémoire du Marquis de S. Philippe aux Etats Généraux.</i>   | c 2   |
|       | <i>Réponse des Etats Généraux au précédent Memoire.</i>  | c 9   |
|       | <i>La Vérité du Fait &amp; du Droit &amp; de l'intérêt de tout ce qui concerne le Commerce des Indes établi dans les Pais - Bas Autrichiens.</i> | c 24  |
|       | <i>Réfutation de la pièce précédente.</i>  | c 116 |
|       | <i>Second Mémoire du Marquis de S. Philippe aux Etats Généraux.</i>  | c 21  |
|       | <i>Conférence du 18 Avril 1726 entre les Députés de LL. HH. PP. &amp; les Ministres de Hanovre.</i>  | c 136 |
|       | <i>Remarques des Cours de France, de Londres &amp; de Berlin sur les objections de LL. HH. PP.</i>   | d 158 |
|       | <i>Considérations sur une Alliance défensive contre les Corsaires de Barbarie.</i>   | c 145 |
|       | <i>Acte d'accession de l'Empereur au Traité de Stockholm,</i>  | c 151 |
|       | <i>Restrictions de la Ratification de cette accession de la part de la Suède.</i>  | c 154 |
|       | <i>Lettre du Roi de la Grande Bretagne à l'Impératrice de Russie.</i>  | c 206 |
|       | <i>Réponse de l'Impératrice de Russie.</i>   | c 210 |
|       | <i>Mémoire de Mr. Pointz Ministre Britan. au Roi de Suède.</i>   | c 217 |
|       | <i>Réflexions sur ce Mémoire &amp;c.</i>   | d 169 |
|       | <i>Remarques sur le même sujet.</i>  | d 196 |
|       | A 4  | Mé-   |

1726. *Mémoire de Mr. Westphalen Envoïé de Dannemarck à la Cour de Russie.* d 217
- Réponse de l'Impératrice.* d 222
- Traité d' Alliance défensive entre l'Empereur & la Russie.* c 158
- Acte d'accession des Etats Généraux au Traité de Hanovre.* c 166
- Article secret de l' Alliance défensive conclu à S. Petersbourg entre la Czaritze & le Roi de Prusse.* c 198
- Lettre du Duc de Holstein aux Etats de Suède.* c 231
- Lettres écrites par les Ministres de la Grande Bretagne, d'Espagne & de Hollande touchant l'enlèvement & l'Évasion du Duc de Ripperda.* d 69-94
- Lettres écrites par les Ministres d'Espagne, & de la Grande Bretagne touchant le blocus de Porto-bello.* d 49-68
- Traité de LL. HH. PP. avec les Algériens.* d 260
- Traité apocrife de Wurtzbausen entre l'Empereur & le Roi de Prusse.* c 187
- Lettre du Colonel Stanhope au Marquis de la Paz à Madrid.* c 358
- Projet pour la pacification du Nord attribué au Comte de Bassowitz.* c 291
- Conference entre le Nonce Grimaldi, le Duc de Richelieu & Mr. Hamel-Bruyninck où l'on convient, d'un projet de préliminaires de la part de l'Empereur.* c 382
- Lettre instructive sur les affaires du Nord & sur l'accession de la Suède au Traité de Hanovre.* c 246
- Démêlé du R. de Dannemarck avec la Ville de Hambourg.* k 3 à 169
- Réglement du Roi de Dannemarck pour la Monoye.* k 169. 171
- Ordon.



1726. *Ordonances de Hambourg pour la Monoye.*  
k 167 à 295
- Patente du Roi de Dannemarck pour les  
paiemens après la réduction.* k 196. 198. 199
- Mandement du Roi de Dannemarck pour dé-  
fendre tout Commerce avec Hambourg.*  
k 201
- Raisons du Roi de Dannemarck pour l'aboli-  
tion de la Banque courant de Hambourg.*  
k 206
- Information des differends du Roi de Danne-  
marck avec la Ville de Hambourg.* k 210
- Déduction de la liberté de la ville de Ham-  
bourg.* k 231
- Démélé de la Ville de Hambourg avec le Roi  
de Dannemarck au sujet de la Cour de  
Schauenburg.* k 243
- Convention entre Sa Maj. Dan. & la Ville  
de Hambourg.* l 210. 231
1727. *Lettre du Marquis Pozzo-Bueno au Duc de  
Newcastle pour répondre à la lettre du Co-  
lonel Stanhope.* c 368
- Harangue du Roi George I. à son Parlement.*  
c 327
- Réponse des Etats Généraux au Projet de la  
Cour de Vienne proposé par le Nonce du  
Pape.* c 387
- Lettre du Roi de Prusse au Roi d'Angleter-  
re pour prévenir les troubles & Réponse  
de Sa Majesté Brit.* d 239
- Lettre du Comte de Zinzendorf au Sr. Salm  
Résident Imper. à Londres.* c 353
- Mémoire du Comte de Freytag Ministre Im-  
périal au Roi de Suède.* c 224
- Déclaration du Roi de France à la Diète de  
l'Empire.* c 337
- Traité de l'Empereur avec les Algeriens, les  
Tripolitains & Tunifans.* d 270

|       |   |              |
|-------|---|--------------|
| 1727. | <i>Décret Impér. du 27 Mars adressé à la Diète.</i>   | c 340        |
|       | <i>Mémoire du Résident Salm au Roi de la Grande Bretagne.</i>                                 | c 349        |
|       | <i>Réponse du Roi de Suède à une Lettre du Duc de Holstein.</i>                               | c 236        |
|       | <i>Réponse du Roi de Suède au Mémoire du Comte de Freytag.</i>                                | c 240        |
|       | <i>Convention entre le Roi de la Grande Bretagne, &amp; le Landgrave de Hesse-Cassel.</i>     | c 322        |
|       | <i>Raport du Comité secret des Etats de Suède touchant l'accession au Traité de Hanovre.</i>  | c 298        |
|       | <i>Harangue du Comte de Horn en présentant au Roi le raport susdit.</i>                       | c 303        |
|       | <i>Réponse du Roi de Suède aux offres de la Russie.</i>                                       | c 306        |
|       | <i>Acte d'accession de la Suède au Traité de Hanovre.</i>                                     | c 314        |
|       | <i>Premier ultimatum des Alliés de Hanovre.</i>   | c 388        |
|       | <i>Articles préliminaires proposés par la Cour de Vienne.</i>                                 | c 390        |
|       | <i>Second ultimatum des Alliés de Hanovre.</i>  | c 394        |
|       | <i>Traité d'Alliance entre les Rois de France, de la Grande Bretagne &amp; de Dannemarck.</i> | d 244        |
|       | <i>Articles préliminaires proposés par la Cour de Vienne &amp; signés à Paris.</i>            | c 399        |
|       | <i>— les mêmes en latin.</i>  | d 2          |
|       | <i>Acte obligatoire de Mr. Walpole signé à Paris.</i>   | c 404        |
|       | <i>Lettre de Mr. Walpole au Duc de Richelieu.</i>   | c 406        |
|       | <i>— — — — — à Mr. Hamel Bruyninx.</i>  | c 408        |
|       |   | <i>Liste</i> |

CHRONOLOGIQUE. II

1727. *Liste des Vaisseaux de la Compagnie d'Ostende.* c 413  
*Mémoire sur la Succession à la Courlande.* c 471  
*Questions sur la Succession à la Courlande.* c 477  
*Traité d'Alliance entre le Roi de la Grande Bretagne & le Duc de Wolffenbuttel.* d 254  
*Instrument de la Succession de la Courlande à la Pologne.* c 485  
*Difficultés de l'Espagne sur les Préliminaires.* d 13  
*Lettre de Mr. vander Meer à Mylord Portzmore.* d 16  
*— du même au Marquis de la Paz.* d 19  
*— Mémoire de Mr. d'Oliver à LL. HH. PP.* d 29  
*Conférence de L. H. P. avec les Ministres de France & de la Grande Bretagne sur l'Indult & les Piastras.* d 30  
*Lettre du C. de Rottenbourg au Marquis de la Paz.* d 34  
*Réponse du Marquis de la Paz.* d 36  
1728. *Convention du Pardo sur les Préliminaires.* d 45  
*Plan de la Compagnie Danoise pour les Indes &c.* e 2-42  
*Congrès de Soissons.* e 43  
*Écrit sur la situation des affaires à traiter dans ce Congrès.* e 45  
*Discours du Comte Zinzendorff à l'ouverture du Congrès.* e 175  
*Discours du Card. de Fleury.* c 176  
*Règlement de Police.* c 177  
*Protocole.* c 182  
*Demande des Etats Généraux au Congrès.* e 184  
*Sommaire des Grièfs de la Comp. Occid.* c 192  
 Re.

|       |   |                   |
|-------|---|-------------------|
| 1728. | <i>Remontrances de la dite Comp.</i>  | c 195             |
|       | <i>Réponse des Plénip. Impériaux aux demandes des Etats Généraux.</i>                                 | c 198             |
|       | <i>Des Plénipotentiaires d'Espagne aux Mêmes.</i>   | c 200             |
|       | <i>Demandes Prélimin. de la Grande Bretagne.</i>  | c 201             |
|       | <i>Mémoire du Comte de Bassewitz Plénipotentiaire de Holstein.</i>                                    | e 211             |
|       | <i>Mémoires des Etats Généraux contenant leurs Grièfs sur l'inexécution du Traité de la Barrière.</i> | c 214             |
|       | <i>Octroi de la Compagnie de Guipuscoa.</i>   | c 239             |
|       | <i>Résolution des Etats Généraux sur cet Octroy.</i>  | e 246             |
| 1728. | AFFAIRES D'OOSTFRISE.   |                   |
| à     | <i>Lettres de Mr. Hop Ambassadeur de L.</i>   |                   |
| 3730. | <i>H. P. en France.</i>   | e 252-255-260-261 |
|       | <i>Lettre du C. Zinzendorff.</i>  | e 258             |
|       | <i>— du Card. de Fleuri.</i>  | e 262             |
|       | <i>Résolutions des Etats Generaux.</i>  | e 270, 272        |
|       | <i>Réponse de S. M. Imp. à L. H. P.</i>   | e 279             |
|       | <i>Instruction de la Cour Imp. au Bar. de Fonseca.</i>  | c 286             |
|       | <i>Acte de soumission des Embdemois.</i>  | c 303             |
|       | <i>Réponse des Subdélégués.</i>   | c 305             |
|       | <i>Remarques des Ministres du Prince sur la soumission.</i>   | c 308             |
| 1729. | <i>Résolution Impériale qui admèt la Soumission.</i>  | e 316             |
|       | <i>Résolution Impériale.</i>  | 318               |
|       | <i>Traité de Seville entre la Gr. Brèt, la France &amp; l'Espagne.</i>                                | e I.              |
|       | <i>Observations sur ce Traité.</i>  | XIII              |
|       | <i>Harangues de Sa Maj. Brit. à son Parlement.</i>  | e XXX             |
|       | <i>Protestation de 24 Pairs contre le Traité de Seville.</i>  | e XXXIII          |
|       |   | Accejs-           |

Accession de L. H. P. au *Traité de Seville.* c xxxix

|       |   |        |
|-------|---|--------|
| 1728. | AFFAIRES DE MECKLEMBURG.  |        |
| à     | <i>Table Généalogique de la Maison de Mecklemburg.</i>                        | g 18   |
| 1730. | <i>Décret de l'Empereur qui nomme un Administrateur.</i>                      | g 19   |
|       | <i>Lettre du Duc à la Diète.</i>  | g 26   |
|       | — <i>du Roi de Suède au Duc.</i>  | g 34   |
|       | — <i>du Duc au Roi de Suède.</i>  | g 35   |
|       | <i>Patente du Duc contre l'Administrateur.</i>                                | g 42   |
|       | <i>Lettre circulaire du Duc à tous les Princes de l'Empire.</i>               | g 44   |
|       | <i>Rescript de l'Emp. aux Cours de Hanovre &amp; de Brunswick.</i>            | g 60   |
|       | <i>Second Décret de l'Empereur sur l'administration.</i>                      | g 63   |
|       | <i>Information de l'Empereur sur l'administration.</i>                        | g 65   |
|       | <i>Réponse de la Commission à l'information</i>                               | g 85   |
|       | <i>Déduction des Droits du Roi de Prusse à la Succession du Mecklembourg.</i> | g 110  |
|       | <i>Preuves &amp; documens alleguez.</i>                                       | g 144  |
| 1729. | <i>Rescript de l'Empereur aux Cours de Hanovre &amp; de Brunswick.</i>        | g 233  |
|       | <i>Troisième Décret de l'Empereur.</i>  | g 238  |
|       | <i>Rescript de l'Empereur au Roi de Prusse sur l'administration</i>           | g 245  |
|       | <i>Représentations du Roi de Prusse au Duc de Mecklembourg.</i>               | g 247  |
|       | <i>Lettre du Roi de Prusse au Duc.</i>  | g 249  |
| 1730. | — <i>du Duc Chrétien Louis au Duc Charles Leopold.</i>                        | g 251  |
|       | <i>Réponse du Duc Charles Leopold.</i>  | g ibid |
|       | <i>Lettre du Duc au Roi de la Grande Bretagne.</i>                            | g 253  |
|       | <i>Réponse de S. M. Brit.</i>   | g 258  |
|       |   | Re-    |

|       |  |                 |
|-------|--|-----------------|
| 1730. | <i>Rescript de l'Empereur à la Commission Imper. à Ratisbonne.</i>                               | g 263           |
|       | <i>Relation de l'état déplorable du Mecklembourg.</i>  | g 270           |
|       | <i>Pro Memoria de la Commission subdeleguée.</i>   | g 276           |
|       | <i>Déclaration de la même.</i>   | g 278           |
|       | <i>Résolution Imper. sur les griefs de la Noblesse.</i>  | g 280           |
|       | <i>Lettre de Sa Majesté Brit. au Duc Charles Leopold.</i>  | g 283           |
|       | <i>Dernière Résolution &amp; instruction Imper. dans l'administration du Mecklembourg.</i>       | g 287           |
|       | <i>Instructions du Baron d'Effonsca au Congrès àe Soissons sur les demêlés du Mecklembourg.</i>  | g 6             |
|       | <i>Manifeste du Duc Charles Leopold de Mecklembourg &amp;c.</i>                                  | g 472           |
|       | <i>Decrêt de Commission Impériale contre le Traité de Seville avec ses annexes. c XLIV-LXXVI</i> |                 |
|       | <i>Considérations sur le Decrêt Imper. e LXXVII</i>  |                 |
|       | <i>Remarques sur les Considérations e LXXXIII</i>  |                 |
|       |  | e CXXIX         |
|       | <i>Ultimatum des Alliez de Seville. c CXXX</i>   |                 |
|       | <i>Réponse de l'Emper. à l'ultimatum. e CXXXII</i>   |                 |
|       | <i>Replique des Alliez de Seville. e CXXXIX</i>  |                 |
|       | <i>Discours du Marquis de Fenelon aux Etats Généraux.</i>  | f 5             |
| 1731. | <i>Déclaration du Marquis de Castelare.</i>  | f 8             |
|       | <i>— révoquée par l'Espagne.</i>   | f 96            |
|       | <i>Traité de Vienne Latin &amp; François.</i>  | f 13-34         |
|       | <i>Observat. sur le Traité de Vienne.</i>  | f 54-101-185    |
|       | <i>Lettres sur le Traité de Vienne.</i>  | f 64-79-132-152 |
|       | <i>Discours du C. Zintzendorff à L. H. P. en communiquant le Traité de Vienne.</i>               | f 99            |
|       | <i>Lettre de L. H. P. aux Provinces en leur communiquant le Traité de Vienne.</i>                | f 176           |
|       | <i>Traité</i>  |                 |

1731. *Traité de Vienne entre l'Emper. & les Rois de la Grande Brétagne & d'Espagne, Latin & François.* f 193-211
- Convention de famille entre le Roi d'Espagne & la Maison de Medicis.* f 233
- Remarques de l'Empereur sur cette convention.* i 3
- Déclaration du Roi d'Espagne sur ce sujet.* f 246
- Arrangement pour la Réception de l'Infant Duc de Toscane.* f 245
- Acte d'accession du Grand Duc au Traité de Vienne.* f 248
- Résolution Imper. touchant l'émanicipation de l'Infant Duc.* f 253
- Etat de la Flote combinée qui a escorté l'Infant Duc en Toscane.* f 257
- Règlement touchant les Troupes Espagnoles en Toscane.* f 259
- Patentes de l'Empereur pour constituer les Tuteurs de Duc Charles.* i 7
- Juramentum Tutelæ præstitum.* i 11
- Litteræ reversales à constitutis Tutoribus extradendæ.* i 12
- Acte d'Emancipation de D. Carlos.* i 15
1732. *Représentation sur le nombre des Troupes Espagnoles.* i 18
- Nota delli Battaglioni à truppe condotte dali Spagnuoli in Italia.* i 21
- Projet d'Acte de déclaration joint à la représentation précédente.* i 22
- Toutes les Pièces qui ont raport à la prise de possession de la Toscane.* i 24 ad 129
1731. *Acte de Concurrence des Etats Généraux au Traité de Vienne Latin & François.* f 442-453
- Traité d'Alliance entre les Electorats de Saxe & de Hanovre.* f 471

|       |  |                                |
|-------|--|--------------------------------|
| 1731. | DE LA PRAGMATIQUE SANCTION CAROLINE  | f 268                          |
|       | <i>Conclusion de l'Empire qui aprouve le transport des Espag. en Toscane.</i>                                      | f 273                          |
|       | <i>Décret de Commission Impériale à la Diète.</i>  | f 274                          |
|       | <i>Acte de communication de la Pragmatique Sanction au Conseil de l'Empereur.</i>                                  | f 278                          |
|       | <i>Réflexions sur la Pragmatique Sanction.</i>   | f 283. 353. 363. 374. 398. 411 |
|       | <i>Oposition des Elect. de Bavière, Saxe, &amp; Palatin à la garantie de la Pragmatique</i>                        | f 315                          |
|       | <i>Acte de garantie de l'Empire.</i>   | f 347                          |
|       | <i>Remerciement de l'Emper. à la Diète.</i>  | f 350                          |
|       | SUCCESSION DE BERG & JULIERS.  | g 294                          |
| 1732. | <i>Table Généalogique des Prétendans.</i>  | g 300                          |
|       | <i>Information sommaire du Droit de la Maison de Saxe.</i>   | g 301-356                      |
|       | <i>Traité de Riascha entre la Perse &amp; la Russie</i>  | g 357                          |
|       | <i>— d'Alliance de garantie entre l'Empereur, le Roi de la Grande Bretagne &amp; celui de Dannemark.</i>           | g 364                          |
|       | <i>Brevis Deductio juris quod Serenissimæ Domni Palatino - Moburgicæ competito &amp; inditionibus Juliensibus.</i> | h 1                            |
|       | <i>Déduction sommaire des Droits de la Maison de Sultzbach.</i>  | h 134                          |
|       | <i>Cent argumens qui prouvent les Droits du Roi de Prusse à la Succession de Berg &amp; Juliers.</i>               | h 64                           |
|       | AFFAIRES DES COMPAGNIES DES INDES.   |                                |
|       | <i>Mémoires du Ministre de S. M. Brit. &amp; de L. H. P. au Senat de Hambourg.</i>                                 | h 304                          |
|       | <i>Réponse du Senat de Hambourg.</i>   | h 307                          |
|       | <i>Passport Prussien pour un Vaisseau d'Ostende.</i>   | h 314                          |
|       | <i>Lettre</i>  |                                |



|       |   |               |
|-------|---|---------------|
| 1732. | <i>Lettre du Senat de Hambourg à l'Empereur.</i>  | h 317         |
|       | <i>Second Mémoire des Ministres de la Grande Brétagne &amp; de Hollande au Senat de Hambourg.</i> | h 319         |
|       | <i>Réponse du Senat.</i>  | h 322         |
|       | <i>Lettre du Senat à l'Empereur.</i>  | h 330         |
|       | <i>Le Grand Privilège de l'Elbe.</i>  | h 335         |
|       | <i>Rescript de l'Empereur au Senat de Hambourg.</i>   | h 340         |
|       | <i>Réponse du Magistrat au Rescript.</i>  | h 341         |
|       | <i>Oùtroi du Roi de Suède pour une Comp. des Indes.</i>   | h 343         |
|       | <i>Mémoire du Ministre de Suède à L. H. P.</i>  | h 355         |
|       | <i>Second Mémoire du Même.</i>  | h 357         |
|       | <i>Plaintes du Ministre de Suède à L. H. P.</i>   | h 360         |
|       | <i>Réponse de L. H. P.</i>  | h 367         |
|       | <i>Oùtroi du Roi d'Espagne pour l'Erection d'une Comp. des Pbilippines.</i>                       | h 369         |
|       | SUCCESSION D'ORANGE.  |               |
|       | <i>Testament du Roi Guillaume.</i>  | h 404         |
|       | <i>Traité de Partage de la Succession du Roi Guillaume &amp;c.</i>                                | h 408         |
| 1733. | CONCERNANT LA GUERRE DE 1733.   |               |
|       | <i>Confœderatio generalis omnium Ordinum Regni Poloniæ &amp;c.</i>                                | i 137         |
|       | <i>Ecrit anonyme répandu à Varsovie.</i>  | i 181         |
|       | <i>Déclaration de la France sur les affaires de Pologne.</i>                                      | i 185         |
|       | <i>Déclaration de l'Empereur en réponse à la précédente.</i>                                      | i 186         |
|       | <i>Lettre de l'Empereur au Primat.</i>  | i 188         |
|       | <i>Réponse du Primat.</i>   | i 190         |
|       | <i>Déclarations de l'Ambass. Impér. au Primat.</i>  | i 195-197-199 |
|       | <i>Réponse du Primat.</i>   | i 202         |
|       | B   | Let-          |

|       |  |       |
|-------|--|-------|
| 1733. | <i>Lettre du Primat à l'Emper.</i>   | i 206 |
|       | <i>Réponse de l'Empereur.</i>  | i 208 |
|       | <i>Universaux pour la convocation des Diétines.</i>                                  | i 211 |
|       | <i>Manifeste des Russes en entrant en Pologne.</i>                                   | i 219 |
|       | <i>Manifeste de la Diète contre l'entrée des Troupes étrangères.</i>                 | i 221 |
|       | <i>Déclaration du Roi de France à la Diète d'Élection.</i>                           | i 226 |
|       | <i>Manifeste des oposans assemblés à Praga.</i>                                      | i 228 |
|       | <i>Universaux du Roi Stanislas.</i>  | i 234 |
|       | <i>Universaux du Roi Auguste III.</i>  | i 249 |
|       | <i>Veræ &amp; commoventes rationes contra Stanislai Electionem.</i>                  | i 256 |
|       | <i>Extrait des instructions envoyées de Vienne au Résident Impér. en Russie.</i>     | i 430 |
| 1734  | <i>Résultat du Consilium tenu à Dantzick.</i>  | i 269 |
|       | <i>Manifeste contre le couronnement fait à Cracovie.</i>                             | i 270 |
|       | <i>Déclaration de Guerre du Roi de France contre l'Emper.</i>                        | i 279 |
|       | <i>Motifs de la Résolution du Roi.</i>   | i 281 |
|       | <i>Lettre du Roi de France au Primat.</i>  | i 289 |
|       | <i>Manifeste du Roi d'Espagne contre l'Emper</i>                                     | i 29  |
|       | <i>Manifeste du Roi de Sardaigne.</i>  | i 301 |
|       | <i>Déclaration du Roi de France aux Electeur &amp; Princes de l'Empire.</i>          | i 301 |
|       | <i>Décret de Commission Impér. contre les Motifs de la France &amp;c.</i>            | i 311 |
|       | <i>Résultat de la Diète sur le Décret de Commission Impér.</i>                       | i 321 |
|       | <i>Protestations de trois Electeurs contre le Résultat de la Diète.</i>              | i 328 |
|       | <i>Déclaration de Guerre de l'Empire contre le Roi de France &amp; de Sardaigne.</i> | i 331 |
|       |  | Re    |

|       |   |                                |
|-------|---|--------------------------------|
| 1734. | Réponse aux motifs de la Résolution du Roi de France.   | i 346                          |
|       | Réponse au Manifeste de l'Espagne.  | i 367                          |
|       | Eclaircissement sur le Décret de Commission Impér. & sur la Réponse aux Motifs &c.                        | i 399                          |
|       | Species facti du départ de l'Ambass. de Sard. de la Cour de Vienne sans prendre congé.                    | i 434                          |
|       | Lettres des Etats Génér. à l'Emper.   | i 442                          |
|       | Réponse de l'Empereur.  | i 446                          |
|       | Négociation pour la Neutralité des Païs-Bas.  | i 450                          |
|       | Acte de Neutralité pour les Païs-Bas.   | i 461                          |
|       | Déclaration de l'Impératrice de Russie touchant l'arrêt du Marquis de Monti & autres pièces sur ce sujet. | i 464 - 515                    |
|       | Rapport des mauvais traitemens faits aux Officiers Russes pris par la flotte Française.                   | i 515                          |
|       | Rélation touchant l'attaque du Retranchement Russe.   | i 507                          |
|       | Capitulation de Dantzick.   | l 3                            |
|       | Acte de Soumission des Polonois au Roi Auguste III &c,  | l 12 - 13 - 15 - 18            |
|       | Manifeste du Roi Stanislas.   | l 23                           |
|       | Lettres des Comtes Ossolinski & Poniatowski.  | l 34 - 38                      |
|       | Déclaration de l'Impératrice de Russie sur le séjour de ses troupes en Polog.                             | l 50 - 54 - 105                |
|       | Lettres du Roi Auguste sur la sortie des troupes étrangères.  | l 59                           |
|       | Traité d'Amitié, de Commerce, de Navigation, entre la Russie & la Gr. Brét.                               | l 376                          |
| 1735. | Rélation de la Diète de Pacification infructueuse.  | l 60. 65. 71. 83 104. III. 112 |
|       | Traité d'Alliance entre le Roi de France & la République confédérée.                                      | l 137                          |

1736. *Mémoire de l'Abbé Langlois au Roi Stanislas  
& à la Répub.* l 141  
*Réponse.* l 147  
*Actes de Soumission des Confédérés au Roi  
Auguste.* l 154. 155. 158. 162.  
163. 164. 169  
*Précis du Résultat de la Diète de Pacifica-  
tion.* l 172  
*Brevis enarratio jurium Curlandiæ.* l 193  
*Relation des Tumultes arrivés à Rome en  
1736.* l 504  
1735. *Projet d'Accommodement & de Pacification.*  
k 454  
*Déclarations de l'Emper., des Alliés, & des  
Polon. sur le Projet de Pacification.*  
k 463. 468. 470. 484.  
*Déclaration des Puissances Maritimes sur ces  
Réponses.* k 486  
*Nouv. Plan de Pacification.* k 489  
*Harangue de S. M. Brit. à son Parlement.*  
k 496  
*Mémoire de l'Ambassad. d'Angleterre à  
L.H.P.* k 494  
*Déclaration des Rois Alliés touchant l'Ar-  
mistice.* k 497  
*Résolution & remarques de L.H.P. sur cette  
Déclaration.* k 499  
*Mémoire du Comte d'Ulefelt à L.H.P.* k 503  
*Réponse de L.H.P. à ce Mémoire.* k 509  
*Pro Memoria de la Cour Impér. remis à  
Mr. Hamel Bruyninx.* k 511  
*Déclaration de l'Emper. sur celle des Alliés.*  
k 512  
*Eclaircissemens donnés par l'Ambassad. de  
France.* k 515  
*Articles Préliminaires conclu à Vienne.* k 519  
*Rélation de ce qui s'est passé par rapport à l'Art.  
IV. du Traité de Ryswick.* l 428  
Re-

- Renouvellement du Traité de subside entre la France & la Suède. l 392. 415.
1734. TROUBLES DE GENEVE en 1734. k 265  
 Représentations des Citoyens & Bourgeois. k 271-307  
 Protestations des Citoyens contre les interprétations données à leurs Représentations. k 329.  
 Conseil Général. k 341  
 Affaires de la prise d'Armes. k 346. 348. 354. 356.  
 Harangues des Bourgeois aux Députés de Zurich & de Berne. k 360. 362. 366  
 Protestation & nouveaux Grièfs. k 375  
 Arrêt du Grand Conseil contre les Tamponneurs. k 389  
 Jugement du Grand Conseil sur divers Ecrits séditieux. k 392  
 Ordre du Syndic de la garde pour la Garnison. k 394  
 Lettre des Cantons aux Conseils de Guerre. k 398. 400  
 Représentation des Citoyens & Bourgeois. k 403. 405  
 Représentations. k 407. 406  
 Représentations, déclarations. k 420. 423. 425  
 Divers Extraits du Registre des CC. k 428  
 ad 452  
 Rapport des Commissaires. l 232  
 Fin des Troubles. l 348
1736. AFFAIRES DE BERG & JULIERS. m 1  
 Courte Déduction des Droits de la Maison Palatine de Deux-Ponts. m 6  
 Déduction des Droits de la Maison de Sultzbach réfutée par celle de Prusse. m 15  
 Déduction des Droits de S. M. le Roi de Prusse. m 56

|      |   |  |
|------|---|--|
| 1736 | Résolutions de L.H.P. sur les affaires de Berg & Juliers.   | m 71. 72. 75. 82. 93. 99. III 215. 221 |
|      | Déclarations des Cours de Vienne & de France.   | m 103                                  |
|      | Propositions du Roi de Prusse à la Cour Palatine.   | m 109                                  |
|      | Lettre du Roi de Pologne Electeur de Saxe à L. H. P.  | m 116                                  |
|      | Raisons pour lesquelles la Maison de Saxe ne peut être exclue des Négociations pour cette Succession.   | m 118                                  |
|      | Réfutation de ces Raisons par la Cour de Berlin.  | m 165                                  |
|      | Déclaration du Roi de France au Roi de Prusse.  | m 218                                  |
|      | Réponse de l'Elect. Palatin à l'Ultimatum du Roi de Prusse.   | m 219                                  |
|      | Déclaration des Cours de Vienne & de France sur la Garantie de la possession provisoire de Sultzbach.   | m 227                                  |
|      | Réponse des Puiss. Marit. à cette Déclaration.  | m 228                                  |
|      | Mémoire des 4 Puiss. concertantes aux Cours de Berlin & Manheim.  | m 232                                  |
|      | Réponse.  | m 237                                  |
|      | Déduction des Droits de la Cour Palatine.   | n 2                                    |
|      | Exposition Historique du Droit du Duc de Schleswig-Holstein à la succession de Cleves, Berg & Juliers.  | n 63                                   |
|      | Réponse de la Cour de Prusse au Mémoire de la Cour de Saxe pour n'être pas exclue de la Négociation &c. | n 115                                  |
|      | Démêlé au sujet de la succession de Hanau prétendue par le Landgrave de Hesse-Cassel.                   | n 163. 320                             |
|      |   | Dé-                                    |

1737. *Décret de Commission Impériale sur les monnoyes de l'Empire.* m 431. 456
1738. *Démêlé de Anglois & des Hollandois avec l'Espagne au sujet des Déprédations.* m 241
- Mémoires des Anglois à L. H. P.* m 243. 246
- Mémoires du Marq. de S. Gil à L. H. P.* m 257. 286. 308. 348. 378.
- Réponse de L. H. P. au Marq. de S. Gil.* m 261. 333
- Réponse de la Cour d'Espagne aux Mémoires de l'Ambass. de Hollande.* m 360
- Réponse de L. H. P. à cette réponse.* m 381
- Lettre de Mr. de la Quadra à Mr. Keene.* m 265
- Réponse de la Cour Britann.* m 272
- Résolution du Parlement Brit. sur les Déprédations.* m 303
- Mémoire de la Comp. des Indes Occid. de Hollande contre les Gardes-Côtes Espag.* m 321
- Résolution de L. H. P. sur ce Mémoire.* m 328
- Mémoire des Grièfs de la Compag. Occidentale &c.* m 423
- Toutes les pièces de ce Démêlé qui a donné lieu à la guerre déclarée à la fin de 1739, se trouvent dans le supplément.* nn 1. 403
1738. **AFFAIRES DU RECOURS AD COMITIA.**
- Lettre des Ducs de Saxe Meinunge & Eisenach à la Diète.* n 321
- Rescript de Sa Maj. Impér. à la Diète sur ces Mémoires.* n 336-397
- Rescript du Prince Guillaume de Hesse-Cassel à son Ministre à la Diète.* n 401
- Traité de Paix conclu à Vienne entre l'Empereur & le Roi de France.* n 421
1738. **DEMELE ENTRE LE ROI DE DANNEMARCK**

1739.

ET L'ELECTEUR DE HANOVRE AU SUJET DE LA SEIGNEURIE DE STEINHORST.

O 1. 121

*Traité de Commerce, Navigation & Marine entre la France & L. H. P.* O 447. 484

*Traité d'Alliance entre la Porte & la Suède*

S 2

DEMELE ENTRE LA REINE DE HONGRIE ET L'ELECTEUR DE BAVIERE.

*Réfutation des prétentions de la Cour Electorale de Bavière établies dans sa protestation contre la Pragmatique Sanction.*

O 125

1740. *Lettre de l'Electeur de Bavière à l'Empereur Charles VI.*

O 142

*Réponse de l'Empereur.*

O 146

*Réponse de l'Electeur*

O 161

*Instructions de l'Electeur à son Ministre à Vienne.*

O 165

*Protestation de l'Electeur pour le maintien de ses Droits à la Succession d'Autriche.*

O 167

*Différence de l'Original du Testament de Ferdinand I. avec la copie produite par Bavière.*

O 171. 177. 184

*Lettre circulaire de la Reine à ses Ministres dans toutes les Cours.*

O 172

*Réfutée par la Cour de Bavière.*

O 201

*Mémoire du Comte de la Pérouse à la Cour de Vienne.*

O 186

*Extrait du Testament de Ferdinand II.*

O 187

— *du Codicille.*

O 195

*Rescript circulaire de la Reine.*

O 241

*Réfuté par Bavière.*

O 262

*Rescript circulaire de l'Elect. de Bavière.*

O 277

*Rescript circulaire de la Cour de Vienne qui*



qui réfute celui de Bavière. O 278

Réfuté par Bavière. O 300

1740. DEMELE ENTRE LE ROI DE PRUSSE ET  
L'EVEQ. PRINCE DE LIEGE, pour la Ba-  
ronie de Herstal avec toutes les pièces.

O 306. 356

DEMELE ENTRE L'EVEQUE PRINCE DE  
LIEGE ET LA REGENCE DES PAIS-BAS  
au sujet des droits d'entrée, sortie & tran-  
sit avec toutes les pièces de suites. O 356.

446

SUITE DES DEMELES POUR LA SUCCESSION  
D'AUTRICHE.

Protestation du Secrétaire d'Espagne à la  
mort de l'Empereur. p 2

Mémoires & Protestations du Roi d'Espa-  
gne. P 3. 6. 24. 34. 35.

Déclaration de la Reine de Hongrie pour  
associer son Epoux le Grand Duc au Gou-  
vernement. P 57. 44.

Lettre Circulaire de la Reine touchant le  
Suffrage de Bobeme. p 47

Réfutation du précédent rescript. p 57

Examen de l'Association du Grand Duc au  
gouvernement. p 67

Réflexions sur les fonctions Electorales de  
Bobeme; réfutées. p 100. 115

1740. AFFAIRES DE SILESIE. p 129

Motifs de la Marche des Troupes du Roi de  
Prusse & publication. p 132. 133

Instructions du Roi de Prusse à ses Mini-  
stres dans les Cours étrangères. p 137

Déclaration de la Régence de Silesie contre  
le Roi de Prusse. p 139

Rélation de la Négociation du C. de Götter  
à Vienne. p 143

Rescript de la Reine au Roi de la Grande  
Bretagne. p 149

|       |  |            |
|-------|--|------------|
|       | <i>Rescript à ses Ministres à la Diète.</i>  | p 152      |
|       | <i>du Roi de Prusse à son Ministre à la Diète.</i>   | p 159      |
|       | <i>Traité de paix entre le Sultan &amp; le Roi des deux Siciles.</i>   | s 7        |
| 1741. | <i>Exposition des Droits de la Maison Royale de Prusse sur plusieurs Principautés &amp; Duchés de la Silesie.</i>                | p 168      |
|       | <i>Déduction ultérieure sur le même sujet.</i>   | p 215      |
|       | <i>Réfutée.</i>  | p 325      |
|       | <i>Contre-Information de la part de la Reine de Hongrie.</i>   | p 256      |
|       | <i>Homage rendu au Roi de Prusse par les Etats de la Basse Silesie.</i>  | p 370      |
| 1741. | <b>SUITE DES DEMELES POUR LA SUCCESSION D'AUTRICHE.</b>  | p 376      |
|       | <i>Déclaration de Guerre de l'Electeur de Bavière contre la Reine de Hongrie.</i>  | p 380      |
|       | <i>Surprise de Passau.</i>   | p 382. 394 |
|       | <i>Lettres Patentes du Roi de France qui nomme l'Electeur de Bavière Commandant en Chef des Armées combinées.</i>                | p 395      |
|       | <i>Manifeste de l'Electeur.</i>  | p 397      |
|       | <i>Déduction des Droits de la Maison de Bavière aux Etats d'Autriche.</i>  | p 418      |
|       | <i>Table Généalogique de la Maison d'Autriche où l'on voit de quel chef Bavière, Saxe &amp; Espagne forment des prétentions.</i> | p 546      |
|       | <i>Prævia Responso ad fundamentalem ita dictam deductionem Seren. Dom. Elect. Bavarix &amp;c.</i>                                | q 3        |
|       | <i>Réponse de la Cour de Vienne au Mémoire des Prétentions de l'Espagne avec la réfutation de l'Espagne.</i>                     | q 158      |
|       | <i>Table Généalogique des diverses Branches de la Maison d'Autriche.</i>   | q 349      |
|       |  | Dé-        |

1741. *Dédiction des Droits de la Maison de Savoye sur le Milanéz.* q 350.402
- Raisons qui portent le Roi de Pologne à entrer à main armée dans les Etats du feu Empereur & Manifeste.* p 406.409
- Divers Ecrits concernant les liaisons d'intérêts entre l'Electeur de Cologne & la Maison d'Autriche.* q 425. 426. 427. 461. 479
- Mémoires & Instruction de la Cour de France à son Ministre à Vienne.* q 433
- Réponse de la Reine aux représentations de la France.* q 438
- Instrument de succession passé entre les Empereurs Leopold, Joseph & Charles VI.* q 447.453
- Lettre de la Reine au Card. de Fleury.* q 454
- Projet de Convention entre la Régence des Païs-Bas & l'Evêque Prince de Liege.* s 22
- Convention Préliminaire de Commerce entre la France & la Suède.* s 19
- Affaires du double Vicariat de l'Empire après la mort de Charles VI.* s 105.123
- GUERRE ENTRE LA SUEDE ET LA RUSSIE.** q 479
- Déclaration de Guerre de la Suède contre la Russie.* q 486.488
- Harangue du Roi de Suède aux Etats de son Royaume.* q 490
- Contre-Déclaration de Guerre de Sa Maj. Impér. de toutes les Russies.* q 495
- Manifeste de Russie adressé aux Finlandois.* q 499
- Contre-Manifeste du Roi de Suède.* q 502
- Capitulation de l'Armée Suédoise près d'Hel-singfors.* q 509
- Ré

|       |   |            |
|-------|---|------------|
|       | <i>Révolution arrivée en Russie.</i>  | q 511      |
|       | <i>Manifeste de l'Impératrice Elizabeth.</i>  | q 515. 516 |
|       | <i>Formule de serment.</i>  | q 521      |
|       | <i>Ordonnance pour établir la forme du Gouvernement Politique.</i>  | q 522      |
|       | <i>Manifeste équivoque du Général Suédois.</i>  | q 527      |
| 1742. | <i>Capitulation de Charles VII.</i>   | r 2        |
|       | <i>Résolutions, Lettres, Propositions, Avis, Protestations &amp;c. dans les délibérations de L. H. P. &amp; des Provinces touchant la prestation de la Garantie stipulée dans le Traité de Vienne &amp;c.</i> | r 177. 486 |
|       | <i>Acte du Grand Duc de Toscane touchant la Succession de l'Electrice Douairière Palatine.</i>  | s 24       |
|       | <i>Traité préliminaire de Paix de Breslaw.</i>  | s 27       |
|       | <i>———— définitif de Breslaw.</i>   | s 33       |
|       | <i>Traité d'Alliance de Westminster entre les Rois de Prusse &amp; de la Grande Bretagne.</i>   | s 45       |
|       | <i>Traité d'Alliance de Moscou entre l'Impératrice du Russie &amp; le Roi de la Grande Bretagne.</i>  | s 51       |
| 1743. | <i>Traité de Paix entre la Russie &amp; la Suède à Abo.</i>   | s 64       |
|       | <i>Traité de Worms.</i>   | s 83       |
|       | <i>Traité d'Alliance entre les Cours de Vienne &amp; de Saxe.</i>   | s 102      |
|       | <i>Affaire du refus de porter à la Diète de la Diète les protestations de la Reine de Hongrie.</i>  | s 123-393  |
| 1744. | <i>Projet de la Cour de France en faveur du fils du Prétendant.</i>   | s 294-316  |
|       | <i>Déclaration de guerre de la France contre le Roi d'Angleterre.</i>   | s 317      |
|       |   | <i>Dé.</i> |

|       |   |
|-------|---|
| 1744. | Déclaration de Guerre du Roi de la Grande<br>Brétagne contre la France. s 321 331   |
|       | Harangue d'Aparat du Marquis de Fenelon<br>à L. H. P. s 334   |
|       | Déclaration de Guerre du Roi de France con-<br>tre la Reine de Hongrie. s 348   |
|       | Déclaration de Guerre de la Reine de Hon-<br>grie &c. contre la France. s 351   |
|       | Convention entre les Cours de France & de<br>la Grande Brétagne pour l'exécution de<br>l'Art. 19 du Traité d'Utrecht. s 364   |
|       | Manifeste du Roi des deux Siciles. s 367  |
|       | — de la Reine de Hongrie répandu<br>dans le Royaume de Naples. s 372  |
|       | Continuation des Démêlés entre Charles VII.,<br>ses Alliez & la Reine de Hongrie. s 390-<br>441                               |
|       | Traité d'Union conclu à Francfort. s 446  |
|       | Exposé des Motifs qui ont obligé le Roi de<br>Prusse de donner des troupes auxiliaires<br>à l'Empereur Charles VII. s 456-463 |
|       | Déclaration du Ministre de Prusse à la Rei-<br>ne de Hongrie. s 469   |
|       | Convention Secrete du petit Schellenberg.<br>s 473  |
|       | Réponse à la Déclaration du Ministre du Roi<br>de Prusse. s 477   |
|       | Quadruple Alliance de Varsovie. s 516   |
|       | RECHERCHES SUR LES ALLIANCES ET LES<br>INTERETS ENTRE LA FRANCE ET LA<br>SUEDE Supplement. ss 1-328                           |
|       | Instruction solide du Droit de Succession de<br>l'Electeur de Hanovre au Comté d'Oost-<br>frise. t 3-45                       |
|       | Extrait des Remarques de la Cour de Berlin<br>sur l'Exposé de Hanovre. t 53-120   |
| 1745. | Conclusum de la Diète Electorale dans l'af-<br>faire d'Oostfrise. t 121   |
|       | Ré-   |

1745. Résolutions & Mémoires entre L. H. P. &  
le Ministre de Prusse sur l'affaire d'Oost-  
frise. t 123-153  
Affaires de Gènes avec les Corfès. t 154-  
373  
Capitulation de la Ville de Gènes avec le  
Général Marquis de Botta & les suites  
de cette guerre. t 374-391  
Lettre d'un Anglois, de Venise à son Corres-  
pondant à Londres. t 392  
Traité de Paix de Dresde entre les Rois de  
Prusse & de Pologne. t 423  
Traité de Paix de Dresde entre le Roi de  
Prusse & la Reine de Hongrie. t 432  
Actes de Garantie &c. t 441-445-448-  
450-455  
1746. Traité d'Alliance défensive entre les Cours  
de Vienne & de Petersbourg. t 460  
Traité de Paix entre le Grand Seigneur &  
le Schah Nadir. t 477  
1747. Traité d'Alliance défensive entre la Suède  
& la Prusse. t 486  
Traité de subside entre l'Impératrice de Rus-  
sie & le Roi de la Grande Bretagne.  
t 492  
Rétablissement du Stathouderat dans les Pro-  
vinces Unies. u 1-86-91-93-96  
Lettre de l'Abbé de la Ville & Déclaration  
du Roi de France à L. H. P. u 4-5-6-  
9-14.  
Harangue du Marquis de Fenelon à L. H. P.  
u 30  
Réponse de L. H. P. u 34-36  
Réfutation de la Réponse. u 54  
Résolution des Etats de Holl. sur l'invasion  
de la Flandre. u 82  
Congrès de Breda. u 101-116  
Lettre du Gr. Vizir offrant la Médiation de

1747. *la Porte, Réponse de L. H. P.* u 102-109  
*Pro Memoria du Ministre Portugais à*  
*Vienne.* u 121  
*Réponse à ce Mémoire par la Cour de Vien-*  
*ne. (\*)* u 124  
*Réflexions patriotiques sur la marche des*  
*Russes.* u 134  
 1748. *Congrès d'Aix-la-Chapelle.* u 147-348  
*Convention du Buen-retiro entre l'Espagne &*  
*la Grande Brétagne.* u 349  
*Droit de Succession de la Maison de Hesse*  
*au Duché de Brabant.* u 360-438  
*Garantie du Traité de Dresde entre la Reine*  
*de Hongrie & le Roi de Prusse.* 479

(\*) On a mal intitulé cette Réponse, **SECOND**  
**ME'MOIRE.**





T A B L E  
ALPHABETIQUE (\*)  
D E S  
M A T I E R E S

Contenuës dans le Recueil Historique  
des Actes, Négociations, Mémoi-  
res & Traités.

A.

|   |           |
|---|-----------|
| <b>A</b> <i>Bingdon</i> (le Lord) proteste contre l'appro-<br>bation du Traité de Seville.                          | e xxxviii |
| <i>Abo</i> , restitué à la Suède.   | s 71      |
| <i>Abregé</i> des Droits & Libertés du Marquisat de<br>Berg-op-Zoom.  | u 270-316 |
| <i>Acceptation</i> de l'ordre de Succession passé entre<br>les Empereurs Joseph & Leopold, par le Roi<br>d'Espagne. | q 453     |
| <hr/> <i>Voiez Acte.</i>  |           |

*Acces-*  
(\*) *Les Volumes sont cités par une Lettre Italique*  
*suivant l'ordre de l'Alphabet.*

a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20



- Accession* du Roi de Sardaigne au Traité de la Quadruple Alliance a 230, aux Préliminaires de 1736. n 498, au Traité définitif de 1738. 524  
 — du Roi de Sicile à la même Alliance de 1718. 230  
 — du Roi d'Espagne à la même Alliance 299, au Traité définitif de 1738. n 527  
 — du Prince Elect. de Saxe à la Renonciation de l'Archiduchesse Marie à la Succession d'Autriche. c 445 & 455  
 — de l'Electeur de Saxe à la même Renonciation. 448 & 449  
 — des E. G. au Traité de Seville. e XXXIX  
 — du Roi des deux Siciles au Traité définitif de 1738. n 532  
 — d'autres Etats au Traité d'Alliance entre la Suède, & la Porte, y stipulée. 6  
 — de la Russie au Traité de Breslaw. s 44  
 — Voiez *Acte*.  
*Achats* des Marchands Siciliens en Turquie réglés. s 17  
*Acquaviva* (le Cardinal) Ministre d'Espagne à Rome en 1736. l 514 attente sur la Souveraineté du Pape. 527. se contredit dans sa conduite. 552  
*Acquoy* (la Comté d') échue au Prince d'Orange. b 416  
*Acte* d'Acceptation de la Quadruple Alliance par le Roi d'Espagne. a 302  
 — de la déposition faite à la Maison de Ville de Cambray des Brès du Pape à l'Abbé Massei & des protestations de l'Abbé Rota au Congrès de la dite Ville. a 324. & suiv.  
 — pour le licent de Stetin qui a rapport à l'Art. XII. du Traité de Fredericksbourg. i 396  
 C *Acte*

- Acte* pour l'exécution du Traité d'Aix la Chapelle. u 205
- de la Conclusion du Traité de Paix entre l'Empereur & la Haute Porte signée des Ambassadeurs des Puiss. Marit. *b* 425. de la conclusion du Traité de Paix entre Venise & la Haute Porte par les mêmes. 455. de la Déclaration des Plénip. de l'Empereur à ceux de la Haute Porte de l'Alliance de l'Empereur avec la Pologne & Venise signée des mêmes. 457
- de cession que le Roi de Pologne s'engage de fournir au Roi de Prusse. t 428
- d'Accession de l'Empereur au Traité de *Stockholm* de 1724. c 151
- d'Accession de la Suède au Traité de Hanovre. 314
- d'Accession des E. G. au Traité de Hanovre. 166
- de Garantie de la Silesie par Sa Maj. Brit. XIX. *t* 445 accepté par le Roi de Prusse 448
- de Garantie du Duché de Sleswick au Roi de Dannemarck par Sa Majesté Brit. *b* 492
- d'Accession des E. G. au Tr. de Hanov. 166
- d'Accession du Gr. Duc de Toscane au Traité de Vienne du 22 Juillet 1731. *f* 248
- d'Accession de la Czarine aux Préliminaires de 1735 en ce qui concerne la Pologne *n* 461 de l'Electeur de Saxe. 461
- obligatoire des 12. Art. Préliminaires de 1727 signé par Mr. Walpole. 401
- de la déposition au Greffe de la Protestation du Gr. D. de Toscane au Congrès de Cambray. *d* 153 de la déposition au Greffe de la confirmation de la susdite Protestation

- Acte* de Garantie de Sleswick au Dannemarck par la France. *d* 236
- de Garantie de la Pragmatique Sanction de la part de l'Empire. *f* 347
- de Garantie des Capitaux &c. dûs aux Provinces-Unies en Oostfrise par le Roi de Prusse. *t* 153
- de Garantie de la Corse aux Genoïs par les Cours de Vienne & de Versailles. *t* 350
- d'Alliance entre le Roi de la Grande Bretagne & le Duc de Brunswick - Wolfenbuttel. 254
- de Soumission des Administrateurs de l'Oostfrise qui furent démis de leurs Charges. 381
- des Embdenois aux Ordres de l'Emp. *e* 303
- de la Communication de la Pragmatique Sanction au Conseil d'Etat de l'Emp. en 1713. *f* 278
- de Concurrence des E. G. au Traité de Vienne du 16 Mars. 1731. *f* 442 & 454
- d'émancipation de l'Infant Duc. *i* 15
- de Soumission des Seigneurs Polonois pris dans Dantzick non acceptée. *i* 12 des Confédérés de Konigsberg, à Sa Majesté le Roi de Pologne. 155
- d'Acceptation de la Russie, des Conventions de la France & de l'Emp. au sujet de la Pologne. *n* 461 des susdites conventions par l'Electeur de Saxe. 464
- d'Abdication de la Couronne de Pologne par Stanislas. *n* 455 confirmé & circonstancié par la France. 459
- de reconnoissance d'Auguste III. Roi de Pologne par la France. *n* 468, de Stanislas pour Roi de Polognè quant aux titres par la Russie 469. De la susdite Reconnoissance par l'Elect. de Saxe. 470

- Acte* de la Reine de Hongrie qui revêt le Gr. Duc du Droit de Suffrage pour la Bohême. p 44
- du Grand Duc qui accepte la Corrégence des Etats héréditaires d'Autriche. p 42 touchant la Succession de l'Electrice Douairiere Palatine. s 24
- pour confirmer l'Electio[n] du B. de Neuhoff au Trône de Corse. t 317
- Actes* (les) de l'Electio[n] du Roi Auguste III. ont force de Loix. l 175. De l'interrègne de Pologne approuvés. 175. Contraires aux précédens annullés. ibid.
- Actio[n]s* (les) des Etrangers dans la Comp. des Philippines ne pouvoient être confisquées. b 387
- Addition* aux Représentations des Bourgeois de Genève. k 307
- Administrateurs* des revenus de l'Oost-Frise cassés. d 381
- se soumettent avec restriction. 382
- Administration* des Puiss. Marit. dans les Pais-Bas confirmée par l'Empereur. a 57
- du Mecklenbourg réglée définitivement. g 289
- Adresse* du Parlement à Sa Majesté Brit. en 1738. au sujet des déprédations. m 303
- du Parlement à Sa Majesté Brit. en 1744. sur son Message au sujet du Prétendant. s 296
- du Parlement à Sa Majesté Brit. en Réponse à sa Harangue de 1744. s 329
- Adwart* (le Sr. Lewe) Envoyé des Etats Généraux au Prince de Oostfrise pour le porter à la douceur. d 403
- Affaires* Domestiques. La Russie ne doit point se mêler de celles de la Suède. a 333
- Agents* de l'Empereur en Turquie doivent y être être

- être mieux traités que tous les autres. *b* 422
- Agents* la Cour de Vienne peut en avoir en Turquie par tout où les autres Puiss. en ont. 530. n'y paient aucun impôt. *ibid.*
- \_\_\_\_\_ la Russie peut en avoir par tout où elle veut dans la Perse, & *vicissim.* *g* 461
- Agnats* (les) ne perdent point leurs droits sur les biens d'un Banni de l'Empire. *r* 90
- Abmed-Han* Plénip. de la sublime Porte pour son Traité de Commerce avec l'Empereur. *b* 427. Pour son Traité de Paix avec la Répub. de Venise. *b* 437
- Aix-la Chapelle* choisie par l'Empereur en 1727. pour tenir un Congrès. *c* 402. Congrès de 1748. *x* 147 & *suiv.*
- \_\_\_\_\_ porte ses Grièfs & Prétentions à la Diète de 1742. *r* 157
- Aland* (les Isles d') restituées à la Suède. *s* 71
- Albanie* (l') est comprise dans le Traité de Paix de la Porte avec le Roi des deux Siciles. *s* 15
- Alberoni* (le Card.) premier Ministre d'Espagne fomenta une Guerre Civile en France. *a* 159 & *suiv.* son Caractère. *ibid.*
- Alger* compris dans le Traité de Paix de Passarowitz. *b* 20 & 445. Fait la Paix avec l'Empereur. *d* 273. Compris dans le Traité d'Amitié de la Suède avec la Porte. *s* 6. Fait la Paix avec les Provinces-Unies. *d* 260. s'engage à ne point souffrir qu'aucun de ses Sujets aille dans les Ports Ennemis des Provinces-Unies. 262
- Aldovrandi* (le Cardinal) est Député du Pape vers le Cardinal Acquaviva en 1736. *l* 548
- Allemands* (les) prisonniers qui mettent pié à terre à Alger, recouvrent la Liberté. *d* 275. ne peuvent y être Esclaves. *ibid.* ont trois mois pour en sortir au cas de rupture. 276

|  |              |
|--|--------------|
| <i>Alliance</i> entre la France, l'Angleterre & L. H. P.   |              |
| a 89. Entre l'Empereur, la France & la Grande Brétagne. 180. Entre l'Espagne, la France & la Grande Brétagne. 308. Entre la Suède & la Russie 348. pour 12. ans. | 355          |
| ————— perpétuelle entre L. H. P. & le Canton de Berne.   | a 446        |
| ————— entre Leurs Maj. Suéd. & Brit. pour 18. ans.   | b 478<br>493 |
| ————— entre l'Empereur & Sa Majesté Brit. a 469. Ne s'étend pas à la Guerre contre le Turc.  | 572          |
| ————— entre l'Espagne & l'Emp.   | b 180        |
| ————— entre l'Empereur & les Electeurs de Saxe & de Hanovre.   | b 460        |
| ————— de 1700 entre la Suède & l'Angl. sert de baze à celle de 1720.   | b 490        |
| ————— entre l'Empereur & la Russie.  | c 161        |
| ————— entre la France, l'Espagne & l'Angleterre.   | d 102        |
| ————— particuliere de l'Espagne avec l'Angleterre comprise dans celle de ces deux Puissances avec la France.   | d 106        |
| ————— de 1717 entre la France, l'Angleterre & la Hollande confirmée.   | d 108        |
| ————— entre le Dannemarck, la France & l'Angleterre.   | d 246        |
| ————— entre le Prince de Brunswick-Wolfenbuttel & Sa Majesté Brit.   | d 254        |
| ————— entre la France, l'Espagne & l'Angleterre.   | e 11         |
| ————— entre les Rois de France, de la Gr. Brét. & de Prusse. b 190. Contraire à toute autre séparée. 193. fixée à 15 ans.  | 194          |
| ————— entre l'Empereur, l'Angl. & L. H. P.   | d 15         |
| ————— (le Tr. de la Quadruple) renouvelé entre l'Emp. & l'Esp.   | f 224        |

- Alliance* des Elect. de Saxe & de Hanovre en  
1731. *f* 471
- pour 3. ans. 478
- entre l'Emp. , le Dannemarck & la  
Ruffie. *g* 465
- entre la France & les Confédérés de  
Konigsberg. *l* 138
- entre la Reine Anne & les Catalans.  
*l* 362
- entre la Suède & la Ruffie pour 12  
ans. *l* 423
- de 1736 entre les Electeurs de Bavière,  
de Cologne & Palatin. *m* 69
- l'Emp. ne peut en faire fans le con-  
sentement de l'Empire. *r* 23. Faite par l'Em-  
per. fans l'avis de la Diète ne peut engager  
l'Empire. 31. permise à tous les Membres  
de l'Empire en suivant ses Constitutions.  
*ibid.*
- Défensive entre la Porte & la Suède.  
*r* 4. Comprend les Régences de Tunis , d'Al-  
ger & de Tripoli. 6
- des Rois de la Gr. Brét. & de Prusse.  
*r* 47
- entre la Ruffie & la Gr. Brét. *r* 51.  
ne s'étend point au cas de Guerre en Orient.  
fixée à 15. ans. XVIII. 61
- de Worms. XVIII. 91
- de Varsovie en 1745. *r* 517. Doit  
subsister après la Paix. 522
- conclue à Westminster entre les Prov.  
Unies & la Gr. Brét. *t* 413
- renouvelée entre les Cours de Vien-  
ne & de S. Petersbourg. *t* 462. pour 25. ans.  
471
- entre le Roi de Prusse & la Suède.  
*t* 488. pour 10. ans. 490

- Alliances* (toutes celles) du Canton de Berne réservées dans son Traité d'Alliance avec les Prov. Unies. a 453
- Alphen* (van) Plénipotent. des E. G. au Traité d'Alliance avec le Canton de Berne. a 446
- Altena* (la Compagnie d') Octroyée par Sa Maj. Dannoise. e 2. Indépendante & exempte de toute imposition. 3
- Ambassadeurs* de Venise à Constantinople quels sont leurs Privilèges. b 443
- des Elect. ne cèdent le pas qu'à ceux des Têtes couronnées. r 19. l'ont sur les Princes de l'Empire en Personne. *ibid.* Ne souffrent point de distinction entr'eux. 20. Doivent être traités comme ceux des Têtes Couronnées. *ibid.*
- Députés des membres de l'Empire ne sont pas obligés de suivre la Cour Imp. r 98
- des Puissances Etrangères ne doivent pas se mêler des affaires de l'Empire. r 108. Ne peuvent pas s'y faire accompagner de Gardes. *ibid.*
- de Suède & de Russie ne sont plus défraiés. s 82
- Amelot* (le Sr.) Plénipotentiaire de France à son Traité de Commerce avec les Villes Anféatiques. a 423. Au Traité de Commerce de 1739 avec L. H. P. o 447. A la Convention de Commerce avec la Suède. s 19
- Amendes* (les) des Membres de l'Empire réglées. r 88
- Ameronge* (Tats van) Plénip. de L. H. P. a 401. c 170
- Amitié* Voiez Alliance.
- Ammon* (le Chev. d') Ministre de Prusse à la Haye. t 135
- Amnistie* accordée à la Ville de Dantzick par les Généraux Russiens. l 4
- An-*



- Amnistie* promise par les Généraux Saxons. *ibid.*  
accordée en 1735 aux Armées du *Comput* des  
2 Nations en Pologne, avec restriction. l 122
- Amunition* (l') doit être fournie aux Tr. Auxiliaires entre la Suède & la Russie par le Réquérant. l 418
- Amplification* de l'Art. VI. de l'Octroi de l'ancienne Comp. des Indes Dannoises. e 23
- Amsterdam* propose un tempérament à la Proposition de Dort pour le secours de la Reine. r 201
- Amstel* (Ploos van) Plénip. des E. G. au Tr. d'Alliance avec le Canton de Berne. a 446
- Analyse* critique du Traité de Hanovre par le Bar. de Carlscroon. b 310
- Anderson* (Jean) Plénip. des Villes Anféatiques au Tr. de Commerce avec la France. a 422
- Andrié* (J. H.) Plénip. de Prusse à son Alliance avec la Gr. Brét. g 46. A la Convent. de Hanovre de 1745. t 442
- Angbiera* une partie de ce Païs cédée au Roi de Sard. s 96
- Anglesey* (le Lord) proteste contre l'approbation du Traité de Seville. e xxxviii
- Anglois* (les) ne paient pas plus de droits en Espagne que les Espagnols mêmes a 441. Peuvent amasser du Sel dans l'Isle de la Tortue. *ibid.*
- ne peuvent pas servir contre la Suède. b 488
- doivent jouir en Espagne des Privileges de la Nation la plus favorisée. d 106
- ont droit de passer au travers de la Russie pour aller en Perse. l 381
- ont un an au moins pour sortir de Russie au cas de rupture. 385
- Anglois* (l'Abbé l') Ministre de France auprès de Stanislas & des Confédérés de Dieckow. l 141

- Annexe* aux Actes de Protestation de la Reine de Hongrie à la Diète de 1743. *s* 148
- Anvers* fixé pour la Soufcription de la Comp. d'Ostende. *b* 25
- Son Burgraviat réservé par le Prince d'Orange. *b* 416
- Appel* (A. B. von) Administrateur d'Oostfrise démis de sa charge *d* 383. Non compris par l'Emp. dans l'Amnistie. *d* 509 & *e* 323
- Approbation* du Traité de Seville par le Parlement d'Angleterre. *e* xxxiii
- Arco* (le D. d') Témoin de la Rénonc. de Philippe V. aux Etats démembrés de la Monarchie d'Espagne. *c* 470
- Archi-Marechal* de l'Empire ne doit point être troublé par le Maréchal de la Cour Imp. & *vicissim.* *r* 22
- Archi-Office* l'Emp. s'engage d'en donner un convenable à l'Elect. de Hanovre. *r* 15
- Archives* de l'Empire la remise en est cautionnée à l'Emper. par les Alliés de Franckfort. *s* 448
- Argent* des Navires Impériaux ne doit aucun impôt en Turquie. *b* 430. Courant de Hambourg *k* 183. Evalué 191 *& suiv.*
- Argumens* (100) qui prouvent les Droits du Roi de Prusse sur Bergue &c. *b* 64
- Argument* Justificatif des motifs des Corfes au sujet de leur entreprise contre la Républ. de Genes. *t* 297
- Arlington* (H. C. d') Plénip. de la Grande Brét. à son Traité d'Alliance avec les Prov. Unies en 1678. *t* 414
- Armateurs* (les) en France & en Hollande sont obligés de donner caution. *o* 462
- Armoiries* (les) d'Orange réservés par le Roi de Prusse. *b* 413. Par le Prince d'Orange *ibid.* de Meurs & de Lingen abandonnés par le  
suf.

fusdit Prince. 419. De Ter-Veer & Vlissingen abandonnés par le Roi de Prusse. 419

*Armoiries* celles que l'Emper. peut accorder. r° 94  
 ——— de Wirtenberg le Duc de ce nom demande qu'on les ôte à la Maison d'Autriche.

r 150

——— de Lorraine réservées par le Grand Duc Régnant de Toscane. n 447

*Armes* pour les Garnisons des Places de la Barrière ne paient aucun droit. a 44

——— les Sujets de la Cour de Vienne ne peuvent point en porter en Turquie. b 428

——— qui étoient à Genes devoient être remises aux Autrichiens xix. 374

——— des Comp. Suisses sont fournies par les Capitaines. i 458 & 465

——— promises par Sa Maj. Brit. aux Catalans XI. 367

*Armistice* général en *Allemagne* stipulée par le Traité d'Union de *Francfort* xviii. 448

——— proposé aux Puiss. Bellig. par les Puiss. Marit. en 1734. k 454. Accepté par l'Emp. 463. Rejeté par les Rois Alliés. 468

*Arrêt* de la Ville de *Hambourg* au sujet des mauvaises pièces de 8 Déniers. k 167

*Arrêté* du Conseil des C C. qui consent aux propositions des Bourgeois de *Genève*. k 356. Du même Conseil qui absout les Tamponneurs.

375. Le même changé en quelques termes.

389. Du Grand Conseil sur les Représentations pour la cassation de plusieurs de ses membres 416. Autre arrêté sur plusieurs demandes des Bourgeois 424. Du Conseil Général du 20 Décembre qui pacifia les troubles. 425

*Arrêts* divers du Grand Conseil de *Genève* pendant les troubles. k 428. Faux répandus dans le Public. 443

443

Ar-

- Arrière-Ban* (l') de Pologne laissé à la disposition d'Auguste en 1735. l 115
- Articles* présentés au Card. Alberoni tendant à pacifier les choses en 1717. a 178. Délivrés au C. de Stanhope par le susdit Card. 179
- Préliminaires d'accommodement délivrés par la Cour de Vienne en 1726. c 382
- Les Préliminaires de la même Cour en 1727. 390. De la même Cour signés à Paris 399. & 403
- Artillerie* (l') des Places prises par le Danemarck restituée à la Suède, a 365
- pour les Garnisons de la Barrière ne paie aucun droit ou péage a 44
- que les Prov. Unies avoient dans les Pais-Bas leur est accordée par l'Emp. a 47
- des Places de la Barrière n'en peut sortir sans le consentement de l'Emp. *ibid.*
- de Campagne doit être fournie aux Troupes Auxil. entre la Suède & la Russie par le Réquérant. a 350
- des Places cédées à L. H. P. dans les Pais-Bas leur est donnée conditionnellement. a 419
- de Bonn restituée à L. H. P. a 444
- de Dantzick & de ses Forts restituée. l 5
- de Fonte de *Neifs* reste à la Reine de Hongrie. s 474
- Ascanio* (le Pere) Plénip. de l'Esp. à la Convention de famille avec le Grand Duc de Toscane. f 235. Aux arangemens pour la reception de l'Infant en Toscane. 245
- Asperen* (Josias van) Hollandois, promoteur de la Comp. d'Altena. e 1
- Assemblées* permises en tout tems aux Membres & Etats de l'Empire. r 62
- Assendelft* (Mr.) Ambass. de L. H. P. en Danemarck. e 33
- Assien-*

- Affiento* confirmé. *d* 96 & *e* XI. u 201 aboli u 350
- Assignation* l'Empereur n'en peut donner aucunes de son Chèf sur les Cercles ou Etats de l'Empire. *r* 31
- Astarinsk* (l') restitué à la Perse. *g* 458
- Atestation* de l'acte obligatoire de Mr. Walpole par les Plénip. de l'Emp., de France & de I.. H. P. *c* 406
- Aubaine* (le droit d') n'a point lieu en France à l'égard des Hollandois, *o* 468
- aboli réciproquement entre la France & l'Emper. *a* 22
- n'a point lieu en France à l'égard des Sujets des Villes Anféatiques. *a* 424. Ni en Esp. à l'égard des Impériaux. *b* 159. Ni en Perse à l'égard des Russes. *g* 460. Ni en Turquie à l'égard des Siciliens. *s* 9
- Austregues* (les Privilèges d') ne doivent point être accordés par l'Emper. *r* 84 & 87
- Autriche* (Affaires de la Succession d'). *o* 122  
*p* I. *q* I
- Avant-propos* de la Réponse à la Déclaration du C. de *Dobna*. *s* 471
- Avertissement* du Roi d'Angl. comme Elect. de Hanovre contre la Compag. d'Altena. *e* 33
- Avis* du Quartier de Nimégue sur le secours proposé en faveur de la Reine de Hongrie. *r* 468. de celui de Zutphen sur la même proposition 478. De celui de Veluwe. 480
- Aylesford* (le Lord) proteste contre l'approbation du Traité de Seville. *e* xxxviii
- Aylva* (le Bar. d') Plénip. du Pr. d'Orange au Traité de Partage de la Succession du Roi Guillaume. *b* 410
- Aymerich* (Ant.) Député des Catalans pour traiter avec Mitford Crow. *l* 374

## B.

- B** *Achmetew* (le Pr.) nommé Sénateur de Russie  
en 1741. q 524
- Bade* (le Traité de) sert de baze à celui de la  
France avec le Duc de Lorraine. *a* 108. Con-  
firmé par la France, l'Esp. & la Grande. Brét.  
*d* 103. & en 1727 par l'alliance de Hanovre  
*c* 400, sert de baze à celui de Vienne de 1738  
n 427
- Baden* (les deux Maisons de) rétablies dans leurs  
possessions *a* 9. 11. Protestent contre l'Art. xx.  
du Traité d'Aix la Chapelle. u 326. 337
- Bayle*, la Répub. de Venise en peut avoir un à  
Constantinople *b* 443. N'est point astreint  
aux affaires dont la Répub. ne l'a pas chargé.  
444. Ne doit pas être forcé de païer les  
dettes d'autrui. 44
- Balance* de la Compag. des Indes de Dannemarck  
e 10
- Baleine* coupée ; droits qu'elle païe en France sur  
les Navires des Villes Anféatiques. o 42
- Ban*, On ne peut point y mettre les Contumace  
dans l'Empire. r 9
- Bannissement* (Règles sur le) par la Diète d  
1742. r 8
- Banque* Quand & pourquoi on en avoit établi  
une à Hambourg. *k* 41. Courante réglée dans  
la même Ville. 179. anéantie. l 21
- Banqueroutiers* de Hambourg fugitifs en Danne-  
marck sont obligés de s'accommoder avec  
leurs Créanciers. l 21
- Bar* (le Duché de) cédé à Stanislas. k 51
- Barbeyrac* refute Mr. Nenny, dans une disser-  
tation contre la Comp. d'Ostende. b 8
- Barnachea* (Mr.) Plénip. de l'Esp. au Congrès  
de Soissons. e 4
- B.*

*Barons* de l'Empire, quelles sont les conditions de leur réception. *r* 7. Le rang de ceux qui sont immédiats. 20

*Barrière* dans les Païs-Bas pour les Prov. Unies stipulée par le Traité de Bade. *a* 17 & 20. Accordée par Sa Maj. Imp. 41

———— (la) des Prov. Unies ne doit point être attaquée par les Troupes du C. de Berne. *a* 453

———— (le Tr. de la) confirmé. *a* 420

*Bassewiks* (le Sr. de) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Traité de Paix avec la Suède. *b* 468

*Bassewitz* (le C. de) Président du Conseil du Duc de Holstein. *d* 227, Envoïé au Congrès de Soissons. *e* 174

*Bâtimens* entre les Turcs & les Siciliens; on ne peut pas les forcer à transporter des Troupes ou de l'Artillerie. *s* 12

———— de l'Empire Ottoman sont obligés en Sicile à la Quarantaine. *ibid.* Pris doivent être rendus en leur entier réciproquement.

13

———— étrangers ne peuvent pas être armés en Guerre en Turquie contre la Sicile & *vicissim.* 16. Turcs pris avec Pavillon Ennemi par les Siciliens doit être puni & *vicissim.* *ibid.*

———— de l'Empire Ottoman ne doivent point être molestés à la vûë des Côtes de Sicile. *s* 14. Ni molester ceux des Amis de la Sicile à la vûë de ses Côtes. *ibid.* Ne peuvent être retenus chargés en Sicile pour cause de Procès & *vicissim.* 17

*Bathurst* (le Lord) proteste contre l'approbation du Traité de Seville. *e* XXXVIII

*Bavière* (l'Elect. de) est rétabli dans son Electorat &c. *a* 13. S'oblige à demander à l'Emp. le renouvellement de l'investiture de tous ses Etats. 16. Peut troquer ses Etats. 17.

Ba-

- Bavière* (l'Elect de) S'opose à la Garantie de la Pragmatique Sanction par l'Empire. *f* 315. Proteste contre le Résultat de la Diète en 1734 pour la guerre. *i* 328. Prétend la Succession d'Autriche. *o* 123. Proteste contre le Couronnement de la Reine de Hongrie. *p* 35. S'opose au transport de la voix de Bohême. 675. Déclare la Guerre à la Reine de Hongrie. 380. Surprend Passaw. 382. En fait instruire la Diète. 384. Est nommé Commandant en Chêf des Armées combinées de France 395. Est élu Empereur. *r* 4
- (Maximilien Elect. de) prétend le Vicariat du Rhin. *s* 108. S'allie avec la Cour de Vienne. *t* 472. S'engage à tenir un Corps de ses Troupes à sa disposition. 473. à se séparer entierement de ses Ennemis. 475. à fournir son contingent à l'Armée de l'Empire *ibid.* A concourir avec la Cour de Vienne à toutes les affaires de l'Empire. 476
- Baz*, en quel cas les Ministres de Venise en Turquie païent ce droit. *b* 444
- Beaufort* (le Lord) proteste contre l'approbation du Traité de Seville. *e* xxxviii
- Beaune* (le Sr. de la) Plénip. de France aux Prélimin. de 1735. *n* 432
- Bedford* (le Lord) proteste contre l'approbation du Traité de Seville. *e* xxxviii
- Bedka* cédée par le Turc à l'Emper. *b* 414
- Belgrade* cédée à l'Emp. *b* 414
- Bellina* cédé à l'Emp. *ibid.*
- Belluga* (le Card.) contribue au rétablissement de la Paix entre Rome & l'Esp. en 1736. *i* 560
- Benavides* (D. Alvare) Témoin de la Renonc. de Philippe V. aux Etats démembrés de la Monarchie. *e* 470
- Bene* (le C. de) Plénip. d'Espagne à Francfort. *s* 432
- Be-*



*Bénéfices* conférés par Louis XIV. dans les  
Païs-Bas conservés à ceux qui les avoient.

a 24

\_\_\_\_\_ dans le Païs cédé par l'Emp. aux  
Prov. Unies, sont conférés par l'Evêq. de  
Ruremonde.

a 54

\_\_\_\_\_ conférés par les Puiss. Marit. dans les  
Païs-Bas, restent aux Possesseurs.

a 53

\_\_\_\_\_ en Lorraine laissés à ceux qui les pos-  
sédoient.

a 133

\_\_\_\_\_ En Toscane ne doivent se conférer  
qu'aux Naturels du Païs.

f 237

*Berchtolsghaden* (la Préfecture de) rendue à l'Elect.  
de Cologne.

a 14

*Beretti-Landi* (Le M.) Ambas. d'Espagne à la  
Haye en 1717. a 169. Empêche les Prov.  
Unies d'accéder au Traité de la Quadruple  
Alliance. 292. Fait fraper une médaille cu-  
rieuse à ce sujet. 293. Plénip. d'Esp. pour  
son accession au Traité de la Quadruple Al-  
liance. 301. Au Congrès de *Cambray*. 307

*Berczini* (le Pr.) est obligé de se tenir loin des  
frontières de la Hongrie.

II. 421

*Berg* (Mr. van de) Député des E. G. à la Con-  
férence.

a 78

*Bergue* (affaires de) & de Juliers. c 192. g 294.

b I. 436. m I. n. I

*Berkeley* (le Sr.) Plénip. de Sa Maj. Brit. au  
Traité de la Quadruple Alliance.

a 203

*Berne* (le Canton de) s'allie avec les Prov.  
Unies. a 445. Consent que ses Troupes

soient employées à la défense de la Grande  
Brétagne. 446. S'oblige d'en entretenir tou-

jours 24 Compagnies au service des Prov.  
Unies. 447. De leur fournir 4 mille Hom:

de plus au cas d'attaque. *ibid.* Se réserve de  
pouvoir rapeller toutes ses Troupes au cas

de Guerre. 448 & *suiv.*  
*Berne*

- Berne* se réserve de nommer les Capitaines des nouvelles Compagnies. 452. S'engage à ne pas souffrir que ses Troupes attaquent les Etats des Prov. Unies ou leur Barrière. 453  
 ——— Conclut une Capitulation pour ses Troupes avec les Prov. Unies. 456  
 ——— Voïez, SUISSES.
- Bestuchef* (le C. de) Plénip. de Russie a ses Alliances avec la Suède. a 348 & l 415  
 ——— nommé Sénateur de Russie en 1741. q 524. Et Vice-Chancelier, chargé de la Direction des affaires Etrangères. 525. Plénip. au Traité d'Alliance avec la Gr. Brét. s 52. Au Traité d'Alliance avec la Cour de Vienne. t 461. Au Traité de Subside avec la Gr. Brét. 493
- Beuningen* (Samuel van) Plénip. des Prov. Unies au Traité d'Alliance de 1678 avec la Grande Bretagne. t 414
- Bialocierkiew* Sa Maj. Pol. s'engage de faire restituer cette Forteresse. l 174
- Bielinski* (le C. de) doit être appuïé dans ses prétentions par Sa Maj. Pol. k 127
- Bienne* compris dans la Garantie des Prov. Unies en faveur du Canton de Berne. a 448
- Biens* rendus à Stanislas & à son Epouse x. 515  
 XIII. 463
- Billèts* que font courir les Ministres de Russie contre ceux de la Gr. Brét. d 222
- Bierneborg* restitué à la Suède. s 71
- Bitsch* (la Ville de) rendue à l'Emp. & les Fortifications du Château démolies. a 10
- Blanc* (le) Plénip. de France à l'Acte de Garantie de la Rénonciation de l'Esp. d 115
- Blome* (Otto) Plénip. de Dannemarck au Traité d'Alliance avec l'Emp. & la Russie. g 465
- Bobême* le Suffrage en est transporté au Gr. Duc en 1741. p 44  
 Bois

- Bois* (le Card. du) ménage le Traité de la Triple Alliance. *a* 88. Est Plénipotentiaire au susdit Traité. 89. A celui de la Quadruple Alliance. 203
- Bois de Charpente* ne paie aucun Droit à Alger. *d* 261
- ne peut être transporté de la Gueldre dans le País de Liège. *o* 358. & 371
- Bologni* (l'Abbé) Ministre de Genes à Vienne. *t* 337
- Bolton* (Myld.) Plénip. de Sa Majesté Brit. au Tr. de la Quadruple Alliance. *a* 203
- Bonde* (le C. de) Plénip. de Suède a son Traité d'Alliance avec la Russie. *l* 415
- Bonn* ne doit point avoir de Garnison en tems de Paix. *a* 14. Ses Fortifications démolies. 444
- Bonneville* (la) comprise dans la Garantie des Prov. Unies en faveur du Canton de Berne. *a* 448
- Borcke* (le Sr. de) Plénip. de Prusse au Traité de Partage de la Succession d'Orange. *b* 410. Ambassadeur de Prusse à Vienne en 1740. *p* 143
- Boreel* (le Sr.) Plénip. de L. H. P. signe les Prélimin. à Paris en 1727. *c* 403
- Boromeo* (le C.) Plénip. de l'Emp. en Toscane. *e* LXXV
- Borsele* (le Sr. de) Plénip. des E. G. à l'Acte de leur concurrence au Traité de Vienne de 1731. *f* 455
- Bossart* Résident de la Reine de Hongrie à Bonn en 1741. *q* 470
- Bostrum* (le Sr.) Orateur de la Bourgeoisie à la Diète des Etats de Suède en 1726. *c* 303
- Bothie* Orientale restituée à la Suède. *s* 71
- Boufflers* (le Duc de) est envoié à Gènes pour y commander les Troupes. *t* 388. harangue le Sénat. 389

- Botta* (le M. de) Général Autrichien prend Gènes. t 374
- Bourg* (le Maréchal du) règle le paiement des contributions dûës par l'Empire à la France en 1736. n 513
- Bourgeois* de Hambourg ne peuvent pas s'établir en Dannemarck sans avoir acquité la Taxe de leur Départ. l 219
- de Dannemarck sont dans le même cas par rapport à Hambourg. ibid.
- Bourgeoisie* (la) de Genève soulevée contre le Conseil des CC k 265. Demande un Conseil Général. 272
- Bournonville* (le D. de) Plénip. d'Esp. à Vienne en 1726. t 411. Au Congrès de Soissons. e 44
- Brackeurs* répondent du faux emballage &c. en Russie à l'égard des Anglois & vicissim 1389
- Boyars* de Valachie compris dans la Paix de l'Emp. avec le Turc. b 414
- Boyle* (le Lord) proteste contre l'approbation du Traité de Seville. e xxxviii
- Brabançons* peuvent commercer avec les François. a 21. Ne sont point sujèt en France au droit d'Aubaine. 22
- Brabant* (les Etats de) font une Rémontrance à l'Emper. en faveur de la Comp. d'Ostende. b 84. Publient un Mémoire en Réfutation de celui de la Comp. Hollandoise des Indes. 91
- Brackel* (le Baron de) Plénip. de Russie à son Traité d'Alliance avec l'Emper. & le Dannemarck. g 464
- Braydlbon* (le Bar. de) Plénip. de Bavière à son Alliance avec la Cour de Vienne. t 476
- Branas-Cherest* (le C. de) Envoié de France en Suède pour l'engager à accéder au Traité de Hanovre. c 199
- Bra.*

*Branas-Chereft* (le C. de) au congrès de Soif-  
sons. *c* 44. Au Traité de Seville. *e* II

*Brandebourg* (l'Elect. de) prétend la Succession  
de Berg & de Juliers. *c* 193

————— Voiez *Pruffe*.

*Braque* (la Commanderie de) réservée par le  
Prince d'Orange. *b* 416

*Breda* (la Baronie de) échue au Prince d'O-  
range. *b* 416

*Bredenvoort* (l'Amanie de) échue au Prince d'O-  
range. *b* 415

*Bref du Pape* qui donne des pleins-pouvoirs à  
l'Abbé Maffei son Nonce en France pour le  
Congrès de Cambrai. *a* 310. Autre qui or-  
donne au même Abbé d'y protester contre  
tout ce qui s'y décideroit touchant Parme &  
Plaisance contre les droits du S. Siège. 311

————— aux Elect. & Pr. de l'Empire  
contre l'abolition de la Clause de l'Art.  
IV. du Traité de Ryfwick. *l* 475

*Brême* remplace Lautern-Palatin en ce qui con-  
cerne la députation de l'Empire. *r* 77. Fait  
un Traité de Commerce avec la France *a* 422

————— (le Duché de) cédé à Elect. de Hano-  
vre. *II* 269

*Bretlach* (le Bar. de) commis par le D. de Wir-  
temberg pour régler les dettes de l'Empire à  
la France en 1736. *n* 514. Plénip. de la Cour  
de Vienne à son Alliance avec la Russie. *t* 461

*Brevern* (Charles de) Plénip. de Russie à son  
Alliance avec Sa Maj. Brit. *s* 52

*Brevis & succincta Enarratio Furium Curlandiæ  
& Semigalliæ circa Electionem novi Principis.*  
*i* 193

*Brezezin* (le District de) obtient d'avoir des  
Charges comme les autres en Pologne. *l* 182

*Brilkin* (le Sr.) nommé Vice-Procureur Général  
de Russie en 1741. *q* 524

- Brille* (la Ville de la) ne veut pas qu'on secoure la Reine en 1742. r 193
- Brisack* (le vieux) restitué à l'Emp. a 6
- Bristol* (le Lord) proteste contre l'approbation du Traité de Seville. e xxxviii
- Broekbuysen*, Plénipot. des E. G. au Traité d'Alliance avec le Canton de Berne. a 446. Et à la Capitulation pour les Troupes Suisses au service de la Hollande. 468
- Broglio* (le C. de) Plénip. de France au Traité de Hanovre. b 190. Ambass. de France à Londres en 1731. f 8
- Brook* (le Lord de) proteste contre l'approbation du Traité de Seville. e xxxviii
- Brosseau* (Christophe) Plénip. des Villes Anféatiques au Traité de Commerce avec la France. a 422
- Brown* (le C. de) Général Autrichien. t 377
- Bruce* (le Lord) proteste contre l'approbation du Traité de Seville. e xxxviii.
- (le C. de) Plénip. de Russie au Tr. de Nieuftadt. a 327
- Brubl* (le C. de) Plénip. de Saxe à Varsovie en 1745. s 517
- Bruyninx* (Hamel) Envoié Extraord. de L. H. P. à Vienne en 1726. c 382
- Brunswick* ni sa citadelle ne peuvent être confiées à aucune Puissance étrangere. d 257
- Brunswick - Hanovre* (le Duc de) reconnu par la France Electeur du S. Empire. a 12
- Voiez *Hanovre*.
- Brunswick - Wolfenbutel*. Le Duc s'allie avec Sa Maj. Brit. d 254. Est chargé en partie de la Commis. Imp. en Oost-Frise. 373.
- Voiez *Wolfenbutel*.
- Budde* (J.) Administrateur d'Oost-Frise démis de sa Charge. d 383
- Bulle - d'Or*, l'Emp. s'engage de l'observer. r 10
- Bulle*

- Bulle de Brabant* cassée dans l'Empire. r 107  
*Bulow* (le Bar. de) Ambass. de Prusse en Suède  
 se brouille avec celui de Russie. c 200. Plénip.  
 à la Paix de Dresde. t 424  
*Bunzlau* (le Cercle de) cédé au Roi de Prusse  
 sous condition. s 451  
*Bureaux* établis en Lorraine pour la commodité  
 des Voituriers. a 155  
*Burmania* (Ubbe Aylva van) Plénip. des Prov.  
 Unies au Traité de la Triple Alliance. a 90  
*Burum* (van) Plénip. des E. G. au Traité d'Al-  
 liance avec le Canton de Berne. a 446  
*Buttrinto* (le Fort de) cédé à la Républ. de Ve-  
 nise. b 439  
*Buuren* (la Comté de) réservée par le Prince  
 d'Orange. c 416

## C.

- C***Adi.* C'est à lui que doivent s'en rapor-  
 ter tous les Ministres de la Répub. de  
 Venise. b 446  
*Cadogan* (le C. de) Plénip. de Sa Maj. Brit. au  
 Traité de la Barrière. a 38. Au Traité de la  
 Triple Alliance. 90. A celui de la Qua-  
 druple Alliance. 301. A la Convention pour  
 l'exécution du Traité de Barrière. 400  
*Calcoen* (Corneille) Plénip. de L. H. P. à Var-  
 sovie en 1745. s 517  
*Calmines* droits de Transit qu'elles paient à  
 Liège. o 369  
*Cambrai* (la Ville de) est choisie pour tenir un  
 Congrès. a 307  
*Camilly* (le C. de) Ambass. de France vient à  
 bout de faire accéder le Dannemarck au Tr.  
 de Hanovre. c 321. Plénip. au Traité d'Al-  
 liance avec Sa Maj. Brit. & le Dannemarck.  
 d 245  
 D 4 Camp.

*Campbel*. Plénip. de Suède conduit à Batavia en 1733. c 365

*Campêche*, l'Espagne veut que la Grande Brét. abandonne cette Baïe. d 33

*Campredon* (le Sr.) Plénip. de France Médiatrice au Traité de Frédérikshbourg. a 359. A celui de Stockholm entre la Prusse & la Suède 373. Plénipot. au Traité Prélimin. de Paix entre la Suède & Sa Maj. Brit. b 467. Au Traité d'Alliance entre les mêmes Puissances. 476. A l'acte de Garantie de Sleswick au Danemarck, d 238

*Canon* de Bronze combien il en entra en Toscane avec les Troupes d'Esp. i 22

*Cant* (le Sr. W.) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Traité de la Quadruple Alliance. a 203

*Canton* (le) de Berne s'allie avec les Prov. Unies. a 445

————— Voïez *Berne*.

*Cantons Suisses* Protestans peuvent entrer dans l'Alliance de celui de Berne avec L. H. P. a 454

*Cantuariensis* (L. S. W.) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Traité d'Alliance avec l'Emp. a 472

*Capitiaux* dûs par l'Oost-Frise aux Provinces-Unies. t 124 & *suiv.* Garantis par Sa Majesté Prussienne. 128. Des obligations des Prussiens sur la Saxe garantis &c. t 431. Des Obligations sur la Silesie, le Roi de Prusse se charge de les païer. s 40

*Capitulation* pour les Troupes du Canton de Berne au service des Prov. Unies. a 456. De Dantzick en 1734. l 3. De l'Armée Suédoise avec le C. de Laschi pour pouvoir retourner en Suède, q 509. De l'Emp. Charles VII. r 4. De Charles VII. non regardée comme une Loi de l'Empire par les Princes r 172.



- Capitulation* de Braunau soit-disant enfreinte par la Reine de Hongrie. s 399. De Neiff. conclue avant le Siège. s 414. De la Ville de Genes avec le M. de Botta d'Adorno. t 374
- Capitulations* accordées par les Puiff. Marit. aux Places des Pais-Bas, confirmées par l'Emp. a 57
- Caponi* (le M. de) reçoit le serment du Général Esp. au nom du Grand Duc de Toscane. f 263
- Capre* moscovite. Aucun ne doit être reçu dans les Ports de Suède ou de Dannemarck. a 361
- Captifs* prisonniers de Guerre mis en liberté par la Cour de Vienne & l'Emp. Ottom. b 418. Convention pour ceux qui avoient été vendus de part & d'autre *ibid.* Aucun Sujet de la Cour de Vienne ne peut l'être en Turquie quoique pris sur un Vaisseau de Pirates. b 435
- Caractère* du Peuple Romain. l 510
- Carelie* cédée en partie à la Russie. a 33
- Carelscoon* (le Bar. de) publie un Traité pour la défense de l'Ostroi de la Comp. d'Ostende. b 83
- Caretto* (le M. de) prétend que les Fièfs de Langhes sont immédiats. r 169
- Carlzon* (Z.) Plénip. de Suède à son Traité d'Alliance avec la Porte. s 7
- Carpentero* (le Sr.) Secrétaire d'Espagne à Vienne lors de la Mort de l'Emp. q 3
- Cartel* de 1741 entre les Rois de Prusse & de Pologne continué. t 430
- Carteret* (Milord) Plénip. de Sa Maj. Brit. médiateur au Traité de Frédéricksbourg. a 359. A celui de Stockholm entre la Suède & la Prusse. a 373. Au Traité de Worms. s 91. Au Traité d'Alliance avec Sa Maj. Pruss. s 46
- Castagnetta* (l'Amiral) trouve moïen de ramener des Indes la Flotille Esp. en 1726. c 326

- Casteja* (le C. de) Ambass. de France en Suède  
i 395
- Castellar* (le M. de) Ambass. d'Esp. à Paris en  
1731. f 8
- Castiglione* (le Pr. de) compris, quant à ses pré-  
tentions, dans le Traité de Bade. a 29
- Castiglione* prétendu par le Duc de Solfrino.  
r 162
- Castro*, la Désincamération de ce Duché ne  
doit point être poursuivie par l'Emp. n 455
- Casus foederis* (le) de la Triple Alliance expli-  
qué. 99. Du Traité d'Alliance entre la  
Grande Brét. & les Prov. Unies, expliqué.  
t 422
- Catalans* s'allient avec la Reine Anne. l 361
- Caution* que doivent donner les Capitaines des  
Navires François & des Villes Anféatiques  
armés en Guerre. a 436. Que les Capitaines  
de Vaisseau & Armateurs doivent donner en  
France & en Hollande. o 462
- Caymo* (le C. de) Résident de l'Emp. en Toscane  
en 1732. i 50
- Cædercreutz* (le Bar. de) Plénip. de Suède à son  
Alliance avec la Russie. l 415. A sa Paix avec la  
Russie. s 64. A son Alliance avec le Roi de  
Prusse. t 487
- Cæderbeilm* (le Baron de) Plénip. de Suède au  
Traité d'Alliance avec la Russie. a 348
- Cellamare* (le Pr. de) Amb. d'Esp. en France y  
est arrêté. a 244
- Cercles* leur Rédintégration promise par l'Emp.  
r 58
- Cérémonial* & Police du Congrès de Cambray.  
c 417. Chapitre sur son Omission au Congrès  
de Soissons. e 169
- Cerigo* (les Isles de) restituées à la Républ. de  
Venise. c 439
- Cessions* faites au Roi de Sicile par le Traité de  
Tu-

- Turin de 1703 confirmées par l'Emp. *a* 193  
*bambre* Imp. réglée quant à ses Fonctions & Privilèges, par la Diète de 1742. *r* 70  
*ban* (espece de Magazin) les Sujets de la Cour de Vienne peuvent en avoir en Turquie moiënnant qu'ils paient. *b* 435  
*bancellerie*, Règlement touchant celle de l'Empire & ses Officiers par la Diète de 1742. *r* 104  
*banvre*. La Suède a le Droit d'en acheter dans les Ports Russiens de la Mer Baltique. *l* 424  
*Chapelle* accordée aux Ministres de France dans les Villes Anséatiques. *a* 439  
*Charbon de Bois* droits qu'il paie allant à Liège, pour la sortie ou le Transit dans les Pais-Bas. *o* 358  
*Charbon de Terre* de Liège ne peut entrer en Gueldre. *o* 359 & 371. Ne peut entrer à Liège venant des Pais-Bas - Autrich. 428  
*Charges* (les) vacantes de Pologne se donnent par Sa Maj. Pol. *l* 175. Celles d'Evêque, Palatin & Castelan doivent être conférés aux Naturels en Lithuanie. *l* 189  
*Charny* (le C. de) Plénip. de l'Esp. au Règlement pour l'introduction de ses Troupes en Toscane. *f* 262. Prête serment en qualité de Commandant desdites Troupes. 263  
*Chateau-Neuf* (le M. de) Ambass. de France à la Haye en 1717. *a* 88. Plénip. au Traité de la Triple Alliance. *a* 90  
*Chavigni* (le C. de) Ambass. de France à la Diète de l'Emp. *c* 334  
 ——— Y publie un Ecrit en faveur du Traité de Seville. *c* LXXVII  
*Clauvelin* (Mr.) Plénip. de France au Traité avec les Confédérés de Konigsberg. *l* 137  
 Chaux

- Chaux* ne peut entrer en Gueldre venant Liège. *o* 359 & 371. Ne peut entrer à Lige venant des Païs - Bas - Autrich. 4
- Chefs* du Tumulte de Rome en 1736. livrés au Ministre d'Esp. *l* 5
- Chesterfield* (le C. de) Ambass. Extraord. de Sa Maj. Brit. à la Haye en 1727. *d* 498. Certifie un Mémoire avec les Députés de L. P. contre la Comp. d'Altena. *c* 37. Engage les E. G. à accéder au Traité de Vienne en 1731. *f* 441. Est Plénip. de Sa Maj. Br. à l'acte de concurrence des E. G. au susdit Traité. 4
- Chiverny* (le C. de) Plénip. de France pour régler les conditions de Paix entre Leurs Maj. Imp. & Cath. *a* 30
- Cibozin* la sublime Porte s'engage à satisfaire la Pologne sur ce sujet. *b* 42
- Chotek* (le C. de) somme les Génois de payer les Contributions. *t* 379. Est Plénip. de la Cour de Vienne à son Alliance avec celle de Bavière. 47
- Chretien - Louis* (le Duc) est chargé de l'Administration du Mecklenbourg. *g* 19. A une Pension. 20. Écrit à son Frère une Lettre d'Office. 25
- Clausule* du Traité de Riswick. Affaires à ce sujet. *l* 42
- Cloches* rachetées à Dantzick. *l*
- Codicille* Extrait de celui de Ferdinand qui règle la succession d'Autriche. *o* 18.
- de Ferdinand II. sur le même sujet. 19
- Colebroek* (le Sr.) présente à l'Emp. le projet de l'Établissement de la Comp. d'Ostende. *b* 4
- Collecées* de l'Empire réglées. *r* 30 Ordin. des Villes Imp. doivent être réunies à l'Empire. *r* 57
- Col.*

*Morodo* (le C. de) Ministre de la Reine de Hongrie à Cologne. *q* 461

*Mün* (la Ville de) cédée au Roi de Prusse conditionnellement. *s* 451

*Nyer* (le C. de) Plénip. des E. G. médiateurs en 1718 entre l'Emp. & la Haute Porte. *b* 426. Entre la Républ. de Venise & l'Empire Ottoman. 437

*Palman* (François) Plénip. de l'Angl. au Règlement pour l'introduction des Esp. en Toscane. *f* 262

*Pallogne* (l'Elect. de) rétabli dans son Electorat &c. *a* 13. S'oblige à demander à l'Emp. le renouvellement d'investiture de tous ses Etats. 16. Conclut une Convention avec les Prov. Unies. 442

— s'engage de démolir les Fortifications de Hui, Bonn &c. 443 & *suiv.*

— de restituer aux Prov. Unies tout l'Artillerie & Munitions qu'elles avoient dans les susdites Places. 444. De païer les dettes du Chapitre Electoral à la Garnison Hollandoise de Bonn. 444

— d'écrire une Lettre de civilité à L. H. P. 445. Proteste contre le Résultat de la Diète de 1734. pour la guerre. *i* 328. Porte à la Diète les griëfs des Cathol. Rom. de C'eves contre les Protestans. *i* 467. Promèt de garantir la Pragmatique Sanction. *o* 161. *p* 426

— demande qu'on lui garantisse ses Etats en 1741. avant qu'il reconnoisse la Reine de Hongrie 461

— ne le veut faire qu'avec restriction 466 refuse entierement de le faire. 471

— garantit la Pragmatique Sanction. *q* 425

— engage son suffrage à cet effet en toute occasion. *ibid.* & 426. Invité au Traité d'union de Francfort. *s* 449

*Col.*

|  |              |
|--|--------------|
| <i>Colster</i> (le Sr.) Ambass. de L. H. P. à Madrid   | a 25         |
| <i>Comines</i> cédée à l'Emp.  | a 2          |
| <i>Commerce</i> des Païs Marit. dans les Païs-Bas<br>réglé provisionnellement.   | a 6          |
| ————— réglé entre l'Esp. & l'Empereur  | b 12         |
| ————— doit continuer en cas de Guerre.   | 13           |
| ————— Entre la Lorraine & les 3 Evêchés.   | a 13         |
| ————— entre la Suède & la Russie rétabli sur<br>le pié des plus grands amis.   | a 34         |
| ————— réglé entre la France & les Villes An<br>féatiques. a 423 & suiv. N'est pas inter<br>rompu en cas de Guerre entre la France &<br>l'Empereur 428. entre l'Anglet. & l'Esp. con<br>firmé. a 442. Reglé entre les Espagnols &<br>les Sujets de l'Emper. | b 12         |
| ————— devoit continuer en cas de Guerre.   | b 13         |
| ————— s'étenoit aussi à l'égard des Indes &<br>des Canaries.   | b 165 & suiv |
| ————— entre l'Espagne & l'Emper. confirmé  | b 18         |
| ————— réglé entre les Turcs & les Sujets de<br>l'Emp. sur le pié le plus avantageux.   | b 427        |
| ————— entre la Suède & l'Angl.   | b 48         |
| ————— permis aux Suédois & aux Anglois<br>avec leurs Ennemis respectifs en tems de<br>Guerre.  | b 49         |
| ————— de la Comp. d'Ostende suspendu pour<br>7 ans.  | c 395        |
| ————— de la Fr. & des Puiss. Marit. con<br>firmé par l'Emp. sur le pié des Traitez.  | c 400        |
| ————— des Anglois en Amérique confirmé<br>par l'Esp.   | c 401 d 97   |
| ————— des François & des Anglois avec l'Esp.<br>confirmé.  | d 106        |

- Commerçe entre les Sujets de l'Emp. & les Tri-  
politains réglé. *d* 270
- \_\_\_\_\_ défendu entre les Sujets de la Cour de  
Vienne & les Algeriens. *d* 274. De la Comp.  
Dannoise des Indes cherche à s'étendre jus-  
qu'à la Chine. *e* 2
- \_\_\_\_\_ accordé par l'Esp. aux Sujets de l'Emp.  
décliné. *e* IV
- \_\_\_\_\_ des François & Anglois, en Espagne  
& aux Indes rétabli. *e* V & X
- \_\_\_\_\_ des Espagnols dans les Etats de Sa  
Maj. Brit. confirmé. XI
- \_\_\_\_\_ rétabli entre les Provinces - Unies &  
l'Espagne sur le pié des Traitez. *e* XLI. Ac-  
cordé par l'Esp. à une autre Nation ne peut  
être refusé aux Hollandois. XLII
- \_\_\_\_\_ des Hollandois & Anglois en Sicile  
confirmé par l'Emp. *f* 22
- \_\_\_\_\_ des Pais - Bas - Autrichiens aux Indes  
Orientales aboli. *f* 460
- \_\_\_\_\_ des Indes Orientales prohibé aux Ha-  
bitans des Pais démembrés de l'Espagne.  
*f* 42 & 460
- \_\_\_\_\_ des Toscans doit être maintenu en  
Espagne sur le pié des Nations les plus amies.  
*f* 237
- \_\_\_\_\_ réglé entre la Russie & la Perse.  
*g* 459
- \_\_\_\_\_ de la Comp. Suédoise des Indes réglé.  
*b* 345. Séparé dans les Indes Orient. def-  
fendu aux Suédois. 354
- \_\_\_\_\_ d'Amérique défendu à la Comp. des  
Philippines. *b* 376
- \_\_\_\_\_ d'Interlopes deffendu à Hambourg.  
*b* 479
- \_\_\_\_\_ rétabli entre le Dannemarck & Ham-  
bourg. *i* 213  
Com-

- Commercé réglé entre la Russie & la Grande  
Brét. i 378
- restreint à l'Europe, ibid.
- de Perse ouvert aux Anglois au tra-  
vers de la Russie. i 381
- renouvelé entre la France & les  
Prov. Unies. o 446. Permis aux deux Na-  
tions susdites avec les Ennemis l'un de l'au-  
tre. o 456. Est fondé sur l'égalité, 461. Ses  
Discussions ne regardent point dans l'Empire  
le Conseil de Guerre de l'Emp, r 24
- des Villes Imp. & Anstéatiques doit  
être protégé par l'Emp. r 34
- entre la Suède & la Porte confirmé. s 6
- réglé entre la Porte & la Sicile. s 8.  
De Dulcigno & d'Albanie permis aux Siciliens:  
s 15. Réglé entre la France, & la Suède en  
1741. s 20. Rétabli entre la Suède & la  
Russie sur le pié des Nations les plus amies.  
s 80. Des Anglois doit être sur le meilleur  
pié dans les Etats de la Reine de Hongrie &  
de Sa Maj. Sard. s 101
- Commissaires doivent être nommés pour régler  
les Limites des Pais-Bas Esp. avec la France.  
a 2. Pour régler tous les differends entre la  
Suède & le Dannemarck. a 367
- pour régler les limites de la Norvè-  
ge du côté de la Laponie. 368
- pour régler les limites des Etats de la  
Cour de Vienne & de la sublime Porte. b  
416. Pour régler une partie des limites des  
Etats de Venise & de l'Emp. Ottom. b 440.  
Pour régler les limites d'Alsace & des Pais-  
Bas. k 523 & XIII. 508, Pour régler les li-  
mites entre Hambourg & la Comté de Pin-  
henberg. l 217
- Com-



- Commerce* pour régler le Commerce entre les Sujets de Leurs Maj. Hong. & Prussien. *s* 40.  
 Pour tracer les Limites entre la Suède & la Ruffie. *s* 74. Pour régler les Limites des Etats d'Autriche & de Saxe. *s* 105
- Commission* (la) de Radom en Pologne suspendue. *l* 121
- Commissions* (diverses) nommées en Pologne en 1736. *l* 180. 183. 184. 192
- \_\_\_\_\_ les Espagnols & les Impériaux n'en peuvent pas prendre de leurs Ennemis respectifs. *b* 168
- \_\_\_\_\_ d'Ennemis de la France ou de la Hollande deffendues aux Sujets respectifs. *o* 465
- \_\_\_\_\_ ne peuvent pas être prises par les Siciliens contre les Turcs & *vicissim.* *s* 16
- Commachio* prétendu par le Duc de Modene. *r* 160
- Compagnie* d'Ostende. reconnue contraire au Traité de Munster & autres, par les Alliés de Hanovre. *c* 175
- \_\_\_\_\_ Suspendue pour 7 ans. 399. Abolie. *f* 20 & 460
- \_\_\_\_\_ veut continuer son Commerce par interlopes. *b* 304 & 339
- \_\_\_\_\_ établie à Altena. *e* 1. Ne peut se former dans les Etats démembrés de l'Esp. *f* 43 & 460
- \_\_\_\_\_ des Indes Octroïée en Suède. *b* 343.
- Des Philippines Octroïée en Espagne. *b* 369
- \_\_\_\_\_ Hollan. des Indes Occid. porte ses Plaintes à L. H. P. contre les déprédations de l'Esp. *m* 325 & 423
- \_\_\_\_\_ de Commerce qui parurent en 1720. *b* 2
- \_\_\_\_\_ affaires de celles des Indes. *b* 302
- \_\_\_\_\_ de Négoce doivent être abolies dans l'Empire. *r* 34

- Compagnies* Suisses (les 24) au service des Prov. Unies ne peuvent être rapellées qu'en un seul cas. a 449
- ne cessent jamais d'être à la solde des Prov. Unies. ibid.
- Voiez *Suisses*.
- doivent être composées au moins de deux tiers de Suisses. 457. Aucune ne peut être congédiée avant 3. ans de service. 459. Sont toutes levées armées & habillées par les Capitaines. ibid.
- peuvent être réduites à 150. Hom. en tems de Paix. a 461
- congédiées. Quels gages on doit leur donner. ibid.
- ne peuvent être employées ou transportées par Mer qu'en Angleterre. a 467
- Compensation* pour cause de dettes ne peut avoir lieu dans l'Empire. r 31
- Comptes* (les) du Successeur du Grand Trésorier de Lithuanie approuvés. l 189
- Comtes* de l'Empire. Quelles sont les conditions de leur réception. r 6
- immédiats: quel est leur rang. r 26
- ne veulent point prendre l'investiture des Vicaires de l'Empire. r 153
- Conclusion* de l'Empire qui aprouve l'introduction des Esp. en Toscane &c. *f* 273. Autre pour la garantie de la Pragmatique Sanction. *f* 347. De la Diète qui casse une sentence de la Chambre Imp. de Wetzlar. *n* 319. Electorale pour la Succession de D. Carlos. *cxxvi*. Du Collège des Princes en faveur du même Prince. *cxxvii*. Du Sénat de Hambourg en réponse au Mémoire du Sr. Hohemühle. *k* 190 De la Diète Electorale de l'Empire au sujet de la Succession de l'Oost Frise. t 121

*Concordia* (le Marq.) prétendu par François Marie Pic. s 163. Revendiqué par l'Élect. de Bavière. u 223. 225

*Conditions* de Paix entre l'Emp. & l'Espagne proposées aux E. G. par Sa Maj. Cath. a 296. La Suède promet de n'en point écouter aucune de l'Esp. nuisible à l'Angl. b 490. Auxquelles les E. G. veulent accéder au Traité de Hanovre. c 137. Auxquelles Sa Maj. Dann. permet l'augmentation de la Comp. de Tranquebar. e 7. De soufcription de la Comp. des Indes de Dannem. c 14

*Confédération* de Cracovie en 1735. prorogée jusqu'à la Diète. xi. 135. Toutes annulées en Pologne. l 172

*Confédérés* de Pologne. Voiez *Polonois*.

*Conférence* des Députés de L. H. P. avec les Ambass. des Alliés de Hanovre. b 225. c 136. Des Députés de L. H. P. avec le C. Königsegg-Erps touchant la Comp. d'Ostende. b 241. Sécrete entre le Nonce Grimaldi, le D. de Richelieu & Mr. Hamel Bruyninx à Vienne. c 382. Entre le Pr. Eugène, le D. de Bournonville & les Ambass. de France & de L. H. P. en 1727. c 399

— de Mr. vander Méer & du M. de la Paz au sujèt des Prélimin. de la Paix en 1727. d 15

— Entre les Députés de L. H. P. & les Ambass. de France & d'Angl. au sujèt de la distribution des Effets de la flotille d'Esp. en 1727. iv 30.

— entre les Ambass. de l'Emp. & de France chez le M. de la Paz touchant les Préliminaires. 33

— entre les Ministres du Traité de Hanovre & les Députés des E. G. sur leur accession au dit Tr. e 158.

- Conférence* du Congrès de Soissons. V 175. & *suiv.*
- de Mr. Luiscius avec les Députés de L. H. P. au sujet de Berg &c. XII. 75 & 82
- Confirmation* réitérée avec serment de la Rénonciation de l'Archiduchesse Marie Joseph à la Succession d'Autriche. III. 452
- de tous les Tr. depuis 1703. entre Leurs Maj. Hongr., Brit. & Sard. XVIII. 92
- Confiscations* (les) de l'Esp. & de l'Empereur pendant la Guerre de 1701. confirmées. b 167
- Confoederatio generalis omnium Ordinum Regni Poloniae & Magni Ducatus Litvaniae in convocazione generali Varsoviensi anno. 1733. Sancta.* i 137
- Congé* des Soldats Suisses au service des Prov. Unies en quels cas il peut avoir lieu. i 458
- des Officiers en Semestre. i 467
- Congrès* de Cambrai a 307 de Soissons, de Breda, d'Aix-la-Chapelle. u 147. Préliminaires 158
- Traité. 179
- proposé par la France aux E. G. en 1745 x 6 assemblé à Breda. 101
- d'Aix-la-Chapelle. u 147. Préliminaires. 158
- Coninck* (Samuel) Plénip. des Prov. Unies au Tr. de la Triple Alliance. a 90. Au Tr. d'Alliance avec le Canton de Berne. 446
- Connoissemens*, quels doivent être ceux des Navires des Villes Anféatiques par raport à la France. a 431
- quels doivent être ceux des Venitiens par raport aux Turcs & *vicissim.* b 452
- Conquête* de la Bohême pour l'Emper. promise par le Roi de Prusse. s 451
- Consciences* ne doivent point être gênées dans les Provinces de Suède cédées à la Russie. a 335
- Voiez *Religion.*

- Conseil général* de Genève du 8 Juillet 1734. k  
341. Autre du 20. Decembre. 425
- Conseil* de Guerre de l'Emper. ne doit point se  
mêler des discussions de Commerce. r 24. ni  
donner aucun ordre en ce qui regarde le Mi-  
litaire & les Forteresses de l'Empire. *ibid.*
- *Aulique* réglé quant à ses Fonctions &  
privilèges par la Diète de 1742. r 70. Quant  
à ses Membres & leur seance. &c. 100
- Conseillers*, quels doivent être ceux du Conseil de  
Guerre de l'Empire. r 23
- Consentement* de l'Empire pour les Préliminaires  
de 1735. promis par l'Emp. k 523. Quel  
doit être celui des Elect. pour une Expecta-  
tive. t 101 & suiv.
- Considérations* sur une Alliance deffensive contre  
les Corsaires de Barbarie. c 145
- du C. Gollowin sur les Conférences  
qu'il avoit eues avec Mr. Bulow. c 204
- sur la proposition des E. G. de ter-  
miner les différends d'Oost-Frise par un Ac-  
commodement à faire sous leur médiation &  
celle du Dannemarck. d 483
- des Alliés de Seville sur le Décrèt Imp.  
donné au sujet du dit Tr. e 77
- sur la manière de bien faire des Trai-  
tés &c. u 150
- Constance* (le Lac de) en litige entre la Maison  
d'Autriche & les Seigneurs limitrophes. r 120.  
L'immédiateté des Fièfs de l'Evêché doit être  
protégée par l'Emp. 170
- Constitutions* de la Diète de Pacification de  
Warsovie en 1736. l 172. De la Courlan-  
de garanties. l 125. Des Tartares en Pologne  
confirmées. l 131. De la Pologne garanties.  
173
- de l'Empire doivent être la Règle des  
demandes de l'Emper. à ses Tribunaux. r 72

- Consul* Hollandois ne doit point répondre à Alger pour un Homicide Hollandois qui s'est sauvé. *d* 266
- Impérial établi à Tripoli. *d* 271. A Alger. 275. Ne répond point des fugitifs. 276. A tous les privilèges qu'ont ceux des autres Nations. *iv.* 276
- l'Esp. & l'Emp. peuvent en avoir dans tous les Ports respectifs. *b* 157
- La Cour de Vienne peut en avoir en Turquie par tout où les autres Puissances en ont. *b* 430
- n'y paient aucun impôt. *ibid.*
- Venitiens peuvent se rendre dans toutes les Echelles du Levant &c. *b* 444
- ne peuvent point être arrêtés. *ibid.*
- Les Perses peuvent en avoir par tout où ils veulent en Russie & *vicissim.* *g* 461
- ne sont point admis entre la France & la Hollande. *o* 470
- Le Roi de Sicile en peut avoir dans tous les Ports de l'Empire Ottoman. *s* 9
- de Sicile en Turquie peuvent exiger le Droit de Consulat de tous les Bâtimens portant pavillon Sicilien. *xviii.* *s* 17
- Contrebande* défendue aux Villes Anféatiques en cas de Guerre entre la France & l'Emp. *a* 428. Est confisquée sans plus. 429. Peut être retenue par les Vaisseaux François en certains cas & en païant. 432. Etoit permise à la Comp. d'Ostende. *b* 33. confiscable en *Esp.* sur les Navires Imp. 133. Chargée sur les Vaisseaux Hollandois ne paie aucun Droit d'entrée à Alger. *d* 261. Est confisquée entre les Anglois & les Russes sans autres suites *l* 384. Expliquée entre la France & la Hollande. *o* 456. Comment on doit punir en Turquie les Siciliens qui en sont coupables. *s* 14

*Contre-déclaration* à donner par le C. de Kinski sur le titre de Gr. Pr. de Toscane pour D. Carlos. *i* 114 autre sur le même sujet proposée par l'Angl 121

———— de Guerre de la Russie contre la Suède en 1741. 9 495

*Contre-information* en réponse à l'Exposition des Droits du Roi de Prusse sur la Silésie. *p* 256

*Contre-protestation* de la Noblesse & des 17. Membres des États qui avoient résolu de secourir la Reine de Hongrie. *r* 322

*Contributions.* le D. de Parme prétend n'en jamais païer à l'Emp. *d* 109. Veut qu'on lui restitue celles qu'il avoit fournies. 135. Promises à la Diète de Pologne par la France en faveur de Stanislas. *g* 227. Sur les cheminées en Lithuanie doivent être ôtées. *l* 187. Exigées par les Espagnols dans les terres du Pape en 1736. *l* 555

———— dûës par l'Empire à la France en 1736. réglées. *n* 513. De l'Empire ne doivent surcharger personne. *r* 52. Demandées aux Génois par le C. de Chotek. *t* 380. Que la Saxe s'engage de donner au Roi de Prusse. 425

*Contumaces* le Ban ne peut avoir lieu contr'eux dans l'Empire. *r* 91

*Convention* de Hamptoncourt au sujet de la Démolition de Dunkerque. *a* 95. Secrette entre l'Emp., la France & l'Angl. pour forcer l'Esp. & le Roi de Sicile à la Paix en. 1718. 211. Entre les mêmes contre les Rois d'Esp. & de Sicile en cas de Guerre. *b* 217. Entre les mêmes pour valider la Quadruple Alliance en cas que L. H. P. n'y accédassent pas. 222. Entre l'Emp., la Gr. Brét. & L. H. P. pour l'exécution du Tr. de la Barrière. 400

*Convention de Madrid* pour servir d'éclaircissement au Tr. de Commerce d'*Utrecht* entre l'*Esp.* & l'*Angl.* 441. Entre L. H. P. & l'Elect. de *Cologne* au sujet de Bonn. 442. Entre le Roi d'*Angl.* & le Landgrave de Hesse *Cassel.* c 322. Pour une suspension d'Armes devant *Gibraltar.* d 17. Du Pardo sur les préliminaires en 1727. 45. De Famille entre la Maison de Médicis & l'*Esp.* e 233. De *Juterbock* en 1611. entre les prétendans à la Succession de *Bergue* &c. g 413

———— confirmée par l'Emp. 435

———— entre la France & L. H. P. pour la Neutralité des *Païs-Bas* en 1733. i 461. Entre le *Dannemarck* & la Ville de *Hambourg* touchant la *Monnoïe.* l 210. Entre les mêmes au sujet de la Cour de *Schuawenbourg*

213

———— Entre L. H. P. & l'Evêque de *Liège* en 1669 au sujet de la *Rochette.* m 493. Entre la France & l'Emp. en 1736. pour l'exécution des *Prélimin.* n 432. Entre l'Emp. & la France pour la cession actuelle de la *Lorraine* à *Stanislas* en 1736. 441. Entre le Duc de *Wirtemberg* & le Maréchal du *Bourg* au sujet des contributions qui restoient à païer dans l'Empire à la France en 1736. 513

———— au sujet de la Seigneurie de *Steinhorst.* o 118. Entre la Régence des *Païs Bas* & le Pr. de *Liège* au sujet du *Tarif.* 443. Préliminaire de Commerce & de Navigation entre la France & la *Suède* en 1741. s 19. Entre la Reine de *Hongrie* & le Roi de *Sardaigne* pour la deffense de l'*Italie.* 85. Entre la France & l'*Angl.* en 1744. pour l'exécution de l'Art. XIX du Tr. d'*Utrecht.* 364. *Secrette* du petit *Schnellendorff.* s 473. De *Hanovre* servant de base à la *Paix de Dresde.* t 434 & 441

Con-



*Convention* du Buen-Retiro entre l'Espagne & la Gr. Bretagne touchant l'Assiento &c. u 349

\_\_\_\_\_ de la Haye pour l'explication du Traité de la Barrière. a 400

\_\_\_\_\_ de Madrid pour le Traité de Commerce d'Utrecht entre la Grande Bretagne & l'Esp. 441

\_\_\_\_\_ entre les Etats Généraux & l'Elect. de Cologne. 442

\_\_\_\_\_ Entre le Roi de la Gr. Brét. & le Landgrave de Hesse - Cassel. c 322

\_\_\_\_\_ pour une suspension d'Armes devant Gibraltar. d 17

\_\_\_\_\_ du Pardo. 45

\_\_\_\_\_ de Famille entre la Maison de Médicis & le Roi d'Esp. 233

\_\_\_\_\_ Entre le Roi de Dannemarck & la Ville de Hambourg. l 210

\_\_\_\_\_ au sujet de Steinhorst entre le Roi de Dannemarck & l'Elect. de Hanovre. o 118

\_\_\_\_\_ entre la Régence des Pais-Bas & l'Evêq. de Liège. 443

\_\_\_\_\_ Préliminaire de Commerce entre les Rois de France & de Suède. s 19

\_\_\_\_\_ de Worms entre les Rois de la Gr. Brét. & de Sard. & la Reine de Hongrie. 83

\_\_\_\_\_ Entre les Cours de France & de la Gr. Brét. pour l'Exécution de l'Art. 19. du Tr. d'Utrecht. 364

\_\_\_\_\_ Secrète du petit Schelenberg. 473

\_\_\_\_\_ de Hanovre in 1746. t 441

\_\_\_\_\_ du Buen-retiro entre L. M. Brit. & Cath. u 349

*Conversation* entre le Bar. Hop & le C. de Zinzendorff au sujet des affaires d'Oost-Frise. e 254. Entre le Garde des Sceaux de France, & le susdit Baron. pour la même cause. 256

- Conversation* entre 2 Anglois sur le Tr. de Vienne de 1731. f 101
- Corazo*. Tous les Venitiens qui ne sont pas établis en Turquie, sont obligés de paier ce droit. b 199
- Corsaires Turcs* (les) qui insultent les Siciliens en Mer, doivent être châtiés. xviii. s 15
- Corseigne* (le M. de) premier Ministre de Sa Maj. Sard. t 329
- Corje* (Affaires de) t 154
- (la) justifiée. 155
- Corfes* (les) veulent détourner la France de secourir les Genoïs contr'eux. t 293 & *suiv.*
- Justifient leur conduite. 297
- ont recours au Roi de Sardaigne. t 339
- Corfini* (le M.) Plénip. de Toscane au Congrès de Cambray. e 146
- (le Card.) Député du Pape en 1736. pour traiter avec le Card. Aquaviva. l 544
- Cosjaques* Russiens qui avoient pris le parti de la Suède, ne sont point compris dans les Tr. de Paix. a 330 s 67
- Cossabie* les Ministres &c. de la République de Venise ne paient point ce droit en Turquie. b 444
- Coventry* (le Lord) proteste contre l'approbation du Tr de Seville. e xxxviii
- Couper* (les Srs.) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Tr. d'Alliance avec l'Empereur. a 472
- Cour* (la) Imp. doit résider en Allemagne. r 98
- Couriers* de la Cour de Vienne en Turquie doivent jouir d'une entière sûreté. b 422
- Courlande* (affaires de) avec une idée du Païs, du Duc & de ses Privilèges &c. III. 471. & *suiv.*
- Ses privilèges confirmés & la Succession de ses Ducs réglée. l 179. Son droit de choisir son Souverain. 193
- Cos-*

- Couronnement* (la Convention du) entre les Electeurs de Mayence & de Cologne, confirmée par l'Empereur. r 14. La Ville d'Aix-la Chapelle demande qu'on lui conserve ce droit. 157
- Courtier*, le Consul Hollandois peut choisir à Alger celui qu'il veut. d 267
- les Siciliens peuvent se servir de ceux qu'ils veulent en Turquie. s 14
- Cracovie* somme qui lui est accordée en 1735. l 129 & 179. Ses privilèges conservés. 178. doit suivre les mêmes statuts que Thorn. 179 Les Privilèges de son Académie confirmés. 186
- Craggs* (le Sr. J.) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Tr. de la Quadruple Alliance. a 203
- Cranendonck* (la Seigneurie de) échue au Prince d'Orange. b 416
- Crimée* (le Cham de) compris dans le Traité de Paix de Passarowitz. b 424
- Criminels* doivent être rendus entre la Suède & la Russie. a 343. D'Etat fugitifs doivent être punis entre la Haute Porte & l'Empereur. b 421
- doivent être rendus entre la Républ. de Venise & la Porte. b 440
- non en sûreté dans la Cour de Schwaenbourg. l 216. Doivent se rendre réciproquement entre Hambourg & le Danemarck. 218. Rendus entre Hambourg & le Dannemarck. 218. Entre la Suède & la Russie. s 82
- Cronhielm* (le C. de) Plénip. de Suède au Traité du Frédérikbourg. a 358
- au Tr. de Paix avec le Roi de la Gr. Brét. b 468
- Crow* (Mitford) Plénip. de la Reine Anne en 1736. b 353  
Croy.

- Croy - Solre* (la Maison de) prétend la Succession du Roi Guillaume. *b* 406
- Curli* (le M.) Ministre de Gènes à Turin. *t* 329
- Cyril - Wich* (le Chev. Baronet) Plénip. de Sa Majesté Brit. a son Alliance avec la Russie. *s* 52
- Czacki* (Mich.) est obligé de se tenir éloigné des frontières de la Hongrie. *b* 421
- Czartoryski* (le Pr. de) doit être récompensé par Sa Maj. Pol. dans l'occasion. *l* 181. Obtient la permission d'aller à certains Bains. 184
- Czerkaski* (le Pr.) Plénip. de Russie à son Tr. de Commerce avec la Gr. Brét. *l* 377

## D.

- D***Agoe* (l'Isle de) cédée à la Russie. *a* 331
- Dalmann* (le Sr. de) Plénip. de l'Empereur au Traité de Paix avec l'Empereur Ottoman. *b* 425
- Damm.* (la Ville de) cédée au Roi de Prusse. *a* 387
- Danby* (T. C. de) Plénip. de la Gr. Brét. à son Tr. d'Alliance avec les Prov. Unies en 1678 *t* 414
- Dannemarck* (le) fait sa Paix avec la Suède. *a* 357. Renonce à tout Traité contraire. 360. S'engage à ne point assister le Czar contre la Suède. 361. A ne souffrir aucun Capre Mofcovite dans ses Ports. 361. Restitue plusieurs places de la Poméranie à la Suède. 362. Confirme tous ses Tr. antérieurs avec la Suède. 369. Accède au Tr. Hanovre. *c* 321. Demande à la Russie pourquoi elle armoit. *d* 217. S'allie avec la France & la Gr. Brét. 244. Consent d'être médiateur dans l'affaire d'Oost-Frise sous condition. 483. Veut ériger une nouvelle Comp. de Commerce à Altena. *e* 2

*Dannemarck* s'allie avec les Cours de Vienne & de Russie. g 464. S'engage à ne conclure aucun Tr. contraire à la susdite Alliance. 465. Garantit la Pragmat. Sanction. g 446. 466. S'engage à païer un million de Ryxdalders au Duc de Holstein pour Sleswick. g 470. Défend dans ses Etats le nouvel argent courant de Hambourg. k 201

\_\_\_\_\_ Convient d'un accommodement avec cette Ville. l 210. Prétend la Seigneurie de Steinhorst. o 2

\_\_\_\_\_ compris dans le Tr. Préliminaire de Breslau. s 32

*Danube* la Navigation en est libre & commune aux Sujets de l'Emp. & de la sublime Porte. b 414

*Dantzick* capitule. l 3. Reconnoît Auguste pour Roi de Pologne. *ibid.* S'engage à lui écrire une Lettre de Soumission. *ibid.* A le recevoir dans son enceinte. *ibid.* A ne point y recevoir les Ennemis de la Russie. 6. A lui envoïer une Députation pour lui faire une Supplication. *ibid.* A lui païer un million d'écus. 6. Rachete ses cloches. 7. Doit conserver sans les rechercher, les Garnisons des Forts qui s'étoient rendus. 8

*Débiteurs fugitifs* Convention entre Venise & la Porte à ce sujet. b 442 & 447

*Declaratio Fœderis Sacri Coesareo-Polonico-Venetici à Legatis Cæsareis, Legatis Ottoman.* b 456

*Déclaration* du C. Königsegg au sujet de la démolition des Fortifications de Bonn & de Liège. a 69

\_\_\_\_\_ des E. G. au Plénip. de l'Empereur au sujet de la démolition des Fortifications de Liège, de Hui &c. 77

\_\_\_\_\_ de Sa Maj. Suéd. sur quelques art. du Tr. de Frédéricksbourg. 292

Dé.

- Déclaration* des Plénip. de Sa Maj. Brit. touchant les actes du Tr. de la Quadruple Alliance qui n'avoient été dressés qu'en latin. 207
- 
- de Sa Maj. Suéd. sur quelques Art. du Tr. de Paix de Stockholm. 392. De L. H. P. au sujèt de la Paix conclue en 1725. entre l'Esp. & l'Emp. *b* 187. De L. H. P. aux Ambass. des Alliés de Hanovre sur leur invitation. 225. Des Députés des E. G. au C. de Königsegg dans la seconde conférence touchant la Comp. d'Ostende. 243. De L. H. P. aux Ambass. des Alliés de Hanovre sur l'invitation qui leur avoit été faite. *c* 136. Des Plénip. des E. G. à ceux des Alliés de Hanovre en cas qu'il fallut prendre des mesures pour maintenir l'Equilibre de l'Europe. 174. Qui rend valide contre tout incident l'accession de L. H. P. au Tr. de Hanovre. 177. De l'Amiral Wager au Roi de Suède sur l'arrivée de la Flotte dans la Mer Baltique. 206. De la France à la Diète de l'Empereur en 1727. pour justifier les Alliés de Hanovre III. 33-
- 
- de Sa Maj. Brit. à la même Diète sur le même sujèt. 337
- 
- du D. de Richelieu à l'Emp. au sujèt du projet de Paix que la France lui faisoit présenter en 1727. 398
- 
- de Mr. Meinhertzhagen aux Députés des E. G. sur leurs difficultés à accéder au Tr. de Hanovre. *d* 163
- 
- des Ministres Russiens contre le Ministère Brit. en 1726. 222
- 
- de la Czarine en faveur des Négocians Anglois. 223
- 
- des Communes de Leerh & autres sur l'ultérieure Résolution du Pr. de Oost-Frise. 397
- Dé.*

|  |        |
|--|--------|
| <i>Déclaration</i> de l'Ambass. d'Angl. aux Etats G.<br>au sujèt des Affaires d'Oost-Frise.  | 498    |
| _____ de Sa Maj. Dann. en Réponse au<br>Mémoire des Ambass. d'Angl. & des E. G. e  | 35     |
| _____ de Sa Maj. Dan. sur le Mémoire des<br>Puiss. Marit. contre la Comp. d'Altena.  | 35     |
| _____ du Garde des Sceaux de France au<br>Bar. Hop sur les affaires d'Oost-Frise.  | 257    |
| _____ du Parlement d'Angl. qui approuve le<br>Tr. de Seville.  | xxxiii |
| _____ de l'Emp. pour satisfaire L. H. P. sur<br>les affaires d'Oost-Frise.   | f 31   |
| _____ des Puiss. Marit. à l'Emp. au sujèt de<br>l'Introduction des Esp. en Toscane &c.   | 47     |
| _____ de l'Emp. en faveur de la Succession<br>de D. Carlos.  | 48     |
| _____ Secrète de L. H. P. & de Sa Maj. Brit.<br>garantissant la sortie des Esp. de la Toscane<br>après l'Etablissement de D. Carlos. 51. Des<br>Ministres d'Esp. à ceux de la Gr. Brét. pour<br>révoquer celle du M. de Castellar. 96. Du<br>M. de Castellar, que l'Esp. renonçoit au Tr.<br>de Seville. 97. De l'Esp. à l'Emp. au sujèt<br>de la convention de Famille de Florence. 246.<br>D'Accession du Gr. D. de Toscane au Tr. de<br>Vienne du 22. Juillet 1731. 248. De l'Emp.<br>qui assure à l'Infant la Succession de Parme<br>&c. | 214    |
| _____ des Puiss. Marit. à l'Emp. au sujèt de<br>l'Introduction des Troupes d'Esp. dans les<br>Places de la fudsite Succession. 216. De la<br>Commission Imp. du Mecklenbourg qui y dé-<br>fend toute Assemblée de la Bourgeoisie. g<br>279. Proposée au Duc de <i>Liria</i> de signer sur<br>le nombre des Troupes Espagnoles passées en<br>Toscane. i 23. Du M. de Monteleon tou-<br>chant le nombre des Troupes d'Esp. entrées<br>en Toscane.  | 24     |

*Déclaration* désapprouvée par le Roi d'Esp. 30.

De la France à la Diète d'Élection de Pologne en 1733. 185. De Sa Maj. Imp. en replique à la susdite. 186. De l'Ambass. de l'Emp. au Primat de Pologne contre Stanislas. 195. Autre du même au même. 197. Troisième du même au même. 199. Du Roi de France à la susdite Diète en faveur de Stanislas. 226. De Guerre de la France à l'Emp. 279. De l'Esp. contre l'Emp. 291. Du Roi de Sard. contre Sa Maj. Imp. 302. De l'Empire aux Rois de France & de Sard. 337. de la France aux Electeurs & Princes de l'Empire sur son entrée en Allemagne en 1732. 309

— des E. G. à l'Emp. au sujet de la Guerre de 1733. 451. Des E. G. servant d'explication à leurs Représentations à la France en 1733. 457. De L. H. P. au C. de Sinzendorff de leurs résolutions au sujet de la Guerre de 1733. 459. De la Russie aux Ministres des Puiss. Marit. au sujet de l'arrêt du M. de Monti. 465. Des Officiers Russiens sur la manière dont les François les avoient traités. 515

— des Bourgeois de Genève au sujet de la prise d'Armes du mois de juin. k 346

— (autre) des mêmes approuvée par le Conseil des CC. 354

— des mêmes au sujet de la prise d'Armes du 18. Décembre 1734. 423

— de l'Emp. sur le projet de Pacification des Puiss. Marit. 463. Des Alliés sur le même projet. 468. éclaircie. 515. Autre, de l'Emp. sur le même projet. 484. Des Puiss. Marit. les susdites. 487. Des Rois Alliés touchant l'Armistice proposée par les Puiss. Marit. 499. Du C. d'Ulefeld en réponse à celle des Rois Alliés sur un Armistice. 514

*Dé.*



*Déclaration* soumise des Seigneurs Polonois pris dans Dantzick, à l'Imp. de Russie. l 15. Publique de la Russie sur le séjour de ses Troupes en Pologne. 50. De la même sur le séjour de ses Troupes en Pologne. 105. Du Roi de Prusse aux Catholiques Romains de Halberstadt en faveur des Protestans. 463 Du D. de S. Aignan au Pape au sujet des affaires de Religion. 466. Du Duc de Wirtemberg au sujet de la Religion. 469. De la France au sujet de la Clausule du Tr. de Ryswick. 491, De M. Luiscius à L. H. P. sur Berg &c. *m* 75. Autre du même aux mêmes sur le même sujet. 86. Du Card. Fleuri & de Mr. Chauvelin sur Berg & Juliers &c. 99. De l'Emp. à L. H. P. sur les affaires de Berg & Juliers. 104. De la France à L. H. P. sur le même sujet. 107. De L. H. P. en Réponse aux 2. susdites. III. De la France au Roi de Prusse au sujet de Berg & Juliers. 218. De la Fr. & de l'Emp. sur la Garantie de la possession provisionelle de Berg &c. pour le Pr. de Sultzbach. XII. 227. Des Négocians Hollandois en Amérique contre les Gardes-Côtes Esp. signée de plusieurs François. 347. De la France sur l'abdication de Stanislas & la reconnoissance d'Auguste. III. *n* 459. De l'Emp. sur la Paix avec les Rois d'Espagne & des deux Siciles en 1736. 472. De la France sur la Paix de l'Emp. avec les Rois d'Esp. & des deux Siciles. 473. De l'Esp. sur sa Paix avec l'Emp.. 474. Du Roi des deux Siciles sur sa Paix avec l'Emp. *ibid.* Autre du même sur la même Paix. 475. De l'Emp. sur certains détails de sa Paix avec l'Esp. & les deux Siciles. 479. Des Plénipotentiaires de l'Empereur & de France au sujet de Serravalle.

*Déclaration* de la Régence de Hanovre au sujet de la Seigneurie de Steinhorst. o 3. De la Régence des Païs-Bas qui casse les ordonnances du Tarif au desavantage des Liegeois 445. De la Reine de Hongrie pour associer le Gr. Duc au Gouvern. de ses Etats Héréditaires. p 37. De Sa Maj. Prus. sur les motifs de la marche de ses Troupes en Silesie. 132. De la Régence de Silesie contre le Roi de Prusse. 139. De Guerre de l'Elect. de Bavière à la Reine de Hongrie. 380. De Guerre de la Suède contre la Russie. 488. Du Bar. de *Helreich* à la Garnison de Braunau. s 40. De Mr. de la Noue à la Diète en 1742 sur la retraite des François hors de l'Empire 123. De Guerre de la France contre l'Angleterre en 1744. 317. De l'Angleterre contre le Roi des François. 321. De la France contre la Reine de Hongrie. 348. De Sa Maj. la Reine de Hongrie contre la France 351. Ordonnée par la Reine des effets & Marchandises Françoises, & des dettes de ses Sujets. 360. De l'Emp. au sujet du prétendu Art. secret de l'Union de Francfort 449. Du C. de Dohna sur la prise d'Arme de Sa Maj. Prus. en 1744. 469. De quelques Députés des Chêfs de la Corse au. Bar. de Neuhoff. t 315. De Guerre des Genoï contre le Roi de Sardaigne. 326. Du Roi de France au sujet des Corfes. 348. De la Cour de Vienne sur la demande de la Garantie de l'Empire par Sa Maj. Prus. 450. *F* Aix-la-Chapelle sur la cessation d'armes. t

169

*Décret* Impérial adressé à la Diète de l'Empire en réponse aux Déclarations de la France & de la Grande Bretagne au sujet du Traité de Hanovre.

c 340

De

*Décret* de l'Emp. contre les Rénitens d'Oost-Frise. *d* 430. De l'Emp. contre les Etats de Oost-Frise en faveur de leur Pr. 281. Qui casse les Administrateurs des dits Etats. 380. De Sa Maj. Imp. contenant ses dernières volontés dans l'affaire d'Oost-Frise pour satisfaire L. H. P. 509. De Commis. Imp. pour avoir l'avis de la Diète au sujet de la Succession de la Toscane. *e* cxxiii

———— De Commission Imp. contre le Tr. de Seville porté à la Dictature, à Ratisbonne.

XLIV.

———— De l'Emp. au Sénat de Florence pour mettre D. Carlos en possession de la Toscane.

LXXIII

———— De l'Emp. à la Diète au sujet de l'introduction des Espag. en Toscane, & de la garantie de la Pragm. Sanction *f* 268. (2) sur la garantie de la Pragm. Sanction. 274. De l'Emp. qui remet l'Administration du Mecklenbourg au Duc Christian Louis &c. *g* 19. Autre pour l'exécution du précédent. 63. De Comis. Imp. à la Diète pour demander son concours dans l'affaire du Mecklenbourg. 238. Dernier de l'Emp. sur les affaires du Mecklenbourg. 287. Du Sénat de Hambourg qui interdit tout commerce aux interlopes. *h* 479. De Commis. Imp. en réponse aux Griéfs allégués dans la déclaration de Guerre de la France en 1733. ix. 311. Réfuté par la France. *i* 399. De l'Emp. au sujet de la clause. 452. De Sa Maj. Imp. au sujet de l'absence des membres du Corps Evangélique, dans le Conseil tenu sur les affaires de la Religion. 457. De Commis. & de Ratification Imp. à la Diète de 1737 au sujet des Monnoies. *m*

*Décret de Commis. Imp. qui annulle ex plenâ potentia la Dictature publique des Protestations de la Reine de Bohême. s 290. Prononcés contre les Polonois absens & contumaces annullés. l 177. Publiés contre les militaires de Lithuanie annullés. 191. De l'Emper. sur les avis de la Diète ne doivent pas être différés. r 60*

*Deductio juridica quod in famosa causa Garantiæ majores status dissentientes non obligent. f 363*

*Déduction succinte pour prouver la justice du premier Décret Impér. en faveur du Pr. d'Oost-Frise. d 289. Des Etats d'Oost-Frise pour prouver leurs droits, & réfuter le susdit Décret. 297. De la conduite du Roi de Prusse envers le Duc de Mecklenbourg. g 57. Des Droits du Roi de Prusse à la Succession du Mecklenbourg. 110. Des Droits de la Maison Palatine sur Berg & Juliers &c. b 1. De Droits de la Maison Palatine de Neubourg & de Sultzbach, sur Berg &c. &c. 437. Du Droit de la Russie en faisant arrêter le M. de Monti. i 469. Des démêlés du Dannemarck avec la Ville de Hambourg pour la monnoie k 3. De la liberté & immédieteté de la Ville de Hambourg. 231. Des démêlés du Dannemarck avec la Ville susdite au sujet de la Cour de Schavembourg. 243. Des Droits du Roi de Prusse sur plusieurs Duchés de Silesie. p 21*

———— des Droits de l'Elect. de Bavière à la Succession des Etats Héritaires d'Autriche

41

———— des Droits du Roi de Sard. sur le Duché de Milan. q 35

———— du Droit de la Courlande & du Sémogall pour se choisir un Souverain. l 19

D

- Dédution* des Droits de la Maison Palatine de Deux-Ponts sur Berg. *m* 6. Des Droits du Pr. de Sultzbach à la même Succession. 16. Avec la Réfutation *ibid.* Des Droits du Roi de Prusse sur Berg &c. en réfutation de celle de la Maison de Deux-Ponts. 15 & 56. Des raisons de ne point exclure la Maison de Saxe des Négociations touchant Berg &c. 118. De la validité du possessoire de Berg &c. par le Roi de Prusse. 165. Des Droits de la Maison de Sultzbach sur Berg & Juliers *n* 2. Des Droits du Duc de Sleswick-Holstein sur Berg & Juliers &c. 63
- Dédomagement* garanti réciproquement entre les Alliés de Francfort. *s* 448. De toute invasion garanti à l'Elect. de Saxe par le Tr. de Varsovie. 521
- Défense* de l'Elect. de Hanovre à ses Sujets de s'intéresser dans la Compagnie d'Altena. *e* 33
- Défi* (tout) doit être puni par la Cour de Vienne & la sublime Porte entre leurs Sujets respectifs. *b* 417
- Debn* (le C. de) Plénip. du Prince de Brunswick-Wolfenbutel. *d* 254
- Débortatoire* Imp. de 1709 à tous les Militaires de Berg &c. de se soumettre aux Mandemens Imp. *m* 159
- Délais* accordés par la France aux Navires des Villes Anséatiques pour se conformer au tems de Guerre. *a* 431
- Voiez *terme*.
- Demandes* du Duc de Parme au Congrès de Cambray que la France & l'Angl. devoient soutenir. *d* 109 & 132. De l'Emp. au Congrès de Cambray. 119. De l'Esp. au susdit Congrès. 125

*Demandes* du Roi de Sardaigne au même Congrès. 130. De l'Esp. en faveur du Duc de Parme au Congrès de Cambray. 132. Des E. G. au Congrès de Soissons. e 184. Préliminaires de l'Angl. pour une Paix séparée avec l'Esp. en 1727. 201

———— des E. G. aux Alliés de Hanovre au sujet des affaires d'Oost-Frise. 267. Des Confédérés de Dzisckauw en se soumettant. l 154. Du Prince d'Oost-Frise à la Cour de Hanovre. t 5 & 7

*Démêlé* du Frey-Gericht entre le Landgrave de Hesse-Cassel & l'Elect. de Mayence. n 161. De la Succession de Hanau entre les Landgraves de Hesse-Cassel & de Hesse-Darmstadt. 233. De la Cour de Dannemarck avec la Ville de Hambourg pour la Monnoïe. k 1

———— pour la Cour de Schavembourg. 243. De l'Esp. avec la Gr. Brét. & L. H. P. au sujet des Déprédations. m 241. De l'Evêque de Liège avec la Régence des Pais-Bas au sujet de la Rochette. 457. De Herstal. 306. De la Seigneurie de Steinhorst. 1 & q 1. De la Succession d'Autriche. 122. Pour le Tarif entre la Régence des Pais-Bas & le Pr de Liège. o 350

———— Voïez *différends*.

*Démonstration* solide en faveur de la Conclusion de la Diète de 1731. pour la Garantie de la Pragmatique Sanction. f 374

*Dendermonde* comprise dans les Places de la Barrière des Provinces-Unies. a 41. & suiv Doit avoir une garnison moitié Autrich. moitié Holland. ibia

*Déposition* d'un Paquebot Anglois sur la manière dont on l'avoit traité à Calais en 1744. s 302

———— des Princes & Souverains permise en certains cas. t 158 & suiv

De

- Déprédations* (affaire des) *m* 241 & *suiv.*
- Députation* que Dantzick s'engage d'envoïer en Russie. *l* 6. De l'Empire nécessaire pour traiter de la Paix. *r* 26. Doit être admise aux Congrès *ibid.* Ordinaire de l'Empire doit être rétablie par l'Emp. avec restriction. 59. De l'Empire doit travailler au projet d'amélioration de la Chambre. Imp. 78. Doit être envoïée au tems marqué par les différens membres sous certaines peines. *ibid.* Comment elle doit faire la visite de la Chambre Imp. *ibid.*
- Députés* des Membres de l'Emp. ne sont pas obligés de suivre la Cour Imp. *r* 98
- Déserteurs* Autrichiens qui étoient à Genes absous sous condition. *t* 374. Rendus avec leur Equipage par la Capitulation de Dantzick. *l* 10. Danois doivent être rendus par la Ville de Hambourg. 218
- Dettes* des Officiers Prisonniers entre la Suède & le Dannemarck doivent être liquidées. *a* 368. De l'Emper. en Catalogne & de l'Esp. en Italie & en Flandres réglées. *b* 121. D'un Sujèt de la Cour de Vienne n'influent point en Turquie sur un autre. 432. Doivent être païées quoiqu'il se fasse Mohométan. 435. D'un Hollandois à Alger ne peuvent pas influencer sur un autre qui n'est pas caution. *d* 266. Actives & passives de la Succession de Guillaume III. non Hypothéquées échues au Prince d'Orange. *b* 421. De la Suède à la Hollande qui doivent être acquitées par la Russie. *l* 424. Des Duchés de Lorraine & de Bar en 1736. dont la France se charge. *n* 453
- de la Chambre d'Ensisheim distribuées. 409. Du Milanès à la France réglées & diminuées. 519 & *suiv.*

- Dettes* des Siciliens doivent être païées quoi-  
qu'ils se fassent Mahometans. s 13. Hypo-  
théquées aux Marchands Anglois sur la Sile-  
sie sont à la charge du Roi de Prusse. 31 &  
40. Du Steverant, de Silésie & de la Ban-  
que de Vienne réglées. 43
- Devonshire* (L. S.) Plénip. de Sa Maj. Brit. au  
Traité d'Alliance avec l'Emp. a 472. A son  
Alliance avec le D. de Brunswick - Wolfen-  
bittel. d 255
- Deux - Ponts* (le Prince de) prétend la Succession  
de Berg & Juliers. c 193. m 6. Est dispensé de  
sa Rélevance au Duc de Lorraine d'un Fièf ad  
*Cameram.* n 441 & 445
- Dbaun* (le C.) Gouverneur du Milanez en 1728.  
e LXXV
- Diemer* (le Sr. de) Plénip. du Landgrave de Hesse-  
Cassel. c 322
- Diepholtz* cédé au Prince d'Oost - Frise dans le  
cas où la Maison de Brunswick - Lunebourg  
auroit été éteinte la première. t 4 & 45
- Diest* (la Bar. de) échué en partage au Prince  
d'Orange VIII. 416
- Diète* (la) de 1731 aprouve l'investiture éven-  
tuelle de la Toscane donnée à D. Carlos VI.  
273
- garantit la Pragmatique-Sanction. 347.
- Générale de Pacification convoquée en Po-  
logne. l 65. Ne peut prendre forme & est  
rompue. III. Autre générale & extraordi-  
naire convoquée. 158. A une heureuse fin.  
171. Ses délibérations réglées. 181. De  
l'Empire doit être convoquée tous les 10 ans  
au moins. r 61
- Différends* entre la Suède & la Russie doivent se  
décider par Commissaires. a 343. Entre la  
sublime Porte & la Cour de Vienne doivent  
se vuidér par Commissaires. b 417
- Dif.*



*Différends* entre les Puiss. de l'Europe quelles en sont les causes en général. e 45. Entre l'Esp. & la Gr. Brét. en 1727. 77. Comment on pouvoit les accommoder. 102. Comment on pouvoit pacifier ceux de l'Emp. avec les Puiss. Marit. 119. Entre les Princes du Nord qui devoient être portés au Congrès de Soissons. 139. De Religion qui devoient être portés au Congrès de Soissons. 149. Dans l'Empire au sujet de la clause de l'Art. IV. du Tr. de Riswick. l 427

— des Matelots avec leur Capitaine, entre la France & la Hollande, ne doivent être jugés que dans leur patrie respective.

*Dignité* Royale garantie à Auguste III. Roi de Pologne par la République. l 172. De l'Empire ne doivent se donner qu'à certaines personnes. r 94

— ne donnent pas voix ni séance à la Diète sans certaines conditions. *ibid.*

*Diplome* promis par l'Elect. de Saxe à la Ville de Dantzick pour la conservation de tous ses Privilèges. 3. Autre promis par la Russie. 4. De l'Emp. pour la cession des Deux Siciles & des Ports de la Toscane à Don Carlos. n 476. Du Roi d'Esp. pour la cession de Parme & Plaisance à l'Emp., & de la Succession de Toscane au D. de Lorraine. 481. Du Roi des deux Siciles pour la cession susdite. 486. De l'Emp. pour la cession du Novarois & du Tortonois au Roi de Sardaigne. 492. De l'Emp. Charles Quint qui établit l'ordre de Succession du Duché de Milan. q 396. Gracieux Règlement à ce sujet par la Diète de 1742. 94

*Directeurs* quels devoient être ceux de la Comp. d'Ostende. b 12 & suiv.

*Directeurs* d'Altena. *e* 3. De la Comp. des Philippines. *b* 389. De la Comp. Suèd. des Indes. 350

———— du Conseil de Guerre de l'Empire doivent être moitié Romains moitié Réformés. *r* 23

*Directoire* de Mayence doit porter à la Diète tous les points de délibérations. 60. Peut y porter toutes sortes de Grièfs. 61

*Discours* de Mr. de *Fenelon* aux Députés des E. G. pour les engager à armer en 1731. *f* 5. Du C. de Zinzendorff à l'ouverture du Congrès de Soissons. *e* 175. Du Card. de Fleury à la même occasion. 176. Du C. de Zinzendorff aux Députés des E. G. en leur communiquant le Traité de Vienne de 1731. *f* 99

———— du premier Syndic au Conseil général de Genève. *k* 341

———— du Primat de Pologne au Roi Auguste après que la Russie lui eut rendu la Liberté. *l* 104

*Dissertatio de jure quod competit Societati privilegiatæ fœderati Belgii ad Navigationem & Commercium Indiarum Orientalium adversus Incolas Belgii Austriaci.* *b* 43

*Dissertation* du Droit de Succession de la Maison de Hesse - Cassel au Duché de Brabant &c. *u* 360-437. Du Droit de la Maison de Hesse sur le Brabant commun aux deux Branches. 438-482

*Disfidens* (les) dans la Religion en Pologne doivent y être en Paix sous condition. *l* 176

———— ceux de Lithuanie remis dans leur premier état. 191

*Diversifion.* La Suède & la Porte se la doivent réciproquement contre la Russie. *s* 5

*Dixmes* échues au Prince d'Orange. *b* 415

*Dix-*

- Dixmude* cédée à l'Emp. a 20
- Dobiza* cédé à l'Emp. b 415
- Does* (Wigbold vander) Plénip. des E. G au Tr. de la Triple Alliance. a 90. A la Convention pour l'exécution de celui de Barrière. 401
- Doge* de Gènes s'oblige à aller en députation à Vienne. t 376
- Dobna* (le C. de) Ambass. de Prusse à Vienne en 1744. s 469
- Dolgoruki* (le Pr.) Envoïé de la Russie à Stockholm en 1726. c 205
- Domages* causés entre la France, l'Esp. & l'Angl. depuis 1727 à 1729 réparés. e v
- Domestiques* à quelles conditions les Négocians Anglois peuvent en prendre en Russie & vicissim. l 387. Doivent être sans crédit s'ils n'ont des Lettres de leurs Maîtres. 382
- de la Maison de Lorraine y ont conservé tous leurs Droits. n 451
- Donation* d'un bien de l'Empire, illicite à l'Emp. s'il n'a l'avis de la Diète. r 49
- Dongen* (la Seigneurie de) échuë au Pr. d'Orange. b 416
- Donop* (A. M. de) Plénip. de Hesse-Cassel au Tr. d'Union de Francfort. s 447
- Dorpt* (la Ville de) cédée à la Russie. a 331
- Dort* (la Ville de) ne veut point secourir la Reine de Hongrie en 1742. r 193
- Douane* que les Sujets de l'Emp. paient en Turquie. b 429. Et les Vénitiens. 449 & 453. Réduite à la moitié pour les Holland. à Alger. d 261. Des Russiens & Anglois dans les Etats respectifs, fixée à l'égalité. l 380. Réglée entre la Porte & la Sicile. s 9
- Draps* d'Angleterre. Droits qu'ils paient en Russie. l 389
- Droits*

- Droits* (les) le long de la Meuse ne peuvent être augmentés sans l'avis de la Cour de Vienne & des Prov. Unies. *a* 55. Affectés à certain paiement. *ibid.* Ne peuvent augmenter dans les Païs-Bas à l'égard des Puif. Marit. 66. Que païent dans les Etats de l'Esp. les marchandises chargées sur les Navires Imp. *b* 145. Que païent en Turquie les Sujets de la Cour de Vienne & *vice versa.* 429. Que païent les Perfes sur le Danube. 436. Que païent les Marchands Vénitiens en Turquie, & *vice versa.* 454. Que païent les Hollandois à Alger. *d* 261 & 263. Annullés pour les Russes en Perse. *g* 459. Annullés aussi en Russie pour les Perfes qui y vont en acheter des Marchandises pour leur Prince. 461. Ne peuvent point être établis sur l'Elbe depuis Hambourg jusqu'à la Mer. *b* 338. De transit que païent les Anglois de Perse en Russie & de Russie en Perse. *l* 382
- Drouville* (le Bar. de) Plénip. du Duc de Lorraine. *a* 107
- Duben* (le Bar. de) Plénip. de Suède au Traité d'Alliance avec la Russie. *a* 348
- Ducker* (le C. de) Plénip. de Suède au Tr. de Stockholm. 373
- au Tr. de Paix avec Sa Maj. Brit. *b* 468
- au Tr. d'Alliance avec la même Puissance. 477
- Duels* doivent être punis par l'Emp. & la sublime Porte entre leurs Sujets respectifs. *b* 417
- Dulcingo* compris dans les Tr. de Paix de Passarowitz. *b* 420 & 445
- compris dans le Traité de Paix entre la Porte & le Roi des deux Siciles. *s* 15
- Du-*

- Dunamonde* (la Ville de) cédée à la Russie. *a*  
331
- Duncan* (Jean) Plénip. du Pr. d'Orange au Tr.  
de partage de la succes. du Roi Guillaume.  
*b* 410
- Dunkerque* son Port & ses Fortifications doi-  
vent être démolies. *a* 93 & 96
- Durand* (D. Miguel Fernandez) Secrétaire d'E-  
tat d'Espagne. *a* 225
- Dussen* (Bruno vander) Plénip. des E. G. au Tr.  
de la Barrière. *a* 38

E.

**E** *Bauche* d'un Tr. d'Alliance & d'Amitié en-  
tre l'Esp. & l'Emp. remis au D. de Liria.

*i* 33

*Ecclésiastiques* Auguste III. s'engage à faire ren-  
dre la Liberté à ceux de Pologne. *l* 174.  
Placés dans la Pomeranie & l'Isle Rugen par  
le Dannemarck, confirmés par la Suède. *a* 372

*Echange* de ses États permis à l'Electeur de Ba-  
vière. *a* 17. Des droits de L. H. P. sur la  
Rochette contre la Seigneurie de Lith. *m*

497

*Echt* (la Ville d') cédée à L. H. P. avec restric-  
tion. *a* 53 & *suiv.*

*Eckhout* (Antoine) Plénip. des E. G. au Tr. de  
la Triple Alliance. *a* 90

*Eclaircissemens* donnés par Mr. de Fenelon sur  
la déclaration des Rois Alliés pour un Ar-  
mistice. *k* 516

\_\_\_\_\_ du M. de S. Gil sur la Réponse de  
Mr. Kéene à la Lettre du M. de la Quadra.  
*m* 286. Sur le Décret de Commis. Imp. &  
la Réponse aux Motifs de la Déclaration de  
Guerre de la France en 1733. *g* 399. Sur la  
retraite du C. de Solari.

434

*Eclair-*

- Eclairciffemens* au fujèt de la Guerre de Corfe. t 155
- Eclufes* dans les Païs-Bas doivent être gardées par les Troupes de L. H. P. en tems de Guerre. a 51
- Ecrit* publié à Vienne fur les différends à terminer au Congrès de Soiffons. e 45
- Anonyme contre Staniflas répandu à Varfovie en 1733. *i* 181. De la Cour de Vienne fur la demande de la Garantie de l'Empire par Sa Maj. Pruf. t 450
- Ecrits* pour & contre la Compagnie d'Oftende. *b* 83. Pour & contre Staniflas. *i* 217. Cités dans la Relation des troubles de Genève. *k* 428. Faux répandus dans le Public à Genève. 443
- contre Sa Maj. Pol. Augufte III. annullés. l 172
- Ecrivains* contre la Paix de Religion de l'Empire doivent être punis. r 12
- Edit* par lequel Don Carlos fe déclare Majeur de fon Chéf. *i* 129. De la Ville de Hambourg pour la Monnoïe. k 172
- du Baron de Neuhoff à fon retour en Corfe. t 310
- Effets* des Hollandois morts à Alger. qui doit en prendre foïn. *d* 265. D'un Marchand Venitien mort en Turquie doivent être remis au Baïle. b 443
- à qui doivent être remis ceux des Siciliens morts en Turquie. s 9
- Eglife* de Warswic mife fous la Jurifdiction de l'Evêque de Pofnanie. *l* 185. Romaine doit être protégée par l'Emp. *r* 5. Réformée doit l'être également. 8. Romaines confirmées en Turquie. *b* 418. Peuvent y être réparées. *b* 418 & 441. Ne doivent être obligées à aucune nouvelle finance. *ibid.*

- Eglises* enlevées aux Protestans dans l'Empire. 502
- Ebrenpreus* (Ch.) Plénip. de Suède. t 487
- Eindhoven* (la Seigneurie d') échuë au Pr. d'Orange. b 416
- Elbe* (l') Espag. cédée à l'Infant d'Esp. Héritier de la Toscane. a 187. b 117 & 125. k 521
- Elbe* (le grand Privilège de l') b 335
- Elbing*. Revenus assignés à cette Ville. l 129 & 179
- Electeurs* peuvent élire un Roi des Romains lorsqu'ils veulent. r 15. Peuvent tenir des Assemblées entr'eux. 16. Leurs Privilèges garantis par l'Emper. r 13. Doivent être invités à son Couronnement. 14. Doivent être conservés dans leur Droit de libre Election. 15. Peuvent accorder séparément leurs suffrages pour une Expectative. t 101. & *suiv.*
- Election* de l'Emp. ce Droit doit être conservé aux Electeurs. r 15. D'un Roi des Romains peut se faire lorsqu'ils le veulent. *ibid.*
- Elizabeth* (la Princesse) monte sur le Trône de Russie en 1741. q 512. Y rétablit la forme du Gouvernement de Pierre le Grand. 521
- Elucidation* des Articles du Tr. de Frédéricksbourg. a 370
- 
- des différends entre le Landgrave de Hesse-Cassel comme C. de Hanau & l'Elect. de Mayence. n 161. Des remarques de Hesse-Cassel sur les irrégularités de la Chambre Imp. de Wetzlar dans l'affaire de la succession de Hanau. n 257
- Emancipation* de l'Infant Duc. i 15
- Embarquement* de 1744 en faveur du Prétendant dispersé. s 316
- Emden* se soumet aux décrets de l'Emp. e 303. Déduit ses griefs contre le Prince d'Oost-Frise. 227
- Emb-*

*Emden* évacué par les Troupes des Provinces  
Unies. t 128

————— Voïez *Rénitens*.

*Emmer* (L. H.) Plénip. de L. H. P. c 170

*Empereur* (l') fait sa Paix avec la France. a 1

————— la confirme dans la possession de Fort-  
Louis. 9 & suiv.

————— s'oblige de rétablir les Elect. de Ba-  
vière & de Cologne. 13. Consent que la  
France garde S. Amand & Mortagne sous  
condition. 19. Consent que les François  
commercent dans les Païs-Bas. 22. Consent  
d'envoïer des Commissaires pour régler les  
limites des Païs-Bas du côté de la France.

————— s'oblige d'en laisser les Bénéfices &c.  
à ceux à qui Louis XIV les avoit donnés.  
24. S'engage à ne point rompre la Paix avec  
la France, sous quelque prétexte que ce soit.  
26. Et à ne point troubler la Neutralité de  
l'Italie. 23

————— à y rendre bonne & prompte justice  
à tous les Princes 28. Se réserve le droit de  
nommer le Gouverneur de Dendermonde. 42.  
S'engage à ne rien aliéner des Païs-Bas. 40.  
A y entretenir toujours 30. à 35000 Hom.

————— y accorde une Barrière aux Prov.  
Unies. 41. Accorde aux Troupes des Prov.  
Unies l'exercice de la Religion Réformée  
dans les Places de la Barrière. 43. S'engage  
de tenir le passage libre aux Messagers dans  
les Païs-Bas. 47. Consent que les Prov.  
Unies retire l'Artillerie qu'elles avoient dans  
les Païs-Bas sans païer aucun droit. *ibid.* Se  
réserve la propriété de celle des Villes de la  
Barrière. 27



*Empereur* (l') consent que les Prov. Unies mettent en tens de Guerre des Troupes dans toutes les Places sur le Demer. *i* 48. Leur fait plusieurs cessions sous condition *ibid* & *suiv.* S'engage à ne point souffrir qu'on bâtisse aucune Fortification près de Stevenswaert. 52. Doit avoir accès à tous les Papiers du Haut-Quartier de Gueldres. 56

\_\_\_\_\_ affecte un subside annuel aux Prov. Unies sur tous les Pais-Bas. *ibid.* & *suiv.* Confirme l'administration des Puiss. Marit. dans tous les Pais-Bas. 57. & *suiv.* S'engage à y laisser les Bénéfices à ceux aux quels elles les avoient conférés. 58. Accepte les obligations de Charles II & autres sur les Pais-Bas. 58. S'engage de faire démolir les Fortifications de Liège & de Hui. 67. Assigne aux Prov. Unies de nouvelles Hypothèques. 71. Approuve l'Emploi des deniers levés dans les Pais-Bas, mais conditionnellement. 75. S'allie avec la Fr. & la Gr. Brét. 180. Confirme la Succession aux Couronnes de Fr. & d'Esp. réglée à Utrecht. 183. Renonce à tous les Etats de la Monarchie d'Esp. cédés à Philippe V. *ibid.* Reconnoît Philippe V. Roi d'Esp. *a* 184 & *b* 115. Consent de donner l'Expectative des Duchés de Toscane, Parme & Plaisance à Don Carlos. *a* 184 & *b* 116. Consent à la Franchise de Livourne. *a* 186 & *b* 116. S'engage à ne point faire entrer de troupes dans les Etats susdits. *a* 187 & *b* 116. A y mettre 6 mille Suisses à ses dépens en partie. *a* 188. Garantit à l'Esp. tous ses Etats. 189. Change la Sardaigne contre la Sicile. 192. Confirme toutes les cessions faites au D. de Savoïe par le Tr. de Turin. 193. Garantit au Roi de Sardaigne tous ses Etats d'Italie.

*Empereur* (1<sup>o</sup>) confirme les Tr. d'Utrecht & les postérieurs. 196. Garantit tous les Etats de la France & l'ordre de Succession. 197. Promet de ne donner aucun secours ou asile au Prétendant &c. 199

— ratifie le Tr. de la Quadruple Alliance. 209. Fait une nouvelle Convention avec les Prov. Unies au sujet de leur Barrière. 400. Leur fait plusieurs cessions. 403 & *suiv.* Leur accorde de nouvelles Hypothèques dans les Pais Bas. 408 & *suiv.* Leur accorde sous condition l'Artillerie des Places qu'il leur avoit cédées. 419. Ne doit point donner asile aux Criminels, Rebelles ou Mécontents de Turquie. 421. S'allie avec la Gr. Brét. 469. Lui garantit ses Etats. 470. Ratifie cette Alliance. 473. Accorde des Privilèges considérables sur la Mer Adriatique aux Villes de Fiume & de Trieste. *h* 3. Accorde un Octroi à la Compagnie des Indes dans les Pais Bas. 5. Fait sa Paix avec l'Esp. 112. Accepte l'ordre de Succession établi à Utrecht pour les Couronnes de France & d'Esp. 114. Renonce à tous les Etats possédés par Philippe V. 115. Les lui garantit. 118. Conserve tous les Titres qu'il avoit pris, mais pour lui seul. 119. Garantit la Succession réglée à Utrecht à la Couronne d'Esp. 120. S'engage de paier les dettes qu'il avoit contractées en Catalogne. 121. Fait un Traité de Commerce avec l'Esp. 127. S'allie intimement avec la même Puiss. 178. Lui promet ses bons offices pour la restitution de Gibraltar. 181. De la secourir de toutes ses forces au cas d'attaque. 11. 181

— veut empêcher la Suède d'accéder au Tr. de Hanovre. 223 & *suiv.*

*Em*

**Empereur** (l') cherche à empêcher les Prov. Unies d'accéder au Tr. de Hanovre. 230 & *suiv.* Leur offre d'entrer en accommodement au sujet de la Comp. d'Ostende. 236. Fait sa Paix avec le Turc. 411. Y comprend les Régences de Tunis, Alger & Tripoli. 420. Conclut un Tr. de Commerce fort avantageux. 426. S'allie avec les Elect. de Saxe & de Hanovre. 458. Garantit la Pologne &c. à l'Elect. de Saxe. 463

———— accède au Tr. d'Alliance entre la Suède & la Russie. c 151

———— conclut un Traité d'Alliance avec la Russie. 158

———— s'engage de faire pour le Duc de Holstein *ce qu'il soubaite* &c. 165. Appuie les plaintes du Pr. de Liège auprès de L. H. P. au sujet de quelques Ouvrages construits près de Maëtricht. 179

———— s'allie avec le Roi de Prusse. 186. Adresse un Décret à la Diète contre les Alliés de Hanovre & leurs Déclarations. 340

———— prétend avoir été offensé dans la Harangue de Sa Maj. Brit. à son Parlement & Demande réparation. 352

———— ordonne aux Ministres de la Gr. Brét. & de Hanovre de sortir de Vienne. 357. Fait quelques propositions par la voie du Nonce Grimaldi pour parvenir à un accommodement avec les Alliés de Hanovre. 386

———— suspend l'Octroi de la Comp. d'Ostende pour 7. ans. 399

———— confirme les Privilèges de Commerce des Puiss. Marit & de la France. 400. S'engage de concourir pour prévenir toute Hostilité dans le Nord, 400

- Empereur* (l') fait remettre à L. H. P. une Liste de tous les Navires de la Comp. d'Ostende qui avoient été ou qui étoient encore aux Ind. 412. Renonce solennellement à la Monarchie d'Espagne. 456. Accorde des Lettres d'Investiture à l'Infant Don Carlos. *d* 110
- \_\_\_\_\_ ne veut point qu'on admette le Duc de Parme au Congrès de Soissons. 145
- \_\_\_\_\_ ne peut engager le Danneimarck à accéder à son Alliance avec la Russie. 244. Fait la Paix avec les Régences de Tunis & de Tripoli. 270
- \_\_\_\_\_ obtient trois mois à ses Sujets pour sortir de Tripoli au cas de rupture. 272
- \_\_\_\_\_ fait sa Paix avec la Régence d'Alger. 273. Se déclare pour le Pr. d'Oost-Frise contre les Etats. 281
- \_\_\_\_\_ s'allie avec la Gr. Brét. *f* 15
- \_\_\_\_\_ consent à l'Introduction des Espagnols dans les Places de la Succession de l'Infant. 40. & 214. 224. 232
- \_\_\_\_\_ satisfait L. H. P. sur les affaires d'Oost-Frise. 31
- \_\_\_\_\_ leur fait communiquer le Traité qu'il avoit conclu avec la Gr. Brét. 99
- \_\_\_\_\_ Emancipe l'Infant Don Carlos. 253. Demande à l'Empire de garantir la Pragmatique Sanction. 268. Abolit la Comp. d'Ostende. 460
- \_\_\_\_\_ charge le Duc Chrétien-Louis de l'Administration du Mecklenbourg. *g* 19
- \_\_\_\_\_ fait expliquer l'état de la Question aux Cours de Hanovre & de Wolfenbuttel. 60
- \_\_\_\_\_ confirme la susdite Administration. 64. Demande le concours de la Diète dans cette affaire. 238
- \_\_\_\_\_ Justifie sa conduite à Ratisbonne. 263

*Empereur* (l') porte un dernier Décrèt contre le Duc de Mecklenbourg. 287. S'allie avec la Ruffie & le Dannemarck. 464

———— s'engage à ne prendre aucun engagement contraire à la fufdite Alliance. 465.

Trouve le Tr. de Vienne de 1731 incompatible avec la Convention de Florence. *i* 3. *k* 3

———— constitue des Tuteurs pour l'Infant Duc. 7

———— se plaint que les Troupes Esp. introduites en Tofcane furpaffent 6000. Hommes. 18

———— leve le Sequeftre de Parme. 23

———— se plaint de ce que l'Infant Duc avoit reçu l'Hommage des Peuples de la Tofcane. 42

———— annulle cet Hommage *ex plend potentid.* 63. Donne un plein-pouvoir pour mettre l'Infant Duc en poffeffion de la Tofcane. 63

———— prétend l'Ifle de Ponza. 94. Cherche à exclure Stanislas & Augufte III. de la Couronne de Pologne. 136. Fait avancer des Troupes vers la Pologne. 180

———— s'allie avec la Ruffie & l'Elect. de Saxe. 181

———— requiert l'Empire de déclarer la Guerre à la France. 311

———— cherche à y engager les Puiff. Maritimes. 450

———— accepte le premier Projèt de Pacification des Puiff. Marit. en 1734. *k* 484

———— veut les engager à armer en fa faveur. 503

———— fait fa Paix avec la France. 519

———— promet de fatisfaire le Corps Evangélique au fujèt de la claufule de Religion.

*l* 467. 474. 488.

- Empereur* (l') déclare qu'il est prêt d'entrer dans les mesures de L. H. P. pour finir l'affaire de Berg. m 106
- \_\_\_\_\_ veut empêcher aux Cours de Hesse-Cassel & de Saxe le *recursus ad Comitata*. n 379
- \_\_\_\_\_ sa Capitulation. r 4
- \_\_\_\_\_ Voiez *Hongrie*.
- Empire* (l') fait sa Paix avec la France. *a* 1. avec l'Espagne. b 123
- \_\_\_\_\_ déclare la Guerre à la France & au Roi de Sard. i 337
- \_\_\_\_\_ ne doit point être impliqué par l'Emp. dans des Guerres étrangères. r 23
- \_\_\_\_\_ ne peut être rendu héréditaire. 9
- Emploi* (l') des deniers levés dans les Païs-Bas pendant le Gouvern. Provisionel des Puiss. Marit. approuvé par l'Emp. sous condition. a 75
- Emplois* ceux de la Toscane ne se doivent conférer qu'aux Naturels. f 237
- Enfans* procréés d'un Mariage inégal ne peuvent en Empire posséder les dignités de leur Pere. r 94
- Ennemis* de la Russie sont traités par la Perse comme les Siens propres & *vicissim*. g 459
- \_\_\_\_\_ de la Russie ne peuvent être admis dans Dantzick. l 6
- Enrolleurs* Espagnols bannis de Rome en 1736. 525. 529  
Causedent du tumulte à Ostia.
- Erxano* (la Forteresse d') cédée à la Répub. de Venise. b 438
- Escadre* Angloise envoiée en Amérique en 1726. pour y arrêter les Galions d'Esp. c 325
- \_\_\_\_\_ que l'Angl. s'engage d'envoier au Danemarck en cas de Guerre avec la Russie. d 250
- \_\_\_\_\_ que l'Angl. s'engage d'entretenir dans la Méditerranée pour la deffense de l'Italie. s 94
- Escadre*

- Escadre* demandée par l'Angl. aux Etats Généraux en 1744. 332
- Esclaves* Fugitifs. comment on doit en user à cet égard entre l'Emp. Ottom. & la Répub. de Venise. b 448
- les Hollandois ne doivent point l'être dans les Etats d'Alger. d 262 & suiv. D'Alger Fugitif ne doit point être reçu à bord d'un vaisseau Hollandois. 264. Hollandois doit être acheté à l'amiable de la part du vendeur & de l'acheteur. 265. D'Alger peut aller au service divin chez le Consul de Hollande. 267. Aucun Sujèt de l'Emp. ne peut l'être à Tripoli &c. 271. Ni à Alger. 275
- Siciliens peuvent être échangés contre les Esclaves Turcs en Sicile. s 14
- Espagne* (l') envahit la Sardaigne. a 160
- veut justifier cette invasion. 161 & 170
- refuse d'accéder aux propositions de Paix avec l'Emp., que lui fait la Gr. Brét. 179
- envahit la Sicile. 225
- excuse adroitement cette invasion *ibid.* & suiv.
- propose une Ligue offensive & défensive à la Cour de Turin. 228. Publie un Manifeste pour justifier ses démarches. 234. Cherche à exciter une Guerre civile en France. 243 & suiv.
- oblige le Duc de S. Agnan de sortir de Madrid. 266
- communique aux Prov. Unies des conditions de Paix qu'elle les prie de faire accepter. 296. Accède au Tr. de la Quadruple Alliance. 299
- s'allie de la France & de la Gr. Brét. 308. Envoïe ordre à ses Plénip. de se retirer de Cambray. 326

- Espagne* (l') conclut une Convention de Commerce avec la Gr. Brét. 441. Permet aux Anglois d'amasser du sel dans les Isles de la Tortue. *ibid.* Accorde aux Anglois tous ces mêmes Privilèges de commerce qu'ont ses propres Sujets. *ibid.*
- \_\_\_\_\_ confirme le Tr. de Commerce conclu à Utrecht avec la Gr. Brét. 442
- \_\_\_\_\_ se déclare contre l'Etablissement de la Comp. d'Ostende. *b* 76. Fait sa Paix en entier avec l'Emp. 112
- \_\_\_\_\_ confirme à l'Emp. la cession de la Sardaigne. 113
- \_\_\_\_\_ lui cède son Droit de Réversion à la Sicile. 115
- \_\_\_\_\_ renonce à tous les Etats de Sa Maj. Imp. en Italie & dans les Pais-Bas. *ibid.*
- \_\_\_\_\_ s'engage de remettre à l'Infant Héritier de la Toscane, Porto-Longone &c. 117. A ne jamais posséder aucun Etat en Italie. *ibid.* & 117. A ne point gérer la tutelle d'aucun Prince Héritier de Toscane, Parme ou Plaisance. *ibid.* Garantit à l'Emp. tous ses Etats. 118. Garantit la Pragmat. Sanction. 120 *q* 453
- \_\_\_\_\_ s'oblige conditionnellement de paier les dettes qu'elle avoit contractées en Flandre & en Italie. *b* 121. Fait sa Paix avec l'Empire. 123. Fait un Tr. de Commerce avec l'Empereur. 123
- \_\_\_\_\_ accorde à ses Sujets les mêmes privilèges qu'à ceux des Puiss. Marit. 145. *& suiv.* & 182. Accorde aux Sujets de l'Emp. le Tarif des Anglois. 150
- \_\_\_\_\_ s'allie intimement avec l'Emp. 178
- \_\_\_\_\_ lui promet de faire cause commune au cas qu'on attaque les Navires de ses Sujets. 182



- Espagne* (l') s'engage à secourir Sa Maj. Imp. de tous ses forces au cas d'attaque. 184.  
 Cherche à empêcher les Prov. Unies d'accéder au Tr. de Hanovre. 230. & *suiv.* Veut attirer à Madrid la Négociation entre les Prov. Unies & l'Emp. au sujet de la Comp. d'Ostende. 252. Use de menaces pour empêcher les Prov. Unies d'accéder au Tr. de Hanovre. 269 & *suiv.* Offre sa Médiation aux Prov. Unies dans l'affaire de la Comp. d'Ostende. c 2. Fait de grosses remises à Vienne. 125
- \_\_\_\_\_ se plaint de ce que la Flotte Angloise avoit empêché ses Gallions d'arriver en Europe. 326
- \_\_\_\_\_ trouve moïen de faire arriver la Flotille. *ibid.*
- Espagnols* (les) ont dans les ports de la Gr. Brét. les mêmes Privilèges que les Anglois-mêmes. a 441
- \_\_\_\_\_ ne peuvent pas commercer séparément dans les Indes Orientales. b 370
- \_\_\_\_\_ s'emparent des portes de Rome en 1736. l 536
- Espèces* nouvelles courantes de Hambourg. k 191.  
 Qui ont cours dans l'Empire & sur quel pié. m 432. & *suiv.*
- Essen* (Jean van) Plénip. des E. G. au Tr. de la Triple Alliance. a 90
- Esterhafi* (le C. d') Plénip. de Vienne au Tr. de Varsovie. s 517
- Estherhafi* (Ant.) obligé de se tenir loin des Frontières de la Hongrie. b 421
- Estonie* (l') cédée à la Russie. a 330
- Estrées* (le Maréchal d') Plénip. de France au Tr. de Commerce avec les Villes Anséatiques. a 423

- Etapes* (les) ne sont point dûes dans l'Empire  
aux Troupes de l'Empereur en marche r 28
- Etat* de la Flotte combinée qui a servi au  
Transport de l'Infant Duc en Toscane. j 25
- Etats - Généraux* (les) Exécuteurs Testamentaires de Guillaume. c VIII. 406
- Voiez *Prov. Unies.*
- Etats* de l'Empire. L'Emp. doit voir si ceux,  
admis en 1654 & depuis se sont qualifiés selon les règles. r 7. Ne doivent point être  
troublés dans les affaires de Religion Politique, & Justice. 7
- Etoile* (le Fort de l') restitué à l'Emp. a 6
- Etrangers* employés dans la Comp. Suéd. des  
Indes réputés Suédois. b 353
- pouvoient être facteurs dans la Comp.  
des Philippines. 374
- pouvoient être employés dans la Na-  
vigation & le Commerce de la Comp. des  
Philippines. 375
- Voiez *Passagers.*
- Evangelique* (le Corps) de l'Empire demande  
l'abolition de la clause du Tr. de Ryswick. l 429
- Eugène* (le Pr.) Plénip. de l'Emp. au Tr. de  
Bade. a 3. S'opose à l'Etablissement de la  
Comp. d'*Ostende.* b 4. Est Plénip. de l'Emp.  
à son Tr. de Paix avec l'Espagne. 112. De  
les l'Empire à sa Paix avec l'Esp. 126
- de l'Empereur à son Tr. de Commerce  
avec la même Couronne. 127. Et à celui  
d'Alliance. 179. A celui d'Alliance avec les  
Elect. de Saxe & de Hanovre. 458
- au Tr. d'Alliance avec la Russie. c 159
- avec le Gr. Brét. f 14 & 35
- avec l'Esp. & la Gr. Brét. 211
- Eu-*

- Eugène a l'accession du Gr. Duc de Toscane  
 au susdit Traité. 252  
 — il fait le Siège de Gibraltar. 357  
 — déclare indirectement la Guerre à la  
 Gr. Brét. 358. & 368.  
 — laisse carte blanche à l'Emp. pour un ac-  
 commodement. 399. S'engage de concourir  
 pour prévenir toute Hostilité dans le Nord.  
 400  
 — à cesser elle-même celles qu'elle avoit  
 commencées. 401  
 — à partager les effets des Gallions & de  
 la Flotille comme à l'ordinaire. *ibid.*  
 — confirme le Commerce des Anglois en  
 Amérique. 401. Suspend le Siège de Gibralt-  
 ar. 411. Fait quelques nouvelles difficultés  
 sur la distribution des effets de la Flotille. 411  
 — renonce solennellement aux Etats pos-  
 sédés par Charles VI. 464  
 — ratifie les Préliminaires. *d* 15. Fait  
 difficulté de les exécuter. 18 & 27  
 — veut lever un nouvel indult indirecte-  
 ment sur les effets de la Flotille. 29. Refuse  
 de lever le Siège de Gibraltar. &c. 33  
 — Signe la Convention du Pardo pour  
 l'exécution des Préliminaires. 45. Fait en-  
 lever le Duc de Riparda de l'Hôtel de l'Amb.  
 de la Gr. Brét. 11. 74. Fait sa Paix avec la  
 Gr. Brét. 95. S'allie avec la même Puissan-  
 ce & la France. 101. Promet de retirer ses  
 Garnisons des Places de la Succession de Don  
 Carlos après son Etablissement. *e* VIII  
 — s'allie avec la France & la Gr. Brét. 1  
 — Consent à abolir tous les Privilèges de  
 Commerce des Tr. de Vienne. IV  
 — se plaint de l'inexécution du Traité de  
 Seville, & y renonce. *f* 3  
 — lui rend sa forcé. 97  
 Lu.

- Eugène* conclut une Convention de Famill  
avec le Gr. Duc de Toscane. 233. Doit trai  
ter les Ministres du Gr. Duc de Toscane com  
me elle a fait ceux du Duc de Savoie. 237
- \_\_\_\_\_ déclare à l'Emp. que la Conventior  
de Florence ne déroge point au Tr. de Vien  
ne de 1731. 247. Accorde un Octroi à la  
Comp. des Philippines VIII. 369. Emancipe  
l'Infant Duc. i 15. Fait la Guerre à l'Emp.  
291. Ne veut point approuver le premier Plan  
de Pacification des Puiss. Marit. en 1734. 1  
468
- \_\_\_\_\_ a de grands démêlés avec les Puiss. Marit.  
m 241 & suiv.
- \_\_\_\_\_ accède aux Préliminaires de 1735. n  
481 & suiv.
- \_\_\_\_\_ au Tr. définitif. 527
- \_\_\_\_\_ prétend la Succession d'Autriche. p 6.  
q 157
- \_\_\_\_\_ proteste contre le Couronnement de la  
Reine de Hongrie. 34
- Examen* si le Transport du suffrage de Bohême au  
Gr. Duc est conforme aux Loix de l'Emp. p 67
- Exemplaires* (les) du Tr. de la Quadruple Alliance  
montèrent jusqu'au nombre de 12. a 306
- Expéditions* de l'Empire doivent se délivrer dans  
la Chancellerie. r 95
- Expectative* du premier Fiéf vacant demandée  
à la Diète de 1742. par le C. de Pappenheim.  
155
- \_\_\_\_\_ ne demande point le consentement  
des Electeurs *collegialiter* mais seulement *extra*  
*Collegium*. XIX. 104
- Explication* de l'Art. V. des Préliminaires de  
1727, & examinée. v. 96
- \_\_\_\_\_ donnée par Sa Maj. Dannoise à l'Art.  
XVII. de l'Octroi de la Comp. d'Altena.  
v 27
- Ex.

- xposé* des motifs qui ont obligé le Roi de Prusse de donner des Troupes Auxiliaires à l'Emp. en 1744. XVIII. 457
- xposition* des Raisons pour lesquelles l'Elect. de Saxe ne peut être exclû des Négociations sur Berg & Juliers &c. XII. 118
- \_\_\_\_\_ réfutée. 187
- \_\_\_\_\_ pour faire voir que la Possession de Berg &c. par le Brandebourg, est légitime. XII. 165
- \_\_\_\_\_ des raisons qui ont porté le Roi de Prusse à user de Réprésailles contre le Pr. de Liège en 1740. XIV. 309
- \_\_\_\_\_ du Pr. de Liège contre la susdite. XIV. 315
- \_\_\_\_\_ fidèle des attentats du Pr. de Liège contre les Droits du Roi de Prusse sur la Baronie de Herstal. XIV. 335
- \_\_\_\_\_ fidèle des Droits du Roi de Prusse sur la Silesie. XV. 168
- xtractum ex actis Proesidis & Consiliariorum Indiæ Orientalis Fæderatarum Provinciarum Bataviæ.* I. 51
- xtrait* d'un Ecrit tendant à invalider les Renonciations de l'Espagne à la Couronne de France. I. 80
- \_\_\_\_\_ d'un Mémoire au Régent au sujet des Fortifications de Dunkerque. I. 83
- \_\_\_\_\_ de la Réponse du Régent. I. 84
- \_\_\_\_\_ d'un Mémoire du Comte de Stairs pour la même cause. I. 85
- \_\_\_\_\_ d'une Lettre de Sa Maj. Brit. aux E. G. pour les engager à prévenir de concert avec Elle la guerre entre l'Emp. & le Roi d'Esp. I. 168
- \_\_\_\_\_ de la joieuse Entrée de l'Emp. dans les Païs-Bas. en Langue Brabançonne. II. 108
- \_\_\_\_\_ des Instructions envoiées par l'Emp. à son Résident en Russie sur les affaires de Pologne. IX. 430

## F.

- F** *Acteurs* la Cour de Vienne peut en avoir en  
Turquie par-tout où les autres Puiss. en  
ont. *b* 430. N'y paient aucun impôt. *ibi*
- Factieux* absous à Rome en 1736. *l* 50
- Factum* des Etats de Oost-Frise pour prouver  
leurs Droits, contre leur Prince. *c* 20
- Prussien contre l'Evêque de Liège :  
sujèt d'Herstal. *o* 3
- Falckenstein* (la Comté de) non comprise dans  
la prise de possession de la Lorraine par St  
nislus. *n* 4
- Familles* (4000) sont obligées de quitter la Cour  
*t* 1
- Fenelon* (le M. de) Ambass. de France à la Haye.  
*b* 225. Plénip. à l'Acte d'Accession de  
E. G. au Tr. de Hanovre. *c* 170. Au Con-  
grès de Soissons. *e*
- Fer* blanc Droit qu'il paie en France sur les  
Navires des Villes Anséatiques. *a* 4
- Fer* ne paie aucun Droit à Alger. *d* 2
- Feudataires* en Corse privés par les Genoïs  
leurs Droits de Vasselage. *xix.* *t* 2
- Fidélité* (la) n'est point dûë aux Rois de Pologne  
qui ne suivent pas ses Constitutions. *l* 1
- Fiefs* (les) de l'Empire doivent y être réunis  
plutôt. *r*
- doivent être conservés dans leur entier  
*52 &*
- leur différence. *t* 58 *&* *su*
- Final* (le Marquisât de) compris dans la Réno-  
ciation de l'Esp. sur l'Italie *a* 184. *&* *b* 1
- Finch* (le Sr. W.) Ambass. d'Angleterre à la Haye  
*b* 2
- Plénip. à l'Acte d'accession des E. G. :  
Tr. de Hanovre. *c* 1
- Fin*

- Finch* (H. B. de) Plénip. de la Gr. Brét. à son Tr. d'Alliance de 1678 avec les Prov. Unies. t 414
- Finlande* (le Duché de) restitué à la Suède. i. 332 & s 71
- Finochietti* (le Chev.) Plénip. du Roi des deux Siciles a sa Paix avec la Porte. s 8
- Fisc* n'a aucun Droit entre l'Esp. & l'Emp. sur les effets des Navires qui font naufrage. b 162. Ni en Turquie sur les effets des Sujets de la Cour de Vienne. b 431. & vice versa. 433. Ni à l'égard des Marchands Vénitiens. b 443
- \_\_\_\_\_ à Alger. sur les effets des Hollandois qui y meurent. d 265
- \_\_\_\_\_ Voiez *Aubaine* ou le nom de chaque Nation.
- Fiume* (la Ville de) obtient des Privilèges considérables de l'Emp. sur la Mer Adriatique. b 3
- Flanelle* d'Angleterre. Droits qu'elle paie en Russie. l 390
- Fleischmann* (le Sr. de) Plénip. de l'Emp. au Tr. de Commerce avec la Haute Porte. b 427
- Flemming* (le C. de) Plénip. de l'Elect. de Saxe au Tr. d'Alliance avec l'Emp. & l'Elect. de Hanovre. 459
- Fleury* (le Card. de) réfute les difficultés de l'Esp. à ratifier les préliminaires de la Paix en 1727. d 33
- \_\_\_\_\_ Plénip. au Congrès de Soissons. e 43 & 44
- Foley* (le Lord) proteste contre l'approbation du Tr. de Séville. e xxxviii.
- Flotte* Russe envoyée au secours de l'Emp. peut se retirer dans les Ports d'Esp. c 164
- Flotte*

- Flotte* Angloise envoiée dans la Mer Baltique en faveur de la Suède en 1726. 205. Angloise diffèrent entre l'Esp. & l'Angl. à ce sujet en 1728. d. 48. Combinée de la Gr. Brét. & d'Esp. qui transporta les Espagnols en Toscane. f 257 & suiv.
- Flottes* Marchandes Vénitiennes comment on doit les traiter en Turquie. b 449
- Florence* doit être la Résidence du Gr. Duc de Toscane. f 237
- Floride* l'Espagne veut que la Gr. Brét. y fasse démolir son Fort. d 33
- Fond* de la Comp. d'Ostende fixé à 6 Millions de fl. argent de change. b 13
- \_\_\_\_\_ de la Comp. Suéd. des Indes non limité. b 346
- \_\_\_\_\_ de la Comp. des Philippines fixé à 4 Millions d'Ecus. 388
- Fonseca* (le Bar. de) Plénip. de l'Emp. en France en 1727. c 406
- Forbans* bannis des Ports de France & de Hollande. o 467
- Forgatsch* (le C. de) obligé de se tenir éloigné des Frontières de la Hongrie. b 421
- Formulaire* du serment pour le Gouvern. de Dendermonde. a 69. De celui pour les Gouvern. des autres places de la Barrière. *ibid.* Des Passeports & Lettres de Mer des Négocians François en Hollande. o 472
- \_\_\_\_\_ de l'acte du Serment des susdits Négocians. 474
- \_\_\_\_\_ des Lettres de Mer de L. H. P. à leurs Négocians en France. 474
- \_\_\_\_\_ du Serment prêté par tous les Ordres de Russie à l'Imp. q 521.
- Fort - Louis* la possession en est confirmée à la France par l'Emp. a 9
- Fort*



*Fort* des Anglois dans la Floride; l'Espagne veut qu'ils le démolissent. c 33

aucun ne doit être bâti dans les Isles de l'Elbe ni plus près de Hambourg que 5. lieuës. b 337

nouveaux défendus entre l'Emp. & la sublime Porte sur leurs confins respectifs. b 416

en quels lieux la Républ. de Venise & la Porte sont convenus de n'en point bâtir. 442.

Bâtis sur les bords du Rhin pendant la Guerre démolis en 1738. n 507

*Fortereffes* détruites par les Venitiens ne peuvent être réparées par l'Emp. Ottom. b 442.

Peuvent être construites par ces deux Puiss. en terre Ferme. *ibid.* De l'Empire ne sont point à la disposition du Conseil de Guerre de l'Emp. r 24.

Ne peuvent être bâties ni rétablies dans aucun Etat de l'Empire que par ordre du Souverain. *ibid.* Le Conseil de Guerre de l'Emp. ne doit point s'en mêler. 24.

De Pologne doivent être rétablies. l 174.

De Caminie & de la Trinité doivent être réparées au dépens du Roi de Pologne. 181

*Fortifications* sur le Rhin démolies. a 6. & 9. peuvent être faites par les Prov. Unies dans toutes les Places de leur Barrière. 46. De Liège & de Hui démolies. 67

restituées entre l'Emp. Ottom. & la Répub. de Venise peuvent être réparées. b 442

nouvelles ne peuvent se faire par les deux Puiss. susdites. *ibid.*

*Fourages* doivent être fournis par le Réquerant aux Troupes Auxiliaires, entre la Suède & la Russie. a 350

Fou-

*Fourages* sur quel pié les doivent païer les Troupes du Canton de Berne au service des Prov. Unies. 467

*France* (la) fait sa Paix avec l'Emp. & l'Empire. a 1. Lui restitue le vieux Brisack. &c. 6. & 7. S'engage de faire démolir plusieurs Forts & Fortifications. 7 & *suiv.* Promèt d'exécuter le Tr. de Riswick à l'égard du Duc de Lorraine & de l'Evêque de Strasbourg, 12. Consent que l'Elect. de Bavière troque ses Etats. 17. Que l'Emp. garde à jamais les Païs-Bas. *ibid.* Cède Menin & Tournai à l'Emp. 19. Se reserve S. Amand & Mortagne conditionnellement. *ibid.* Cède plusieurs autres Villes à l'Emp. 20. Consent que ses Sujets renouvellent leur Commerce avec les habitants des Païs-Bas. 22. Consent d'envoïer des Commis. pour régler les limites du côté des Païs-Bas. 22. S'engage de ne point rompre la Paix avec l'Emp. *pour quelque cause que ce soit.* 26. Ne peut posséder la moindre partie des Païs-Bas Espagnols. 40. Refuse de démolir Dunkerque conformément au Traité d'Utrecht. 84. S'allie des Puiss. Marit. 90. Consent de ne point secourir le Prétendant & de lui faire passer les Alpes. 92 & 199. S'oblige de faire sortir de ses Etats les rebelles Sujets des Puiss. Marit. a 93. De démolir Dunkerque & de détruire le Canal &c. de Mardick. 94. Garantit la Succession de la Gr. Brét. dans la Ligne protestante. 97 & 199. Conclut un Tr. avec le Duc de Lorraine

— lui restitue plusieurs Places. 106 & *suiv.*  
 — confirme l'Emp. dans la possession de tous ses Etats d'Italie. 127

- France (la) s'allie avec l'Emp. & la Gr. Brét. 180  
 — s'engage à ne point faire entrer de Trou-  
 pes dans les Duchés de Toscane, Parme &  
 Plaisance. 187  
 — à y mettre 6 mille Suisses à ses dépens  
 en partie. 188  
 — confirme les Tr. d'Utrecht & tous les  
 postérieurs. 196  
 — garantit à l'Emp. tous ses Etats. 196  
 — promet de ne point donner azile à ses  
 Sujets rebelles. *ibid.* Ratifie le Traité de la  
 Quadruple Alliance. 209. Déclare la Guerre à  
 l'Esp. 291. S'allie de l'Esp. & de la Gr.  
 Brét. 308. Renvoie l'Infante d'Espagne qui  
 devoit épouser Louis XV. 326. Est média-  
 trice entre la Suède & le Dannemarck. 359  
 — entre la Suède & le Roi de Prusse. 373.  
 Conclut un Tr. de Commerce avec les Villes  
 Anféatiques. 422  
 — leur accorde les mêmes Privilèges  
 qu'aux François mêmes. I. 423 & *suiv.*  
 — leur promet ceux qu'elle pourroit ac-  
 corder aux Hollandois &c. I 425  
 — accorde 9. mois à leurs Sujets au cas  
 de Guerre pour sortir de ses Etats. 437  
 — les regarde comme neutres au cas de  
 Guerre avec l'Emp. 438. Leur permet de  
 faire la cérémonie de leurs obsèques dans  
 tous ses Etats. 440. S'allie avec la Gr. Brét.  
 & le Roi de Prusse. *b* 189. Pour 15 ans. 194  
 — leur garantit tous leurs Etats. 191. S'en-  
 gage de maintenir le Tr. de Westphalie &  
 autres concernant l'Empire. 193  
 — & celui d'Oliva au sujet de l'affaire de  
 Thorn. 195. Fait inviter les Prov. Unies  
 d'accéder au Tr. de Hanovre. 225  
 — garantit le Commerce des Prov. Unies  
 contre la Comp. d'Ostende. *c* 175

France (la) cherche à faire accéder la Suède au Tr. de Hanovre. 199 & *suiv.* En vient à bout moyennant de gros Subsidés III. 314 & 319. Engage le Dannemarck à y accéder.

321

—— fait notifier à la Diète de l'Empire les vûës des Alliés de Hanovre.

334

—— trouve insuffisantes les premières Propositions d'accommodement, par la Cour de Vienne. 388. Lui en propose d'autres de concert avec les Puiss. Marit. *ibid.* Lui propose un second projet elle seule. 394. Déclare qu'elle en regardera la non-acceptation dans un mois, comme une rupture ouverte des Négociations.

398

—— accepte le 3<sup>me.</sup> projet présenté par la Cour de Vienne. 403. S'engage à concourir pour prévenir toute Hostilité dans le Nord. 400. Ne veut point échanger la Ratification de son accommodement avec l'Espagne pour raison. 411. S'allie avec l'Esp. & la Gr. Brét. d 101. Garantit à l'Emp. les Renonciations de l'Esp. 118. Garantit le Duché de Sieswick au Dannemarck. 236. S'allie avec la Gr. Brét. & le Dannem.

244

—— s'intéresse dans les troubles d'Oost-Frise en faveur de L. H. P. 498 & 508. Médiatrice au Tr. de Paix entre la Suède & la Gr. Brét.

b 467

—— s'allie avec l'Esp. & la Gr. Brét. e 1. Consent à l'Introduction de Troupes Esp. dans les Places de la Succession de Don Carlos VII. accepte pour *casus fœderis* les affaires d'Oost-Frise & de la Comp. d'Ostende. xli. Propose à L. H. P. en 1731. d'entrer en Guerre contre la Cour de Vienne. f 6. Invitée à garantir la convention de Florence.

242

France

France (la) déclare qu'elle fera avancer des Trou-  
pes en Pologne. i 185. Fait des offres con-  
sidérables à la Diète d'Élection pour la por-  
ter à élire Stanislas. 227

— déclare la Guerre à l'Emp. 279

— consent à la Neutralité des Païs-Bas.

461. Fait sa Paix avec l'Emp. k 519. Pro-  
met de garantir la Pragmatique-Sanction.

523. S'engage à ne point mettre bas les Ar-  
mes qu'on n'ait reconnu Stanislas. l 138. S'al-  
lie avec les Confédérés de Dziskow. 137

— leur fait demander leur consentement  
pour la signature des Préliminaires de la Paix.

141

— fait déclarer au Pape qu'elle ne veut  
plus de ses Bulles, Décrets &c. 466. Décla-  
re aux Puiss. Marit. qu'elle ne veut plus se  
mêler des affaires de Religion de l'Empire.

491. Accède à l'Alliance des Electeurs de  
Bavière, de Cologne & Palatin. m 70

— déclare qu'elle est prête d'entrer avec  
L. H. P. dans les mesures pour finir les af-  
faires de Berg. 108. S'engage à procurer  
tous les biens de la Toscane au Duc de Lor-  
raine. n 440 & 445. A ne point prétendre  
de nouvelles Sujétions en Lorraine. *ibid.* Re-  
connoit Auguste III. pour Roi de Pologne.

468. Garantit l'exécution des Préliminaires  
de la part de l'Esp. 473. Garantit la Prag-  
matique-Sanction. 505. Renouvelle son Tr.  
de Commerce avec la Hollande en 1739. •

447

— promet de faire attention aux plaintes  
de l'Ambass. de L. H. P. en fait de Com-  
merce. 465

— de ne pas souffrir qu'on fasse des prises  
sur les Hollandois dans ses Ports &c. 467

- France* (la) peut acheter des Munitions de Guerre & des Vaisseaux en Hollande. 470. Nomme l'Elect. de Bavière Commandant en chéf des Armées combinées en 1741. p 395
- appuie les prétentions de l'Elect. de Bavière à la Succession d'Autriche. q 438
- prétend que le Tr. de 1738. n'est point parfait. 454
- conclut une Convention de Commerce avec la Suède. s 19. Répond indirectement aux Manifestes des Cours de Vienne & de Turin en faveur des Corfes. t 348
- garantit la Corse aux Génois. 350
- (la Cour de) accepte la médiation du Portugal. u 121
- François* (les) peuvent commercer dans les Païs-Bas. a 21. N'y sont point sujèts au Droit d'Aubaine. 22. Jouissent dans les Ports des Villes Anféatiques de tous les Droits de leurs habitans. 437. Sont exemts du Droit de fret. *ibid.* Doivent jouir en Esp. des Privilèges de la Nation la plus favorisée. d 106
- doivent avoir en Hollande les mêmes Privilèges que les Naturels du Païs. o 449
- y paient le Droit de *Last* une fois par an. 451
- peuvent commercer avec les Ennemis de la Hollande. 456
- doivent rendre les Marchandises Hollandoises prises sur l'Ennemi en certains cas. 459. Ne paient pas plus de Droits de Douane en Suède que les Suédois mêmes. s 20. Ni à Wismar. 21. Bannis des Etats de la Reine de Hongrie en 1744. 358. Ont eu six mois pour retirer leurs effets de la Gr. Brét. en 1744. 364
- Franken* (le Bar. de) Envoié de l'Elect. Palatin au Congrès de Soissons. e 174
- Frau-*

*Fraude* des Droits de Douane comment elle doit être punie sur les Impériaux en Turquie. a 430

*Frederikskam* (la Forteresse de) cédée à la Russie. s 70

*Fret*. Les François sont exemts de ce droit dans les Ports &c. des Villes Anféatiques & vicissim. a 424 & 437

*Frey - Gericht* (démêlé du) k 161

*Freyfingen* (l'Evêque de) s'oppose en 1731. à la Garantie de la Pragmatique - Sanction. f 315

*Freytag* (le C. de) Ambass. de l'Emp. en Suède en 1726. c 205. Il passe en Dannemarck pour l'engager à accéder au Tr. de Vienne mais inutilement. d 244

*Fribourg* (la Ville de) restituée à l'Emp. a 6

*Fugitifs* doivent être rendus à l'Emp. Ottom. par la Répub. de Venise. b 453

— des Païs cédés à la Russie peuvent y retourner. s 70. Doivent être rendus respectivement entre la Perse & la Turquie. t 485

*Furnes* (la Ville de) cédée à l'Emp. a 20. Confiée à la garde de L. H. P. comme Place de la Barrière. 41

*Furstenberg* cédée au Roi de Prusse moïennant un Equivalent. t 429

*Fusils* combien il en entra en Toscane avec les Troupes d'Esp. i 22

## G.

**G** *Ages* de plusieurs Officiers du Tribunal militaire de Pologne fixés. xi. 178

*Gatères* l'Emp. Ottom. ne doit point en souffrir aux Corsaires de Barbarie. ii. 445

*Galiczin* (le Pr.) Envoïé de l'Esp. en Russie en 1726. ii. 157

## H 4

- Galiczin* nommé Sénateur en Russie en 1741. xvi. 524
- Gallowin* (le C. de) nommé Sénateur de Russie en 1741. q 524
- Garantie* du Traité de la Barrière par Sa Maj. Brit. a 68
- de la Succession à la Couronne d'Angl. dans la Ligne protestante par la France & L. H. P. 97. De la Succession à la Couronne de France réglée à *Utrecht* par les Puiss. Marit. *ibid.* Réciproque des Puissances Contractantes dans le Tr. de la Triple Alliance. 97. Restrainte à l'Europe entre la France & L. H. P. 101. Réciproque de leurs Etats entre l'Emp. & l'Esp. 189. De tous leurs Etats d'Italie entre l'Emp. & le Roi de Sardaigne. 194
- entre les Contractans de la Quadruple Alliance. 195. 196 & *suiv.* De l'ordre de Succession au Roïaume de France réglé à *Utrecht*. 197
- de la Succession au Trône de la Gr. Brét. dans la Ligne protestante. 199
- que le Roi de Prusse promet pour le Duc de Holstein. 386
- de la Convention pour l'exécution du Tr. de la Barrière par l'Angl. 421
- entre L. H. P. & le Canton de Berne. 447
- entre l'Emp. & la Gr. Brét. 470
- de tous les Privilèges des Etats de Brabant par Sa Maj. Brit. & les E. G. *b* 106
- Entre Leurs Maj. Imp. & Cath. de tous leurs Etats. 118
- entre la France, l'Angl. & la Prusse de tous leurs Etats au dedans ou dehors de l'Europe. 191. De la Pragmatique-Sanction par l'Espagne. 120



Garantie de l'ordre de Succession au Trône d'Espagne par l'Emp. *ibid.* De tous leurs Etats situés en Allemagne entre l'Emp. & les Elect. de Saxe & de Hanovre. 460. De la Lithuanie & de la Pologne à l'Elect. de Saxe par l'Emp. & l'Elect. de Hanovre. 462. &

*suiv.*

\_\_\_\_\_ des Privilèges de la Pologne. 463.

De tous leurs Etats, Droits & Privilèges entre la Suède & l'Angleterre. 480. De la Succession d'Angl. dans la Ligne Protestante par la Suède. 490

\_\_\_\_\_ du Duché de *Sleswick* au Roi de *Danemarck* par Sa Maj. Brit. 494

\_\_\_\_\_ de tous leurs Etats d'Europe entre la Russie & l'Emp. *c* 161 & 162. Des Tr. de Westphalie & d'Oliva exceptée dans l'accession de L. H. P. au Tr. d'Hanovre. 168

\_\_\_\_\_ de la Suède envers les autres Alliés de Hanovre restreinte à l'Europe. 317

\_\_\_\_\_ de tous leurs Etats entre la France, l'Esp. & l'Angl. *d* 103. Donnée par la France & l'Angl. à l'Emp. sur la Rénonciation de l'Esp. 117. Du Duché de Sleswick au Danemarck par la France. 236. De Sleswick par la France & l'Angl. 246

\_\_\_\_\_ de leurs Etats en Europe entre le Roi d'Angl. & le Duc de Brunswick · Wolfenbuttel. 256. & *suiv.* Générale entre la France, l'Angl. & l'Esp. *e* 327. De Sa Maj. Brit. pour l'exécution des Lettres d'investiture données à Don Carlos. LIV

\_\_\_\_\_ de la France pour le même sujet. LVIII. Générale entre l'Emp., la Gr. Brét. & L. H. P. *f* 16. De la Pragmatique-Sanction par la Gr. Brét. & L. H. P. *ibid.* Ne s'étend point à la Guerre avec le Turc. 46

- Garantie* de la Pragmatique-Sanction par Sa Maj. Brit. & L. H. P. avec restriction. 462.  
 De tous leurs Pais en Allemagne entre les Electeurs de Saxe & de Hanovre en 1731. 474. De tous leurs Etats entre l'Emp., la Russie & le Dannemarck. g 466
- de la Pragmatique-Sanction par le Dannemarck. 467
- entre le Roi de Prusse & le Prince d'Orange de leur partage, restrainte aux bons offices. b 420. De L. H. P. en Oost-Frise prouvée. 154. Réfutée. 181. De la Pragmatique-Sanction promise par la France. 523
- accordée. n 504
- des Constitutions de la Pologne par Auguste III. l 173. De leurs Etats entre la Suède & la Russie. 416. De la possession provisionnelle de Berg &c, pour le Prince de Sultzbach, proposée aux Puiss. Marit. par la France & l'Emp. 221. Non acceptée. 222. Proposée avec restriction. m 228. Acceptée 229. Des Constitutions de la Pologne par la Russie. n 469
- de la Pragmatique-Sanction par les Elect. de Cologne & de Bavière. o 161
- par l'Elect. de Cologne. 425
- des Tr. de Breslaw par l'Angl. s 48
- réciproque de tous leurs Etats en Europe entre les Rois de Prusse & d'Angl. 48. Entre la Russie & l'Angl. de tous leurs Etats présens & futurs en 1742. 52
- réciproque entre Leurs Maj. Hongr., Brit. & Sard. suivant tous les Tr. depuis 1703. 93
- de la Pragmatique-Sanction par l'Electeur de Saxe. 102

- Garantie* réciproque de tous leurs Etats entre la Reine de Hongrie & l'Elect. de Saxe. 103.  
 De tous leurs Etats entre les Alliés de Francfort. 448  
 ——— réciproque entre les Alliés de Varsovie. 518. De la Pragmatique - Sanction renouvelée à Varsovie en 1745. 519. Des Capitaux dûs aux Provinces - Unies en Oost-Frise par le Roi de Prusse. t 153  
 ——— générale & perpétuelle entre la Gr. Brét. & les Prov. Unies. 415  
 ——— de la Silesie par Sa Maj. Brit. 445  
 ——— acceptée par le Roi de Prusse. 448.  
 Quelle doit être celle des Tr. de Dresde 431 & 440. De l'ordre de Succession établi en Suède, par le Roi de Prusse. 491  
 ——— de la Succession Britan. u 161. De la Silesie au Roi de Prusse. u 163-202. Du Viguevanasc au Roi de Sardaigne. u 198  
 ——— de la Pragmatique - Sanction Caroline par les Puiss. du Traité d'Aix-la-Chapelle. u 202  
 ——— du Traité de Dresde entre la Reine de Hongrie & le Roi de Prusse. u 479  
*Garde* du Roi de Pologne peut être de 1200 Saxons. l 174  
*Gardie* (le C. de la) Plénip. de Suède au Tr. de Fredericksbourg. a 359  
 ——— à celui de Stockholm avec le Roi de Prusse. 373. A son Tr. de Paix avec la Gr. Brét. II. 468  
 ——— à son Tr. d'Alliance. b 477  
*Garnison* de Bonn réglée. a 14  
 ——— de Dantzick faite prisonnière de Guerre de la Russie. l 5. Avec restriction. II  
 ——— des Forts qui s'étoient rendus à la Russie comprise dans l'Amnistie. 2  
 Gar-

|   |               |
|---|---------------|
| <i>Garnison</i> de Braunau condamnée à ne point servir pendant un an & jour. s 399. De Genes prisonniere de Guerre. t 374. De Gavi Prisonniere de Guerre. 375. Des Places de la Barrière réglée. a 40 & 44. Hollandoise dans les Païs-Bas y ont le libre exercice de leur Religion. | 4             |
| ———— Imp. introduites en Toscane. n 48  |               |
| ———— Hollandoises évacuent Embdem & Lieroth.  | t 12          |
| <i>Gavi</i> livré aux Autrichiens.  | 37            |
| <i>Geertruydenberg</i> (la Seigneurie de) échue au Prince d'Orange.   | b 41          |
| <i>Geldermalsen</i> (Adr. V. Borsele) Plénip. de E. G. au Tr. de la Barrière.   | a 3           |
| <i>Généalogie</i> des Ducs de Courlande.  | c 47.         |
| ———— de la Maison d'Autriche. p 546. 78 & 348. De celle de Massa Carara.  | 16            |
| <i>Général</i> (le) de la Garde Saxone du Roi de Pologne doit prêter Serment à la République  | l 17.         |
| <i>Généraux</i> de l'Empire doivent être moitié Romains moitié Protestans.  | r 2.          |
| ———— de l'Emper. ne doivent rien faire de leur chef dans l'Empire.  | 24            |
| <i>Genève</i> (la Ville de) comprise dans la Garantie des Prov. Unies en faveur du Canton de Berne.   | a 448         |
| ———— Troubles qui y arrivent en 1732. k 265   |               |
| <i>Gennep</i> (le Péage de) cédé au Roi de Prusse.  | b 413         |
| <i>Genes</i> (Affaires de).   | t 154         |
| — (la République de) rétablie dans toutes ses possessions.  | u 200         |
| <i>Genois</i> ont détruit en Corse 18 Pièves & 123 Villages. 187. Imputent aux Corfes d'être d'un fort mauvais naturel.   | 170           |
|   | <i>Genois</i> |

*Genois* ont été causes des divisions & meurtres qu'on a vûs en Corse. 167 & *suiv.* 172 & *suiv.* Quelles questions ils faisoient eux-mêmes aux Gouverneurs de Corse. 188. Pensée curieuse d'un d'eux au sujet des mêmes Gouverneurs. *ibid.* Blâment politiquement les Marchandises de Corse. 199. Avilissent la même Nation. *ibid.* & *suiv.* Exemptent les Vasseaux en Corse de leur devoir à l'égard des Feudataires. 204. Donnent pouvoir aux Gouverneurs de Corse de condamner aux Galères toute personne sans distinction & sans lui faire son Procès. 205. Les Nobles ne peuvent pas s'établir en Corse s'ils ne veulent pas être privés de toute voix dans les Magistratures. 205. Ne permettent pas aux Corfes de s'élever à aucun poste d'honneur. 205. Sont causes que les Sciences dépérissent en Corse. 206

— reprochent à tort l'ignorance au Clergé de cette Isle. *ibid.* & *suiv.* Avoient arrêté qu'aucun Corse ne pourroit être Evêque dans cette Isle. 208

— n'ont aucun juste titre pour posséder la Corse. 225 & *suiv.* s'allient de la France & de l'Espagne. 319. Font faire des représentations à Sa Maj. Brit. au sujet de Final. 320 & *suiv.* Refusent d'entendre à aucun arrangement au sujet de Final. 325. S'allient de la France. 326. Déclarent la Guerre au Roi de Sardaigne. 326. Font informer le C. de Schulembourg de cette Déclaration. 328

— ne veulent plus permettre l'entrée ni le passage sur leur Territoire aux Autrichiens. 329. Font informer la Cour de Turin de leur Alliance & de leurs desseins. 330. Défendent l'entrée & le passage sur leurs terres aux Troupes Piémontoises. 330

Genois publient une Lettre pour justifier leur conduite. 331. Refutent les Manifestes de Cours de Vienne & de Turin en faveur de Corfes. 351. Capitulent avec les Autrichiens

- 371  
 ——— s'engagent à leur livrer les Portes de leur Ville. *ibid*
- à leur configner toutes leurs Armes Munitions, Provisions &c. *ibid*
- à configner tous les Bagages & effets de leurs Alliés &c. *ibid*. A livrer le Bourg & Château de Gavi. 371
- à accorder durant toute la Guerre le passage libre aux Autrichiens dans tous leurs Etats. *ibid*
- à ne point commettre d'hostilités durant toute la Guerre contre la Reine ou ses Alliés. 371
- à accorder la libre entrée dans leur Port aux Vaisseaux Anglois &c. *ibid*
- à envoier en députation à Vienne leur Doge & 6 Sénateurs. 371
- à mettre tous leurs Prisonniers de Guerre en liberté. *ibid*
- à paier 50000 Genovines sauf les autres Contributions. 376. A en passer par tout ce que la Cour de Vienne jugera. 377
- Envoient des Députés au M. de Botta. 377
- sont sommés de paier des Contributions 371
- se révoltent contre les Autrichiens. XIX 384. Répondent au Mémoire du C. de Schuembourg. XIX. 381
- Gentils-Hommes*. Les Plénip. au Congrès de Soissons ne pouvoient en avoir que 2. 401
- Polonois. Sa Maj. Pol. s'engage à leur faire rendre la liberté en 1736, l 171
- Gbedde*

- Ghedda* (Mr.) Plénip. de Suède au Congrès de Soiffons. *e* 174
- Gibraltar* (le Port de) Sa Maj. Imp. s'engage à emploïer ses bons offices pour le faire rendre à l'Esp. *c* 181. Assiégé par les Espagnols. 357
- (le siège de) suspendu en 1727. en vertu des Prélimin. de la Paix. *d* 17
- Gil* (le M. de St.) Ambass. d'Esp. à la Haye en 1738. *m* 251
- Gilan* (le) restitué à la Perse. *g* 458
- Gilles* (Jacques) Député de Etats de Hollande à Dort en 1742. *r* 236
- Giraldi* (le Chev.) Plénip. de Toscane à la Convention de famille avec l'Esp. *f* 235
- aux arrangemens pour la réception de l'Infant en Toscane. 245
- Giraldino* (D. Th.) Plénip. d'Esp. à Londres en 1738. *m* 306
- Gironne* l'Esp. prétend que l'Emp. restitue une somme à cette Ville. *d* 129
- Glats* cédé au Roi de Prusse avec ses dépendances. *s* 30 & 39
- Glenorchi* (le Lord) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Tr. d'Alliance avec la France & le Danemarck. *d* 245. Ambass. à Copenhague. *e* 33. Ministre de la Gr. Brét. vient à bout de faire accéder le Dannemarck au Tr. de Hanovre. *c* 320
- Gludda* (le Bar. de) Secrétaire d'Etat des affaires étrangères en Suède en 1737. *p* 483. Favorise la faction Françoisse. *ibid.*
- Gockinga* (Séanton de) Plénip. des E. G. au Tr. de la Barrière. *a* 38
- Goez* (le C. de) Plénip. de l'Emp. à la Paix de Bade. *a* 3
- Gollowin* (le C.) Ambass. de Russie en Suède se brouille avec celui de Prusse. *c* 200
- Goloffkin*

- Goloffkin* (le C. de) Plénip. de Russie au Congrès de Soissons. *e* 174
- Golnaw* (la Ville de) cédée au Roi de Prusse. *a* 387
- Gonzague* (Sigismond de) demande la Succession de Mantoue. *r* 161
- Gormes* (le C. fant Estevan de) Plénip. d'Esp. au Congrès de Cambray. *a* 307
- Goslinga* (le Bar. de) Plénip. des E. G. au Congrès de Soissons. *e* 44
- Gotter* (le Bar. de) Envoïé du Roi de Prusse à Vienne en 1740. *p* 143
- Goudron* ne paie aucun Droit à Alger. *d* 261
- Gouvernement* il ne doit se faire aucun changement dans celui de la Toscane. *f* 236
- Gouvernemens* (différence des) & quel est le meilleur. *t* 232 & *suiv.*
- Gouverneur* de Dendermonde doit être nommé par l'Emp. *a* 42. Doit prêter Serment aux E. G. des Prov. Unies. *ibid.* Quels doivent être ceux des autres Places de la Barrière. *a* 42
- doivent prêter Serment à l'Emp. 43
- doivent rendre les honneurs qui sont dûs au Gouverneur Général. *ibid.* De Corse peuvent y condamner aux Galères qui ils veulent sans lui faire son procès. *t* 205
- Gower* (le Lord) proteste contre l'approbation du Tr. de Seville. *e* xxxviii
- Grains* en tems de disette pour les Garnisons de la Barrière ne paient aucun droit. *a* 44
- la Suède en peut acheter annuellement pour 50000 Roubles à Riga, Revel & Arensburg. 332
- Grande-Bretagne* (la) garantit le Tr. de Barrière. 68
- demande la démolition de Dunkerque suivant le Tr. d'Utrecht. 83 & 85
- Grande-*



- Grande-Bretagne* (la) s'allie avec la France & les Prov. Unies. 90. S'oblige de faire sortir de ses Etats les Rébelles de Fr. & des Prov. Unies. 93
- garantit les Etats de la France & des Prov. Unies &c. 97
- propose inutilement des conditions au Card. Alberoni pour la Paix entre l'Esp. & l'Emp. 178
- s'allie avec la France & l'Emp. 180
- s'engage à mettre 6 mille Suisses dans plusieurs Places d'Italie en partie à ses dépens. 188
- confirme le Tr. d'Utrecht & tous les postérieurs. 196. garantit à l'Emp. tous ses Et. *ibid.*
- promet de ne point donner asile aux Sujets rebelles à l'Emp. 197
- garantit tous les Etats de la France & l'ordre de Succession. *ibid.*
- s'allie de la Fr. & de l'Esp. 308.
- Ratifie le Tr. de la Quadruple Alliance. 209
- & suiv.* Prend des mesures secrettes avec la France pour le faire accepter par les Cours de Madrid & de Turin. 211 *& suiv.* Comprise dans le Tr. de Nieustadt de la part de la Suède. 343. Est médiatrice entre la Suède & le Dann. 359. Entre la Suède & le Roi de Prusse. 373
- garantit la Convention pour l'exécution du Tr. de Barrière. 421
- conclut une Convention servant d'éclaircissement à son Commerce avec l'Esp. 441. Accorde aux Espagnols dans ses ports les mêmes Privilèges qu'ont les Anglois mêmes. 441. Confirme le Tr. de Commerce conclu à Utrecht avec l'Esp. 442. Sur quel pié Elle peut entrer dans l'Alliance de L. H. P. avec le Canton de Berne. 454
- s'allie avec l'Emp. 469. Lui garantit ses Etats excepté dans le cas de Guerre avec le Turc. 470 & 472

- Grande-Bretagne* (la) s'oppose à l'Etablissement de la Comp. d'Ostende. *b* 43 & *suiv.* S'allie avec la France & le Roi de Prusse. 189. pour 15 ans. 194
- leur garantit tous leurs Etats. 191.
- S'engage de maintenir de concert le Tr. de Westphalie & autres concernant l'Empire. 193. Et celui d'Oliva au sujet de l'affaire de Thorn. 195. S'engage d'agir de concert avec la France au cas de Guerre avec l'Empire. 196. Se réserve néanmoins le pouvoir de fournir les Contingens de l'Electorat de Hanovre. 197. Fait inviter les Prov. Unies à accéder au susdit Traité. 225. Médiatrice avec les Prov. Unies au Tr. de Passarowitz. 411 & 437. Fait sa Paix avec la Suède. 466. S'engage de paier une grosse somme à la Suède. 475. S'allie avec cette Couronne. 476
- accorde à ses Sujets dans ses Etats les mêmes Privilèges qu'ont les Anglois mêmes. II. 487
- Garantit au Dannemarck le Duché de Sleswick. 494
- garantit le Commerce des Prov. Unies contre la Comp. d'Ostende. *c* 175. Cherche à faire accéder la Suède au Tr. de Hanovre. 199 & *suiv.* Envoie une Flotte dans la Mer Baltique pour en imposer à la Russie. 209
- lui écrit une Lettre à ce sujet. 206
- engage la Suède à accéder au Tr. de Hanovre à la faveur de gros subsides. 319
- engage le Dannem. à y accéder aussi. 321. Et le Pr. de Hesse-Cassel d'une manière indirecte. 322. Lui paie une grosse somme par forme de subside. *ibid*
- empêche les Gallions & la Flotille d'arriver en Espagne. 329
- justifie cette conduite. 326. Justifie le Tr. de Hanovre, à la Diète de l'Empire. 331

- Grande-Bretagne (la) déclare en quelque façon la Guerre à l'Esp. 358
- trouve insuffisantes les premières propositions d'accommodement par la Cour de Vienne. 388. Lui en propose d'autres de concert avec la France & les Prov. Unies. *ibid.* S'engage de concourir pour prévenir toute Hostilité dans le Nord. 400
- à laisser revenir les Vaisseaux de la Comp. d'Ostende qui étoient en Mer. 401. Et les Gallions & Flotille d'Espagne, en rappelant ses Escadres. 401. Ne veut point échanger la Ratification de son accommodement avec l'Espagne pour raison. 401
- accepte le 3<sup>me</sup>. projet présenté par la Cour de Vienne. 403
- fait sa Paix avec l'Esp. d 95. S'allie avec la même Couronne & la France. 101
- garantit à l'Emp. les Renonciations de l'Esp. 18
- s'allie avec le Dannemarck & la France. 244
- avec le D. de Brunswick-Wolffenbittel. 254
- s'intéresse dans l'affaire d'Oost-Frise. 498 & 508
- propose au Congrès de Soissons les conditions de la Paix avec l'Esp. e 201
- s'allie avec l'Esp. & la France. 1
- consent à l'introduction de Troupes. Esp. dans les Places de la Succession de D. Carlos. VII
- demande la Suppression de la Comp. d'Altena. XXXIV
- accepte comme *casus fœderis* les affaires d'Oost-Frise & de la Comp. d'Ostende.

- Grande - Bretagne* (la) refuse en 1731 d'entrer en Guerre contre la Cour de Vienne. f 8
- s'allie avec elle & avec les Provinces-Unies. 34
- Garantit la Pragmatique - Sanction. 38
- s'engage à faire avec l'Emp. un nouveau Tarif pour le Commerce des Pais - Bas. 43
- s'engage à agir à force ouverte pour assurer la Succession de l'Infant. 231. Est invitée à la Convention de Florence au sujet de la susdite Succession. 242
- veut engager le Duc de Mecklenbourg à se soumettre à l'Emper. g 283
- veut raccommo-der l'Esp. avec l'Emp. au sujet des affaires de la Toscane. i 82 & 106
- veut engager les Prov. Unies à armer en 1735. k 496
- invitée au Tr. de 1738. 523
- fait un Tr. d'Alliance, de Commerce &c. avec la Russie. l 376
- s'intéresse pour l'abolition de la clause. 451 & suiv. 484 & suiv.
- a des démêlés avec l'Esp. au sujet des Déprédations. m 241
- requiert L. H. P. de joindre leurs Grièfs aux siens. 243
- comprise dans le Tr. Préliminaire de Breslau. s 32 & 42. S'allie avec le Roi de Prusse. 45
- avec la Russie. 64
- avec les Cours de Vienne & de Turin. 83
- avec les Cours de Vienne, de Saxe & de la Haye. 516
- demande à L. H. P. les secours stipulés contre le Prétendant. 305

*Grande Bretagne* (la) offre aux Génois de les dédommager pour la cession de Final. t 324.  
S'allie pour toujours avec les Prov. Unies.  
414. Leur garantit généralement tout ce qu'elles possèdent ou qu'elles posséderont.

415

\_\_\_\_\_ s'oblige d'entrer en rupture ouverte avec tous leurs Ennemis deux mois après qu'elles auront été attaquées. 417

\_\_\_\_\_ de ne point conclure aucune suspension Paix ou Trêve séparément. 419

\_\_\_\_\_ doit être invité de garantir la Paix de Dresde. 431

\_\_\_\_\_ garantit le Tr. de Dresde &c. 440

\_\_\_\_\_ est compris dans le dit Tr. comme Electeur. *ibid.*

\_\_\_\_\_ garantit la Silesie au Roi de Prusse.

XIX. 445

\_\_\_\_\_ conclut un Tr. de subside avec la Russie. 493

*Gratification* des Capit. des Troupes du Canton de Berne au service des Prov. Unies réglée.

a 460

\_\_\_\_\_ accordées à plusieurs Seigneurs Polonois & Lithuaniens en 1736. l 181 & 183

*Grave* (la Baronie de) échue au Prince d'Orange. b 416

*Grièfs* de l'Angl. contre l'Esp. en 1726. d 56

\_\_\_\_\_ de l'Esp. contre l'Angl. 59 & *suiv.* Du Prince d'Oost-Frise contre les Etats. 280

\_\_\_\_\_ des Etats contre le Prince. 297 & *suiv.*

\_\_\_\_\_ réfutés. 335

\_\_\_\_\_ de la Comp. des Indes Occid. Hollandoise, contre l'Esp. portés au Congrès de Soissons. e 192

\_\_\_\_\_ du Duc de Holstein portés au Congrès de Soissons. 211

- Grièfs* des Prov. Unies contre l'inexécution du  
Tr. de Barrière. 214
- comment se doivent terminer ceux en-  
tre les Prov. Unies & l'Esp. e xli
- l'Empereur s'engage de faire examiner  
ceux des Peuples de l'Oost-Frise. f 31
- principaux des Etats d'Oost-Frise con-  
tre les Décrets du Conseil Aulique. b 227
- généraux des mêmes Etats. 258
- résultans à la Bourgeoisie de Genève de  
l'arrêté du Conseil des CC. qui absout les  
Tamponneurs. k 377
- de la Comp. Holland. des Indes Occid.  
contre l'Esp. n 423
- du Cercle du haut Rhin contre les No-  
bles domiciliés dans l'Etendue du dit Cercle.  
r 115
- de celui de Suabe contre la Maison  
d'Autriche au sujet des justices Provinciales  
&c. 116
- de la Maison de Taxis au sujet des Pos-  
tes de l'Empire. 151. D'Aix-la-Chapelle &  
autres portés à la Diète de 1742. 157. De  
l'Emp. contre la Reine de Hongrie au sujet  
de la Capitulation de Braunau. s 395
- des Corfes contre les Genoïs. t 166  
& suiv.
- Grimaldi* (le Nonce) contribue le premier au  
calme de l'Europe en 1727. c 382
- Grimaldo* (le M. de) Secrétaire du Roi d'Esp.  
a 161. Plénip. a son Tr. de Paix avec la Gr.  
Brét. c 100. A celui d'Alliance avec la Fran-  
ce & la Gr. Brét. 101
- Grimbergen* (la Seigneurie de) échue au Prince  
d'Orange. b 416
- Grys* (le Sr.) Ministre de Sa Maj. Dannoise à la  
Haye en 1726. d 476  
Guaj.

- Guastaldi* (Mr.) Ministre de Gènes à Londres en 1744. s 378
- Guastalla* (le Duc de) compris, quant à ses prétentions, dans le Tr. de Bade. a 28
- apuïé par le Collège Elect. dans ses prétentions sur Mantoue. e cxxviii. k 522
- Gueldres* la possession en est confirmée au Roi de Prusse. a 18. Les Papiers du Haut Quartier doivent rester dans les Archives de Rurmonde. 56. Sont communs aux Cours de Vienne, de Berlin & de la Haye. *ibid.*
- Guerre* (le cas de) entre l'Emp. & la France réglé par raport aux Villes Anféatiques. a 428. Intestine de Suisse non comprise dans l'Alliance conclue alors entre les Prov. Unies & le Canton de Berne. 454
- générale du Nord commune aux Cours de Vienne, de Saxe & de Hanovre. b 465. A l'occasion de la Comp. d'Ostende exceptée de l'Alliance de 1724 entre l'Emp., la Suède & la Russie. c 155
- pour l'inexécution des Tr. d'Oliva & de Westphalie aussi exceptée. 156
- déclarée à un des Alliés de Hanovre en haine de leur Alliance étoit commune à tous 172 & 319. Déclarée au Prince de Hesse-Cassel en haine de son accession au Tr. de Hanovre, commune à l'Angl. 324. Ne doit point se faire entre les Hollandois & les Algeriens pour Contraventions à la Paix. d 269
- de l'Emp. contre les Turcs non comprise dans son Alliance de 1731 avec l'Angl. & L. H. P. f 24
- déclarée à l'Emp. par la France en 1733. i 279. Par l'Esp. 291. Par Sa Maj. Sard. 302
- à la France & au Roi de Sard. par l'Empire. 337

|   |       |
|---|-------|
| <i>Guerre</i> ne doit point se faire par l'Emp. sans le<br>consentement de l'Empire.    | r 23  |
| — contre les Orientaux non comprise dans<br>le Tr. d'Alliance entre la Russie & l'Angl. | s 59  |
| — déclarée à l'Angleterre par la France en<br>1744.                                     | 317   |
| — déclarée contre le Roi des François par<br>l'Angl.                                    | 321   |
| — déclarée à la Reine de Hongrie par la<br>France.                                      | 348   |
| — à la France par la Reine de Hongrie.  | 351   |
| <i>Guipuscoa</i> (Octroi de la Comp. de) par Sa Maj.<br>Cath.                           | e 239 |
| <i>Gyllenborg</i> (le Comte de) Plénip. de Suède au<br>Tr. d'Alliance avec la Russie.   | a 348 |
| <i>Gyldestein</i> (le Comte de) Directeur de la Comp.<br>d'Altena.                      | e 19  |
| <i>Gyllenburg</i> (le C. de) favorise la Faction Fran-<br>çoise.                        | q 483 |
| — est nommé premier Ministre de Suè-<br>de.   | 484   |
| — présente au Roi le Plan des Prépara-<br>tifs de Guerre en 1741.                       | 486   |
| — Harangue la Diète à sa séparation.  | 490   |

## H.

|   |             |
|---|-------------|
| <b>H</b> <i>Abits</i> des Comp. Suisses au service des<br>Prov. Unies sont fournis par les Capi-<br>taines.   | a 458 & 465 |
| — les Ministres de l'Empereur à la Por-<br>te peuvent porter ceux qu'ils veulent.   | b 422       |
| <i>Hambourg</i> (la Ville de) fait un Tr. de Com-<br>merce avec la France. a 422. Le Magistrat<br>est requis de séquestrer un Vaisseau de la Comp.<br>d'Ostende qui y étoit arrivé. | b 305 & 319 |

Ham.



- Hambourg* s'excuse de le faire. 307 & *suiv.*  
 322 & *suiv.*
- \_\_\_\_\_ est requis par l'Emp. de séquestrer la  
 Cargaïson d'un autre Vaisseau. 340. Deffend  
 tout commerce d'Interlopes. 479
- \_\_\_\_\_ ses démêlés avec le Dannemarck pour  
 la monnoïe. k I & 243 l 209
- \_\_\_\_\_ prétend ne tenir que de l'Emp. le droit  
 de battre monnoïe. k II
- \_\_\_\_\_ s'accommode avec le Dannemarck. l  
 210 & *suiv.*
- Hanau.* Démêlée au sujet de la Succession. n  
 233
- Hanovre* (l'Elect. de) s'allie avec l'Emp. & l'E-  
 lecteur de Saxe. b 458
- \_\_\_\_\_ garantit la Pologne à l'Elect. de Saxe.  
 463
- \_\_\_\_\_ fait répandre un avertissement contre  
 la Comp. d'Altena. e 33
- \_\_\_\_\_ (la nature du Tr. de) examinée par  
 raport aux Constitutions de l'Empire. 62
- \_\_\_\_\_ s'allie pour 3. ans avec l'Elect. de  
 Saxe. f 471. Prétend la Seigneurie de Stein-  
 horst. o 3. Doit être maintenu par l'Emper.  
 r 14. Doit avoir un Archi - Office convena-  
 ble. *ibid.*
- \_\_\_\_\_ prétend à la Succession de l'Oost-  
 Frise. t 2 & *suiv.* Invité d'accéder à l'Al-  
 liance des Cours de Vienne & de Russie.  
 470
- \_\_\_\_\_ Voïez *Gr. Bretagne.*
- Harang* salé peut être vendu & débité en Fran-  
 ce par les Hollandois. o 453
- Harangue* du C. de Horn en présentant au Roi  
 de Suède le raport du Comité secret, pour  
 l'accession au Tr. de Hanovre. c 303. Des  
 Bourgeois de Genève aux Représentans de  
 Zurich & de Berne. k 360

- Harangue* (autre) des mêmes aux mêmes. 366.  
 Du C. de Gyllenburg aux Etats de Suède pour leur séparation en 1741. *q* 490. Des Députés de Gènes au M. de Botta. *t* 378.  
 Du Duc de Boufflers au Sénat de Gènes. 389  
 ——— & Mémoire du Marquis de Fenelon à L. H. P. *u* 30. Résolution sur ce sujet 34. réponse au Mémoire. 36. Réfutée par un Ecrit anonyme. 55  
 ——— de Sa Maj. Brit. à son Parlement 1727 *c* 327. Sur le Traité de Seville. *e* xxx. pour la cloture du Parlem. *k* 491. en 1744. au sujet de la Guerre déclarée par la France. *s* 326. en 1748 pour notifier les Préliminaires d'Aix-la-Chapelle. *u* 171. La Paix. 316  
*Hardwick* (le Lord) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Tr. d'Alliance avec Sa Maj. Pruss. *s* 46  
*Haven* (A. E. van) Plénip. des E. G. à la Capitulation pour les Troupes Suisses au Service de la Hollande. *a* 468  
*Harrach* (le C. de) sollicite à la Diète la Garantie de la Pragmatique-Sanction. *f* 282  
 ——— la porte à l'Emper. 350  
 ——— (le C. L. T. R. de) Plénip. de l'Emp. au Traité définitif de 1738. *n* 424. A la Convention pour la remise actuelle du Duché de Lorraine. 452  
 ——— (F. C. de) Plénip. de la Cour de Vienne à la Paix de Dresde. *t* 433  
*Harrington* (le C. de) Plénip. à la Convention de Hanovre de 1745. *t* 442  
*Heinsius* (Ant.) Plénip. des Prov. Unies au Tr. de la Quadruple Alliance. *a* 90. A la Convention pour l'exécution du Tr. de Barrière. 401. Au Tr. d'Alliance avec le Canton de Berne. 446. A la Capitulation pour les Troupes du susdit Canton. 468  
*Hel.*

- Helfreich* (le Bar. de) Commandant de Straubingen en 1744. s 401
- Hereje* inconnue en Corfe depuis que la Relig. Chrét. y est établie. t 171
- Herftal* (la Bar. de) échue au Roi de Pruffe. b 413 o 307. Prétendue par l'Evêque de Liège. 314
- cédée à Sa Maj. Pruff. 355
- Hefse - Caffel* (le Prince de) accède au Tr. de Hanovre indirectement. c 323
- prétend le Frey-Gericht. n 163 & 310. Et la Succession de Hanau. 233. A recours à la Diète. 251 & *fuiv.* Ses prétentions au Duché de Brabant. u 360-437
- Darmftadt (le Pr. de) prétend la Succession de Hanau. n 233. Et au Duché de Brabant. u 438
- Heunich* Confeiller de l'Elect. de Cologne réfidant à Vienne en 1741. q 466
- Heup* (le Sr. le) Ambaff. de Sa Maj. Brit. à la Diète de 1727. c 340
- Hildesheim* (l'Evêché d') rendu à l'Elect. de Cologne. a 14
- Hindfort* (le C. de) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Tr. de fubfide avec la Ruffie. t 493
- Hipothèques* fur les diftricts cédés au Roi de Pruffe dans les Païs-Bas, réfervés. a 18. De L. H. P. dans les Païs-Bas confirmées. 59 & 62
- nouvelles assignées aux Prov. Unies dans le même Païs. 71 & 408. Conftituées pour le paiement des Dettes des Impératrices Marie & Marguerite, reftituées au Roi d'Esp. b 120. Confirmées en Lorraine & dans l'Evêché de Metz en faveur des Sujets refpectifs. a 151
- réfervées par la Suède fur les Provinces qu'Elle cède à la Ruffie. 337
- Hipe.*

*Hypothèques* réservées par la même Puissance sur le País qu'Elle cède au Roi de Prusse. 380.  
De L. H. P. dans les País-Bas changées. 409.  
Sur les Duchés de Bremen & Verden réservées par la Suède. *b* 474. Dans l'Empire, ne peuvent pas être données du chéf de l'Emper. *r* 49

\_\_\_\_\_ donnés dans l'Empire, doivent être retirés au plutót. 50. Sur la Silesie réparties sur le Roi de Prusse & sur la Reine de Hongrie. *s* 40. Des Provinces-Unies en Oost-Frise. *t* 147. Garanties par le Roi de Prusse. 153

\_\_\_\_\_ Voiez *Dettes*.

*Hoadley* Evêque de Salisbury compose un Ecrit tendant à justifier l'envoï de l'Escadre Angloise en Amérique contre les Gallions d'Esp. en 1726. *c* 326

*Hoenderland* (la Seigneurie de) cédée au Roi de Prusse. *b* 413

*Hoey* (Mr. van) Plénip. de L. H. P. au Tr. de Commerce de 1739 avec la France. *o* 447

*Hoffman* (Joseph) Plénip. de l'Emp. au Tr. de la Quadruple Alliance. *a* 203. (Jean Philip.) Plénip. au Tr. d'Alliance avec Sa Maj. Brit. 472

*Hobenbolte* (le Chev. de) Plénip. de la Cour de Vienne. *t* 461

*Hobennüble* (J. C.) Ministre de Dannemarck à Hambourg. *k* 198

*Hollande* (la Prov. de) veut secourir la Reine de Hongrie en 1742. *r* 193

\_\_\_\_\_ Voiez *Provinces-Unies*.

*Hollandois* ne peuvent pas être Esclaves dans le Roïaume d'Alger. *d* 264. Ni forcés d'en acheter. *ibid.* Ni forcés en rien l'un pour l'autre. 265 & *sui.*

*Hollan.*

*Hollandois* ne doivent point être arrêtés à Alger au cas de brouilleries. 267. Doivent avoir en Espagne tous les Privil. qu'on y accorde à d'autres Nations. *e* XLII. Ont en France les mêmes Privilèges que les François mêmes. 0 449

\_\_\_\_\_ ne paient l'imposition de 50. Sols par tonneau que dans un seul cas. 450

\_\_\_\_\_ peuvent se servir de tels facteurs &c. qu'ils jugent à propos en France. 451. Peuvent commercer avec les Ennemis de la France. 456. Doivent rendre en certains cas les Marchandises Françoises prises sur l'Ennemi. 459. Peuvent se servir de tel Avocat, Procureur &c. en France qu'ils veulent. 469. ont 6 mois pour sortir de France au cas de rupture. 470

*Holstein* (le Duc de) compris dans le Tr. de Neustadt, à son avantage. *a* 356. Dans celui de Frédéricksbourg à son desavantage. 361. Dans celui de Stockholm avec le Roi de Prusse à son avantage. 386

\_\_\_\_\_ l'Emp. s'engage à faire pour lui ce qu'il souhaite. *c* 165. Cède ses droits sur Stetin au Roi de Prusse. 199. Cherche à détourner la Suède d'accéder au Tr. de Hanovre. 232 & *suiv.* Porte ses demandes au Congrès de Soissons. *e* 211. Compris dans l'Alliance entre l'Emp., le Dannemarck & la Russie. *g* 469. Prétend la Succession de Berg, Juliers, &c. *n* 63

*Holstein* (Jean Louis de) Plénip. du Dannemark à son accommodement avec Hambourg. *l* 224

*Holstenbourg* (le C. de) Plénip. du Dannemark au Tr. d'Alliance avec la France & l'Angl. *e* 245

*Hombourg* (la Ville de) rendue à l'Emp. & les fortifications du Château démolies. *a* 10

*He.*

|   |             |
|---|-------------|
| <i>Homage</i> rendu à l'Infant Duc par les Etats de<br>Toscane en 1732.   | i 51        |
| — annulé par l'Emp.   | 63          |
| — rendu à l'Emp. par le Roi de Sardai-<br>gne.  | 434         |
| — rendu au Roi de Prusse dans la Basse<br>Silesie en 1741.  | p 374       |
| — dû à l'Empire ne doit point être éten-<br>du sur la Maison de l'Emp.  | r 53        |
| <i>Homicides</i> convention à ce sujet entre la Répub.<br>de Venise & la sublime Porte.   | b 445       |
| — Voiez <i>Venitiens, Siciliens.</i>  |             |
| <i>Hongrie</i> (la) comprise dans la Garantie récipro-<br>que entre l'Emp. & les Elect. de Saxe & de<br>Hanovre.  | b 461       |
| — (la Reine de) associe le Gr. Duc de<br>Toscane au Gouvernement de ses Etats.  | p 37        |
| — le revêt du droit de suffrage de Bohê-<br>me. 44. Instruit Sa Maj. Brit. de l'entrée du<br>Roi de Prusse en Silesie.  | 149         |
| — en fait instruire la Diète. 152. Refute<br>l'Ecrit intitulé Réflexions sur les fonctions<br>Elect. de Bohême. 115. q 1. Accorde des<br>Reversales à l'Elect. de Cologne pour la Ga-<br>rantie de ses Etats en 1741. | 464         |
| — fait sa Paix avec le Roi de Prusse.   | s 27        |
|   | & 33        |
| — s'allie avec les Cours de Turin & de<br>Londres.  | x 83        |
| — avec celle de Saxe. 102. Cède ses droits<br>sur Final à Sa Maj. Sard.   | s 98        |
| — doit contribuer à la deffense des Etats<br>du Roi de Sard.  | 100         |
| — proteste contre la forme de l'Elect.ion<br>de Charles VII.  | 132         |
| — prend les Corfes sous sa protection.  | t 341       |
|   | <i>Hon-</i> |

- Hongrie* (la Reine de) fait sa Paix avec le Roi de Prusse. 432
- s'engage à ne point fournir de secours à ses Ennemis. 434
- abandonne toutes ses Prétentions &c. sur les Etats du Roi de Prusse. 435
- lui restitue la Baronie de Turnhout. 438
- s'engage de lui garantir tous ses Etats quelconques. 440
- consent sous condition de demander la Garantie de l'Empire pour le Tr. de Dresde. 450
- fait un Tr. d'Alliance avec la Russie. 460.
- S'engage de lui fournir des secours. 463
- de ne donner aucun Azile &c. à ses Sujets rébelles. 470
- promet de ne point faire de Paix &c. sans y comprendre la Russie. 469
- de lui révéler les intrigues qu'elle pourroit découvrir. 470. Invite plusieurs Puissances de concert avec la Russie d'accéder à leur Alliance. *ibid.*
- s'allie de la Cour de Munich. 472
- fait plusieurs renonciations en sa faveur. 473.
- Fait la Paix avec la France & ses Alliés le 183. Retablie dans la possession de ce qu'elle possédoit avant la Guerre. 187. Cède Parme & Plaisance. 190
- Hongrois* (les) réfugiés en Turquie doivent demeurer loin des Frontières. b 421
- peuvent y faire venir leurs femmes. II. 422
- Hoogcamer* (J. Lycochtom) Député des Etats de Hollande à Dort en 1742. xvii. 236
- Hooge* (Borselle vander) Plénip. des Prov. Unies à leur accession au Tr. de Vienne. vi. 455
- Hoorn.*

- Hoornbeeck* (Is. van) Pensionnaire de Hollande  
Plénip. de L. H. P. pour l'access. au Tr. de  
Hanovre. c 170
- Hop* (le Bar.) Plénip. des E. G. au Congrès de  
Soissons. e 44
- Hopken* (le Bar. de) Plénip. de Suède à son Al-  
liance avec la Russie. a 348
- au Tr. de Paix avec le Dannemarck.  
359
- à celui de Stockholm avec le Roi de  
Prusse. 374
- au Tr. de Paix avec Sa Maj. Brit.  
b 468
- à celui d'Alliance avec la Gr. Brét.  
478
- à son Alliance avec la sublime Porte.  
s 7
- Horn* le Comte de) Plénip. de Suède au Tr.  
d'Alliance avec la Russie. a 348 l 415. Quit-  
te la Place de premier Ministre de Suède en  
1737. q 484
- Horn* (Awed) Maréchal de la Chambre de la  
Noblesse à la Diète des Etats de Suède de  
1726. c 303
- Horodel* (le district. d') obtient d'avoir des Char-  
ges comme les autres Districts de Pologne.  
l 182
- Hosier* (l'Amiral) empêche les Gallions d'arri-  
ver en Esp. en 1726. c 325
- Hotels* des Ambass. d'Esp. à Rome & à la Haye.  
L'Emp. en prétend le remboursement. d 123
- Voïez *Palais*.
- Hoya* (la Comté de) cédée au Prince d'Oost-  
Frise pour le cas où la Maison de Bruns-  
wick-Lunebourg auroit été éteinte la pré-  
mière. t 4 & 49
- Hoym*s (le C. de) Plénip. de Pologne au Con-  
grès de Soissons. e 174
- Hug-*



*Hugget* tous les Sujets de la Cour de Vien  
ne sont obligés de s'en servir en Turquie.

b 431

*Hui* (les Fortifications du Château de) démolies.

a 67 & 443

*Huile* de poisson droits qu'elle paie en France  
sur les navires des villes Anféatiques. a 425

*Huningue* (le Fort de) démoli pour toujours.

a 9

*Huntington* (le Lord) proteste contre l'appro-  
bation du Tr. de Seville. e xxxviii

*Hurgronje* (Mr.) Plénip. des E. G. au Congrès  
de Soissons. e 44

*Huxelles* (le Maréchal d') Plénip. de France aux  
conditions de Paix entre l'Emp. & l'Espag.

a 303

\_\_\_\_\_ au Tr. de Commerce avec les Villes  
Anféatiques. a 423

*Hyndford* (le C. de) Plénip. de la Reine de Hon-  
grie à Breslau en 1742. s 28 & 32

*Hyndfort* témoin de la convention du petit Schnel-  
lendorff. s 473

## I.

*Jassenoviz* cédé à l'Emp. b 415

*Iberville* (le Sr. d') Plénip. de France à la con-  
vention de Haptoncourt. a 94

*Ibrahim Aga* Plénip. de la Haute Porte au Tr.  
de Passarowitz. b 412

*Ibrahim Effendi* Plénip. de la Haute Porte au  
Tr. de Paix avec la Républ. de Venise. b 438

*Ibrahim* Plénip. de Perse au Tr. de Paix de  
1732 avec la Russie. g 462

*Imosche* (le Fort d') cédé à la Républ. de Venise.  
c 438

*Impériaux* trouvés sur un Corsaire, ne peuvent  
pas être Esclaves en Turquie. c 435

## K

Im-

- Impériaux* voïez *Allemands ou Passagers.* c 435  
*Impôt* les Impériaux employés dans le commerce n'en paient point en Turquie. c 431. Etablis à Geneve pour les Fortifications en 1714 & 1715. k 344. Leur excès est une preuve de Tirannie t 191. Réflexion sur ceux que les Génois exigent des Corfes. 193  
*Ingermanie* cédée à la Russie par la Suède. a 330  
*Infant* (l') Don Carlos émancipé. i 15  
 ——— reçoit l'Homage des Peuples de la Tofcane. 47  
 ——— se déclare majeur de son Chef. 129  
*Informatio & facti series in puncto arrestorum per Regimen Branbantinum super bonis Leodiensium interpositorum.* m 464  
*Information* de l'Emp. sur l'administration du Mecklenbourg. g 65. Sommaire des droits de la Saxe à la succession de Bergue & Juliers. 301. Touchant l'Isle de Ponza &c remise par ordre de l'Emp. à Sa Maj. Brit. i 94  
 Des différends du Dannemarck avec la Ville de Hambourg sur le point de la Monnoïe k 210. En fait tant sur les Fortifications que sur les Impôts levés à Geneve. l 234. Sur la succession de Hanau tant au pétitoire qu'au possessoire. m 161. De la Régence de Hanovre sur le démêlé de Steinhorst. o 13. Du Dannemarck sur le susdit démêlé. 20  
 ——— (autre) du Dannemarck en réponse à celle de Hanovre 45. Du Pr. de Liège sur son différend avec la Régence des Pais-Bas pour le Tarif. 433. En Réponse à l'Exposition des droits du Roi de Prusse sur la Silesie en 1740. p 250  
*Ingelheim* (le C. d') Plénip. de Treves à l'Élection de Charles VII. r 4  
*Inondations* réglemens concernant celles des Pais-Bas. a 48 & suiv  
 In

*Inscription* du Comptoir de la Comp. d'Altena. e 32

*Insinuations* d'arrêts faites par les Huiflers de Brabant à plusieurs Liegeois en 1735. m 512

*Instructions* données à Mitford Crovv pour traiter avec les Catalans. l 355. De L. H. P. à leur Ambass. à Vienne au sujet de Berg, Juliers &c. m 97. De L. H. P. à leurs Plénip. à Paris. contre la Comp. de Guipuscoa. e 246. De l'Emp. au Bar. d'Effonsca sur les affaires d'Oostfrise. 286. Sur les affaires du Mecklenbourg. g 6

————— Impér. sur l'administration du Mecklenbourg. 287. Envoies par l'Emp. à son Résident à Pétersbourg sur les affaires de Pologne en 1733. i 430. De l'Elect de Bavière au C. de la Pérouse en cas de mort de l'Emp. o 165

————— du Roi de Prusse à ses Ministres sur la marche de ses Troupes en Silesie en 1740 p 137. Au Baron de Götter. 145

————— de la France à Mr. de la Baune. p 433  
 ——— de l'Elect. de Hanovre à son Ministre sur la Dictature Publique des Protestations de la Reine de Bohême. s 281

————— du M. de *Villarias* au C. de *Bene* pour le Tr. d'union de Francfort. 432

————— du Roi de Prusse à Mr. d'Andrié sur sa prise d'Armes en 1744. 463

————— solide du droit de succession, qu'a S. M. le Roi de la Gr. Brét. commé Elect. de Brunswick - Lunembourg à la C. d'Oost - Frise & aux Seigneuries qui en dépendent. t 3. Du Senat de Genes aux Gouverneurs de la Corse. 179

*Interpres* les Ministres de la Cour de Vienne peuvent prendre en Turquie ceux qu'ils veulent. b 422

- Interpretes* la Cour de Vienne peut en avoir en  
Turquie par tout où les autres Puiss. en ont.  
430. Jouissent des privileges des Consuls là  
où ils n'y en a point. 431. Ne paie aucun  
impôt. *ibid*
- Intrigues* secretes doivent être révélées  
entre les Cours de Vienne & de Russie. *t* 470.
- Introduction* des Esp. en Toscane stipulée  
dans le Traité de Seville, empeche l'Emp. d'y  
accéder. *f* 1
- ratifiée par Sa Maj. Imp. 18
- confirmée. 212. 224. 230. 232
- approuvée par l'Empire. 273
- Invasion* (toute) des Sujets de la Cour de Vienne  
& de l'Emp. Ottom. sur les Etats respectifs  
doit être sévèrement punie. *b* 418
- Inventaire* (l') des papiers du Haut-Quartier de  
Gueldres est commun à 3 Puissances. *a* 56
- qui doit faire en Esp. celui des Im-  
périaux. *b* 160
- des Hollandois morts à Alger. Qui  
doit le faire. *d* 265
- en quel cas le Cadi doit faire celui  
des Siciliens morts en Turquie. *s* 10
- Investiture* (l') de tous les Etats des Elect. de  
Bavière & de Cologne renouvelée *a* 16. Des  
Ducs de Courlande. *c* 472. De la Toscane  
&c. accordée à Don Carlos. *d* 110
- la Cour de Turin la reçoit de l'Emp. *i* 434
- des differens Fièrs de l'Empire, re-  
glée par la Diète de 1742. *r* 53
- des Fièrs de l'Empire doit se prendre  
en Allemagne. 69
- Isouff* (Ussain) Plénip. d'Alger au Tr. avec la  
Hollande en 1727. *d* 269
- Istalaz* cédé à l'Emp. *b* 414
- Italie* (aucun Etat d') ne peut être possédé par  
le Roi d'Espagne. *b* 117
- Ita.*

*Italie* non comprise par la Suède dans son Alliance de 1724 avec la Russie & l'Emp. c 155. Doit être deffendue par Sa Maj. Sard. xviii 86

*Jugemens* comment se doivent rendre ceux qui concernent les navires des villes Anféatiques en France. a 436

\_\_\_\_\_ de Confédération contre les Turbulens en Pologne prorogés. l 120

\_\_\_\_\_ dans les Provinces & aux Grods ordonnés. 121. De capture approuvée. 172

\_\_\_\_\_ affessoriaux de Lithuanie doivent continuer en tout tems. xi. 180. Des prises entre la France & la Hollande en cas de contrebande. xiv. 464

\_\_\_\_\_ de la Chambre Imp. & du Conseil Aulique réglés. xvii. 74. De l'Empire doivent être exécutés malgré qui que c'e soit. xvii 80

\_\_\_\_\_ les Sujets de la Cour de Vienne ne sont pas tenus d'y comparoître en Turquie en l'absence de leur interprête. ii. 433. Du Conseil des C. C. sur divers Ecrits séditioneux répandus à Genève. x 392

\_\_\_\_\_ du même Conseil sur les Représentations des Bourgeois de Genève contenant plusieurs accusations graves. 405

*Juifs* (les) ne doivent point se mêler du commerce des Sujets de la Cour de Vienne en Turquie sans leur volonté. ii. 434

\_\_\_\_\_ doivent être exemplairement punis s'ils le font. ii 435

*Juliers.* Voiez *Berg.*

*Juramentum Tutelæ infantis Caroli.* ix. 11

*Jurisdiction* des tribunaux de l'Empire réglée par la Diète de 1742. xvii 82

*Justice* du Tr. de Paix de Vienne entre l'Emp. & l'Espagne démontrée. v 49

*Justice* Les Troupes du C. de Berne au service des Prov. Unies en ont une particulière sous condition I. 465

\_\_\_\_\_ dans l'Empire réglée par la Diète de 1742. XVII 69. Est le fondement indispensable de la Souveraine Autorité. XIX. 219 & *suiv.*

*Justices* (les) provinciales en Suabe doivent être abolies. XVII. 84

## K.

**K** *Aminiec* (la Forteresse de) doit être rétablie l 64. Aux dépens du Roi de Pologne. 174

*Kamprecht* (le Sr.) chargé d'engager les E. G. à ne se point mêler du gouvernement d'Oostfrise. b 224

*Katscher* avec ses dépendances cédée au Roi de Prusse. s 37

*Kaufman* cédée à la France. a 114

*Keen* (le Sr.) Plénip. de Sa Maj. Brit. à la Convention de 1727 e 48. Pardo au Traité de Seville. e XI.

*Kebl* (le Fort de) restitué à l'Emp. a 7

*Kempenaer* (D. D.) Plénip. des E. G. à la Convention pour l'exécution du Tr. de Barrière a 401

*Kent* (le Sr.) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Tr de la Quadruple Alliance. a 208

*Kerés* (le Sr.) Plénip. de Suède à son Alliance avec la Russie. l 415

*Kessel* (le país de) cédé au Roi de Prusse avec restriction a 18

*Kevenbuler* (le C. de) règle les Dettes du Milanéz à la France en 1736. " 520

*Kexholme* (la Ville de) cédée à la Russie. a 331

\_\_\_\_\_ (le Fiéf de) restitué à la Suède. s 71

*Keyserling* (le Bar. de) Plénip. de Russie en Pologne en 1734. l 50

*Kieinsk*

- Kieinski* Sa Maison de Varsovie jouit du droit  
terrestre. l 186
- Kingston C. P. S.* (le Sr.) Plénip. de Sa Maj.  
Brit. au Tr. de la Quadruple Alliance. a 203
- Kinsky* (le C. de) Ambass. de l'Emp. à Londres.  
i 113
- Kirchner* (le Bar. de) porte à l'Emp. la Garan-  
tie de la Pragmatique Sanction par l'Empire.  
f 350
- Klefscher* (Jean) Plénip. de Hambourg a son ac-  
commodement avec le Dannemarck. l 227
- Klingraff* (J. G. de) Plénip. de Brandebourg au  
Tr. d'union de Francfort s 447
- Klundert* (la Seigneurie de) échue au Pr. d'O-  
range. b 416
- Kniphausen* (le Bar. de) Plénip. de Prusse au Tr.  
de Stockholm. a 373
- Knocque* (le Fort de la) cédé à l'Emp. a 20  
————— confié aux E. G. pour leur servir de  
Barrière. 41
- Kochen* (le Bar. de) Plénip. de Suède à son Al-  
liance avec la Russie. l 415
- Koenigsfeld - à - Zaitz* (le C. de) Plénip. de Baviè-  
re à son Election au Trône Imp. r 5
- Kelodzick* (les biens de) jouissent du Droit ter-  
restre en Lithuanie. l 191
- Konigsgrätz* (le Cercle de) cédé au Roi de Prus-  
se sous condition. s 451
- Koning* (le Sr.) Chéf de la Comp. des Indes  
Suédoises. b 344
- Konigsjegg - Erps* (le C. de) Envoïé Extraord.  
de l'Emp. à la Haye. b 230
- Konigsjegg* (le C. de) Plénip. de l'Emp. au Tr.  
de la Barrière. a 38  
————— à la Convention du Pardo. d 48  
————— au Tr. de 1731. avec l'Esp. & l'Ang.  
f 222. A l'accession du Gr. Duc de Toscane  
au susdit Traité. 252

- Koningsfeld* (le C. de) Plénip. de Vienne a son Alliance avec l'Elect. de Bavière. *t* 476. Envoïé de l'Electeur de Bavière au Congrès de Soiffons. *e* 174
- Korsakow* Lieut. Ruffien pris par les François en 1734. *i* 516
- Krasnostow* (le district de) obtient des Charges comme les autres de Pologne. *l* 182
- Krickenbeck* (l'Amanie de) cédée au Roi de Prusse. *a* 18
- Kuffstein* (le C. de) sollicite la garantie de la Pragmatique Sanction par l'Empire. *f* 282
- Kurpiks* de Pologne le Gr. Général de la Couronne est chargé de les retenir dans le devoir. *l* 184
- Kurakin* (le Pr.) nommé Sénateur de Russie en 1741. *q* 524
- Kurtzrock* (le Bar. de) Résident Imp. à Hambourg en 1732. *b* 341
- Kymmenegrod* (la Province de) cédée à la Russie. *s* 70

## L.

- L** *Aarwig* (le C. de) Directeur de la Compag. d'Altena. *e* 19
- Lagetjcbantz* (le) restitué à la Perse. *g* 458
- Lambelly* (le Sr.) envoïé en Russie par le Duc de Ripperda. *e* 157. Est arrêté à Amsterdam 158
- Lanczinski* (Louis) Plénip. de la Russie à son Alliance avec l'Emp. *c* 160
- Landau* la possession en est confirmée à la France par l'Emper. *a* 13
- Langbes* (la supériorité territ. des) cédée au Roi de Sard. en 1735. *k* 522
- Impériales. *n* 429. Impériales en Partie. *ibid.*  
*Lan-*



- Langbes* (les Fiés des) regardés comme immédiats de l'Empire par les Possesseurs. r 169
- Langue* François on s'en est servi sans conséquence dans les Préliminaires de 1735 n 431. Et dans la Convention pour l'exécution des susdits Préliminaires. 440. Allemande & la Latine sont les seules dont on doit se servir dans les Ecrits de l'Empire. r 98
- Laponies* leurs limites du côté de la Norvège doivent être réglées sur le pié des Anciens Traités. a 68
- Lascaris* (le C. de) Ambass. de Sicile à Madrid ne peut empêcher l'invasion de la Sicile. a 230
- Lasci* (le C. de) Général des Russes entrés en Pologne en 1733. i 219
- Last* (le droit du) ne se paie qu'une fois par an en Hollande par les François. o 450
- Laudemium* (le droit de) annullé dans l'Empire. r 82
- Lavu* (Jean) donne naissance à toutes les Compagnies de Commerce qui parurent en 1720 b 1 & suiv.
- Leerdam* (la Comté de) échue au Prince d'Orange. b 416
- Leipsick* obligée de fournir de grasses contributions au Roi de Prusse. t 425
- Leitmeritz* (le Cercle de) cédé au Roi de Prusse sous condition s 451
- Lentulus* (le Major - Général Prussien) présent à la Convention du petit Schnellendorff. s 473
- Léopold* Sa Maj. Pol. doit prendre soin que cette Ville se relève. l 129
- Lettre* de l'Ab. de la Ville aux E. G. en 1747. x 4. Du Gr. Vizir aux E. G. pour offrir la médiation de S. H. 102
- Levées* d'argent dans les Pais - Bas faites par les Puiss. Marit. confirmées par l'Emp. a 61. Des Comp. Suisses se fait par les Capit. 458

- Levées* de gens de Guerre permises entre la Gr. Brét. & les Prov. Unies dans les Etats l'un de l'autre sous condition. *t* 419
- Lewaschoff* (le Général) Plénip. de Russie au Tr. de Paix de 1732 avec la Perse. *g* 462
- Legonstedt* (le C. de) Plénip. de Suède au Tr. de Frédéricksbourg. *a* 359
- Lichtenstein* (Joseph Pr. de) Plénip. de l'Emp. en France en 1739. *n* 526
- Lierotb* évacué par les Troupes des Provinces-Unies. *t* 128
- Ligue* offens. & défens. proposée à la Cour de Turin, par le Card. Albéroni. *a* 229
- Lilliensted* (J.) Plénip. de Suède au Tr. de Paix de Nieustadt. *a* 328.
- à celui de Frédéricksbourg. 359
- à celui de Stockholm avec le Roi de Prusse. 373. Au Tr. d'Alliance avec la Gr. Brét. *b* 477
- Liège* (l'Evêché de) rendu à l'Electeur de Cologne. *a* 14.
- (Fortifications de) & de sa Citadelle démolies. 67 & 442. (Le Pr. de) se plaint de quelques ouvrages faits près de Mastreicht. *c* 179
- est appuié de l'Empereur. *ibid.* Porte ses plaintes à la Diète dans l'affaire de la Rochette. *m* 457. Prétend la Baronie de Herstal. *o* 314. Est forcé de la céder au Roi de Prusse. 355. A un démêlé pour le Tarif avec la Régence des Pais-Bas. 356. Est invité au Tr. d'union de Francfort. *s* 449
- Limites* accordées aux Prov. Unies dans les Pais-Bas sous condition. *a* 49
- changées. 402. Réglées entre la Suède & la Russie. 333. Entre la Poméranie Suéd. & Pruss. 377 & 382. Entre les Etats de l'Emp. & du Turc. *b* 413 & *suiv.*

- Limites* des Etats de Venise & de l'Emp. Ottoman en partie 438. Ne doivent point occasionner de rupture entre Venise & l'Emp. Ottoman. 441
- réglées entre plusieurs districts de Polog. l 185
- & de Lithuanie. 192
- de la Silesie réglées. s 38. De l'Empire ne doivent pas être réglées sans l'avis de la Diète. r 50
- réglées entre la Russie & la Suède. s 72
- réglées par le Tr. de Worms entre les Etats d'Autriche & du Roi de Sard. en Italie 96
- entre la Turquie & la Perse. t 482
- Lin* la Suède a le droit d'en acheter en Russie. l 424
- Lingen* (la Comté de) échue au Roi de Prusse. b 413
- Lipski* (le C. de) fait les fonctions de Primat de Pologne dans la Diète d'Electon des Opposans. i 233
- Liria* (le D. de) Plénip. de l'Esp. au Tr. de 1731 avec l'Emp. & l'Ang. f 222
- à l'accession du Gr. Duc de Toscane au susdit Traité. 252
- refuse de signer la Déclaration sur le nombre des Groupes d'Esp. entrées en Toscane. i 23
- propose un Tr. d'Alliance à la Cour de Vienne. 32
- Lis* (la) exempte de péage & autres impositions. a 20
- Liste* des Vaisseaux de la Compag. d'Ostende qui n'étoient pas de retour des Indes en 1727 c 412. De ceux de la susdite Compag. qui en avoient fait le voïage depuis son Etablissement, II 515
- Liste*

- Liste des Bourguemaitres, Echevins & Conseillers d'Embsden lors des affaires d'Oost-frise.*  
 e 304
- des Plénip. qui comparurent au Congrès de Soissons. 172
- des Troupes Esp. passées en Toscane. i 21
- des Villes, Bourgs, Villages &c. où l'on a introduit le *simultaneum*. l 492
- des Pièces justificatives de la déduction des droits de Bavière à la Success. d'Autriche. p 542
- des Pièces en preuves de la Réfutation de Vienne, contre les prétentions de l'Elect. de Bavière. q 149
- Lituanie* ses Constitutions. xi. 187. Garantie au Roi de Pologne par l'Emp. & l'Elect. de Hanovre. b 462
- Litteræ reversales à constitutis infantis Caroli Tutoribus extradendæ.* i 12
- Livonie* (la) cédée à la Russie. a 330
- (Pactes de la) en se soumettant à la Pologne. III 485
- Livourne* (le Port de) doit être franc. a 186  
 b 117 & 125 k 521
- Livrée* (Gens de) les Plénip. au Congrès de Soissons n'en pouvoient avoir que six. c 402
- Livres* (les) de la Comp. Suéd. ne doivent être montrés à qui que ce soit. b 352
- des Anglois ne peuvent pas leur être enlevés en Russie. l 387
- comment s'en fait la visite. 388
- de Religion Romaine & Réformée permis d'imprimer dans l'Empire. r 12
- Lobbowitz* (le Pr. de) Général Autrichien Gouverneur du Milanez en 1744. s 377
- Læwendabl* (le Comte de) envahit la Flandre Hollandoise. u 84
- Læwenbaupt* (le C. de) Général Suédois q 526  
 Læ.

*Læwenæbrn* (le Sr. de) Plénip. de Dannemarck  
au Tr. de Frédéricksbourg. a 358

*Loix* utiles à la Pologne peuvent être établies  
par la Diète. l 119

———— l'Emp. ne peut point interpréter celles  
de l'Empire ni en faire de nouvelles. r 11

*Lomellini* (le M. de) informe le C. de Schulem-  
bourg de la déclaration de guerre des Genoïs  
contre le Roi de Sardaigne. s 328

———— est retenu prisonnier. *ibid.*

*Londres* (Le Tr. de) de 1718 sert de base à ce-  
lui de Paix entre Leurs Maj. Imp. & Cath.

b 112

———— est confirmé par celui de Seville. d 103.

Sert de base à celui de Vienne de 1738. n 427

*Langwy* (la possession de) confirmée à la France.

a 110

*Loo* (la Ville de) cedée à l'Emp. a 20

*Lorraine* (le Duc de) compris dans le Tr. de  
Bade. a 12

———— conclut un Tr. avec la France. a 103

———— lui cède Saarlouis, Valdevrang &c.  
108 & *suiv.*

———— s'engage de rendre hommage aux trois  
Evêques de son Duché. 133

———— cedée à la France. x b 520 & n 500. Ne

donne aucun Titre à la France pour s'im-

miscer dans l'Empire. 443. Ne peut changer  
ni pour le nom, ni pour la forme du Gou-

vernement. 450

*Lubacz* (le District. de) obtient d'avoir des char-  
ges comme les autres en Pologne. l 182

———— (la Ville de) fait un Tr. de Commerce  
avec la France. a 423

*Lubinski* (le Pr.) obtient la permission de Sa  
Maj. Pol. d'aller à certains Bains xi. 184

*Lubras* (le Bar. de) Plénip. de Russie à son Tr.  
de Paix avec la Suède. xviii. 64

- Luc* (le C. du) Plénip. de Fr. au Tr. de Bade. I. 3  
*Luisius* (Mr.) Ambass. du Roi de Prusse à la  
 Haye en 1736. XII. 75  
*Lynden* (le Bar. de) Plénip. du Pr. d'Orange au  
 Tr. de partage de la Succession de Guillaume  
 III. VIII. 410

## M.

- M** *Aartensdyk* (la Seigneurie de) échue au Pr.  
 d'Orange. VIII. 416  
*Macannaz* (D. Melchior de) Plénip. d'Esp. à  
 Breda, y fait une Déclaration u 116. Y re-  
 met un Mémoire. 118  
*Madrid* (les Tr. de) entre l'Esp. & la Gr. Brét.  
 confirmés. V X  
*Magazins* des Suédois en Russie leur sont  
 restitués & vice versa. I. 341  
 ——— des Places prises par le Dannemarck  
 restitués à la Suède. I 365  
 ——— des Places cédées à L. H. P. dans les  
 Pais-Bas leur sont donnés sous condition.  
 I 419  
 ——— de *Bonn* restitués à L. H. P. I 444  
 ——— peuvent être bâtis en Perse par les  
 Marchands Russiens. VII. 460  
 ——— des Autrichiens en Silesie réservés en  
 1742. XVIII. 475  
*Magistrats* des Pais-Bas-Espagnols doivent être  
 Catholiques Romains. a 24  
 ——— des Places cédées par l'Emp. aux Prov.  
 Unies doivent être Cath. Rom. 54  
 ——— placés dans la Poméranie & l'Isle Ru-  
 gen confirmés, par la Suède. 372  
*Mabomet* (Abdi Ben) Plénip. d'Alger au Tr.  
 avec la Hollande. d 269  
*Mabometan* conditions auxquelles un Sujet de  
 l'Emp. peut être regardé tel en Turquie. b 435  
 Ma-

*Mabometan Voïez Allemand, Venitien &c.*

*Maisons* des Consuls Venitiens & interprètes ne peuvent point être fermées en Turquie. *c* 444  
 De la Succession d'Orange réservées par le Roi de Prusse. *b* 413. Par le Prince d'Orange 415 & *suiv.* Où les Anglois & les Russes peuvent en avoir dans les États l'un de l'autre. *l* 385. (Les susdites) privilégiés dans certains endroits. *ibid.*

*Malachowski* Sa Maj. Pol. s'engage à lui donner une des premières Charges vacantes en Pologne. *l* 181

*Mallaski* (Mr.) fait l'ouverture de la Diète d'Élection de Varsovie en 1733. *i* 218

*Mandatum Cæsareum, post obitum Gastonis Hetrur. Ducis, in ipsa Hetruriâ publicandum.* *i* 68

*Mandement* de l'Emp. aux Vassaux sujets de la Toscane de reconnoître Don Carlos. *e* LXVII

———— du Roi de Dannem. qui défend tout commerce avec la Ville de Hambourg &c.

*k* 201. Tous ceux du Duc de Mecklenbourg cassés par l'Emp. *g* 63. De l'Emp. aux Vasseaux & sujets des Fièfs des Langhes cédés au Roi de Sardaigne. *n* 495. Du Pr. de Liège pour l'établissement d'un nouveau droit de Transit sur les Calmines des Païs Pas. *o* 368

*Manifeste* attribué au Roi Cath. adressé aux 3. États de la France. *a* 255. De la France sur sa rupture avec l'Esp. 267. De l'Esp. pour justifier l'invasion de la Sicile. 234

———— des États d'Oost-Frise pour prouver leurs droits contre leur Prince. *d* 297

———— du D. de Mecklenbourg contre l'administration Imp. de ses États. *g* 473

———— du Prince d'Oost-Frise contre les États de cette Province. *b* 84

———— du C. de Lasci en entrant en Polog. à la tête des Russes en 1733. *i* 219

————

————

————

————

|   |                  |
|---|------------------|
| <i>Manifeste</i> de la Diète d'Élection contre ceux qui les avoient apellés en Pologne.   | 221.             |
| Des Oposans à l'Élection de Stanislas.  | 229.             |
| Du Primat de Pologne pour justifier sa retraite à Dantzick en 1733.   | 240. Réfuté. 256 |
| _____ contre le prétendu Couronnement fait à Cracovie & contre l'Usurpateur de la Couronne.   | 270              |
| _____ du Roi de France contenant les motifs de sa déclaration de Guerre contre l'Emp.   | 281              |
| _____ de l'Esp. contenant les raisons qui la portent à faire la guerre à l'Emp.   | 291              |
| _____ du Roi de Sardaigne sur sa prise d'Armes contre Sa Maj. Imp.  | 303              |
| _____ du Roi Stanislas après sa fuite de Dantzick. l 23. De la Russie sur le séjour de ses Troupes en Pologne en 1734.  | 50               |
| _____ de la même Puissance sur le même sujet adressé au C. Poniatowski.   | 54               |
| _____ des Etats confédérés de Pologne en faveur du Roi Stanislas du 30 Juillet 1735 71. (autre) des Seigneurs Polonois retirés en Turquie en faveur du susdit Prince. | xi: 103          |
| _____ (3me) de la Russie sur le séjour de ses Troupes en Pologne.   | 105              |
| _____ du Roi Auguste III. sur le séjour des Troupes étrangères en Pologne.  | 169              |
| _____ du Pape sur les Troubles de Rome en 1736.   | 504              |
| _____ de la Régence de Hanovre au sujet de la Seigneurie de Steinhorst.   | o 10             |
| _____ de l'Elect. de Bavière avant ses opérations contre l'Autriche.  | p 397            |
| _____ du Roi de Sard. contre les Espagnols en 1742.   | q 402            |
| _____ de l'Elect. de Saxe sur les motifs de son entrée en Moravie & ses prétentions à la Succession d'Autriche.   | 409              |



- Manifeste* d'Elizabeth Impér. de Russie sur son avènement à la Couronne en 1741. 515. (autre) sur le même sujet. 516
- équivoque répandue par le C. de Löwenhaupt en Finlande en 1741. 526
- de la Russie pour engager la Finlande à se séparer de la Suède en 1742. r 499. Du Roi de Suède en réponse au précédent. 502. Du Roi des 2 Siciles sur la Rupture de la Neutralité en 1744. s 367
- de la Reine de Hongrie répandu à Naples en réponse au précédent 372
- du Roi de Sardaigne qui prend les Corfes sous sa protection. t 339
- du M. de Botta contre les Genoïs. 384
- Manonville* (le Bar. de) Plénip. du Duc de Lorraine. a 108
- Mantoue* la Succession en est demandée à la Diète, par Sigismond de Gonzague. r 161
- Marchandises* des navires des villes Anféatiques doivent leur être rendues en France au cas de Naufrage. a 427
- ne peuvent être vendues dans le susdit cas qu'après un an & jour. *ibid.*
- de Contrebande désignées 428. *Voiez Contrebande.* Des Ennemis de la France sur des Navires des Villes Anféatiques sont confisquées sans plus. 430
- des Sujets des Villes Anféatiques sur des Vaisseaux Ennemis aussi confisquées. 431
- des Indes Orientales peuvent être apportées en *Esp.* par les Impériaux. b 164. Dont les Impériaux peuvent trafiquer en Turquie 430. Les Sujets de la Cour de Vienne peuvent trafiquer en Turquie de toutes celles qui sont permises aux autres nations. 430

- Marchandises* doivent être rendues aux navires des Sujets de la Cour de Vienne au cas de Naufrage, en Turquie. 433
- entre les Venitiens & les Turcs doivent être rendues en tout cas, si on ne les paie. 443
- des Sujets des Prov. Unies paient 5 pour 100 à Alger. d 26
- ne peuvent point être vendues par leurs Ennemis à Alger. 26.
- des Ennemis des Prov. Unies peuvent être vendues. *ibid*
- on ne peut pas forcer un Hollandois à Alger à en acheter aucune. 26
- de la Comp. Suéd. des Indes sont exemptes de tous droits. b 35
- qui ont glissé la Douane entre les Anglois & les Russes, confisquées sans autre suites. l 31
- Françoises & Hollandoises prises sur un Vaisseau Ennemi doivent être rendues dans certains cas. o 4
- Françoises & de ses Alliés défendues dans les Etats de la Reine de Hongrie 1744. s 3
- de Corse blâmées politiquement par les Genoïs. t 1
- Marchand* de toute nation en sûreté en Turquie avec passeports de la Cour de Vienne. b 2
- Sujet de la Cour de Vienne ne doit point être molesté pour les pertes causées par les Maltois & Pirates aux Vaisseaux Turcs. 434. Venitien ne peut être inquiet en Turquie pour les dettes d'un autre. 442. Turc volé en Turquie comment on doit le traiter lui ou ses Héritiers. 4

*Marchand* n'est pas obligé de comparoître en justice en l'absence de l'interprête. 447. Peut trafiquer dans toutes les Echelles du Levant.

454

———— Ruffe comment on doit le traiter en Perse & *vice versa*. g 460

———— sur un Vaisseau Sicilien n'a rien à craindre des Turcs. xviii. 13

*Mardefeldt* (le Bar. de) Ambass. du Roi de Prussie en Russie y conclut un Tr. d'Alliance. c 197

*Mardick* (le Canal & l'Ecluse de) doivent être démolies. a 94

*Marlborough* (L. S.) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Tr. d'Alliance avec l'Emp. a 472

*Marseille* (le Port de) franc pour les Villes Anseatiques avec restriction. 423

*Marstrand* (la Ville & Forteresse de) restituée à la Suède. a 362

*Mary* (le M. de) Plénip. de Toscane au Règlement pour l'introduction des Esp. dans le dit Duché. f 262

*Massa-Carara* demandé par le Duc de Solfrino. r 166

*Massalski* obtient une assignation de 40000 fl. Pol. sur le Trésor de Lithuanie. l 190

*Masséi* (l'Abbé) Nonce du Pape en France nommé Plénipot. de S. Sainteté au Congrès de Cambray. a 310

*Masserano* (le Pr. de) Témoin de la Rénonc. de Philippe V. aux Etats démembrés de la Monarchie c 470

*Materiaux* pour fortifier la Barrière ne paient aucun droit. a 45. Pour la Guerre peuvent être tirés de la Suède par la Russie, en tems de Guerre & *vice versa*. 354

———— pour la construction des Vaisseaux exempts de droits en Espagne. b 149

- Materiaux* pour la construction des Vaisseaux de la Comp. Suéd. des Indes, ne paient aucun droit. *b* 348
- Mâts* peuvent en'être achetés par la Suède dans les ports Russes de la Mer Baltique. *l* 424
- Matthews* (l'Amiral) demande à la Républ. de Gènes pourquoi elle arme. *t* 325
- Maulevrier* (le M. de) Plénip. de France au Tr. d'Alliance de 1721 avec l'Esp. & l'Ang. *d* 102
- Mauricius* (J. S.) Ministre des Prov. Unies à Hambourg. *b* 306
- Mayence* (l'Elect. de) veut introduire la Religion Cath. Rom. dans plusieurs places des Réformés. *l* 436 & *suiv.* 458 & *suiv.* Prétend le Frey-Gericht. *n* 163. Doit faire la visite du Conseil Aulique tous les 3. ans. *r* 102
- Mechmed* Aga Plénip. de la Haute Porte au Tr. de Passarowitz avec l'Emp. *b* 412
- à celui de Paix avec la Républ. de Venise. 438
- Mecklembourg* (affaires du) expliquées. *g* 1
- le Duc mis à la pension par l'Emp. VII. 20. Porte ses plaintes à la Diète. 26
- Fait afficher une patente contre son Frère VII. 43
- cherche à noircir la conduite de l'Emp. en se justifiant. VII. 44
- fait une déduction de la conduite du Roi de Prusse à son égard. *g* 57
- cherche à mettre la Gr. Brét. dans ses intérêts 253. Informe tous les Membres de l'Empire de l'état déplorable de ses Etats. 270. Publie un Manifeste contre l'Administration Imp. 472
- Mécontens* de Turquie ne doivent point avoir d'azile dans les Etats de la Cour de Vienne & *viciissim.* *b* 421
- Mi.*

- Médiation* de Sa Maj. Brit. entre la Suède & le Dannemarck. *a* 358. Du même Prince entre la Prusse & la Suède. 373. De Louis XV. entre la Suède & le Dannemarck. 358. Du même Prince entre la Prusse & la Suède. 373. De l'Esp. entre l'Emp. & les Prov. Unies offerte à L. H. P. *c* 3. Refusée. 14. Du Dannemarck demandée par L. H. P. dans l'affaire d'Oost-Frise. *d* 476. Accordée sous condition. 1v. 477. N'a point lieu. 482
- de la Gr. Brét. & des Prov. Unies entre la Cour de Vienne & la sublime Porte. *b* 410. Entre la Républ. de Venise & l'Emp. Ottoman. 437
- des 4 Puissances concertantes proposée aux Cours de Berlin & de Manheim, dans l'affaire de Berg &c. *m* 232
- acceptée par la première 237. Refusée par la seconde 238
- Médaille* que le M. Beretti-Landi fit fraper au sujet du Tr. de la Quadruple Alliance. *a* 293
- que les Zéélandois firent fraper en 1602. au sujet de la deffense qui leur fut faite de commercer dans les Indes. *b* 295
- frappée en l'honneur du premier Syndic de Gêneve en 1735. *k* 427
- Meer* (Mr. van der) Ambass. de L. H. P. à Madrid en 1727. *b* 215
- signe la Convention du Pardo. *d* 48
- prête son Equipage au Duc de Ripperda pour se réfugier chez l'Ambass. d'Angl. 69. Est Plénip. de L. H. P. à leur accession au Tr. de Seville. *e* XL.
- Meerbout* (la Seigneurie de) échue au Pr. d'Orange. *b* 416
- Meinbertzbagen* (le Sr.) Ambass. de Prusse à la Haye en 1725. *b* 225

- Mémoire* du Ministre Portugais à Vienne 1746  
pour la médiation. *u* 121. 124
- de l'Abbé de la Ville aux E. G. pour  
conseiller un Congrès *x* 6. *n.* De Mr. Ma-  
cannaz au Congrès de Breda. 118
- Menin* (la Ville de) cédée à l'Emp. *a* 19. Con-  
fiée à la garde des E. G. pour leur servir de  
Barrière. 41
- Message* de Sa Maj. Brit. au Parlement sur l'en-  
treprise projetée en France en 1744, en fa-  
veur du *Prétendant.* *s* 295
- Messagers* doivent aller & venir librement dans  
les places de la Barrière. *a* 47
- ne doivent point se charger des pa-  
quets des Marchands. *ibid.*
- loix de l'Empire à leur égard. *r* 109
- Messetaria*, les Ministres &c. de la Républ. de  
Venise ne paient point ce droit en Turquie.  
*b* 444
- Metsch* (le C. de) chargé par l'Emp. de pourvoir  
au paiement des fraix de l'exécution du Meck-  
lenbourg. *g* 25. Plénip. au Tr. de Paix de  
1738. *n* 424
- Metwen* (le Sr.) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Tr.  
de la Haye de 1717. *a* 94
- Meubles* tous ceux de Lorraine & de Bar reser-  
vés par le Gr. Duc Régnant de Tosc. *n* 450
- Meurs* (la Principauté de) échue au Roi de  
Prusse. *b* 413
- Meuse* ses péages partagés inégalement entre le  
Roi de Prusse & le Pr. d'Orange. *b* 422
- Meyerfelat* (le Comte de) Plénip. de Suède au  
Tr. de paix avec la Prusse. *i* 373
- Middleton* (le Lord) proteste contre l'aprobation  
du Tr. de Seville. *e* xxxvii.
- Milan* (le Duché de) confirmé à l'Emp. par la  
France. *a* 20
- Milanez* prétendu par le Roi de Sard. *q* 350  
*Milanez*

- Milanez* sa Succession réglée par Charles - Quint. 396
- Militaire* de l'Empire ne regarde point le Conseil de Guerre de l'Emp. r 24
- Mina* (le M. de la) Plénip. d'Esp. en France en 1739. n 532
- Ministres* de Suède & de Russie ne sont plus défrâés. a 343
- de France dans les Villes Anséatiques y ont droit de Chapelle. 439
- de l'Emp. & de la Porte comment ils doivent être traités en route & en Cour dans les Etats respectifs. b 422
- de l'Emp. en Turquie peuvent y porter tels habits qu'ils veulent. 423
- de la Gr. Brét. & de Han. reçoivent un ordre de sortir de Vienne & de Ratisbonne. c 357
- comment on doit traiter en Esp. ceux du Gr. Duc de Toscane. f 237
- comment on doit traiter en Russie ceux de Perse & *vice versa*. g 461
- de Madrid & de Naples quittent Rome en 1736. l 554
- de France en Hollande & *vicissim* doivent résider où la Cour réside. o 471
- voyez *Ambassadeurs*.
- Minorque* (l'Isle) Sa Maj. Imp. s'engage à employer sa médiation pour la faire rendre à l'Esp. b 181
- on doit y permettre le libre Exercice de la Religion Cathol. d 98
- Minuzzi* Général Bavaois. p 383
- Mirandole* (Pic de la) compris, quant à ses prétentions, dans le Tr. de Bade. a 28
- prétendue par François Marie Pic. r 163. revendiqué par l'Elect de Bavière. u 223. 225
- Mirepoix* (le M. de) Plénip. de France au Tr. de Paix de 1738. n 424

- Moen* (l'Isle de) cédée à la Russie. *a* 331
- Mollenbagen* (le Sr. de) Plénip. du Dannemarck au Tr. d'All. avec la Fr. & l'Angl. *d* 245
- Modene* (le Duc de) prétend Comnacio. *r* 60  
Rétabli dans ses Etats. *u* 160. 199
- Monarchie* (la) est le meilleur de tous les Gouvernemens. *t* 232 & *suiv.*
- Monnoie* les Sujets de l'Emp. peuvent paier les droits de Douane en Turquie avec toute force. *b* 429. Démêlés à ce sujet entre le Dann. & la Ville de Hamb. *x* 3. Terminés. *l* 210
- de Dannemarck doit avoir un libre cours à Hambourg. *210*
- dont les Anglois doivent paier les droits de Douane & autres en Russie. *380*
- étrangères évaluées en Empire en 1737 *m* 437
- règlement de la Diète de 1742 à ce sujet. *r* 46
- que les Marchans Siciliens doivent employer en Turquie. *s* 417
- Monopoles* en fait de Commerce, d'Arts &c. & de Police deffendues dans l'Empire. *r* 34
- Monster* (la Seigneurie de) échue au Pr. d'Orange. *b* 417
- Montbelliard* (le D. de) rétabli dans ses possessions. *a* 11
- Montealegre* (J. J. de) Plénip. de Sicile en 1736. *n* 475
- Montéleon* (le D. de) vice Roi de Sicile. *d.* 126
- Monteleon* (le M. de) Ambass. d'Esp. en Italie en 1732. *i* 23
- Montferrat* (le) devoit être enlevé au Roi de Sicile en 1718. en cas de Guerre. *a* 217
- le Roi de Sard. demande que l'Emp. lui en confirme la cession. *d* 131
- revendiqué par la Maison de Condé. *u* 233
- Mont-*



- Montfort* (l'Amanie de) cédée avec restriction  
aux Prov. Unies. a 53
- échue au Roi de Prusse. b 413
- Monti* (le M. de) Ambass. de France en Polog.  
en 1733. i 135. Agit ouvertement pour  
Stanislas. 187. Est arrêté à Dantzick. 464
- Montijo* (le C. de) Ambass. Extraord. d'Esp. à la  
Diète d'Élection de 1741. p 5
- Montjou* (le Lord) proteste contre l'approbation  
du Tr. de Seville. e xxxviii
- Montero* (le M. de) Député pour apaiser le peu-  
ple à Rome en 1736. l 523
- Mortagne* sans dépendances cédée à la France.  
a 19. Ne peut être fortifiée. *ibid.*
- Mortimer* (le Lord) proteste contre l'approbation  
du Tr. de Seville. e xxxviii
- Morville* (le C. de) Plénip. de France à l'acte  
d'accession du Roi d'Espagne au Tr. de la  
Quadruple Alliance. a 301
- au Congrès de Cambray. 307
- Motifs* de l'opposition des Confédérés de Prague  
à l'Élection de Stanislas. i 257. Qui oblige  
Sa Maj. Suéd. à déclarer la Guerre au Czar  
de Russie. q 488
- de la déclaration de Guerre de la Fr.  
contre l'Emp. i 281
- de la prise d'Armes des Corfes. t 298
- Moubamet* (Mirsa) Plénip. de Perse au Tr. de  
Paix de 1732 avec la Russie. g 462
- Morue* la pêche en est permise aux Espagnols  
dans les Mers de Neufundland. d 98
- Mubassir* droits que lui doivent paier les Mar-  
chands Vénitiens. b 446
- Munich* (le C. de) Veld-Maréchal de l'Imp. de  
Russie. i 469
- Munitons* de Guerre sont transportées aux Gar-  
nisons de la Barrière sans paier aucun droit.  
a 44

- Munitions* des Places de la Barrière ne peuvent en fortir sans l'avis de l'Emp. 47
- doivent être fournies aux Troup. Auxil. par le Réquerant entre la Suède & la Russie. 350
- doivent être fournies *gratis* aux Troupes Suisses au service des Prov. Unies. 465
- ne paient aucun droit à Alger. *d* 261
- des Vaisseaux de la Comp. Suéd. des Indes ne paient aucun droit de sortie. *b* 348
- de Guerre pour la France & la Hollande peuvent s'acheter dans les Etats l'un de l'autre. 0 470
- qui étoient à Gènes devoient être remises aux Autrichiens. *t* 374
- Munchhausen* (G. A. de) Plénip. de Hanovre à l'Electon de l'Emp. Charles VII. *r* 5
- Munster* (le Tr. de) l'Emp. s'engage de l'observer. 10. De le faire observer. 27
- Munstherthal* (le) compris dans la garantie des Prov. Unies en faveur du Cant. de Berne. *a* 448
- Musulman*. On ne doit pas regarder comme tel en Turquie un Sujet de la Cour de Vienne sur une simple accusation. *b* 434
- Musulmans* peuvent trafiquer dans les Etats de la Républ. de Venise. *b* 448

## N.

- N** *Aaltwyk* (la Seigneurie de) cédée au Roi de Prusse. *b* 413
- Namur* (la Ville de) confiée à la Garde des E. G. pour leur servir de Barrière. *a* 41
- Naples* (le Roïaume de) confirmé à l'Emp. par la France. *a* 26. Assuré à Don Carlos. *k* 521
- Revendiqué par la Maison de la Trémouille. *u* 244
- Nariskin* (le Sr.) nommé Sénateur de Russie en 1741. *q* 524
- Nassau*

- Nassau* (le Pr. Frison de) nommé Héritier universel de Guillaume. c VIII 405
- Nassau* - Siégen (les Pr. de) prétendent la Succession de Guillaume. c VIII. 406
- Nassau* (le C. Maurice de) nommé Général en Chef des Troup. Auxiliaires de la Holl. r 486
- Naufrage* (le cas de) réglé entre la Suède & la Russie pour leurs Vaisseaux respectifs. a 341
- des navires des Villes Anséatiques sur les côtes de France réglé. 427
- Navigation* du Rhin doit être libre. a 7
- de la Lys doit être libre & sans aucun nouveau Péage. 20
- des navires des Villes Anséatiques réglée par rapport à la France. 426. & *suiv.*
- Des Sujets de l'Emp. en *Espagne* & dans les *Indes*. b 129. & *suiv.* Doit continuer en cas de Guerre.
- du Danube libre & commune aux Sujets de l'Emp. & de la sublime Porte. 414
- entre la Porte & l'Emper. 433. Entre Venise & la Porte. 452 & *suiv.*
- entre l'Angl. & la Suède. 485
- entre la Holl & la Rég d'Alger. d 261
- entre les Sujets de l'Emp. & les Tripolitains. 270
- entre les Sujets sudits & les Alger. 273
- aux Indes Orient. reconnue illicite aux Habitans des Païs démembrés de l'Esp. f 42. Est abolie. 460
- entre la Perse & la Russie. g 460. Entre la Russie & l'Angl. l 378. Entre la Fr. & la Hollande. o 453. Entre la Suède & l'Emp. Ottom. s 6. Entre la Sicile & le même Empire. 8. Entre la Suède & la Russie. a 342. & s 81
- Navires* des Villes Anséatiques ne peuvent être saisis en France. a 426

- Navires* ni retenus, ni obligés à aucun transport  
*ibid.*
- \_\_\_\_\_ ne sont point obligés de décharger dans  
 les Ports où ils relachent. *ibid.*
- \_\_\_\_\_ ni de paier aucun droit. *ibid.* Doivent  
 ravoir tous les effets sauvés en cas de Nau-  
 frage, sous condition. *ibid.* Peuvent trafi-  
 quer en tems de Guerre avec les Ennemis de  
 la France sous condition. 428
- \_\_\_\_\_ de Guerre Ennemi ne peuvent sortir  
 que 24 heures après les Bâtimens Turcs &  
 Siciliens des Ports de ces Puissances. s 16
- \_\_\_\_\_ Voiez *Vaisseaux*, *Bâtimens* - ou le nom  
 national.
- \_\_\_\_\_ aucun de ceux des Sujets de la Cour de  
 Vienne ne doit être retenu, lors de son dé-  
 part de Turquie. b 432. Ni gêné en aucune  
 manière lorsqu'il est pourvû des Passeports.  
 433 & 434
- \_\_\_\_\_ des villes Anféatiques à quels conditions  
 on les reconnoit tels en France. a 433. Doi-  
 vent abattre Pavillon & amener aux *Vaisseaux*  
 & Armateurs François. 434
- \_\_\_\_\_ ne sont point confisqués quoique char-  
 gés de contrebande. 429. Le sont si les Pa-  
 piers sont jettés à la Mer. 429. & *suiv.* Ne  
 peuvent être amenés que dans certains cas  
 dans les ports de France. 430
- Neck* (L. van) Député des Etats de Hollande à  
 la Brille en 1742. xvii. 304
- Négociation* du Bar. de Götter. p 143
- \_\_\_\_\_ de Paix. Comment la Gr. Brét. & les  
 Prov. Unies doivent se comporter à cet égard  
 avec leur Ennemi commun. t 419
- Neifs* (Capitul. de) avant le Siège. s 474
- Nenny* (le Sr.) publie une *Réfutation des argu-  
 mens des Directeurs des Compag. des Indes de  
 Hollande* contre celle d'Ostende. b 83
- Ner-*

- Nerva* (la Ville de) cédée à la Russie. a 331
- Neufbâtel* compris dans la Garantie des Prov. Unies en faveur du Canton de Berne. a 448
- Neufve* (la) comprise dans la garantie des Prov. Unies en faveur du Canton de Berne. a 448
- Neuboff* (le B. de) retourne en Corse. t 309. Y publie un Edit. 310. Est confirmé Roi de Corse. 317
- Neuperg* (le C. de) Plénip. de la Reine de Hongrie à la convention du petit Schnellendorff. s 473
- Neustadt* (le Tr. de Paix de) confirmé. l 417
- Neutralité* d'Italie conclue par le Tr. d'Utrecht, confirmée par celui de Bade. a 27 & suiv.
- confirmée entre l'Esp. & l'Empire. b 124. Accordée aux Villes Anféatiques en France en cas de Guerre avec l'Emp. a 438.
- du Roi de Prusse promise au fujèt de Sleswick. c 199
- des Païs-Bas conclue en 1733. i 461. Prolongée pour un an en 1735. 463
- Newcastle* (le Duc de) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Tr. de la Quadruple Alliance. a 203. A son Alliance avec le Duc de Brunswick-Wolfenbutel. d 255. Au Tr. d'Alliance avec Sa Maj. Pruss. s 46
- Nieborsk* (le Pr.) obtient de Sa Maj. Pol. la permission de voïager. l 184
- Nieustadt* (la Ville de) cédée à L. H. P. avec restriction. a 53 & suiv.
- Nimégue* (le Tr. de) sert de Base à celui de Bade. a 5. Sert de base à celui de Vienne de 1738. n 427
- n'est pas d'avis de secourir la Reine de Hongrie. r 468
- Nispen* (la Seigneurie de) échue au Pr. d'Orange. b 416
- Noail.*

- Noailles* (le Maréchal de) règle les dettes du Milanez à la France en 1736. n 520
- Nobles* pouvoient s'intéresser dans la Compag. d'Ostende sans déroger. b 8
- pouvoient sans déroger s'intéresser dans la Comp. des Philippines. b 387
- Noblesse* (le Droit de) perdu pour les Dissidens, de Polog. non Catholiques. l 191
- immédiate de l'Empire porte ses plaintes à la Diète de 1742. r 159
- établie dans les Etats de la Reine de Hongrie non comprise dans le bannissement des François. xviii. 359
- Nolchen* (Mr. de) Plénip. de Suède à sa Paix avec la Russie. xviii. 65
- à son Alliance avec le Roi de Prusse. xix. 487
- Noms* des Intéressés dans la Comp. Suéd. des Indes doivent être tenus secrets. viii. 352
- Nonciatures* fermées à Madrid & à Naples en 1736. xi. 554
- Northampton* (le Lord) proteste contre l'approbation du Tr. de Seville. v xxxviii
- Nota delli Battaglioni , e Truppe condotte dalli Spagnuoli in Italia.* ix. 21
- *di quanto ha imbarcato in Barcellona un Convoio di 40. Tartane; che veniva con l'armata Spagnola per la Toscana.* ix. 22
- Note* de la Cour de Vienne sur les actes qu'Elle avoit envoiés en Toscane. ix. 74
- Notification* de l'Emp. au Duc de Wolffenbutel au sujet de Mecklenbourg. g vii. 22
- de la valeur intrinseque de l'argent courant à Hambourg en 1726. x. 195
- du Vicariat du Rhin. xviii. 112
- Novarois* (le) cédé au Roi de Sardaigne. xiii.

- Noue* (Mr. de la) Ambaff. de France à la Diète de l'Emp. en 1743. XVIII. 123
- Nowojzilzow* (le Sr.) nommé Sénateur de Ruffie en 1741. XVI. 524
- Nuremberg* remplace Strasbourg en ce qui concerne la députation de l'Empire. XVII. 77
- Nyland* (la Province de) restituée à la Suède. XVIII. 71
- Nyflot* (la Ville & Forteresse de) cédée à la Ruffie. XVIII. 70

O.

- O**bligations du feu Roi d'Esp. acceptées par l'Emp. qui se charge de les acquiter. *a* 58
- des Particuliers sur les biens des Nobles de Lithuanie, cassées si elles ne sont pas approuvées du Tribunal en 1736. *l* 189
- des Princes & Souver. *t* 158 & *suiv.*
- Obseques* permises dans toute la France aux Sujets des Villes Aniéatiques. *a* 439
- Observations* du Ministère Anglois sur le Tr. de Seville. *e* XIII.
- (courtes) sur le Traité de Vienne de 1731. avec Sa Majesté Britannique. VI. *f* 54
- Ockbam* (le Bar. de) Plénip. de la Gr. Brét. à son Alliance avec le D. de Brunswick-Wolfenbutel. *d* 255
- Ostroi* de la Compag. d'Ostende *b* 5
- de Sa Maj. Danoise à la Compagnie d'Altena. *e* 2. De l'Ancienne Comp. des Indes Dannoises. 20. De la Compag. de Guipuscoa par Sa Maj. Cath. 239
- du Roi de Suède pour l'érection d'une Comp. de Indes. *b* 343. De la Compagnie des Philippines en 1733. 369
- Oesel* (l'Isle d') cédée à la Ruffie. *a* 331
- Offi.*

- Offices* achetés en Lorraine avant la cession à Stanislas ne peuvent être ôtés sans remboursement. n 451
- Officiers* de la poste Danoise de Hambourg. l 226 & 320
- Quels sont leurs Privilèges. l 226 & 320
- Imp. & de l'Empire. Quels ils doivent être & leurs droits. r 99
- Oginszi* (Marcian) Sa Maj. Pol. s'engage de reconnoître son mérite. l 190
- Oliva* (le Tr. d') confirmée par celui de Stockholm en 1720. a 390
- par celui de Hanovre. b 195
- Oliver* (le Sr. d') Secrétaire d'Esp. à la Haye. b 250
- Olivetto* (le Prince) Député pour apaiser le Peuple à Rome en 1736. l 523
- Oost-Frise* (affaire d') d 280 v. 252. b 83. t 1
- devient un *casus fœderis* par le Tr. de Seville. e XLI & suiv.
- comment elle est devenue un Fief de l'Empire. t 17
- n'est point un vrai Fief héréditaire. t 58. & suiv.
- garantie au Roi de Prusse par Sa Maj. Brit. à la Paix de Dresde. 107
- (le Prince d') porte ses grièfs à l'Emp. d 280.
- publie un Manifeste contre les Etats de sa Principauté. b 84.
- Réfute l'Ecrit concernant la garantie de L. H. P. en Oost-Frise 181. Répond aux grièfs des Embdois. 262
- Requiert les secours de la Cour de Hanovre inutilement. t 5 & 7
- lui propose de renouveler le Tr. de Confraternité, sous condition. ibid.
- Opérations* concertées en 1718. entre les Contractans de la Quadruple Alliance. a 215
- Opposition* des Elect. de Bav., Saxe & Palat. à la garantie de la Pragmat. Sanct. par l'Empire. f 315
- Or



Or (l') sur les navires des Impériaux ne doit aucun droit en Turquie. *b* 430

— apporté de l'Amérique en Espagne doit 2 pour cent. *b* 403

Orange (affaire de la Succession d') *b* 404

— (la Principauté) & autres biens de cette Maison en France échus au Roi de Prusse.

411

— (le nom d') peut être donné à telle autre Terre que le juge à propos le Prince d'Orange. *b* 412

— les Armoiries & Titres de cette Maison sont communs au Roi de Prusse. *b* 413

— le Prince abandonne les Titres & Armoiries de Meurs & de Lingen. *b* 419

— se charge des dettes actives & passives du Roi Guillaume. *b* 421

— (le Prince Guillaume IV) proclamé Stathoude en Zéelande. *n* 86 Capitaine & Amiral-Général de l'Union. 93. Stathoude Héritaire en Hollande. *n* 96

Ordonnance de la Ville de Hambourg de 1724 au sujet des mauvaises Espèces. *k* 167

— du Roi de Dannemarck pour la réduction des Pièces de 16 Sols. *n* 171

— du Roi de France portant déclaration de Guerre contre l'Emp. en 1733. *i* 279

— de la Sérén. Archiduchesse au sujet de la Rochette. *m* 506

— de la S. Archid. pour hauffer le Tarif dans les Pais-Bas au desavantage des Liegeois. *o* 357. De l'Evêque de Liège en rétorsion à la précédente. 363. De l'Archiduchesse qui hauffe le susdit Tarif. 369. (autre) du Pr. de Liège en rétorsion à la précédente. 427. (les 4.) susdites annullées. *o* 443

— de l'Imp. Eliz. pour rétablir en Russie la forme du Gouvern. de P. le Grand en 1741. *q* 521

- Ordonnance* de Louis XV. portant déclaration de Guerre contre l'Angleterre. s 317. Du Gouverneur du Milanez qui met le Roi de Sardaigne en Possession des cessions du Tr. de Worms. 377
- \_\_\_\_\_ de l'Empire L'Emp. s'engage de les renouveler. r II
- \_\_\_\_\_ l'Emp. ordonne d'annuller toutes celles du Duc Charles dans le Mecklenbourg. g 69
- \_\_\_\_\_ de l'Évêque de Liège au C. d'Arberg de ne point établir de péage à la Rochette. m 503
- Orendayn* (Mr.) Secrétaire d'Etat d'Espagne. b 250
- Ormea* (le M. d') Plénip. de Sardaigne à la Convention pour la défense de l'Italie. s 85
- Ormesson* (le Fevre d') Plénip. de France au Tr. avec le D. de Lorraine. a 107
- Ordre* Teutonique le Grand-Maître est rétabli dans ses Possessions. a 11
- \_\_\_\_\_ prétend la Prusse. r 144
- \_\_\_\_\_ de S. Etienne doit être maintenu en Toscane. f 230
- \_\_\_\_\_ de S. Jean doit être rétabli dans ses biens par l'Emper. r 51
- Ordre* de succession aux Roïaumes de France & d'Esp. accepté par l'Emp. II. b 114. & garanti. 120. Passe entre les Emp. Joseph & Léopold en faveur de l'Archiduc Charles III. Ro d'Esp. q 447
- \_\_\_\_\_ Voïez *Succession*.
- \_\_\_\_\_ du Syndic de la garde pour la Garnison de Genève en cas d'allarme. k 394
- \_\_\_\_\_ du Conseil Aulique aux C. Baromeo & Dhaun de prêter main forte à D. Carlos en Toscane. e LXXV
- Orford* (L. S.) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Tr. d'Alliance avec l'Emp. a 472

|  |             |
|--|-------------|
| Osnabrug (le Tr. d') l'Emp. s'engage de l'observer. r 10. Promet de le faire observer.   | 27          |
| Oſſolenski (le C.) Grand Tréſorier de Pologne pris dans Dantzick.  | l 2         |
| _____ prête ferment au Roi Auguſte.  | 13          |
| _____ ſe retire enſuite auprès de Staniflas.   | 33          |
| _____ veut juſtifier ſa retraite.  | 34          |
| _____ ſigne la proteſtation des Confédérés de Konigsberg.  | 82          |
| _____ eſt le ſeul qui n'abandonne point Staniflas.   | 157         |
| Oſtende (la Compagnie d') octroïée.  | a 5         |
| _____ contraire aux Tr. de Munſter, d'Utrecht & de la Barrière. b 79, 81 & ſuiv. Met l'Europe à deux doits d'une guerre générale.            | 3.          |
| Suspendue pour 7 ans.  | c 399       |
| _____ devient un <i>caſus fœderis</i> par le Tr. de Seville. e XLI. Abolie par l'Emp. f 43 & 460. Veut continuer ſon Commerce indirectement. | b 304 & 339 |
| Oſterhout (la Seigneurie d') échue au Pr. d'Orange.  | b 417       |
| Oſterman (Henri &c.) Plénip. de Ruſſie au Tr. de Nieudſtadt.   | a 327       |
| Oſtia (Tumulte d') contre les Eſpagnols.   | l 529.      |
| faccagée par les Eſpagnols.  | 555.        |
| Oſtrzeſzow (le Diſtrict d') obtient d'avoir des charges comme les autres de la Pologne.  | l 182       |
| Oſwiecim le Château doit en être réparé.   | l 185       |
| _____ le Duché obtient d'élire deux Nonces pour la Diète.  | 185         |
| Ottmachau (le Château d') évacué en 1742.  | s 475       |
| Ottobeuren (l'Abbaïe d') eſt exempté des collectes de l'Empire.  | r 132       |
| Ouverture du Congrès de Soiffons.  | e 174       |

- Oxford* (le Lord) proteste contre l'approbation du Tr. de Seville. e xxxvii
- Ozarowski* (le C.) Ambass. de Stanislas en France en 1735. l 13
- y conclut un Tr. au nom des Confédérés de Dziskow. 14
- Ozga* (S. J. Ossa de) Evêque de Kiovie Czernichow signe la protestation des Seigneurs Polonois retirés en Turquie. l 10

## P.

- P***Acta Conventa* envoiés par le Primate de Pologne aux Palatinats & Districts en 1735. i 13
- (autres) sur lesquels la Diète générale devoit délibérer. 15
- Païtes* & conditions de la sujétion de la Courlande & de la Livonie à la Pologne. c 48
- Pages* les Plénip. au Congrès de Soissons n'avoient en avoir que 2. c 40
- Païe* des Troupes Suisses au service des Princes. a 459 & 46
- de l'Etat-Major. 40
- des Troupes levées par les Catalans regardoit l'Angl. l 373. Des Troupes du Grand Duché de Lithuanie réglée 12
- Païement* des sommes dûes à plusieurs Polonois remis en 1736. à la Diète future. l 19
- Païs-Bas* Espagnols cédés pour toujours à la Maison d'Autriche Allemande. a 17 & 18
- Païs-Bas* obtiennent des Lettres de mer de l'Empereur pour le Commerce des Indes. b 3. Dispute sur la Souveraineté de la Rochette au Pr. de Liège. m 45
- ont un différend avec le Pr. de Liège au sujet du Tarif. o 35
- Pa*

*Paix* (la) entre la Cour de Vienne & l'Emp. Ot-  
tom. fixée à 25 ans. *b* 423. N'est point  
rompue pour une infraction entre l'Emp.  
& Tripoli &c. *d* 272. Ni entre Sa Maj.  
Imp. & Alger. 277. Publique de 1555.  
l'Emp. doit l'observer. *r* 10

la Suède & la Porte ne la doivent pas  
conclure séparément avec la Russie. *s* 6. Ne  
peut pas se faire par la Gr. Brét. sans le con-  
cours de la Russie & *vicissim.* 60. Ne doit  
point se faire par les Alliés de Worms l'un  
sans l'autre. 100. Ni sans faire restituer au  
Roi de Sard. ses Etats & cessions faites par le  
susdit Tr. Ne doit pas se faire par les Alliés  
de Varsovie, l'un sans l'autre. 521. Particu-  
liere ne doit point se faire par la Gr. Brét.  
ou les Prov. Unies avec leur Ennemi com-  
mun. *t* 419

*Voiez Traitez.*

*Palais* du feu Roi d'Esp. à la Haye, à Vienne  
& à Rome partagés entre l'Emp. & Sa Maj.  
Cath. *b* 121

l'Esp. demande que l'Emp. lui restitue  
ceux qu'elle avoit à Vienne pour ses Amb.  
*d* 127

d'Orange à Bruxelles réservé par le  
Prince. *b* 416

*Palanke* (la) cédée à l'Emp.. *b* 415

*Palatin* (l'Elect.) rétabli dans ses possessions.  
*a* 11

s'oppose en 1731. à la garantie de la  
Pragmatique Sanction. *f* 315

veut construire une Chapelle Cath. à  
Wolffersweiler en 1729. *l* 462

prétend la Succession de Berg. *m* 2  
& *sui.*

accepte la médiation des 4 Puiss. Con-  
certantes. 238

- Palatin* (l'Elect.) proteste contre le Résultat de la Diète de 1734. pour la Guerre. *i* 328. Prétend le Vicariat du Rhin. *s* 107. Compris dans la Paix de Dresde sous condition. *n* 441
- Palatine* (la Maison) de Neubourg prétend la Succession de Berg &c. *b* 1
- (la Maison) de Suïtzbach prétend la même Succession. 437
- Palm* (le Sr.) Résident de l'Emp. à Londres en 1727. *c* 349
- reçoit ordre de Sa Maj. Brit. d'en sortir. 357. Est Ambass. de la Reine de Hongrie à la Diète en 1743. *s* 125
- Pape* proteste contre tout ce qui pourroit se conclure au Congrès de Cambrai au sujet de Parme & Plaisance. *a* 309
- cherche à empêcher l'abolition de la clause du Tr. de Riswick. *l* 475
- justifie sa conduite dans les Tumultes arrivés à Rome contre les Espag. 504
- s'accommode avec le Ministre d'Esp. 544
- Papiers* des navires des villes Anseatiques jettés à la Mer en autorisent la saisie en France. *a* 429
- concernant le Haut Quartier de Gueldres doivent rester à Ruremonde. *a* 56
- Pappenheim* (le C. de) fait plusieurs demandes à la Diète de 1742. *r* 155
- Parakin* cédé à l'Emp. *b* 414
- Pardo* (la Convention du) *c* 45
- Parker* C. (le Sr.) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Tr. de la Quadruple Alliance. *a* 203
- Parme* (le Duché de) reconnu Fièf de l'Empire & de la Succession de l'Infant d'Espagne. 186 & 188. *b* 116
- prétendu par le Pape. *a* 317
- compris dans l'Alliance entre la France, l'Esp. & la Gr. Brét. *d* 105
- Parme*

*Parme* porte ses demandes au Congrès de Cambray. 109

\_\_\_\_\_ prétend n'être point obligé de comparoitre devant les Tribunaux de l'Empire. 109

\_\_\_\_\_ (la Duchesse Douairiere de) nommée Tutrice de l'Infant Duc. *f* 253 & *i* 8. Accepte cette tutelle. 11. Le sequestre en est levé. *i* 23. Est cédé à l'Emper. *k* 522. Par l'Esp. *n* 481. Par le Roi des deux Siciles. 486. *Plaisance* est assurée à Don Philippe. *u* 160. 189 & *suiv.*

*Partawitz* (la Ville de) cédée au Roi de Prusse sous condition. *s* 451

*Passage* pour les Troupes des Prov. Unies libre dans tous les Pais-Bas. *a* 45. De Troupes Ennemies de l'Emp. ou de l'Elect. de Hanovre par la Pologne deffendu. *b* 464. Permis par tout dans la Turquie aux Sujets de la Cour de Vienne. 434

\_\_\_\_\_ à quelles conditions l'Emp. pouvoit l'avoir dans les États de Parme & de Plais. *d* 109

\_\_\_\_\_ à quelles conditions on l'accorde aux Troupes de l'Emp. dans l'Empire. *r* 28

\_\_\_\_\_ par la Silesie pour aller & venir de Pologne est dû conditionnellement à la Cour de Saxe. *t* 430

*Passages.* La France & la Gr. Brét. s'engagent à les défendre en Prusse & en Pologne aux Russes, s'ils vouloient attaquer Sleswick. *d* 251 & 253

*Passagers* en sûreté sur les navires des Villes Anféatiques, s'ils ne sont gens de Guerre de l'Ennemi. *a* 433

\_\_\_\_\_ à couvert des Corsaires Turcs, sur les Vaisseaux Venitiens. *b* 445. Sur les Vaisseaux Hollandois ne peuvent être pris par les Algeriens. *d* 263. Quelconques sous Pavillon Impér. sont toujours à couvert des Croiseurs Trip. &c. 271. Sur les Vaisseaux Allem. sont à couvert des Corsaires d'Alger & *vice versa*. 275

- Passagers* réputés Sujets de la Russie ou de la Gr. Brét. sur les Vaisseaux respectifs l 379
- Passarowitz* (le Tr. de) accorde aux Sujets de l'Emp. quant au Commerce, des avantages plus grands que le Turc n'en a accordé jamais. b 3
- Passau* surprise par les Bavares. p 382
- Passport* Prussien d'un Vaisseau de la Comp. d'Ostende arrivé à Hambourg. b 314
- quels doivent être ceux des Navires des Villes Anseatiques. a 434. & suiv.
- de la Cour de Vienne sont bons en Turquie pour les Marchands de toute nation. b 420 & 428
- comment on doit en exiger la montre entre les Hollandois & les Algeriens d 262
- doivent être renouvelés tous les 3. ans entre les Algeriens & les Hollandois. 269
- de l'Emp. ne peuvent être donnés par son Consul d'Alger aux Vaisseaux Etrangers. 274. Quand & comment on doit en accorder aux Anglois en Russie & *vicissim.* 1386
- Formulaire de ceux des Négocians François en Hollande. xiv. 472
- des Hollandois Négocians en France. o 474
- Patino* (l'intendant) chargé de distribuer les Effets de la Flotille d'Esp. en 1727. d 30
- Plénip. de l'Esp. au Tr. de Seville. e xii.
- Plénip. du Roi des deux Siciles en Esp. en 1736. b 475 483
- Patyn* (le Sr.) publie une dissertation en faveur de la Comp. d'Ostende. b 83. Envoïé de la susdite Compag. au Congrès de Soissons. e 174
- Patente* du Duc de Mecklenbourg affichée dans ses Etats contre son Frère. g 42
- Imp. pour constituer des Tuteurs à l'Infant Don Carlos. i 7



- Patente* du Roi de Dannemarck pour les païemens à faire avant la Réduction de la monnoie. *k* 196
- du D. de Holstein aux Habitans de Steinhorst, de reconnoître l'Elect. de Hanovre pour leur Seigneur. *o* 6
- Patronage* l'Esp. prétend celui de Ste. Marie Majeure à Rome. *d* 127
- Pavillon* convention à ce sujet entre la Cour de Vienne & l'Emp. Ottom. *b* 434. Entre la Répub. de Venise & la sublime Porte réglé. 451
- Imp. & Algerien en sûreté l'un de l'autre. *d* 273 & *suiv.*
- Pavie* (le Duché de) cédé en partie au Roi de Sard. par le Tr. de Worms. *s* 95 & 96
- Paz* (le M. de la) premier Ministre d'Espagne. *d* 15. Est Plénip. à la Convention du Pardo 48: Au Tr. de Seville. *e* XII
- Péage*, aucun ne doit être établi sur le Rhin. *a* 7. Ni sur la Lys. 20
- de Gennep échû au Roi de Prusse. *b* 413
- de Grave doit être aboli. 414
- sur l'Oder illicite à Sa Maj. Pol. *t* 430
- de l'Empire réglés. *r* 35. Nouveaux ne peuvent point être maintenus ni admis en Procès par l'Emp. 87
- Pêche* de la Mourue dans les mers de Neufundland permise aux Espagnols. *d* 98
- Pebne* (la) sert de limites entre les 2 Poméranies *s* 382
- Exempte de tout nouveau péage. 383
- Pèlerinage* de Jerusalem & autres permis aux Imperiaux. *b* 418 & 434
- aux Venitiens. 442
- à Jerusalem & ailleurs doit être permis aux Cath. Rom. en Turquie. 442

- Pèlerinage* l'est aux Siciliens. s 9. De la Mecque réglé pour les Persans. t 484 & Juvv.
- Pension* que l'Emp. demande pour l'Archevêque de Valence qui restoit attaché à sa personne. d 121
- accordées sur le Mecklenbourg au Souverain de ce Duché & à l'Administrateur. g 20 & 292
- accordées à plusieurs Polonois. l 130
- Penterrider* (le Bar. de) fait l'échange des ratifications du Tr. de Bade. a 33
- Plénip. de l'Emp. au Tr. de la Quadruple Alliance. 203. Au Congrès de Cambrai. 307. Au Congrès de Soissons. e 43
- Perera* (Dominic.) Député des Catalans pour traiter avec Mitford Crow. l 374
- Perle* (le Fort de la) doit être gardé par les Troupes de L. H. P. en cas de guerre. a 51
- Perouse* (le C. de la) Plénip. de Bavière à Vienne en 1740. o 165
- Plénip. de Sardaig. à son Accession au Tr. de la Quadruple Alliance. a 233
- Perse* (la) fait sa Paix avec la Russie. g 457
- fait la Paix avec la sublime Porte. t 472
- S'engage d'avoir un Résident à la sublime Porte. 483. De rendre les Fugitifs. 485
- Perses* Négocians sur le Danube quels droits ils doivent païer. II. 436
- ne païent aucun droit en Russie. VII. 760
- qui avoient pris le parti de la Russie font absous. VII. 462
- Pertes* des Marchands Russiens massacrés par les Rébelles de Perse, doivent être réparées. VII. 461
- Petrasch* (le Bar. de) Prisonnier de Guerre échangé contre Scarlati Voïvoda. b 419
- Pe-*

- Petrikow* Sa Maj. Pol. doit prendre soin que cette Ville se réleve. XI. 129
- Peuples* (dans quel cas les) peuvent déposer ceux qui les gouvernent. XIX 158 & *suiv.*
- Pbalsbourg* (la Ville de) cédée à la France. a 14
- Pbilippe V.* reconnu Roi d'Esp. par l'Emp. I. 184  
II. 115
- renonce à toute prétention sur les Païs-Bas & l'Italie. *ibid.* Voiez *Espagne.*
- conserve tous les titres qu'il avoit pris. II. 119
- Piaftres* l'Espagne veut les donner sur un pié trop haut aux Intéressés dans la Flotille. IV. 30
- Pic* (François Marie) prétend la Mirandole & Concorde. XVII. 163
- & Massa Carara. 166
- Pieves* (18) de Corfe détruits par les Génois. XIX 187
- Pille* (le Fort de la) démoli. a 7
- Pilotes* sont obligés de donner du secours aux Turcs & aux Siciliens dans les Ports respectifs. XVIII. 11
- Piper* (le C. de) Plénip. de Suède à son Alliance avec le Roi de Prusse. XIX 487
- Pirates* bannis des Ports des Païs-Bas, d'Angl., de France & des Prov. Unies. I 199
- doivent être punis entre la Porte & l'Emper. Romain. II 420
- entre la Porte & Venise. II. 452
- qui se trouvent à Alger ne peuvent point poursuivre les Vaisseaux Marchands des Imp. qu'après 24 heures. IV 274
- armés à Alger ne doivent point molester les Vaisseaux qui ont Pavillon Allemand &c. IV 274
- bannis des Port de Fr. & de Holl. XIV. 467
- Plaisance* reconnu Fief de l'Empire & assuré à l'Infant aîné d'Esp. I. 184 & 188. II. 116
- Plai-*

|  |   |   |     |
|--|---|---|-----|
| <i>Plaisance</i> prétendu par le Pape. i. 318.   | Cédée à l'Emp.  | x. 522.   |     |
| _____  | cédée au Roi de Sard. en partie par le Tr. de Worms.                          | xviii. 96   |     |
| _____  | cédée à l'Infant Don Philippe. u  | 160 189   |     |
| <i>Plan</i> de la Comp. Dannoise des Indes octroïé par Sa Maj. Dannoise.   |   | e 4   |     |
| _____  | de Pacification en 1734.  | k 489   |     |
| <i>Planches</i> ne paient aucun droit à Alger.   |   | d 261   |     |
| <i>Plein-pouvoir</i> de l'Emp. au C. de Konigsegg - Erps pour traiter avec les E. G. sur la Comp. d'Ostende.                           |   | b 240   |     |
| _____  | de l'Emp. au Bar. d'Effonseca pour les Préliminaires de la Paix en 1727.      | d 6   |     |
| _____  | de la France au C. de Morville.   | 8   |     |
| _____  | de Sa Maj. Brit. à Mr. Walpole.   | 10  |     |
| _____  | des E. G. au Sr. Boreel.  | 12  |     |
| _____  | de l'Emp. à Don Carlos pour la prise de possession de la Toscane.             | e LXII  |     |
| _____  | du Roi de Prusse à ses Ministres au Tr. de Partage de la Succession d'Orange. | b 427   |     |
| _____  | du Pr. d'Orange à ses Ministres au susdit Tr.                                 | 429   |     |
| _____  | de la Reine Anne à Mitford Crow pour traiter avec les Catalans. l             | 353. Des Catalans à leurs Députés pour traiter avec le susdit Mitford Crow. | 360 |
| <i>Plénipotencia Cesarea in formâ Patenti cum facultate substituendi pro .... super capeſcendâ possessione Magni Ducatus Hetruriæ.</i> |   | i 63  |     |
| <i>Plessen</i> (le Sr. de) Plénip. du Dannemarck au Tr. d'Alliance avec la Fr. & l'Angl.   |   | d 245   |     |
| _____  | au Tr. d'Alliance avec l'Emp. & la Russie.                                    | g 465   |     |
| <i>Plettemberg</i> (le Bar. de) Ambassadeur de la Reine de Hongrie à la Diète en 1743.   |   | s 125   |     |
| <i>Plomb</i> ne paie aucun droit à Alger.  |   | d 261   |     |
|  |   | <i>Plu-</i>   |     |

- Plumes* à écrire droites qu'elles paient en France, sur les navires des Villes Anféatiques. *a* 425
- Pluralité* (la) des suffrages a lieu parmi les Electeurs pour l'octroi d'une Expectative. *t* 105
- Plymouth* (le Lord) proteste contre l'approbation du Tr. de Seville. *e* xxxviii
- Podewils* (le C. de) Plénip. de Prusse au Tr. de partage de la Succession d'Orange. *b* 410
- à ceux de Breslaw. *s* 27
- aux Traitez de Paix de Dresde. *t* 424  
& 433
- Podolie* (le Palatinat de) obtient d'élire un député du district de Latyczew. *l* 183
- Pokermesnois* nécessaire à tout Domestique en Russie pour entrer au service d'un Anglois. *l* 387
- Pöintz* (le Sr.) Ministre de la Gr. Brét. en Suède veut l'engager à accéder au Tr. de Hanover. *c* 199
- Plenip. de Sa Maj. Brit. au Congrès de Soissons. *e* 44
- Pois* ne paie aucun droit à Alger. *d* 261
- Police* Règlement pour celle du Congrès de Soissons. *e* 177
- dans les Places des Pais-Bas cédés à L. H. P. doit être exercée par des Catholiques Romains. *a* 55
- de l'Empire quant à l'exécution regarde l'Empereur. *r* 33
- particulière des Etats de l'Empire ne doit souffrir aucune atteinte. *s* 35
- Pologne* le Roi & la République compris dans le Tr. de Nieuftadt. *a* 340
- invités à l'Alliance entre l'Emp. & la Russie. *c* 164
- invités d'accéder à l'Alliance de la Russie avec la Cour de Vienne. *t* 470

- Pologne* la Couronne en est garantie à l'Elect. de Saxe par l'Emp. & l'Elect. de Hanovre. *b* 463  
 ——— (la Républ.) invitée au Tr. de Varsovie. *s* 522  
 ——— invitée à ne pas accorder le passage sur ses terres aux Troupes Russes pour envahir Sleswick. *d* 253  
 ——— pourquoi non comprise dans le Tr. de Paix de la Cour de Vienne avec l'Emp. Ottom. *b* 422  
 ——— veut s'unir la Courlande & Sémigall. *c* 474  
 ——— ses constitutions. *l* 172. Affaire de la Succession. *i* 1311  
*Polonois* pris dans Dantzick. *l* 2. Prêtent serment au Roi Auguste pour la plûpart. *15*  
 ——— se retirent à Konigsberg. *82*  
 ——— & en Turquie. *103*  
 ——— protestent contre les Universaux d'Auguste pour une Diète générale de Pacification *71* & *103*. S'allient avec la France. *137*.  
 Font leur Paix avec Auguste. *155*  
*Polwart* (le Lord) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Congrès de Cambray. *a* 307  
*Ponza* (l'Isle de) prétendue par l'Emp. & par l'Infant Duc. *c* 137. *i* 90  
*Poniatowski* (le C.) Régimentaire de Pologne pris dans Dantzick. *l* 2. Prête serment au Roi Auguste. *13*. Reste fidèle. *38*  
 ——— obtient de Sa Maj. Polon. la permission de voïager. *126*  
*Poninski* Maréchal de la Diète d'Elect. des Oposans en Pologne. *i* 234  
*Popoli* (le D. de) Témoin de la Rénonc. de Philippe V. aux Etats démembrés de la Monarchie. *c* 470  
*Popovo* (le) avec ses dépendances restitué à la Haute Porte. *b* 439  
 Pop.

- Popperingbe* cédée à l'Emp. a 20
- Porte* (la sublime) fait sa paix avec l'Emp. II 411
- y comprend le Kam de Crimée. 424
- conclut un Tr. de Commerce avec Sa Maj. Imp. 426
- lui accorde les plus grands Privilèges. 428 & *suiv.*
- ne veut pas comprendre la Pologne dans son Tr. de Paix, avec l'Emp. parce qu'elle étoit en Paix avec. 422
- promet de la satisfaire au sujet de Choczinzin. *ibid.*
- ne doit point donner azile aux Criminels rebelles ou mécontents des Etats de l'Empereur. b 421
- fait sa Paix avec la Républ. de Venise. 437.
- Lui fait plusieurs cessions considérables. 438.
- & *suiv.* Lui accorde les plus grands Privilèges en tout. 440. & *suiv.* S'allie avec la Suède. s 2
- fait sa Paix avec le Roi des deux Siciles. 7
- doit en faire communication aux Régences de Barbarie. 15. Fait sa Paix avec la Perse. t 472
- s'engage de faire arriver à la Mecque sains & saufs les Pelerins de Perse. XIX. 483
- d'avoir un Résident à Ispaham. 483. De rendre les fugitifs. 485
- Portmore* (le C. de) Gouvern. de Gibraltar signe une suspension d'armes avec le C. de las Torres. d 17
- Portocarrero* (l'Abbé) arrêté à Poitiers. a 243
- Porto-Bello* bloqué par les Anglois. d 65
- Portolongone* cédée à l'Infant Héritier de la Toscane. a 187. b 117. & 125. k 521.
- Porzia* (le Card.) député vers les Chêfs du tumulte de Rome en 1736. l 547
- Per-*

- Porzia* (le Card.) député vers le Card. Aquaviva.  
*Positions* du Pr. de Hesse-Darmstadt pour la  
 deffense du jugement rendu par la Chambre  
 Imp. en sa faveur dans l'affaire de la Succes-  
 sion de Hanau. n 266
- Postes* réglées entre la Suède & le Dannemarck.  
a 369 & 372
- de Lithuanie à Brzesc rétablies en 1735.  
l 132
- Règlement touchant celles de l'Empire,  
 par la Diète de 1742. r 108
- Potocki* (Théodore) Primat de Pologne se déclaire  
 pour Stanislas. i 187
- Voiez *Primat*.
- Potocki* (le C.) Palatin de Kiov abandonne la  
 Confédération de Dziskow. l 50. Doit être  
 apuié dans ses prétentions sur Niemierow  
 par Sa Maj. Pol. 127
- Poudre* à Canon. Les Sujets de la Cour de Vienne  
 ne peuvent point en porter en Turquie. b 428
- ne païe aucun droit à Alger. d 261
- combien il en entra en Toscane avec les  
 Troupes Esp. i 22
- doit être fournie par Sa Maj. Brit. aux  
 Catalans. l 367
- Pezzo-Bueno* (le M. de) Ambass. d'Esp. à Lon-  
 dres. b 76. c 360
- Prævia Responso ad deductionem jurium in Here-  
 ditariam successionem Austriacam, Domui Ba-  
 varicæ competentium.* q 3
- Pragmatique-Sanction* (la) garantie par le Roi  
 d'Esp. b 120
- par les Puiss. Marit. f 17. Par l'Em-  
 pire. 347. Par la Hollande. 457
- par les Puiss. Marit. avec restriction  
 pour certain cas. 462. Par le Dannem. g 466
- par la France. n 504
- Prag.*



*Pragmatique Sanction* par l'Elect. de Cologne. q  
425. Par le Roi de Sardaigne. s 93. Par  
l'Elect. de Saxe. 102. De nouveau par les  
Alliés de Varsovie. 519

———— par les Puiss. du Traité d'Aix-la-Cha-  
pelle. u 163. 202

———— *Voiez Succession.*

*Prélats* de Suabe immédiats de l'Empire préten-  
dent le pas avant les Comtes. r 152

*Préliminaires* de la Paix de 1727. en Franç. c 399

———— de la susdite Paix en Latin différens  
des François. e 2

———— de la Paix de 1735. k 519

———— de Paix ne doivent être entamés par  
l'Emp. sans l'avis de la Diète. r 26

———— de la Paix de Breslaw servent de base  
à celle de Dresde. t 434

———— de Fuesien confirmées. t 472

———— d'Aix-la-Chapelle. u 158

*Prérogatives* du Primat de Pologne garanties par  
Auguste III. l 117

*Préseance* prétendue par le D. de Wirtemberg sur  
les Ambass. des Electeurs. r 143

*Présens* personne ne doit en exiger des Sujets de  
la Cour de Vienne en Turquie. b 433

*Prétendant* banni de la France qui s'engage à  
ne le point secourir. a 92

———— ne doit point être reçu ni les siens  
dans aucun des États de la France ni des Puiss.  
Marit. 199

———— banni de la Suède qui s'engage à sé-  
courir l'Angl. contre lui. b 492

———— se rend en France en 1744. s 299.

*Prétentions* de différens Princes & Elect. à la  
Succession de Berg & Juliers. c 192

———— du Roi de Prusse sur le Duché de  
Mecklenbourg. g 110. De l'Elect. de Saxe  
sur Berg & Juliers. 301

*Prétentions* de la Maison Palatine de Neubourg sur la Succession de Berg. *b* 1. De la Maison Palatine de Sultzbach à la même Succession.

437

~~\_\_\_\_\_~~ de la Maison de Deux-Ponts sur Berg &c. réservées par la Suède dans son Tr. de 1673.

*m* 12

~~\_\_\_\_\_~~ appuyées par la même Puissance contre l'Elect. de Brandebourg.

*ibid.*

~~\_\_\_\_\_~~ de la Maison de Bavière à la Succession d'Autriche réfutées. *o* 125. Du Roi d'Espagne à la Succession totale de la Maison d'Autriche. *q* 157. Du Duc de Savoïe sur le Milanez 350. De l'Elect. de Saxe à la Succession d'Autriche.

409

~~\_\_\_\_\_~~ de l'Emper. & de tout autre dans l'Empire doivent être portées à la Diète. *r* 92  
De la Maison d'Autriche sur le Lac de Constance combattues. 120. Du Duc de Modene sur Commachio. 160. Du Duc de Solfrino sur Castiglione. 162. De François Marie - Pic sur la Mirandole & Concorde 163  
Du même à la Succession de Massa & Carara

160

~~\_\_\_\_\_~~ contre la Cour de Vienne abandonnée par le Roi de Prusse.

*s* 30 & 31

~~\_\_\_\_\_~~ des Suédois & des Russes dans les Roïaumes doivent être décidées suivant l'art *m* du Tr. de Nyftadt.

*s* 70

~~\_\_\_\_\_~~ du Roi de Sard. sur le Milanez abandonnées pour un tems.

41

~~\_\_\_\_\_~~ des Electeurs de Bavière & Palatin au même Vicariat du Rhin. 107. Du Roi de Prusse réglées.

471

~~\_\_\_\_\_~~ de la Maison de Hesse sur le Braban

*u* 360 - 482

~~\_\_\_\_\_~~ de l'Electeur Palatin comme Marq de Bergen - op - Zoom.

*u* 251 & *suiv.**Pro.*

|  |        |
|--|--------|
| <i>Prevesa</i> (le Fort de) cédé à la Républ. de Venise.   | b 439  |
| <i>Preuves &amp; Documens</i> , allegués dans la Dédution du Roi de Prusse sur le Mecklembourg.  | g 144  |
| _____ allegués dans l'information des droits de la Saxe sur Berg & Juliers &c.   | 365    |
| <i>Prié</i> (le Marquis de) Plénip. de l'Emp. à la Convention pour l'exécution du Tr. de la Barrière.                                  | a 400  |
| — s'oppose à l'établissement de la Comp. d'Ostende.  | b 4    |
| <i>Primat</i> (le) de Pologne se déclare pour Stanislas.   | l 187  |
| _____ précipite son Election.  | 228    |
| _____ se retire avec lui à Dantzick.   | 234    |
| _____ veut justifier sa conduite.  | 240    |
| _____ est; fait prisonnier de la Russie dans Dantzick. 2. Est relâché. 103. Reconnoit Auguste. 104. est rétabli dans ses prérogatives. | 115    |
| <i>Primogéniture</i> doit être observé parmi les Elect. séculiers.   | r 6.   |
| <i>Prior</i> (Mr.) Plénip. de Sa Maj. Brit. en France.   | a 83.  |
| <i>Princeland</i> (la Seigneurie de) échue au Pr. d'Orange.  | b 416. |
| <i>Princes</i> , à quelles conditions l'Emp. doit en recevoir dans l'Empire.   | r 6.   |
| _____ d'ancienne Maison portent leurs demandes à la Diète de 1742.   | 133    |
| _____ de l'Empire ne veulent point reconnoître la Capitulation de l'Emper. Charles g pour une Loi de l'Empire.                         | r 172  |
| <i>Prises</i> conduites dans les ports de Suède ou de Dannemarck par un Capre Moscovite, doivent être restituées aux Propriétaires.    | a 361  |

*Prises* faites entre les Anglois & les Suédois  
compensées. b 487

\_\_\_\_\_ rendues entre l'Esp. & l'Angl. *d* 98.

Faites sur les Hollandois ne peuvent pas être  
vendues à Alger. 263. Des Hollandois sur  
leurs Ennemis le peuvent. 264

\_\_\_\_\_ achetées par les Hollandois à Alger à  
couvert des Corsaires Algériens. 265

\_\_\_\_\_ faites par les François & les Hol-  
landois peuvent être conduites dans les  
ports l'un de l'autre *o* 454. Faites sur les  
Nations susdites ne doivent point y être re-  
çues. *ibia*

*Prison* aucun Sujet de la Cour de Vienne ne peut  
y être mis en Turquie que par les Consuls &  
Interprètes de la même Cour. b 432

*Prisonniers* de Neudorff échangés. s 415

*Privilege* de Succession donné par Charles-Quint  
à Guillaume de Cleves. g 398

\_\_\_\_\_ favorable aux droits de la Maison Pa-  
latine de Deux-Ponts. *m* 7. (Le Grand de  
l'Elbe. 335. A la succession d'Orange annul-  
lés. b 424

\_\_\_\_\_ comment on doit terminer ceux des  
Russes dans la Gr. Brét. & *vicissim*. l 387

\_\_\_\_\_ des Puiss. Marit. en *Espagne* & aux *In-*  
*des* accordés aux Impériaux. *b* 145. 152. 165.  
175. Des François & Anglois en Espagne  
confirmés. *d* 106

\_\_\_\_\_ accordés par l'Esp. aux Sujets de  
l'Emp. déclinés. *e* 14

\_\_\_\_\_ des Membres de l'Empire ne doivent  
souffrir aucun changement. *r* 8

\_\_\_\_\_ accordés à plusieurs districts de Polo-  
gne en 1736. *l* 182. *É suiv.* Des Habitans  
de la Cour de Schuawenbourg. 214. Des  
Officiers de la Poste Danoise à Hambourg.

|   |   |
|---|---|
| <i>Privilège</i> des Catalans garantis par Sa Maj. Brit. en 1705.   | 369   |
| <i>Procès</i> comment se doivent juger ceux des Négocians Imp. en Turquie. <i>b</i> 432. Ceux des Vénitiens dans l'Emp. Ottom.  | 443. & 446 & 447  |
| — ceux de leurs Consuls & Interprètes.  | 444 & 446. Ceux des particuliers pour homicide &c. sur les frontières. 445. Ceux des Hollandois à Alger. <i>d</i> 265 & <i>suiv.</i> Ceux des Sujets de l'Emp. à Tripoli. |
| — à Alger.  | 272   |
| — ceux de deux Vénitiens.   | 276   |
| — ceux des Siciliens en Turquie   | <i>b</i> 447  |
| — des Etats ou Sujets de l'Empire doivent se vider en Allemagne. <i>r</i> 69. La Décision de ceux des membres de l'Empire doit être facilitée par l'Emp. 87. Entre les Sujets & leur Seigneur Territoriels doit se faire avec précaution. | <i>s</i> II<br><i>ibid</i>  |
| — d'Evocation suivant la Bulle de Brabant, abolis dans l'Empire.  | 107   |
| <i>Proclamation</i> , l'Esp. veut qu'on abolisse celle du Duc de Monteleon.   | <i>d</i> 126  |
| — du Roi de Dannemarck à Steinhorst.  | 02  |
| <i>Projèt</i> attribué au C. de B***. pour la pacification du Nord en 1726.   | <i>c</i> 291  |
| — (1.) de Paix de l'Emp. en 1726.   | <i>c</i> 386  |
| — (2.) du même Prince en 1727.  | 390   |
| — (3.) du même signé à Paris.   | 399 & 403   |
| — d'Acte de déclaration du nombre d'Espagnols passés en Toscane remis au Duc Liria par ordre de Sa Maj Imp.   | <i>i</i> 22   |
| — de la demande du titre de Grand Prince de Toscane à l'Emp. pour D. Carlos. 85. De Requête à l'Emp. proposé par l'Agent des Tuteurs de l'Infant Duc, pour la même fin. 86  |   |

- Projet* d'accomodement entre l'Emp. & l'Esp. dressé en Angl. en 1733. 106. D'une nouvelle contre-déclaration à donner par Mr. Kinsky. 113. De Pacification entre les Puiss. Belligerantes donné par les Puiss. Marit. k 455
- (nouveau) de Pacification. 489
- de Convention entre la Régence des Pays-Bas & le Pr. de Liège en 1741. s 22
- de la Cour de *France* en faveur du Fils aîné du *Prétendant*. 294. De Réversales sous serment que les Administrateurs des Revenus de l'Oost-Frise seront tenus de donner à L. H. P. t 145
- Proloch* (le Château de) cédé à la Républ. de Venise. b. 438
- Proly* (Mr.) Envoïé de la Compag. d'Ostende au Congrès de Soissons. e 174
- Promotions* des Officiers des Troupes Suisses au service des Prov. Unies réglées. a 452. & 462. & suiv.
- Propositions* de Paix présentées au Card. Alberoni. a 178
- autres délivrées par le même Cardinal tendant au même but. 179
- d'une Ligue offens. & défens. faites à la Cour de Turin par le susdit Card. 229
- de M. Lewe d'Adwart au Pr. de Oost-Frise de la part des E. G. d 404
- des Bourgeois de Genève au Grand Conseil pour la sûreté publique. k 348
- du M. de Fénelon à L. H. P. pour la Paix en 1735. 515
- du Roi de Prusse à L. H. P. pour le partage de la Succession de Berg. &c. m 76. Du C. de Schomberg à l'Elect. Palatin pour le même but 109. rejetées. 220. Du Roi de Prusse à la Cour de Vienne après son entrée en Silésie. p 143

- Propositions* des Députés de Dort dans l'Assemblée des Etats de Hollande pour accélérer la Paix en 1742. r 198. De la députation de Hollande à la Ville de Dort en faveur de la Reine de Hongrie. 212
- des Députés de Hollande à la Brille en 1742. pour fournir du secours à la Reine de Hongrie. 269
- Protection* (Réglement touchant les Lettres de) par la Diète de 1742. r 106
- Protestans* (les) d'Allemagne doivent être protégés par les Rois de Suède & de Prusse. a 399
- de l'Empire demandent l'abolition de la Clause du Tr. de Ryswick l. 428 & suiv.
- sont persécutés cruellement par l'Archevêque de Saltzbourg. 463
- Protestation* de l'Abbé Rota au nom du S. Siège contre toutes les résolutions que l'on pourroit prendre au Congrès de Cambray touchant Parme & Plaisance. a 316
- du Gr. Duc de Toscane au Congrès de Cambray contre l'investiture éventuelle de ses Etats. d 146
- réitérée & confirmée. 154
- de 24. Pairs du Parlement d'Angl. contre l'approbation du Tr. de Seville. e xxxiii
- de 3. Elect. contre le Résultat de la Diète de 1734. pour la guerre. i 328
- des Bourgeois de Genève contre la mauvaise interprétation donnée à leurs Représentations. k 329. (Autre) des mêmes contre l'arrêt du Conseil des CC. au sujet des Tamponneurs. 375
- des Confédérés de Dziskow contre les Résolutions de la Diète générale de Pacification de Pologne en 1735. l 71

|   |             |
|---|-------------|
| <i>Protestation</i> des Seigneurs Polonois retirés en<br>Turquie à la même occasion.  | 103         |
| _____ de l'Elect. de Bavière pour le main-<br>tien de ses droits à la Succession d'Autriche.  | o 167       |
| _____ de l'Espagne au sujet de la Toison<br>d'Or.   | p 2         |
| _____ du C. de Montijo contre le couron-<br>nement de la Reine de Hongrie. 34. De<br>l'Elect. de Baviere contre le susdit Couron.   | 35          |
| _____ de l'Evêque de Passau contre la sur-<br>prise de cette ville.   | 384         |
| _____ contre la paix de Religion de l'Empi-<br>re doivent être annullées.   | r 12        |
| _____ des Princes de l'Empire contre la<br>Capitulation de l'Emp. Charles VII.  | 172         |
| _____ de Dort contre la Résolution de L.<br>H. P. pour secourir la Reine de Hongrie.  | 320         |
| _____ de la Brille contre la même Résolu-<br>tion.  | 321         |
| _____ autre de la ville de Dort raisonnée &<br>en forme sur le même sujet.  | 322         |
| _____ de la Reine de Hongrie contre la<br>forme de l'Elect. de l'Emp. Charles VII.  | s 132       |
| _____ de la Garnison de Braunau contre le<br>Procédé de la Reine de Hongrie. 401. De<br>la R. de Hongrie à Aix-la-Chapelle en signant<br>les Prélimin. u 166. Du Ministre de Genes.<br>207. Du Ministre de Vienne & de celui de<br>Sardaigne sur l'alternative du Rang. 210. Du<br>Roi d'Espagne touchant la Gr. Maîtrise de<br>l'Ordre de la Toison. 220. De la Reine<br>de Hongrie <i>ad idem.</i> 222. De l'Elect. de Ba-<br>vière touchant la Mirandole & Concordia.<br>223. 225. Des E. G. touchant l'exécution<br>du Testam. de Guillaume, III. | 232         |
|   | <i>Pro.</i> |



- Protestation* de la Maison de Condé touchant le Montferrat. 233. De la Duchesse de la Trémouille pour le Roi de Naples. 242. De l'Electeur Palatin comme Marq. de *Berg-op-Zoom*. 251-316. De la Maison d'Anhalt contre l'art. xx. du Traité d'Aix la-Chapelle. 323. De la Maison de Bade contre celle d'Anhalt. 326. De Hanovre contre Bade. 328. Contre Anhalt. 330. De l'Electeur de Saxe sur le même sujet. 333. Du Duc de Saxe-Gotha *ad idem*. 334. contre par Bade & la Duchesse de Bavière. 337. Du Pr. de Saxe-Hilburgshausen. *ad idem*. 339. De Saxe-Salfeld *ad idem*. 341. Contre tous par Anhalt. 344. De la Douairiere de Bavière *ad idem*. 347
- Portocole* de la 3<sup>me</sup>. Conférence du Congrès de Soissons. e 182
- du Congrès de Cambrai. d 143
- Provana* (Le Sr.) Plénip. de Sardaigne à son accession au Tr. de la Quadruple Alliance. a 233
- Providence*, l'Espagne veut que la Gr. Brét. abandonne cette Isle. d 33
- Provinces-Unies* (les) concluent un Tr. de Barrière avec l'Emp. a 40. S'engagent d'y entretenir 30 à 35000. H. en tems de Paix, ont droit de nommer tous les Officiers des Places de leur Barrière. 42. D'y faire transporter tout le nécessaire sans païer aucun droit. 44. Ont le passage libre dans toute l'étendue des Pais-Bas. 45
- peuvent y fortifier toutes les Places de leur Barrière à leurs propres fraix. 46
- obtiennent de retirer toute leur Artillerie des Pais-Bas sans païer aucun droit. 47
- ne peuvent transporter celle des Places de la Barrière sans l'avis de l'Emp. *ibid.*

- Provinces-Unies* peuvent au cas de Guerre mettre des Troupes dans toutes les Places situées sur le Demer. 48. Ont accès à tous les papiers du Haut Quartier de Gueldres. 56  
 Ont un subside annuel affecté sur tous les Païs Pas. *ibid. & suiv.*
- \_\_\_\_\_ ont la direction de la démolition des Fortifications de Liége. 67
- \_\_\_\_\_ s'allient avec la France & la Gr. Bret. 90
- \_\_\_\_\_ s'obligent de faire sortir de leurs Etats les Rébelles de France ou de la Gr. Bret. 93
- \_\_\_\_\_ Garantissent les Etats & Successions des Couronnes de France & d'Angleterre. 97
- \_\_\_\_\_ restreignent la susdite garantie à l'Europe à l'égard de la France. 101
- \_\_\_\_\_ doivent conserver la Religion Romaine dans le païs que leur a cédé Charles VI. 52 & 54
- \_\_\_\_\_ doivent contribuer à certain paiement, avec le produit des droits sur la Meuse. 55
- \_\_\_\_\_ comprises sans leur participation dans le Tr. de la Quadruple Alliance. 303
- \_\_\_\_\_ font une nouvelle convention de Barrière &c. avec l'Emp. 400
- \_\_\_\_\_ renoncent sous condition à plusieurs remboursemens de la part de l'Emp. 412  
*& suiv.*
- \_\_\_\_\_ concluent une convention avec l'Elect. de Cologne au sujet des fortifications de Hui &c. 442
- \_\_\_\_\_ s'allient du Canton de Berne. 445
- \_\_\_\_\_ garantissent tous les Etats & Combourgeois de Berne. 447. *& suiv.*
- \_\_\_\_\_ s'engagent de lui païer des subsides en certains cas. 448 *& suiv.*  
*Pro.*

- Provinces-Unies* conviennent d'une Capitulation pour les Troupes de Canton de Berne. 456
- invitées au Tr. d'Alliance de 1716 entre l'Emp. & la Gr. Brét. 471
- s'opposent à l'établissement de la Compagnie d'Ostende. *b* 43. *É suiv.* 199. *É suiv.*
- font connoître publiquement leur satisfaction de la Paix de l'Esp. avec l'Emp. 187
- font invitées d'accéder au Tr. de Hanovre. 194 & 225
- font porter leurs plaintes à la Cour de Madrid contre l'Etablis. de la Comp. d'Ostende, & contre son Tr. de Commerce avec l'Emp. 214
- s'excusent politiquement d'accéder au Tr. de Hanovre. 225. *É suiv.*
- ne veulent point d'autre accommodement que la suppression totale de la Comp. d'Ostende. 243
- médiatrices avec la Gr. Brét. au Tr. de Passarowitz. 411. & 437
- invitées à l'Alliance entre l'Emp. & les Elect. de Saxe & de Hanovre. 465
- rejettent adroitement la Médiation de l'Esp. dans l'affaire de la Comp. d'Ostende. *c* 14. *É suiv.*
- consentent d'accéder au Tr. de Hanovre sous condition. 136. *É suiv.*
- aècedent au Tr. de Hanovre. 166
- ne veulent point garantir les Tr. d'Olive & de Westphalie. 168
- ni se mêler hostilement dans l'affaire de Thorn. *ibid.*
- trouvent insuffisantes les premières propositions d'accommodement de la Cour de Vienne. 387

|   |       |
|---|-------|
| <i>Provinces-Unies</i> lui en proposent d'autres de concert avec la Gr. Brét. & la France.  | 388   |
| _____ acceptent le 3 <sup>me</sup> . Projét de la Cour de Vienne.                           | 400   |
| _____ s'engagent à concourir pour prévenir toute Hostilité dans le Nord.                    | 401   |
| _____ à laisser revenir les Navires de la Comp. d'Ostende, qui étoient en Mer. <i>ibid.</i> |       |
| _____ rappeler leurs Escadres des ports & côtes de l'Espagne & des Païs Bas.                | 401   |
| _____ ne veulent point échanger leur ratification du susdit accommod. pour raison.          | 411   |
| _____ invitées à l'Alliance entre l'Esp., la France & l'Angl. en 1721.                      | d 108 |
| _____ font la Paix avec les Algériens.  | 260   |
| _____ cherchent à appaiser les divisions en Oost-Frise.                                     | 384   |
| _____ veulent y intéresser les Rois de la Gr. Brét. & de Prusse.                            | 429   |
| _____ & le Dannemarck.  | 477   |
| _____ conseillent aux Etats de se soumettre.  | 496   |
| _____ demandent la suppression de la Comp. d'Altena.  | e 34  |
| _____ demandent au Congrès de Soisson la suppression de la Comp. d'Ostende. v.              | 184   |
| _____ invitées au Tr. de Seville. e ix. y accedent.   | XL    |
| _____ refusent en 1731. d'entrer en guerre contre la Cour de Vienne.                        | f 8   |
| _____ s'allient avec l'Empereur & la Gr. Brét.  | 34    |
| _____ garantissent la pragmatique Sanction.   |       |
| 38. Avec restriction.   | 462   |
| _____ sont satisfaites par l'Emp. sur les af-faires d'Oost-Frise.                           | 31    |
| _____ regardées comme Parties Contractantes en 1731. entre l'Emp. & la Gr. Brét.            | 53    |

|   |               |
|---|---------------|
| <i>Provinces-Unies</i> invitées de garantir la Convention de Florence.  | 242           |
| _____ accèdent au Tr. de Vienne entre l'Emp., l'Esp. & la Gr. Brét.   | 453           |
| _____ veulent prévenir la Guerre dans les Pais-Bas en 1733.   | l 442 & 455   |
| _____ demandent la neutralité pour les sùdits pais à la France.   | 456           |
| _____ la signent.   | 461           |
| _____ invitées au Tr. de Paix de 1738.  | k 523         |
| _____ s'intéressent à l'abolition de la clause du Tr. de Ryswick.   | l 484 & suiv. |
| _____ entrent dans le concert de l'Emp. & de la France pour régler la Succession de Berg. m 71 & suiv. 114 & suiv. ne veulent point entrer en rien dans le <i>Status quietus</i> de cette Succession. | 221           |
| _____ demandent à l'Esp. de réparer les pertes causées à leurs Sujets & aux Anglois.  | 264           |
| _____ renouvellent leur Tr. de Commerce avec la France en 1739.   | o 447         |
| _____ ne doivent pas souffrir qu'on fasse des prises sur les François dans leurs Ports.   | 468           |
| _____ peuvent acheter des Munitions de Guerre & fréter des Vaisseaux en France.   | 470           |
| _____ comprises dans le Tr. de Breslau.   | s 32 & 42     |
| _____ invitées d'entrer dans l'Alliance des Rois de Prusse & d'Angl.  | 50            |
| _____ d'accéder au Tr. d'Alliance de 1742 entre la Russie & l'Angl.   | 63            |
| _____ invitées d'accéder au Tr. de Worms.   | 101           |
| _____ accordent du secours à la Gr. Brét. contre le Prétendant.   | 309           |
|   | <i>Pro.</i>   |

|  |                    |
|--|--------------------|
| <i>Provinces-Unies</i> s'engagent à retirer leurs Garnisons d'Embden & de Lieroth.                                 | t 128              |
| ———— refusent de rappeler les Receveurs qu'ils avoient en Oost-Frise.  | 134 & 142          |
| ———— y consentent.   | 147                |
| ———— emploient leurs bons Offices en faveur des Genoïs.  | 383                |
| ———— invitées de garantir la Paix de Dresde.   | 431                |
| ———— s'allient pour toujours avec la Gr. Brét.   | 413                |
| ———— lui garantissent généralement tout ce qu'elle possède ou qu'elle possédera.                                   | 415 & <i>suiv.</i> |
| ———— sont obligées de rompre ouvertement avec tous les Ennemis de la Gr. Brét. deux mois après la guerre déclarée. | 417                |
| ———— ne doivent point faire de suspension d'Armes, ni de Paix, ni de Trêve séparément de l'Angleterre.             | 419                |
| ———— concourent à la conclusion des préliminaires & de la Paix d'Aix-la-Chapelle.                                  | u 158. 179         |
| ———— voïez <i>Puiss. Marit.</i>  |                    |
| <i>Provisions</i> les Vaisseaux de Guerre Hollandois en peuvent acheter à Alger.                                   | d 264              |
| ———— toutes celles qui étoient à Gênes devoient être remises aux Autrichiens.                                      | 374                |
| <i>Prusse</i> (le Roi de) confirmé dans la possession de Gueldres & autres villes des Pais-Bas.                    | a 18               |
| ———— mis en possession de plusieurs Districts.   | <i>ibid.</i>       |
| ———— obtient une augmentation de Terrain dans les Pais-Bas.  | 56                 |
| ———— doit avoir un libre accès à tous les papiers du Haut-Quartier de Gueldres.                                    | <i>ibid.</i>       |
| ———— fait sa paix avec la Suède.   | 373.               |
|  | <i>Prusse</i>      |

- Prusse* (le Roi de) s'engage de païer certaines  
 sommes en faveur de la Suède. 381 & 387  
 — de protéger la Religion Evangélique. 390  
 — prétend la franchise du Sond pour la  
 Poméranie. 385  
 — promet sa garantie pour le Duc de  
 Holstein. 386  
 — s'allie avec la France & la Gr. Brét.  
*b* 189 pour 15. ans. 194  
 — leur garantit tous leurs Etats. 191  
 — s'engage de maintenir de concert le  
 Tr. de Westphalie & autres concernant l'Em-  
 pire. 193  
 — & celui d'Oliva au sujet de l'affaire de  
 Thorn. 195  
 — s'engage d'agir de concert avec la  
 France au cas de Guerre avec l'Empire. 196  
 — se réserve néanmoins le pouvoir de  
 fournir son contingent. 197  
 — promet d'observer une exacte Neutra-  
 lité dans l'affaire de Sleswick. 198 & *c* 199  
 — invite les Prov. Unies à accéder au  
 Tr. de Hanovre. *b* 225  
 — s'allie avec l'Emp. *c* 186 & *suiv.*  
 — avec la Russie. 197  
 — ne veut pas permettre aux Troupes de  
 cette Couronne de passer par ses Etats. *ibid.*  
 — décline l'Alliance de Hanovre. *d* 239  
 — s'intéresse pour le Pr. d'Oost-Frise. 488  
 — déduit ses prétentions sur le Mecklen-  
 bourg. *g* 110  
 — veut en engager le Duc à se soumettre à  
 l'Emper. 247 & *suiv.*  
 — prétend la Succession du Roi Guillau-  
 me. *b* 406  
 — la partage avec le Prince d'Orange. 408  
*Prusse*

|  |                            |
|--|----------------------------|
| <i>Pruſſe</i> (le Roi de) déduit ſes prétentions ſur la ſucceſſion de Berg. &c.                      | 64                         |
| ———— abandonne les Titres & Armoiries de Ter-Veer & Vliffingen.                                      | 419                        |
| ———— promèt ſes bons offices au Pr. d'Orange pour lui faire païer les ſommes que lui doit l'Eſpagne. | 423                        |
| ———— veut exclure Staniflas & Auguſte. III. du Trône de Pologne.                                     | i 136                      |
| ———— (le Roi de) ſe déclare ouvertement en faveur des Proteſtans de Saltzbourg.                      | l 463                      |
| ———— prétend la Succeſſion de Berg.  | m 5 & 16 n 115             |
| ———— propoſe de la partager avec le Prince de Sultzback.   | m 76 & 109                 |
| ———— prouve qu'il en eſt le légitime Poſſeſſeur.   | 165                        |
| ———— refuſe la médiation des 4. Puiff. Conſertantes.   | 241                        |
| ———— prétend la Baronie de Herſtal.  | o 307                      |
| ———— force l'Evêque de Liège à la céder.   | 355                        |
| ———— entre en Siléſie.   | p 132                      |
| ———— fait des propoſitions à la Reine.   | 143                        |
| ———— en fait inſtruire la Diète.   | 159                        |
| ———— s'en empare.  | 369                        |
| ———— s'y fait rendre Homage.   | 374                        |
| ———— renouvelle ſes Tr. avec la Ruſſie.  | s 1                        |
| ———— s'engage à ne point donner de ſecours aux Ennemis de la Reine.                                  | 28 & 34                    |
| ———— le fait.  | 457                        |
| ———— s'allie avec la Gr. Brét.   | 45                         |
| ———— invité d'accéder au Tr. d'Alliance de 1742. entre la Ruſſie & l'Angl.                           | 63                         |
| ———— s'engage à la conquête de la Bohême pour l'Emp.   | 450                        |
| ———— s'empare de l'Ooſt - Friſe.   | t 2. & ſuiv. <i>Pruſſe</i> |



- Prusse* (le Roi de) garantit aux Provinces - Unies  
 tous leurs Capitaux en Oost-Frië. 128 & 153  
 — leur fait demander de rappeler les Re-  
 ceveurs qu'ils y avoient &c. 132. 135. 140  
 — s'engage d'évacuer la Saxe. 421  
 — fait sa paix avec Sa Maj. Pol. 423  
 — de donner le passage par la Silésie pour  
 la Pologne conditionnellement. 431  
 — accepte la garantie du Tr. de Dresde  
 par sa Maj. Brit. 448  
 — fait sa Paix avec la Cour de Vienne. 432  
 — s'engage à ne point fournir de secours  
 à ses Ennemis. 434  
 — renonce à toute prétention sur les Etats  
 de l'Impér. Reine. 436  
 — reconnoit le Gr. Duc en sa qualité  
 d'Empereur. 439  
 — reconnoit l'activité du Suffrage de Bo-  
 hême. *ibid:*  
 — s'engage de garantir tous les Etats de  
 l'Impér. Reine en Allemagne. 440  
 — fait demander à la Cour de Vienne la  
 garantie de l'Empire. 450  
 — s'allie de la Suède. 486  
 — garantit les Etats de la Suède. 489  
 — s'engage de lui fournir des secours. *ibid:*  
 — invite la Russie d'accéder à son Allian-  
 ce avec la Suède. 491  
 — garantit l'ordre de Succession établi en  
 Suède. 491  
*Prusse* Ducale prétendue par l'Ordre Teutoni-  
 que. XVII. 146  
*Publication* faite à Hambourg pour l'exécution  
 de la convention de 1736. avec le Dann. l 231  
 — faite par ordre du Roi de Prusse sur la  
 marche de ses Troupes en Silésie en 1740. p 133  
*Puissances Maritimes* demandent qu'on séque-  
 stre les effets d'un Vaisseau de la Comp.  
 d'Ostende arrivé à Hambourg. b 305. & 319

- Puissances* s'opposent à l'érection de la Comp.  
des Philippines. 403
- *Maritimes* font un Projèt pour pacifier  
l'Europe en 1734. k 455
- refusent de garantir le Tr. de Paix de  
1735. avant l'abolition de la Clausule. l 485
- invitées de se joindre aux Cours de  
Vienne & de Versailles pour régler la Suc-  
cession de Berg &c. m 5
- y donnent les mains. 229. & suiv.
- Pylswert* (F. V. Brédehof à) Député des Etats  
de Hollande à la Brille en 1742. r 304

## Q.

- Q**uestion sur la Garantie de la Pragmatique  
Sanction. f 353
- curieuses qu'on faisoit à Genes aux  
Gouverneurs de Corse. t 188

## R.

- R**abutin (le C. de) Envoïé de l'Emp. en Ruf-  
sie en 1726. c 157
- Ragotzki* (le Pr. de) doit se tenir éloigné des  
frontières de Hongrie. b 421
- Rafraichissemens* doivent être fournis aux Vais-  
seaux de Guerre Hollandois à Alger. d 264
- Raisons* du Dannem. d'insister sur l'abolition de  
la Banque courante de Hambourg. k 206
- de l'opposition de plusieurs Elect. à la  
cession du Droit de suffrage de Bohême au  
Gr. Duc. o 45
- qui portent le Roi de Pologne à entrer  
à main armée dans les Etats Héritaires de  
la Maison d'Autriche en 1741. q 407
- Rameau* (Mr. de) Ministre de Liège à Bruxelles  
en 1741. s 24
- Rambonnet* (le Sr.) Envoïé de Prusse à Liège  
en 1740. o 307
- Ra.

|   |              |          |
|---|--------------|----------|
| <i>Ranakut</i> (le) restitué à la Perse.  | g            | 458      |
| <i>Rangoni</i> (le M. de) Envoïé de Modene au Congrès de Soissons.  | e            | 174      |
| <i>Rapport</i> des Députés des E. G. à L. H. P. de la Conférence qu'ils avoient eue avec le C. de Konigsegg au sujet de la Comp. d'Ostende. | b            | 241      |
| _____ du Comité secret des Etats de Suède touchant l'accession au Tr. de Hanovre.   | c            | 398      |
| _____ des Officiers Russiens pris par l'Escadre Françoisse; de la manière dont on les avoit traités.  | i            | 515      |
| _____ des Commis. qui avoient examiné les Représentations des Bourgeois de Genève.  | l            | 233      |
| _____ des Députés de L. H. P. sur leurs conférences avec Mr. Luiscius.  | m            | 75. & 82 |
| _____ du Comité des affaires secrètes touchant la proposition de Dordrecht en 1742.   | r            | 200      |
| <i>Ratification</i> du Tr. de Nieustadt par la Suède.   | i.           | 344      |
| _____ du Tr. d'Alliance entre l'Emp. & Sa Maj. Brit. par l'Emp.   | a            | 473      |
| _____ des Art. séparés & secrètes du Tr. de la Quadruple Alliance par l'Emper.  |              | 223      |
| _____ par le Roi de France.   | <i>ibid.</i> |          |
| _____ par le Roi d'Angleterre.  |              | 224      |
| _____ du Tr. de la Quadruple Alliance par l'Empereur.   |              | 209      |
| _____ par le Roi de France.   | <i>ibid.</i> |          |
| _____ par le Roi d'Angleterre.  |              | 210      |
| _____ de la Garantie de Sleswick au Danemarck par la France.  | d            | 238      |
| _____ du Tr. de partage par le Roi de Prusse.   | b            | 432      |
| _____ par le Prince d'Orange.   |              | 434      |

|  |         |
|--|---------|
| <i>Ratification</i> de la Convention entre le Danemarck & Hambourg par sa Maj. Dann.           | l       |
| 223 par la Ville.  | 224     |
| _____ de la Convention de Commerce en 1741 entre la Suède & la France.                         | s 22    |
| <i>Ratisbonne</i> (l'Evêché de) restitué à l'Electeur de Cologne.                              | a 14    |
| <i>Rébelles</i> (les) de France ne doivent pas être secourus par l'Emper. & <i>viciissim.</i>  | a 4     |
| _____ ne doivent être soufferts dans les Etats des Puiss. Marit. & <i>viciissim.</i>           | 93      |
| _____ à l'Empereur ne peuvent rester ni en France ni en Angleterre.                            | 197     |
| _____ à la France ne peuvent avoir d'azile ni en Angleterre ni dans les Etats Autrich.         | 198     |
| _____ à la Gr. Bretagne doivent être traités de même.  | 200     |
| _____ Anglois doivent être punis comme tels en Suède & <i>viciissim.</i>                       | b 480   |
| _____ de Russie n'auront point d'azile dans les Etats de la Cour de Vienne & <i>viciissim.</i> | t 470   |
| <i>Recès</i> des limites de la Silésie fert de Base au Traité de Dresde.                       | t 434   |
| <i>Récompense</i> promise par le R. Auguste III. au Pr. de Radziwil & à son fils.              | xi. 127 |
| <i>Récords</i> que la Maison de la Rochette &c. est de la juridiction de Fleron.               | m 485   |
| <i>Recursus ad comitia</i> affaires qui le concernent.   | r 321   |
| <i>Réflexions</i> pour une Représentation contre le Traité de Hanovre.                         | b 301   |
| _____ sur la Courlande & ses Privilèges.   | c 471   |
| _____ des Médiateurs sur la Réponse des Plénip. de l'Emp. aux demandes du D. de Parme.         | d 141   |
|  | Ré-     |

*Reflexions* d'une personne désintéressée sur le  
Mémoire de Mr. Pointz à Sa Maj. Suéd. en  
1726. 169

———— d'un Patriote Allemand & impartial  
sur la Garantie de la Pragmatique Sanction. f 283

———— d'un Cosmopolite sur la Garantie de  
la Pragmatique Sanction. 411

———— du M. de Monti au C. de Munick sur  
sa détention demandée. i 492

———— du Pape sur les troubles de Rome. l 517

———— sur les fonctions Elector. de Bohême  
dans la Diète d'Elect. Imp. &c. p 110

———— sur les causes de la Guerre de Suède  
contre la Russie en 1741. q 479

———— patriotiques sur la Marche des Russes  
vers l'Empire. u 134

*Rest.* les Ministres Vénitiens &c. ne paient point  
ce droit en Turquie. b 444

*Réfutation* de la déduction des droits du Palatin  
de Suhtzbach sur Berg & Juliers. m 15

———— solide de l'Exposition de la Maison  
de Saxe touchant Berg &c. 187

———— des prétentions de la Cour de Bavière  
à la Succession d'Autriche. o 125

———— de la Lettre circul. de la Reine de  
Hongrie au sujet du suffrage de Bohême.

———— des Réflexions sur les fonctions E-  
lector. de Bohême &c. p 57

———— de la Réponse de Vienne aux Mémoi-  
res du C. de Montijo. q 159

———— du Mémoire touchant le différend  
entre la Régence des Pais-Bas & le Pr. de

Liège au sujet du Tarif. o 399

———— de la Déduction des droits de l'Elect.  
de Bavière à la succession d'Autriche. q 3

- Réfutation* du Mémoire de l'Emp. à la Diète de 1743. contre les Protestations de la Cour de Vienne, par l'Elect. de Maïence. *s* 269
- Régence* la Russie ne doit point se mêler de celle de Suède. *a* 333
- \_\_\_\_\_ de leurs Etats ne peut être ôtée à qui que ce soit dans l'Empire du Chêf de l'Emp. *r* 6
- \_\_\_\_\_ Imp. de Rothweil, de Weingarten doivent être abolies. *r* 84
- Règlement* de Police du Congrès de Cambray. *c* 418
- \_\_\_\_\_ du Congrès de Soissons. *e* 177
- \_\_\_\_\_ touchant l'introduction & le séjour des Troupes Esp. en Toscane. *f* 259
- \_\_\_\_\_ du Roi de Dannemarck de 1726 pour la réduction des Pièces de 12. & de 2 sols. *k* 169
- \_\_\_\_\_ de la Banque courante de Hambourg. 180
- \_\_\_\_\_ sur la garde & l'office du Syndic de la Garde &c. de Genève. 448
- \_\_\_\_\_ pour l'ordre à garder dans la signature de la paix à Aix-la-Châpelle. *u* 173
- \_\_\_\_\_ de Bruxelles pour les évacuations en conséquence du Traité d'Aix-la-Chapelle. 248
- Rebden* (Coop, Ibeling von) Administrateur d'Oost-Frise, démis de sa Charge. *d* 383
- Reischach* (le Bar. de) Ambass. de la Reine de Hongrie auprès de L. H. P. *r* 192
- Relation* de l'état déplorable du Mecklembourg. *g* 270
- \_\_\_\_\_ courte & fondamentale du Droit de Garantie de L. H. P. en Oost-Frise. *b* 154
- \_\_\_\_\_ de l'attaque du Retranchement Russe en 1733. envoyée en France. *i* 517
- \_\_\_\_\_ exacte & sincère de l'essentiel des Troubles de Genève. *k* 267

Rélation de ce qui s'est passé au sujet de la  
 Clausule du IV. Art. du Tr. de Riswick.

l 428

— pétitoire à l'Emp. du redressement des  
 Grièfs des Romains, contre les Protestans.

458

— des Troubles arrivés à Rome en 1736.

504

— des Hostilités commises par les Hol-  
 landois contre les Esp. en Amérique en 1737.

m 315

— préalable des vraies circonstances des  
 démêlés de la succession de Hanau.

n 233

— de la négociation du Baron de Gotter.

p 143

Relief (le droit de) sur les Fièfs du Brande-  
 bourg abandonné par la Reine de Hongrie.

s 41

Religion Grecque permise aux Russiens dans  
 leurs Maisons en Angleterre.

l 386

— peut être introduite dans les cessions  
 faites par la Suède.

ibid.

— Romaine doit être conservée à jamais  
 dans le País cédé au Roi de Prusse par le  
 Tr. de Bade.

a 18

— dans le País cédé aux Prov. Unies par  
 Charles VI.

54

— confirmée pour les Impériaux en Tur-  
 quie.

b 418

— permise chez eux à tous les Officiers  
 & Marchands Sujets de la Cour de Vienne  
 en Turquie.

432

— aux Vénitiens.

441

— permise dans l'Isle de Minorque.

c 98

— aux Siciliens en Turquie.

s 9

Religion Réformée permise aux Troupes de L.

H. P. dans les País-Bas-Esp.

a 43

- Religion* réformée doit être protégée dans l'Empire par la Suède & la Prusse. 390
- \_\_\_\_\_ permise au Consul Hollandois à Alger. d 267
- \_\_\_\_\_ doit être conservée dans le Pais cédé à la Russie par la Suède. 1. 337 & s 75
- \_\_\_\_\_ dans les Etats de l'Electeur de Saxe. t 430
- Religion*, différends qu'elle cause dans l'Empire. l 428
- \_\_\_\_\_ doivent être terminés selon ses loix fondamentales. r 9
- \_\_\_\_\_ Réformée & Romaine doivent être également protégée par l'Emp. *ibid.*
- \_\_\_\_\_ ce qui doit être observé dans l'Empire à cet égard. 62
- \_\_\_\_\_ doit être conservée en Silésie *in statu quo* avec restriction. s 31
- Remarques* des Anglois sur les Réflexions pour une représentation contre le Traité de Hanovre. b 305
- \_\_\_\_\_ sur l'Analise du susdit Traité. 338
- \_\_\_\_\_ des E. G. sur le Tr. de Hanovre. c 137
- \_\_\_\_\_ des E. G. sur le premier projet de Paix de l'Emp: en 1726. 387
- \_\_\_\_\_ approuvées de la Gr. Brét. & de la France. 388
- \_\_\_\_\_ de Mr. de Fénelon sur les objections des E. G. à leur accession au Tr. de Hanovre. d 158
- \_\_\_\_\_ sur la diversité des opinions, au sujet de l'accession de la Suède au Tr. de Hanovre. 196
- \_\_\_\_\_ du Conseil du Prince d'Oost-Frise sur l'acte de soumission des Embdenois. e 308 & *suiv.*  
Re-



|   |              |
|---|--------------|
| <i>Remarques</i> sur les Considérations des Alliés de Séville distribuées à la Diète en 1730. LXXXIII   |              |
| _____ non constatées sur le Tr. de Vienne de 1731. au sujet de l'invitation faite à L. H. P.  | <i>f</i> 185 |
| _____ des Anglois sur la Garantie de la Pragmatique Sanction.   | 398          |
| _____ sur les Droits des Maisons de Neubourg & de Sultzbach à la succes. de Berg &c.  | <i>b</i> 437 |
| _____ de l'Emp. sur la convention de Florence.  | <i>i</i> 3   |
| _____ sur l'information des différends de Hambourg pour la monnoïe.   | <i>k</i> 210 |
| _____ de L. H. P. sur la déclaration des Rois alliés touchant l'Amnistice en 1735.  | 499          |
| _____ du Roi de Prusse sur les Résolutions des E. G. au sujet de Berg, Juliers &c.  | <i>m</i> 82  |
| _____ de la Cour de Dannemarck sur l'affaire de Steinhorst.   | <i>o</i> 27  |
| _____ de la Cour de Bavière sur la 1 <sup>re</sup> . Lettre circulaire de la Reine de Hongrie.  | 201          |
| _____ de la même Cour sur la 2 <sup>me</sup> . Lettre.  | 262          |
| _____ de la même Cour sur la 3 <sup>me</sup> .  | 279          |
| _____ (autres) de la même Cour sur la 3 <sup>me</sup> . Lettre.   | <i>o</i> 300 |
| _____ de la Cour de Vienne sur le Tr. de 1738.  | <i>q</i> 459 |
| _____ de la Cour de Vienne sur le Mémoire de l'Emp. à la Diète contre ses Protestations en 1743.  | <i>s</i> 256 |
| _____ de la Cour de Prusse sur l'Exposé de Sa Maj. Brit. comme Elect. de Brunswick-Lunebourg, intitulé; défense de la Déduction Fondamentale concernant le Droit de succession à la Comté d'Oost-Frise. | <i>t</i> 53  |

- Remarques* d'un Noble du Roïaume de Corse  
sur les Manifestes des Cours de Vienne &  
de Turin. 351
- Remontrance* des 3. Etats de *Brabant* à l'Emp.  
au sujet de l'Octroi de la Comp. d'*Ostende*.  
b 84
- \_\_\_\_\_ de la Comp. des Indes Occid. Hol-  
landoise à L. H. P. contre l'Esp. e 194
- \_\_\_\_\_ des Rhin-Graves à l'Elect. de Ma-  
yence qui vouloit introduire des Ecclésiasti-  
ques dans des Etats Protestans. l 437
- \_\_\_\_\_ du Corps Evangélique de l'Emp.  
au C. Palatin de Deux-Ponts sur une lettre  
de l'Elect. de Mayence tendant à la même.  
447. Interdites au Nonce du Pape à Ma-  
drid en 1736. 558
- Rénitens* (les) d'Oost-Frise ont recours à L. H.  
P. d 383
- \_\_\_\_\_ relevés par l'Emper. de toutes les pei-  
nes portées par ses Décrets. f 32
- \_\_\_\_\_ admis à l'Assemblée des Etats d'Oost-Fri-  
se. 34
- \_\_\_\_\_ obligés d'indemniser les pertes qu'ils  
avoient causées. *ibid.*
- Rénonciation* de l'Emp. à tous ses droits sur la  
Monarchie d'Esp. b 114
- \_\_\_\_\_ de l'Esp. en faveur de l'Emp. à tous  
ses droits sur les Pais-Bas & l'Italie. 115
- \_\_\_\_\_ de l'Emp. Charles VI. à la Couronne  
d'Espagne. 458
- \_\_\_\_\_ de Philippe V. aux Etats démembrés  
de sa Couronne. 464
- \_\_\_\_\_ de l'Archiduchesse Marie-Joséphe à la  
Succession d'Autriche. c 435
- \_\_\_\_\_ confirmée par le Pr. Electoral. de Sa-  
xe. 445 & 455
- \_\_\_\_\_ confirmée par l'Elect. de Saxe.  
448 & 457
- Ré-*

|  |          |
|--|----------|
| <i>Rénonciation</i> confirmée avec serment par l'Archiduchesse.                                      | 452      |
| _____ de la Bohême à tous les Etats cédés au Roi de Prusse promise par la Reine de Hongrie.          | s 41     |
| <i>Rentes</i> que l'Emp. prétend que l'Esp. doit lui rembourser.                                     | d 123    |
| _____ que l'Esp. prétend de l'Emp.   | 129      |
| _____ des Droits levés sur la Meuse séparés inégalement entre le Roi de Prusse & le Prince d'Orange. | b 422    |
| <i>Renuccini</i> Plénip. de Toscane au Règlement pour l'introduction des Esp. dans le dit Duché.     | f 262    |
| _____ à la Convention de Famille avec l'Esp.   | 235      |
| VI.  | 235      |
| _____ aux arrangemens pour la réception de l'Infant en Toscane.                                      | 245      |
| <i>Réplique</i> des Alliés de Séville à la réponse de l'Emp. à leur Ultimatum.                       | e cxxxix |
| <i>Réponse</i> du Régent au Mémoire du C. de Stairs au sujet de Dunkerque.                           | a 87     |
| _____ du M. Beretti-Landi aux Députés des E. G. sur l'invasion de la Sardaigne.                      | z 169    |
| _____ du M. de Fénelon à la Déclaration de L. H. P. au sujet du Tr. de Hanovre.                      | b 227    |
| _____ des Ambass. de Prusse & d'Angl. à la même déclaration.   | 229      |
| _____ de L. H. P. au 1er. Mémoire du C. Konigsegg-Erps.  | 234      |
| _____ des mêmes à 3. Mémoires du susdit Ambass.  | 254      |
| _____ de L. H. P. au 1er. Mémoire du Sr. d'Olivier.  | 259      |
| _____ au 1er. Mémoire du M. de S. Philippe au sujet de l'affaire d'Ostende.                          | c 9      |
| _____ au Mémoire du C. Konigsegg touchant les plaintes de l'Evêque de Liège.                         | 181      |
|  | Ré-      |

|   |       |
|---|-------|
| <i>Réponse</i> de Sa Maj. Suéd. au Mémoire du C. de Freytag.                                  | 210   |
| — du même Prince à la Harangue du C. de Horn.   | 305   |
| — du même Prince aux offres & propositions de la Russie.                                      | 306   |
| — des Plénip. de l'Emp. aux demandes de l'Esp. en faveur du D. de Parme.                      | d 138 |
| — de la Russie au Mémoire du Sr. Westphalen.  | 220   |
| — du Pr. d'Oost Frise au Factum des Etats-de sa Principauté.                                  | 335   |
| — des Communes de Leerh à la Résolution du Pr. de Oost-Frise.                                 | 390   |
| — des mêmes Communes à la Résolution ultérieure du même Prince.                               | 397   |
| — du susdit Pr. à la proposition de M. Lewe d'Adwart.   | 407   |
| — de L. H. P. à un Mémoire des Etats d'Oost-Frise qui imploroient leur secours.               | 495   |
| — des Plénip. de l'Emp. aux demandes des E. G. au Congrès de Soissons.                        | e 198 |
| — des Plénip. d'Esp. aux mêmes demandes.  | 200   |
| — de l'Esp. aux demandes Prélimin. de la Gr. Brét. pour une Paix séparée entr'elles.          | 201   |
| — de l'Emp. aux E. G. sur les affaires de Oost-Frise.   | 279   |
| — de l'Emp. à l'Ultimatum des Alliés de Séville.  | CXXII |
| — du Bar. de Lynden au Discours du C. de Zinzendorff en 1731.                                 | f 100 |
| — de l'Emp. à la Résolution de la Diète de 1731. pour la Garantie de la Pragmatique Sanction. | 350   |

- Réponse* du Pr. d'Oost-Frise à la relation du  
Droit de Garantie de L. H. P. dans cette  
Province. *b* 181
- aux Grièfs des Etats d'Oost-Frise. 262
- du Sénat de Hambourg au 1<sup>er</sup>. Mémoire  
des Puiss. Marit. 307
- au 2<sup>me</sup>. Mémoire des mêmes Puiss. 322
- de L. H. P. à 2. Mémoires du Ministre  
de Suède touchant la Comp. Suéd. des Indes.  
359
- au Mémoire du Ministre de Suède tou-  
chant un Vaisseau Suédois pris & conduit à  
Batavia. 368
- du M. de la Paz au Mémoire de Mr.  
Kéene sur l'hommage de Florence. *i* 55
- de l'Emp. donnée à Mr. Robinson, sur  
celle du M. de la Paz à Mr. Kéene. 77
- du même à l'accommodement proposé  
par l'Angl. 82
- du D. de Newcastle au Mémoire du C.  
de Montijo au sujet de l'Isle de Ponza &c.  
91
- de Sa Maj. Imp. au Mémoire de Mr.  
Robinson pour son accommodement avec  
l'Esp. 109
- (autre) à un second Mémoire de Mr.  
Robinson. 123
- du Primat de Pologne aux Déclarations  
de l'Ambass. de l'Emp. en 1733. 202
- des Confédérés de Prag au Manifeste du  
Primat de Pologne. 256
- aux motifs de la déclaration de Guerre  
de la France contre l'Emp. en 1733. 346 à  
ceux de l'Espagne ix. 367
- au Mémoire de Mr. Hohenmuhle. *k* 199
- à la 1<sup>re</sup>. Harangue des Bourgeois de Genève  
aux Représentans de Zurich & de Berne. 362

|  |              |
|--|--------------|
| <i>Réponse</i> à la 2 <sup>me</sup> . Harangue des fufdits Bourgeois<br>aux mêmes.                     | 368          |
| — au Mémoire du C. d'Ulefeldt.   | 509          |
| — au Manifeste des Confédérés de Dziskow<br>en faveur de Stanislas.                                    | 182          |
| — du Roi Augufte au Discours du Primat<br>de Pologne.  | 105          |
| — des Confédérés de Dziskow au Mémoire<br>de l'Abbé Langlois.  | 145          |
| — au Mémoire du C. de Casteja pour le re-<br>nouvellement de l'Alliance de la Suède avec<br>la France. | 399          |
| — de l'Elect. de Maïence à celui de Saxe<br>sur les Griès de Religion des Proteftans.                  | 448          |
| — de l'Emp. au Mémoire de l'Ambaff. d'An-<br>gleterre sur la Religion.                                 | 453          |
| — au 2 <sup>me</sup> . Mémoire du Corps Evangelique à<br>l'Emp.  | 456 & 459    |
| — des Puiff. Marit. à la Garantie demandée<br>par la France & l'Emper.                                 | 485          |
| — de l'Elect. de Maïence au Brèf du Pape<br>au fujèt de la Claufule.                                   | 487          |
| — du Pape aux demandes du Miniftre d'Esp.<br>à Rome en 1736.   | 538          |
| — de L. H. P. aux déclarations des Cours<br>de Vienne & de France sur les affaires de<br>Bèrg &c.      | m-III        |
| — à l' <i>Ultimatum</i> du Roi de Pruffe.  | <i>ibid.</i> |
| — des Cours de Vienne & de Versailles au<br>même <i>Ultimatum</i> .                                    | 215          |
| — de l'Emp. à la communication des Réfo-<br>lutions de L. H. P. sur les affaires de Berg<br>&c.        | 104          |
| — de la France à L. H. P. sur le même fu-<br>jèt.  | 107          |
| — de l'Elect. Palatin aux Propositions du<br>Roi de Pruffe touchant Berg & Juliers.                    | 219          |
|  | <i>Ré-</i>   |

- Réponse* des Puiss. Marit. à la garantie de la possession provis. de Berg &c. demandée pour le Pr. de Sultzbach. 228
- de Sa Maj. Pruss. au Mémoire des 4. Puissances, sur Berg &c. 237
- de L. H. P. au Mémoire du M. de S. Gil. du 8 Avril 1738. 261
- de Mr. Kéene à la Lettre de Mr. de la Quadra au sujet des déprédations. 272
- de Sa Maj. Brit. à l'Adresse du Parlement au sujet des Déprédations. 306
- de L. H. P. au plaintes du M. de S. Gil. contre les Vaisseaux de Curacao. 333
- aux Mémoires de Mr. vander Meer contre les Gardes-Côtes-Esp. 360
- de L. H. P. au 2<sup>me</sup>. Mémoire de la Comp. Holland. des Indes Occid. contre l'Espagne. 427
- de la Cour de Prusse au Mémoire de celle de Saxe touchant Berg &c. n. 115
- du Pr. de Hesse-Cassel aux positions du Pr. de Hesse-Darmstadt dans l'affaire de Hanau. 266
- du Roi de Prusse à l'Exposition du Pr. de Liège touchant Herstal. o 328
- aux propositions du Roi de Prusse après son entrée en Silésie. p 145
- à la Déduction des Droits du Roi de Prusse sur la Silésie. 325
- de la Cour de Vienne aux Mémoires du C. de Montijo. q 158
- aux représentations de celle de France sur les prétentions de la Maison de Bavière. 438
- du Roi de Suède lorsqu'on lui remit en 1741 le plan des préparations de Guerre contre la Russie. 486

|   |              |
|---|--------------|
| <i>Réponse</i> de la Cour Impér. au Mémoire de la Reine de Hongrie adressé aux Etats de l'Empire en 1743. | s 236        |
| — de Sa Maj. Brit. à l'Adresse du Parlement de 1744. au sujet du Prétendant.                              | 298          |
| — à la demande de Mr. Thompson, de faire sortir de France le Prétendant en 1744.                          | 302          |
| — à la déclaration du C. de Dohna.  | 477          |
| — de la Cour de Hanovre aux demandes du Prince d'Oost-Frise.  | t 6. 7       |
| — du Sénat de Gènes aux offres de la Gr. Brét., au sujet de Final.  | 325          |
| — du même Sénat au Roi de Sardaigne sur le but de son armement.   | <i>ibid.</i> |
| — du M. de Corsegne au Mémoire du M. Curli.   | 330          |
| — du C. d'Ulefelt à l'Abbé Bologni Ministre de Gènes.   | 337          |
| — semblable du Duc de Newcastle à Mr. Guastaldi.  | 338          |
| — du Sénat de Gènes au Manifeste des Cours de Vienne & de Turin en faveur des Corfes.                     | 342          |
| — du Gouvernement de Gènes au Mémoire publié par le C. de Schulembourg.                                   | 387          |
| — du Doge de Gènes à la Harangue du D. de Boufflers.  | 390          |
| — de Sa Maj. Pruss. à la Déclaration de la Cour de Vienne au sujet de la garantie de l'Empire.            | 455          |
| — des E. G. à la Harangue du Marq. de Fénelon d'Avril 1747. x 36. Réplique                                | 55           |
| A une Lettre du Gr. Vizir.  | 109          |
| — réponse Voyez <i>Lettre</i> ou <i>Rescrit.</i>  | <i>Ré.</i>   |



|  |              |
|--|--------------|
| <i>Représentations de l'Espagne à Sa Maj. Brit. contre la Comp. d'Ostende.</i>                       | ii. b 76     |
| _____ du Roi de Prusse au Duc de Mecklembourg pour l'engager à se soumettre.                         | g 247        |
| _____ de l'Emp. aux Ministres d'Esp. & de l'Angl. sur le nombre des Troupes Esp. entrées en Toscane. | i 18         |
| _____ de Mr. Keene à Sa Maj. Cath. contre l'Hommage rendu à l'Infant en Toscane.                     | 52           |
| _____ de L. H. P. à l'Ambass. de France pour prévenir la Guerre dans les Pais-Bas en 1733.           | 455          |
| _____ des Citoïens de Genève aux Conseils au sujet des Impôts & des Fortifications.                  | k 271        |
| _____ augmentées.  | 307          |
| _____ des mêmes aux mêmes contenant plusieurs accusations graves.                                    | 403          |
| _____ des mêmes demandant la cassation de plusieurs Membres du Conseil des CC.                       | 407          |
| _____ des mêmes contenant des remerciemens & de nouvelles demandes.                                  | 420          |
| _____ du Roi de Prusse en faveur des Protestans de Bohême.   | l 471        |
| _____ de L. H. P. à l'Ambass. de France au sujet de Berg &c.   | m 99         |
| _____ du Collège Elect. à l'Emp. en faveur des Mémoires portés à la Diète en 1742.                   | o 170        |
| _____ du Prince d'Oost-Frise à la Cour de Hanovre.   | t 4          |
| _____ des Corfes aux Ministres du Congrès d'Aix-la-Chapelle.   | u 215        |
| <i>Représailles</i> défendues entre la Suède & la Russie.  | a 355. l 422 |
| _____ mises en oubli entre la Suède & le Dannemarck.   | q 367        |

- Réprésailles* entre l'Esp. & l'Emp. illicites avec restriction. b 167
- \_\_\_\_\_ du Dannemarck à l'égard de Hambourg non permises. l 222
- \_\_\_\_\_ entre la France & la Hollande sinon dans le cas de déni de justice. o 466
- \_\_\_\_\_ défendues entre les Membres de l'Empire. r 70
- Requête* que l'on supposoit présentée au Roi Cath. par les trois Etats de France. a 260
- \_\_\_\_\_ des Etats de Liège au Prince pour empêcher les nouveaux Péages de la Rochette. m 505
- \_\_\_\_\_ des Corfes au Roi de France. t 293
- Rescrit* de l'Emp. à la Princesse de Toscane en faveur de Don Carlos. e LXIV
- \_\_\_\_\_ de l'Emp. aux Cours de Hanovre & de Brunswick pour les engager à remettre l'administration du Mecklenbourg. g 60
- \_\_\_\_\_ autre aux mêmes Cours tendant à la même fin. 233
- \_\_\_\_\_ au Roi de Prusse sur l'Administration du Mecklenbourg. 245
- \_\_\_\_\_ au Gr. Duc de Toscane qui annulle l'Hommage rendu à D. Carlos. i 59
- \_\_\_\_\_ à l'Elect. de Maïence contre sa conduite à l'égard des Protestans. 452
- \_\_\_\_\_ en réponse à la 1<sup>re</sup>. Lettre du Corps Evangélique de l'Empire contre la Clausule. l 432
- \_\_\_\_\_ de Sa Maj. Imp. en réponse à la déduction du susdit Corps. 459
- \_\_\_\_\_ à la Diète au sujet du Frey-Gericht. n 336
- \_\_\_\_\_ à la Diète contre les Lettres de Hesse-Cassel & de Saxe pour le *Recursus ad Comitata*. 379
- \_\_\_\_\_ du Pr. de Hesse-Cassel en réponse au Précédent. 401

- Rescrit* de la Reine de Hongrie à Sa Maj. Brit. sur l'entrée du Roi de Prusse en Silésie. *p* 149
- du Roi de Prusse à son Ministre à la Diète en réfutation de celui de la Reine de Hongrie. 159
- au Magistrat de Hambourg au sujet d'un Vaisseau Interlope de la Comp. d'Ostende. *b* 340
- de l'Elect. de Cologne à Mr. Bossart, pour lui notifier qu'il ne veut point reconnoître la Reine de Hongrie. *q* 470.
- de la Reine de Hongrie sur l'affaire de Neudorff contre Seckendorff. *s* 384
- de l'Emp. en réponse au susdit. 390
- de la Reine de Hongrie sur le passage du Rhin par le Pr. *Charles*. 426
- du Roi de Prusse à Mr. d'Andrié contenant les motifs de sa prise d'armes en 1744. 463
- Réservation* du Duc de Holstein au sujet de l'investiture de Stetin annullée. *c* 199
- Résidens* de l'Emp. en Turquie doivent y être en toute liberté & distingués des autres. *b* 422
- Polonois *ad latus Regium* nommés en 1735. *l* 132
- Resmi*. c'est le seul droit pour l'inventaire des Siciliens morts en Turquie. *s* 10
- Résolution* de L. H. P. sur 4. Mémoires du C. Konigsegg-Erps. *b* 254
- au sujet de la distribution des effets de la Flotille d'Esp. en 1727. *d* 30 & *suiv.*
- au sujet des affaires d'Oost-Frise. 1721. 384
- du Pr. d'Oost-Frise adressée aux Communes de Leerh. 388
- ultérieure du même Pr. sur la déclaration des Députés des susdites Communes. 393

|   |              |
|---|--------------|
| <i>Résolution</i> des E. G. au fujèt des affaires d'Ooft-Frife.   | 451          |
| _____ sur le Mémoire de Mr. Grys au fujèt de la Garantie du Dannemarck demandée par L. H. P.                                    | 479          |
| _____ tendant à faire regarder comme un <i>Cafus Fœderis</i> , les affaires d'Ooft-Frife. <i>d</i>                              | 499          |
| _____ au fujèt de la Comp. de Guipufcoa. <i>e</i>   | 246          |
| _____ prise sur les Lettres du Bar. Hop.  | 270          |
| _____ autre sur le même fujèt.  | 275          |
| _____ Impériale qui admet la foumiffion des Embdenois.  | 316          |
| _____ (autre) qui termine les affaires d'Ooft-Frife. <i>v.</i>  | 318          |
| _____ Imp. touchant l'Emancipation de l'Infant Duc. <i>f</i>  | 253          |
| _____ de la Diète de 1731. pour la Garantie de la Pragmatique Sanction.   | 315          |
| _____ de l'Emp. sur les Griès de la Noblesse du Mecklenbourg. <i>g</i>  | 280          |
| _____ dernière & instruction Imp. dans l'Administration du fufdit Duché.  | 287          |
| _____ du Conseil Aulique en 1667. sur les affaires d'Ooft-Frife. <i>b</i>   | 221          |
| _____ (autre) du même Conseil & de la même année sur les mêmes affaires. 223. Des E. G. en 1726. sur les affaires fufdites. 225 |              |
| _____ diverses du Grand Conseil de Genève en 1734. <i>k</i>   | 428          |
| _____ fauffes du fufdit Conseil répandues dans le public.   | 443          |
| _____ de L. H. P. sur la déclaration des Rois alliés au fujèt de l'Armistice.   | 499          |
| _____ sur le Mémoire du Comte d'Ulefeld pour les engager à armer.   | 509          |
| _____ vigoureuse du Corps Evangélique sur le Décrèt Commiff. de l'Emp. touchant la Religion. <i>l</i>                           | 460          |
|   | <i>Réfo.</i> |

|  |       |
|--|-------|
| <i>Résolution</i> du Corps Evangélique de l'Empire au<br>sujèt de la Guerre de 1734.   | 467   |
| _____ du Pape pour calmer Rome, & pour<br>la sûreté du Ministre Espagnol.  | 518   |
| _____ de L. H. P. du 5. Avril tendant à<br>accommoder les affaires de Berg &c. <i>m</i>  | 71    |
| _____ (2 <sup>me</sup> ). de L. H. P. du 1 <sup>r</sup> . Juin tendant<br>au même but.   | 72    |
| _____ sur l' <i>Ultimatum</i> du Roi de Prusse au<br>sujèt de Berg & Juliers &c.   | 92    |
| _____ sur le <i>Status quietus</i> de Berg & Juliers<br>proposé par la France & l'Emp.   | 227   |
| _____ sur le 1 <sup>er</sup> . Mémoire du M. de S. Gil<br>pour empêcher leur union avec la Gr. Brét.<br>dans l'affaire des Déprédations. | 261   |
| _____ du Parlement Brit. sur les Dépréda-<br>tions des Esp.  | 303   |
| _____ de L. H. P. sur le Mémoire de la<br>Comp. Holland. des Indes Occid. contre les<br>Gardes-Côtes Esp.                                | 327   |
| _____ (autre) au sujèt des Déprédations des<br>susdits Gardes-Côtes.   | 328   |
| _____ pour répondre au 3 <sup>e</sup> . Mémoire du<br>M. de S. Gil & à la réponse de l'Esp. à ceux<br>de leur Ambass.                    | 381   |
| _____ sur le 2 <sup>e</sup> . Mémoire de la Comp. Hol-<br>land. des Indes Occid. contre l'Espagne.                                       | 427   |
| _____ des Etats de Hollande en faveur de<br>la Reine de Hongrie.   | r 193 |
| _____ du Conseil de Dort sur le tempéra-<br>ment proposé par Amsterdam.  | 203   |
| _____ prise à la pluralité des voix dans<br>l'Assemblée de L. H. P. de secourir la Reine<br>de Hongrie.                                  | 316   |
| _____ du Conseil de Dort communiquée à<br>L. H. P. avant le secours accordé à la<br>Reine de Hongrie à la pluralité des voix.            | 309   |

|   |               |
|---|---------------|
| <i>Résolution</i> de la Province d'Utrecht sur la proposition de secourir la Reine de Hongrie.  | 404           |
| _____ de celle de Hollande sur le même sujet.   | 407           |
| _____ de L. H. P. sur le Mémoire de Mr. de Trévor au sujet du <i>Prétendant</i> .   | s 308         |
| _____ sur le Mémoire du C. de Sinsheim pour empêcher de secourir la Reine.  | 455           |
| _____ du Conseil d'Etat des Provinces-Unies au sujet des affaires d'Oost-Frise.   | t 133         |
| _____ de L. H. P. qui consentent à retirer leurs Receveurs de l'Oost-Frise &c.  | 147           |
| _____ sur l'entrée des François en Flandre.   | u 82          |
| <i>Restitution</i> des Etats du Roi de Sard. nécessaire pour la Paix des Alliés de Worms.   | s 99          |
| _____ que les Alliés de Francfort s'engagent de faire faire à l'Emp.  | 448           |
| _____ de la Ratification Suédoise pour l'Accession de l'Emp. au Tr. de Stockholm.   | c 154         |
| <i>Résultat</i> tant du Sénat que des Députés de l'Ordre Equestre nommés par la Diète d'Electon pour rester auprès du Roi Stanislas à Dantzick. | i 269         |
| _____ du Conseil tenu à Dantzick en 1734. contre l'Electon d'Auguste III.   | 269           |
| _____ de la Diète de l'Empire portant déclaration de Guerre contre la France.   | 325           |
| _____ de la Diète sur les Préliminaires de la Paix en 1735.   | l 477 & suiv. |
| _____ ultérieur de la Diète de 1737. au sujet des Monnoies & de leur cours.   | m 448         |
| <i>Rétablissement</i> général dans l'Empire promis par l'Empereur.  | r 86          |
|   | Re.           |

|   |             |
|---|-------------|
| <i>Retraite</i> (la) doit être accordée aux Sujets de la Cour de Vienne en Turquie au cas de Guerre & vicissim.   | b 435       |
| <i>Revel</i> (la Ville de) cédée à la Russie.   | a 331       |
| — est une des trois où la Suède s'est réservée le pouvoir d'acheter des grains.                                   | 332         |
| <i>Revenus</i> assignés à la Ville d'Elbing en 1735.  | l 129       |
| <i>Réversion</i> de la Sicile à l'Esp. échangée contre celle de Sardaigne.  | a 189 & 193 |
| — de la Sicile à l'Espag. cédée à Sa Maj. Imp.  | b 115 & 117 |
| <i>Réversales</i> du Roi d'Esp. pour l'exécution des conditions des lettres d'investiture de l'Emp. à Don Carlos. | e L.        |
| — de la Reine de Hongrie à l'Elect. de Cologne sur la sûreté de ses Etats.  | q 465       |
| — sous serment, des Administrateurs des Revenus de l'Oost-Frise.  | t 145       |
| <i>Révifion</i> des sentences du Conseil Aulique & de la Chambre Imp. réglées.                                    | r 75        |
| — a lieu dans l'Empire à l'égard des jugemens du Conseil Aulique & de la Chambre Imp.                             | 75          |
| <i>Révolution</i> de Russie.  | q 512       |
| <i>Rbèeden</i> (Rudolf de) non compris par l'Emp. dans l'Amnistie accordée à l'Oost-Frise.                        | d 509       |
| — abîous par l'Emp. V.  | 323         |
| <i>Rbèede</i> (le Bar. de) Plénip. des Prov. Unies au Tr. de la Triple Alliance.                                  | a 90        |
| — à la Capitulation pour les Troupes du Canton de Berne.  | 468         |
| <i>Richecourt</i> (le C. Emanuel) Plénip. du Gr. Duc en Toscane.  | 's 26       |
| <i>Richelieu</i> (le D. de) Ambass. de France à Vienne en 1726.   | c 382       |

- Rhod* (J. F. de) Plénip. du Roi de Prusse à son Alliance avec la Suède. *t* 487
- Rbin* (le) exempt de nouveaux péages & autres droits. *a* 7
- Riga* (la ville de) cédée à la Russie. *a* 331
- \_\_\_\_\_ est une des trois où la Suède s'est réservée le pouvoir d'acheter des grains. 332
- Ripperda* (le Bar. de) est l'Agent des Tr. de Vienne avec l'Espagne & plénip. *b* 100. 112  
126. 177
- \_\_\_\_\_ qui il étoit & quel fut sa récompense. *ibid*
- \_\_\_\_\_ est Plénip. de l'Esp. aux susdits Tr. 112. 126. 177. & 179
- \_\_\_\_\_ cherche à faire conclure une Alliance entre l'Emp. & la Russie. *c* 157
- \_\_\_\_\_ perd de son crédit. 158
- \_\_\_\_\_ se démet de ses Emplois avec pension. *d* 69
- \_\_\_\_\_ se réfugie chez l'Ambass. de la Gr. Brét. *ibid.*
- \_\_\_\_\_ est disgracié. 72
- \_\_\_\_\_ est enlevé de force de l'Hôtel de l'Amb. susdit & renfermé à Ségovie. 94
- Ritter* (G. G.) subdélégué de la Commiss. Imp. en Oost-Frise. *d* 476
- Robbio* & son Territoire cédé au Roi de Sard. *s* 96
- Rober* (J. J.) subdélégué de la Commiss. Imp. d'Oost-Frise. *d* 476
- Robinson* (Mr.) Envoïé de l'Angl. & de l'Esp. à Vienne en 1731. pour y pacifier les choses. *f* 3
- \_\_\_\_\_ Plénip. au Tr. de 1731. avec l'Emp. & l'Esp. 223
- \_\_\_\_\_ à l'accession du Gr. Duc de Toscane au susdit Traité. 252
- Romanzow* (le Général) Plénip. de Russie à sa Paix avec la Suède. *s* 65
- Ron-*



- Ronciglione*, la désincamération n'en doit point être poursuivie par l'Emp. n 455
- Rome* (Troubles de) au sujet des Espagnols & leurs suites. l 504
- Rondeau* (le Sr.) Plénip. de la Gr. Brét. à son Tr. de Commerce &c. avec la Russie. l 377
- Rosdenbuysen* (le Fort de) rasé. a 52 & 407
- Roozendaal* la Seigneurie de) écheoit au Pr. d'Orange. b 416
- Rosenkrantz* (Iver de) Plénip. de Dannem. au Tr. d'Alliance avec l'Emp. & la Russie. g 465
- Plénip. de Dannemarck à son accommodement avec Hambourg. l 227
- Rota* (l'Abbé) Député du Pape au Congrès de Cambray. l. a 322
- Rotbweil* la Régence Imp. doit être abolie. r 84
- Rottenbourg* (le C. de) Envoïé de France en Esp. pour la porter à la Paix. d 33
- est Plénip, à la Convention du Pardo. 48
- Roturiers* ne peuvent pas posséder de biens Roïaux en Pologne. l 177
- Rause* (Everhard) Plénip. des Prov. Unies à la convention pour l'exécution du Tr. de Bavière. a 422
- à leur accession au Tr. de Hanovre. c 170
- Roxburghe* (le Sr.) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Traité de la Quadruple Alliance. a 203
- Roxborg* (L. S.) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Tr. d'Alliance avec l'Emp. a 472
- Rudzen* (Torts) Orateur du Clergé à la Diète des Etats de Suède en 1726. c 303
- Rugen* (l'Isle de) restituée à la Suède. a 362
- Rumpff*. (Vincent) Plénip. de Hambourg à son accommodement avec le Dannemarck. l 227

- Rurmonde* (l'Evêque de) a le Droit de nommer  
aux Bénéfices de l'Amanie de Montford. a 54
- Russes* ne paient aucun droit en Perse pour le  
Commerce. g 459
- n'y font point sujèts au droit d'Aubaine. 460
- pris par les François en 1734. comment  
traités. i 515
- comment on doit les traiter en Angleter-  
re &c. l 378 & suiv.
- peuvent y acheter des Maisons. 386
- y ont le libre exercice de leur Religion. 385
- ont en Suède les mêmes privilèges que  
ses meilleurs Amis. a 341
- peuvent y établir des Magazins. ibid.
- doivent être rendus par la Suède s'ils  
font criminels. 343
- Russie* (la) fait sa Paix avec la Suède. a 327
- refuse d'y comprendre les Cosaques qui  
avoient pris le parti de la Suède. 330
- s'engage d'évacuer la Finlande. 332
- de paier à la Suède deux millions d'écus.  
ibid.
- lui permet d'acheter des grains dans 3.  
villes assignées sans paier aucun droit. 333
- promet de ne se point mêler de la Régén-  
ce de Suède. ibid.
- de ne point gêner les Consciences dans  
les Païs que lui cède la Suède &c. 335
- ne défraie plus aucun Ministre de Suède.  
343
- doit vider ses différends avec la Suède  
par Commissaires. ibid.
- s'allie avec la Suède. 347
- s'engage à faire rendre le Duché de Sles-  
wig au Duc de Holstein. 356
- Russie*

- Russie* s'allie avec l'Emp. c 159  
 — accède au Tr. de Paix entre l'Emp. & l'Esp. 161  
 — cherche à empêcher la Suède d'accéder au Tr. de Hanovre. 223 & *suiv.*  
 — fait sa paix avec la Perse. g 457  
 — abandonne ses Prétentions sur plusieurs Provinces de Perse. 458  
 — s'allie avec le Dannemarck & la Cour de Vienne. 464  
 — s'engage à ne prendre aucun engagement contraire à la susdite Alliance. 465  
 — cherche à exclure Stanislas & l'Electeur de Saxe du Trône de Pologne. i 136  
 — fait avancer des Troupes vers la Pologne IX. 180. & 219  
 — s'allie avec l'Emp. & le susdit Elect. 181  
 — refuse de relâcher le M. de Monti. 464  
 — prouve qu'elle a eu Droit de l'arrêter. 469  
 — se plaint que les François ont enlevé quelques-uns de ses Vaisseaux. 512  
 — fait déclarer à L. H. P. qu'elle vouloit absolument maintenir l'Elect. de Saxe sur le Trône de Pologne. k 515  
 — déclare qu'elle est prête de rappeler ses Troupes de la Pologne. l 52 & *suiv.* 105  
 — fait un Tr. d'Alliance & de Commerce avec la Gr. Brét. 376  
 — renouvelle son Alliance avec la Suède. 415  
 — s'engage de païer les dettes de cette Couronne aux Provin. Unies. 425  
 — s'intéresse pour l'abolition de la clause du Tr. de Riswick. 491  
 — considérée comme Partie Contractante dans le Tr. de Paix de 1738. en ce qui concerne la Pologne. n 430

|  |              |
|--|--------------|
| <i>Russie</i> accède aux prélimin. en ce qui concerne<br>la Pologne.                           | 461          |
| —— garantit les Constitutions de la Pologne.   | 464          |
| —— reconnoit Stanislas Roi de Pologne.   | 469          |
| —— est invitée à confirmer le Tr. de 1738.   | 471          |
| —— déclare la Guerre à la Suède en 1741.   | q 495        |
| —— souffre une révolution.   | 512          |
| —— renouvelle ses Tr. avec le Roi de Prusse.   | s 1          |
| —— accède au Tr. de Breslaw.   | 44           |
| —— s'allie avec la Gr. Brét.   | 51           |
| —— invitée au Tr. de Varsovie.   | s 522        |
| —— fait sa Paix avec la Suède.   | 64           |
| —— invitée de garantir la Paix de Dresde.  | t 431        |
| —— conclut un Tr. d'Alliance avec la Cour<br>de Vienne.  | 460          |
| —— s'engage de lui fournir des secours.  | 463          |
| —— de n'accorder aucun Azile &c. à ses Vas-<br>saux rebelles.                                  | 470          |
| —— promet de ne faire ni Paix ni Trêve sans<br>y comprendre la Cour de Vienne.                 | 469          |
| —— de lui révéler les Intrigues qu'elle pour-<br>roit découvrir.                               | 470          |
| —— invite plusieurs Puissances de concert avec<br>la Cour de Vienne d'accéder à leur Alliance. | <i>ibid.</i> |
| —— conclut un Tr. de subside avec Sa Maj.<br>Brit.   | 494          |
| —— s'engage de fournir des secours aux Puiss.<br>Marit.  | 495          |
| <i>Ruzzini</i> (le Chev.) Plénip. de Venise au Tr. de<br>Paix avec la Haute Porte.             | b 438        |
| <i>Ryswick</i> (le Tr. de) sert de base à celui de Ba-<br>de.                                  | a 5          |

- Ryswick* (le Tr. de) sert de base à celui de Paris avec le D. de Lorraine. 108  
 — à celui de Vienne de 1738. n 427  
 — excepté des Constitutions de l'Emp. r 27  
*Rzewski* (Le Sr.) nommé Commandant de l'Armée de la Couronne de Pologne en 1734. l 21

## S.

- S***Aarbourg* cédé à la France. a 114  
*Saarlouis* (la Forteresse de) avec ses dépendances cédée à la France. a 108  
*Sachbender* la sublime Porte peut en avoir dans tous les Etats de la Cour de Vienne. b 433.  
 Peut en avoir un à Messine. s 11  
*S. Aignan* (le D. de) Ambass. de France à Rome. l 466  
*S. Amand* (la Ville de) cédée à la France. a 19  
*S. Contest* (le C. de) Plénip. de France au Tr. de Bade. a 3  
 — à celui de Paris avec le Duc de Lorraine I. 107  
 — au Congrès de Cambray. a 307  
*S. Donas* (le Fort de) cédé conditionnellement aux Prov. Unies. a 49. & suiv.  
*S. Hipolite* (la Ville de) avec ses dépendances restituée au D. de Lorraine. a 128  
*S. Michel* (le Fort) cédé aux Prov. Unies. a 52  
*S. Philippe* (le M. de) Envoïé Extraord. d'Espagne à la Haye. b 230  
 — arrête Lambelli à Amsterdam. c 158  
 — meurt à la Haye. *ibid.*  
*S. Pierre* (le Fort) restitué à l'Emp. a 6  
*S. Saporin* (Pesme de) Plénip. du Canton de Berne à son Alliance avec les Prov. Unies. a 446  
 — à la Capitulation pour les Troupes du Sufdit Canton. 468  
 S. Sa-

- S. Saphorin* de l'Elect. de Hanovre au Tr. d'Alliance avec l'Emp. & l'Elect. de Saxe. b 459
- Salé.* Aucun Vaisseau Algérien ne doit y aller. c 263
- Satzbourg* (l'Archevêque de) persécute les Protestans. l 463 & 465
- leur permet de sortir de ses Etats. 464
- Salut* en mer réglé entre la Suède & la Russie. a 342 & s 81
- de la Ville & Châteaux d'Alger. à un Amiral Hollandois à la Rade. d 268
- entre les Siciliens & les Turcs en Mer. s 12
- des Vaisseaux de Guerre Russiens & Suédois passant devant les Forts respectifs. 81
- Voiez *Navigation.*
- Samogitie* le Privilège de ce Duché confirmé. l 191
- Sanction* (*Pragmatique*) de la Maison d'Autriche. c 425
- garantie par le Traité d'Aix-la-Chapelle. u 202
- Santa Cruz* (le M. de) Plénip. de l'Esp. au Congrès de Soissons. e 44
- Sapieba* les deux Starostes de cette Maison refusent de prêter serment au Roi Auguste. l 15
- (le C. J.) Grand Trésorier de la Cour de Lithuanie signe la protestation des Polonois retirés en Turquie. 103
- est nommé pour rétablir la poste de Lithuanie à Brzesc. en 1735 132
- doit être revêtu par Sa Maj. Pol. d'une des premières Charges vacantes. 181
- jouit du Droit terrestre pour ses Maisons & places à Varsovie. ibid.
- Sardaigne* (le Roïaume de) confirmée à l'Emp. par la France. a 27
- Sar-*

|  |           |
|--|-----------|
| <i>Sardaigne</i> envahi par l'Esp.   | 160       |
| _____ restitué à l'Emp.  | 182       |
| _____ troqué contre la Sicile.   | 192       |
| _____ le Roi demande que l'Emp. lui en<br>confirme la Cession.                                       | d 130     |
| _____ que Sa Maj. Imp. le traite en tout<br>comme les autres Rois.                                   | ibid.     |
| _____ prétend être le seul qui en porte le<br>titre.   | 131       |
| _____ succède à l'Esp. au défaut de la po-<br>stérité de Philippe V. conditionnellement.             | a 194     |
| _____ garantit à l'Emp. tous ses Etats en<br>Italie.   | ibid.     |
| _____ accède au Tr. de la Quad. Alliance.  | a 230     |
| _____ déclare la Guerre à l'Emp. i 302. Lui<br>prête Homage, 434. Rappelle son Ambass.<br>de Vienne. | ibid.     |
| _____ peut choisir du Novarrois & du Tor-<br>tonois, ou du Tortonois & du Vigévenasque.              | k 521     |
| _____ la Supériorité Territoriale des Terres<br>des Langhes.   | 522       |
| _____ accède au Tr. Définitif de 1738.   | n 524     |
| _____ prétend le Milanez.  | q 350     |
| _____ fait Alliance avec la Reine de Hon-<br>grie contre l'Esp,                                      | 401       |
| _____ s'allie avec les Cours de Vienne & de<br>Londres.  | s 83      |
| _____ renonce à ses Prétentions sur Milan<br>pour un tems.   | 92        |
| _____ garantit la Pragmatique Sanction.  | ibid.     |
| _____ n'est point obligé de secourir la Rei-<br>ne de Hongrie hors d'Italie.                         | 92        |
| _____ doit entretenir 45000 hommes en Ita-<br>lie.   | XVIII. 94 |

- Sardaigne* (le Roi de) nommé Généralissime des forces combinées. *ibid.*
- \_\_\_\_\_ se contente pour tout dédomagement des cessions du Tr. de Worms. 99
- \_\_\_\_\_ fera privé des cessions susdites s'il fait sa Paix sans la Gr. Brét. *ibid.*
- \_\_\_\_\_ fait demander à la Répub. de Gènes pourquoi elle armoit. *t* 325
- \_\_\_\_\_ prend les Corfes sous sa Protection. 338
- Sauf-conduit* doit être donné en cas de Guerre aux Esp. & Imp. dans les Etats respectifs. *b* 174
- \_\_\_\_\_ nécessaire à tout Marchand Vénitien pour aller en Turquie à la Bourse & ailleurs. 442
- Savolaxie* (la) restituée à la Suède. *s* 72
- Saxe* (l'Elect. de) s'allie avec l'Emp. & l'Elect. de Hanovre. *b* 458
- \_\_\_\_\_ s'engage de ne point attenter aux Privilèges de la Lithuanie. 463
- \_\_\_\_\_ d'arrêter les Ennemis de l'Emp. qui voudroient la traverser ou la Pologne. 464
- \_\_\_\_\_ s'oppose à la garantie de la Pragmatique Sanction par l'Empire. 315
- \_\_\_\_\_ s'allie pour 3 ans avec l'Elect. de Hanovre. *f* 471
- \_\_\_\_\_ prétend la succession de Berg & Juliers. *g* 301 *m* 4 & 118
- \_\_\_\_\_ le nouvel Elect. exclu du Trône de Pologne par l'Emp., la Russie & le Roi de Prusse. *i* 136
- \_\_\_\_\_ s'allie avec l'Emp. & la Russie. 181
- \_\_\_\_\_ est élu Roi de Pologne par la Diète des Opofans. 234
- \_\_\_\_\_ reconnu Roi de Pologne par la Ville de Dantzick. *l* 3
- \_\_\_\_\_ refuse la soumission des Seigneurs Polonois pris dans Dantzick. *l* 12
- Saxe*



- Saxe* (l'Elect. de) leur en fait proposer une autre avec ferment. 13
- assemble une Diète générale pour pacifier la Pologne. 60 & *suiv.*
- promet de maintenir les prérogatives du Primat. 117
- proroge la Confédération jusqu'à la nouvelle Diète. 134
- convoque une nouvelle Diète extraordinaire en Pologne. xi. 158
- peut avoir en Pologne une garde de 1200 Saxons. l 173
- considéré comme Partie Contractante dans le Tr. de 1738. n 430
- accède aux Prélim. de 1735. 464
- est reconnu Roi de Pologne par la France. 468
- reconnoît Stanislas pour tel quant aux titres. 470
- est invité à confirmer le Tr. de 1738. 471
- s'oppose à la cession du Droit de Suffrage de Bohême au Gr. Duc. p 45
- réfute le Rescript de Vienne à ce sujet. 57
- entre à main armée dans la Moravie en 1741. q 406
- prétend à la Success. d'Autriche. 409
- compris sous condition dans le Tr. préliminaire de Breslau. s 32 & 42
- invité d'accéder au Tr. d'Alliance de 1742. entre la Russie & l'Angl. 62
- s'allie avec la Reine de Hongrie. 102
- garantit la Pragmatique Sanction en 1743. 102
- s'allie avec la Cour de Vienne & les Puiss. Marit. 506
- invité au Tr. d'union de Franckfort. 449

*Saxe* (l'Elect. de) fait sa Paix avec le Roi de Prusse.

- s'engage à lui païer un million d'écus tout  
à la fois &c. t 423  
426
- s'engage de fournir un Acte de cession des  
droits éventuels de son Epouse sur la Silésie.  
&c. 428
- accède purement à la Convention de Ha-  
novre de 1746. 428
- s'engage de donner au Roi de Prusse les  
titres stipulés par le Tr. de Breslaw. 429
- de ne point établir de péage sur l'Oder. 430
- de conserver la Religion Protestante dans  
ses Etats. ibid.
- de lui céder Furstenberg moïennant un  
équivalent. ibid.
- de faire rembourser à tems les Capitaux  
&c. des Obligations des Prussiens. &c. 431
- d'agir envers la Cour Palatine selon le  
XI. Art de la Conv. de Hanovre. ibid.
- est compris dans le Tr. de Paix de l'Imp.  
Reine avec le Roi de Prusse. 440
- Saxe* (la) obligée de fournir de grosses contri-  
butions au Roi de Prusse. t 425
- Saxe-Weissenfelds* (le D. de) s'engage d'appuyer  
les demandes de Dantzich à la Cour de Dres-  
de. l 4
- Saxons* (les) ne peuvent entrer jamais en corps  
d'Armée en Pologne. l 177
- Scardale* (le Lord) proteste contre l'approbation  
du Tr. de Seville. e xxxviii
- Sceau* des Electeurs exerçant le Vicariat du  
Rhin en 1741. s 115
- Scarlati*, Voivode, prisonnier de Guerre, échangé  
contre les Barons de Stein & Petrasch. b 419
- Schabak* cédé à l'Emp. b 414
- Schaffgotz* (le C. de) Régent de Silésie en 1740.  
p 142  
Schæ-

- Schafiroff* (le Bar. de) Plénip. de Russie au Tr.  
de Paix de 1732 avec la Perse. g 462
- Schantz* (le Sr. de) Plénip. de Suède à son Al-  
liance avec la Russie. l 415
- Schaub* (le Chev.) Plénip. de Hanovre au Tr.  
de Dresde de 1732. f 469
- Scherpenheuvel* (la Seigneurie de) écheoit au  
Pr. d'Orange. b 416
- Scherpenisse* (la Seigneurie de) échue au Pr. d'O-  
range. b 416
- Schestedt* (Mr.) Plénip. de Dannem. au Congrès  
de Soissons. e 174
- Schmerling* (le Bar. de) Plénip. de l'Emp. en  
France en 1736. n 480
- Schmidt* (le Sr.) Intendant des Salines en Oost-  
Frise absous. e 322
- Schoenberg* (le C. de) Plénip. de Saxe à l'Elec-  
tion de l'Emp. Charles VII. r 5
- Schomberg* (le C. de Degenfelt) Envoïé du Roi  
de Prusse à la Cour Palatine. m 109
- Schonborn* (le C. de) Plénip. de l'Emp. au Tr.  
d'Alliance de 1726 avec la Russie. o 160
- Schawenbourg* Différend pour cette Cour. k 243  
————— terminé. l 213
- Schulembourg* (le C. de) Plénip. de la Reine de  
Hongrie à Turin en 1742. s 85  
————— retient le M. Lomellini prisonnier.  
t 329  
————— s'empare de Novi. ——— *ibid.*
- Schuiin* (Jean Sigismond de) Plénip. de Danne-  
marck à son accommodement avec Hambourg.  
l 227
- Schurman* (A. V.) Plénip. de L. H. P. c 170
- Schwandenberg* (le C. de) Régent de Silésie en  
1740. p 143
- Schwartzenberg* (le Bar. de) Plénip. des E. G.  
à leur concurrence au Tr. de Vienne de 1731.  
f 456

- Schwerin* (le Sr. de) Plénip. de Brandebourg-à l'Élection de l'Emp. Charles VII. r 5
- Seance* entre les Nobles de l'Empire se règle sur leur réception. r 102
- dans le Conseil Aul. sur son règlement. 103
- Seckendorf* (le C. de) convient avec le Roi de Prusse d'un Tr. d'Alliance avec Sa Maj. Imp. c 186
- Plénip. de l'Emp. à son Tr. d'Alliance de 1732. avec la Russie & le Dannem. g 464
- est Général des Bavares & Gouverneur de Philipsbourg en 1744. s 388
- Secours* stipulés entre la France & les Puiss. Marit. *a* 99. Sont entretenus aux dépens de la Puissance qui les fournit. *ibid.*
- promis par l'Emp., la France & L. H. P. à l'Angleterre contre le Prétendant. 200
- stipulés entre les Contractans de la Quadruple Alliance de 1718. 202
- entre la Suède & la Russie. 350
- comment ils doivent être traités par le Requéant. *ibid. & suiv.*
- entre le Canton de Berne & les E. G. 448. & suiv.
- entre l'Emp. & la Gr. Brét. k 471
- entre l'Angl. & l'Emp. a 471
- extraord. entre l'Esp. & l'Emp. b 184
- entre les Rois de France, d'Angleterre & de Prusse. 192
- entre l'Emp. & les Elect. de Saxe & de Hanovre. 464
- entre l'Angl. & la Suède en cas de Rébellion & de Guerre. 481
- de l'Angl. à la Suède dans la Guerre où Elle étoit lors de la conclusion de leur Alliance. 484 & 490
- Se-*

*Secours* que l'Emp. s'engage de fournir par son  
Accession à l'Alliance entre la Suède & la  
Ruffie. c 3

entre l'Emp. & la Ruffie. 163

que L. H. P. s'engagent de fournir  
par leur Accession à l'Alliance de Hanovre. 171

que la Suède s'engage de fournir aux  
Alliés de Hanovre. 318

extraordinaires du même aux mêmes.  
320

du Landgrave de Hesse-Cassel aux Al-  
liés de Hanovre. 323

entre la France, l'Esp. & l'Angl. d 104

entre la France, l'Angl. & le Danne-  
marck. 246. 249. & 250

particuliers que le Dannemarck s'en-  
gage de fournir à la France. 253

du D. de Brunswick-Wolfenbutel au  
Roi d'Angl. 257

ne doivent point passer la Mer. 259

sont dûs aux Hollandois par les Algé-  
riens au cas de Naufrage. 263

en doivent aux Sujets de l'Emp. pour-  
suivis &c. 274

entre la France, l'Angl. & l'Esp. e 327

entre l'Emp., l'Angl. & L. H. P. f 458

entre les Electeurs de Saxe & de Ha-  
novre en 1731. 474

comment le Requérant doit les traiter.  
476 & *suiv.*

promis par la Reine Anne aux Catalans.  
l 367

entre la Ruffie & la Suède. 417

dangereux à l'Empire est illicite à l'Em-  
pereur. r 23 & 24

à leurs Ennemis respectifs deffendus  
entre le Roi de Prusse & la Reine de Hon-  
grie en 1742. s 28 & 34

|  |                        |
|--|------------------------|
| <i>Secours</i> entre les Rois de Prusse & d'Angleterre.                            | 49                     |
| entre la Russie & l'Angl.  | 54                     |
| entre la Reine de Hongrie & l'Electeur de Saxe en 1743.                            | 104                    |
| accordé en 1743. à l'Angl. par L. H. P. contre le Prétendant.                      | 309                    |
| de l'Elect. de Saxe pour la deffense de la Bohême en 1745.                         | 518                    |
| du même Elect. pour la deffense de la Cause Commune.                               | <i>ibid.</i>           |
| que se doivent réciproquement la Gr. Brét. & les Prov. Unies.                      | t 417 & 420            |
| aucun ne doit être fourni par le Roi de Prusse aux Ennemis de l'Imp. Reine.        | <i>Et vicissim</i> 434 |
| réciproques entre la Cour de Vienne & la Russie.                                   | 463                    |
| que la Cour de Munich s'engage de tenir prêt pour celle de Vienne.                 | 473                    |
| réciproques entre le Roi de Prusse & la Suède.                                     | 489                    |
| par qui ils doivent être entretenus.   | 491                    |
| que la Russie s'engage de fournir aux Puiss. Marit.                                | 494                    |
| <i>Seiffullah Effendi</i> Plénip. de la Haute Porte au Tr. de Commerce avec l'Emp. | b 427.                 |
| <i>Seigneuries</i> échues au Roi de Prusse.  | b 413                  |
| au Prince d'Orange.  | 415 <i>Et suiv.</i>    |
| <i>Seilern</i> (le C. de) Plénip. de l'Emp. au Tr. de Bade.                        | a 3                    |
| <i>Sel</i> peut être amassé par les Anglois dans l'Isle de la Tortue.              | a 441                  |
| quel droit celui de Hongrie paie en Esp. & celui d'Esp. dans les Etats de l'Emp.   | b 151                  |
| <i>Sellingue</i> (le Fort de) & autres démolis.                                    | a 9                    |
| <i>Semigall.</i> Voiez Courlande.  |                        |

- Sénateurs* nommés en 1741. par Elizabeth Imp. de Russie. *q* 524
- Senatus Confilium* tenu à Oliva en 1734. *l* 18
- de Warsovie de la même année. 60 & III
- Sendmir* (le district de) obtient d'avoir des charges comme les autres de la Pologne. *l* 182
- (le Palatinat de) obtient le droit d'élire un septième Député pour les Diètes. *ibid.*
- Sentences* prononcées contre les Sénateurs & Nonces en Pologne annullées. *l* 188
- de la Chambre de Wetzlar dans l'affaire de Hanau combattue. *n* 266
- du Conseil Aulique & de la Chambre Imp. comment s'en fait la révision. *r* 75
- Sequestre* d'un Vaisseau de la Comp. d'Ostende arrivé à Hambourg & de sa cargaison demandé par les Puiss. Marit. *b* 306
- d'un autre demandé par l'Emp. 340
- du Duché de Parme levé par l'Emp. *i* 23
- Serment* que doit prêter le Gouverneur de Bendermonde. *a* 69
- des Gouverneurs des autres Places de la Barrière. *ibid.*
- du Général des Esp. avant leur introduction en Toscane. *f* 263
- de fidélité, l'Emp. donne à ses Commiss. le pouvoir d'en délier les peuples du Mecklenbourg. *g* 64
- du Gr. Duc de Toscane Tuteur de l'Infant Duc. *i* II
- du Syndic de la Garde de Genève. *k* 450
- exigé par le Roi Auguste III. des Seigneurs Polonois pris dans Dantzick. *l* 13

- Serment* de fidélité doit être prêté à la République  
par le Général de la Garde Roïale Saxonne. 174  
 — des François Négocians dans les Prov.  
Unies & *vicissim.* o 474  
 — prêté par tous les Ordres de Russie à  
l'Impér. Elizabeth. q 521  
 — des Administrateurs des Revenus de  
l'Oost-Frise, aux Prov. Unies. t 145  
*Severin* (le C. de S.) Plénip. de France à Stock-  
holm en 1737. q 483  
*Seville* (le Tr. de) approuvé par le Parlement  
Brit. e xxxiii  
 — (les Alliés de) proposent un Ultimatum  
à l'Emp. cxxx  
*Scharffenstein* (Mr. de Zenegde) Commis du  
Duc de Wirtemberg pour régler les Dettes  
de l'Empire à la France en 1736. n 514  
*S. Gravesande* cédé au Roi de Prusse. b 413  
*Skutenbielm* (An.) Plénip. de Suède à son Allian-  
ce avec le Roi de Prusse. t 487  
*Serravalle* en litige entre l'Emp. & le Roi de  
Sardaigne. n 525  
*Sicile* (la) troquée contre la Sardaigne. a 192.  
Envahie par l'Esp. 225  
 — cédée à D. Carlos. k 521  
 — (le Roi des Deux) accède aux Préliminai-  
res de 1735. n 486 & *suiv.*  
 — au Tr. Définitif. 532  
 — fait sa Paix avec l'Emp. Ottom. s 7  
 — rompt la Neutralité xviii. 367  
*Siciliens* ne peuvent être emprisonnés en Tur-  
quie. b xviii.  
 — à quelles conditions ils peuvent em-  
braffer le Mahométisme. s 13  
 — Esclaves en Turquie, peuvent être  
échangés contre des Turcs. 14  
 — comment on y doit punir ceux qui y  
feroient la Contrebande. 14  
 Si-



|  |               |
|--|---------------|
| <i>Siciliens</i> ne peuvent pas prendre de Commissions<br>contre les Turcs.                  | 16            |
| _____ ne paient point en Turquie aucun im-<br>pôt.   | 17            |
| _____ ne doivent point y être molestés in-<br>justement pour cause d'assassinat.             | 17            |
| <i>Sierck</i> cédé à la France.  | a 116         |
| <i>Silésie</i> (affaires de).  | p 129         |
| _____ (la) haute & basse cédée au Roi de Prus-<br>se.  | s 30 37 & 475 |
| _____ garantie au Roi de Prusse par Sa Maj.<br>Brit.   | t 445         |
| _____ garantie au R. de Prusse par les Puiss.<br>du Traité d'Aix la-Chapelle.                | u 163 202     |
| <i>Silesiens</i> peuvent vendre leurs biens pour se<br>retirer ailleurs.                     | s 29          |
| <i>Simultaneum</i> en quels endroits il a été introduit<br>dans l'Empire.                    | l 492 & suiv. |
| <i>Sinsheim</i> (le C. de) Plénip. de l'Emp. Charles<br>VII. à la Haye.                      | s 453         |
| _____ (J. F. C. de) Plénip. de Bavière à<br>son Alliance avec la Cour de Vienne.             | t 476         |
| <i>Sinzendorff</i> (le C. Philippe Louis de) Plénip.<br>de l'Emp. au Tr. de Paix avec l'Esp. | b 112         |
| _____ de l'Empire à sa paix avec l'Esp.  | 126           |
| _____ de Sa Maj. Imp. au Tr. de Commer-<br>ce avec l'Esp.                                    | 127           |
| _____ à celui d'Alliance avec Sa Maj.<br>Cath. II.   | 179           |
| _____ à celui d'Alliance avec les Elect. de<br>Saxe & de Hanovre.                            | 459           |
| _____ au Tr. d'Alliance de 1726. avec la<br>Russie.  | c 159         |
| _____ obtient de l'Emp. de satisfaire les E.<br>G. sur les affaires d'Oost-Frise.            | d 508.        |
| _____ Plénip. au Congrès de Soissons.  | e 43          |
| _____ au Tr. d'Alliance de 1731. avec Sa<br>Maj. Brit.                                       | f 14          |

- Sinzendorf* (le C. Philippe Louis de) au Tr. d'Al-  
liance avec l'Angl. en 1731. 35
- Plénip. au Tr. avec l'Esp. & l'Angl. 221
- à l'accession du Gr. Duc de Toscane  
au susdit Traité. 252
- aux préliminaires de 1735. n 432
- à la convention pour leur exécution. 438
- au Tr. de Paix en 1738. 424
- Sintzendorff* (le C. Wenceslas de) Envoïé Ex-  
traor. de l'Emp. à la Haye en 1731. f 98
- engage les E. G. à accéder au Tr. de  
Vienne de 1731. 441
- Plénip. de l'Emp. à l'acte de concu-  
rence des E. G. au Tr. de Vienne de 1731. 456
- Sleswick* garanti au Dannemarck par la Suède. b 494
- Slingelan* (Mr. de) Plénip. des E. G. à l'Acte de  
leur concurrence au Tr. de Vienne de 1731. f 455
- Snels* (J.) Député des Etats de Hollande à la  
Brille en 1742. r 304
- Soie* de porc. Droits qu'elle paie en France sur  
les Navires des Villes Anséatiques. a 425
- Solar* (le Commandeur) Plénip. de Sardaigne en  
France en 1739. n 527
- Solari* (le C. de) Ambass. de Sard. se retire de  
Vienne en 1733. i 434
- Soldats* Polonois & Saxons pris dans Dantzick  
réservés par le Général Saxon. l 10
- Solfrino* (le Duc de) prétend Castiglione. r 162
- & Massa-Carara. 166
- Solliciteurs* des Comp. Suiss. au service des Prov.  
Unies peuvent être tels qu'elles veulent. a 467
- Soltikow* (le C. Simon) nommé Sénateur de  
Russie en 1741. q 524

|   |              |             |
|---|--------------|-------------|
| <i>Sommation</i> faite à la Républ. de Gènes par le<br>C. de Choteck.                                 | t            | 379         |
| <i>Somme</i> annuelle que l'Emp. accorde aux Prov.<br>Unies sur les Païs-Bas.                         | a            | 57          |
| — négociées à la Réquisition du Roi d'Esp.<br>par L. H. P.  |              | 59          |
| — négociées pour la deffense des Païs-Bas<br>pendant le Gouv. provisionel de l'Angl. & de<br>L. H. P. |              | 62          |
| — que la Russie s'engage de païer à la Suè-<br>de par le Tr. de Nieustadt.                            |              | 332         |
| — que la Suède s'engage de païer au Danne-<br>marck par le Tr. de Frederickbourg.                     |              | 364         |
| — que le Roi de Prusse promet de païer en<br>faveur du Roi de Suède.                                  |              | 381         |
| — à la Suède même.  |              | 387         |
| — que les Prov. Unies s'engagent de païer<br>pour la levée d'une Comp. de Suisses.                    |              | 457         |
| — pour la route des Soldats, depuis la<br>Suisse jusques sur leur territoire.                         |              | 458         |
| — pour chaque Soldat tué en présence de<br>l'Ennemi.  |              | 467         |
| — que Sa Maj. Brit. s'engage de païer à la<br>Suède.  | b            | 475         |
| — que l'Esp. prétend que l'Emp. restitue à<br>ses Sujets.   | d            | 129         |
| — & au Duc de Parme.  |              | 135 & suiv. |
| — que le Dannemarck s'engage de païer au<br>D. de Holstein pour le dédomager de Sles-<br>wick.        | g            | 472         |
| — que Dantzick s'engage de païer à la<br>Russie.  | l            | 6           |
| — qui lui est demandée pour la retraite de<br>Staniflas.  |              | 8           |
| — assignée au rétablissement de la Forteresse<br>de Kaminiec.   | l            | 125         |
| — assignée à la Ville de Cracovie pour sub-<br>venir à la Capitation.                                 | i            | 129         |
|   | <i>Somme</i> |             |

- Somme* assignée à celle de Vilna. *ibid.*
- que le Roi Auguste III ordonne de païer à différens particuliers en 1735. 130
- assignées à différens Seigneurs Polonois par la Diète de 1736. 190
- que la Ville de Hambourg s'engage de païer au Dannemarck. 221
- que la France a dû païer au Duc de Lorraine avant l'échéance de la Toscane. *n* 447
- au Prince Charles & Princesses de Lorraine. 449
- dont la France se contente pour toutes dettes du Milanez en 1736. 519
- que la Saxe s'engage de païer au Roi de Prusse. *t* 426
- que la Cour de Vienne remet à celle de Bavière. 478
- Sond* la Franchise en est abandonnée par la Suède. *a* 363
- prétendue par la Suède & la Prusse pour les 2 Poméranies. *a* 385
- Soufre* ne païe aucun droit à Alger. *d* 261
- Soumission* des Embdenois aux decrets de l'Emp. *e* 303
- Souveraineté* du Haut-Quartier de Gueldre cédée aux Prov. Unies. *t* 52
- Souverains* peuvent être déposés en certains cas. *t* 158 & *suiv.*
- Sparre* (le Bar. de) Plénip. de la Suède au Congrès de Soissons. *e* 174
- Species facti* du prétexte frivole pourquoi le C. de Solari Ministre du Roi de Sardaigne a été rappelé de Vienne sans prendre congé, & des desseins cachés là-dessous. *i* 434
- au sujèt de la Succession de Hanau. *n* 163

*Spinelli* (le Card.) commence la Réconciliation  
de la Cour de Rome avec l'Espagne en 1736.

l 560

*Spire* (l'Evêque de) rétabli dans ses possessions.

a 11

*Stael* (Jean) Pensionnaire d'Amsterdam Député  
des États de Hollande à Dort en 1742. xvii.

236

*Stairs* (le C. de) Envoïé de Sa Maj. Brit. en  
France.

a 85

———— Plénip. pour régler les conditions de Paix  
entre l'Emp. & l'Esp.

303

*Stampa* (le Général) chargé de lever le séqueſ-  
tre du Duché de Parme.

i 23

———— Plénip. de l'Emp. en Italie en 1736.

n 497

*Stanhope* (le C. de) Envoïé de Sa Maj. Brit. à  
*Madrid* en 1717.

a 178

———— Plénip. pour régler les conditions de  
Paix entre l'Emp. & l'Esp.

a 303

———— au Tr. d'Alliance avec l'Emp.

472

———— se retire de la Cour de Madrid.

d 74

———— Plénip. au Tr. de 1721. avec l'Esp.

100

———— à celui d'Alliance avec la France &  
l'Esp.

401

———— au Congrès de Soissons.

e 44

———— au Tr. de Seville.

e xii

*Stanislas* exclu du Trône de Pologne par les  
Cours de Vienne, de Berlin & de Russie.

i 136

———— est proclamé Roi de cette République.

228

———— est obligé de se réfugier à Dantzick.

234

———— envoie un Ambass. en France en 1735.

l 136

———— conseille à ses partisans de faire leur  
paix avec Auguste.

354

Sta-

- Staniflas* quitte Konigsberg & retourne en France. 157
- \_\_\_\_\_ se retire de Dantzick à Konigsberg. 22
- \_\_\_\_\_ y publie un Manifeste sur sa retraite. 23
- \_\_\_\_\_ abdique la Couronne de Pologne. <sup>n</sup> 455
- \_\_\_\_\_ en conserve les titres & les honneurs. 460 & *suiv.*
- \_\_\_\_\_ reconnu Roi de Pologne par la Russie quant aux Titres. 469
- \_\_\_\_\_ par Auguste III. 470
- Starbenberg* (le C. Gundaker de) Plénip. de l'Emp. au Tr. de Paix avec l'Esp. *b* 112
- \_\_\_\_\_ de l'Empire au Tr. de Paix avec la même Couronne. 126
- \_\_\_\_\_ de l'Emper. au Tr. de Commerce avec l'Espagne. 127
- \_\_\_\_\_ à celui d'Alliance avec la même Puissance. 179
- \_\_\_\_\_ au Tr. d'Alliance de 1726 avec la Russie. *c* 159
- \_\_\_\_\_ au Tr. d'Alliance de 1731 avec Sa Maj. Brit. *f* 14
- \_\_\_\_\_ au Tr. de 1731 avec l'Esp. & l'Angl. 222
- \_\_\_\_\_ à l'Accession du Gr. Duc de Toscane au susdit Traité. 252
- \_\_\_\_\_ au Tr. de Paix de 1738. *n* 424
- \_\_\_\_\_ à la convention de 1736 pour la cession actuelle de la Lorraine. 452
- \_\_\_\_\_ au Tr. définitif de la paix. 424
- Stadtbouderat* rétabli en Holl. rendu héréditaire. *u* 1. 86
- Statuts* de Thorn servent aussi pour Cracovie. *l* 179
- Steenberg*, Plénip. des E. G. au Tr. d'Alliance avec le Canton de Berne. *a* 446
- Steen.*

- Steenbergen* (la Seigneurie de) échue au Pr. d'Orange. b 416
- Steenbuyjen* (van) Plénip. des E. G. au Tr. d'Alliance avec le Canton de Berne. a 446
- Stein* (le Bar. de) Prisonnier de Guerre échangé contre le Voivode Scarlati. b 419
- Steinflicht* (le Général) accompagne Stanislas dans sa fuite de Dantzick. l 2
- Steinborst* (la Seigneurie de) prétendue par le Dannem. en 1738. o 2
- prétendue par l'Elect. de Hanovre. 3
- cédée au fusdit Elect. par le D. de Holstein. 6
- reste en litige. 118
- Steinville* (le Bar. de) Envoïé de Lorraine au Congrès de Soissons. e 174
- Sternizza* (le Fort de) cédé à la Répub. de Venise. b 438
- Stein* (la Ville de) cédée au Roi de Prusse. a 376
- le Licent réglé. 397
- Stevenswaert* (le Fort de) avec sa banlieuë cédée à L. H. P. a 52
- Stoockstet* (Daniel) Plénip. des Villes Anféatiques au Tr. de Commerce avec la France. a 422
- Strafford* (le Lord) proteste contre l'approbation du Tr. de Seville. e xxxviii
- Stralsundt* (la Ville & Forteresse de) restituées à la Suède. a 362
- Strasbourg* (l'Evêque de) compris dans le Tr. de Bade. a 12
- Stroemfeld* (le Bar. de) Plénip. de Suède au Tr. de Paix de Nieuftadt. a 327
- Stulenberg* (le C. de) Plénip. à la Paix de Dresde. t 424
- Suabe* ses justices Provinciales doivent être abolies. r 82
- Suabe*

- Suabe* ses Grièfs & demandes à la Diète de  
 1742. 120  
*Svaloww* (la) échue au Roi de Prusse. *b* 413  
*Subside* annuel de l'Emp. à L. H. P. pour la  
 deffense & Fortifications de la Barrière. *a* 56  
 ——— Hypothèque sur les revenus des Païs Bas.  
*ibid.* & 71  
 ——— ne peut être refusé ni retardé pour quel-  
 que cause que ce soit. 73  
 ——— que les E. G. s'engagent de païer au  
 Canton de Berne en tems de Guerre. 448  
 ——— des Alliés de Hanovre à la Suède. *c* 319  
 ——— du Roi d'Angl. au Pr. de Hesse-Cassel.  
 323  
 ——— de la France au Dannemarck. *d* 247 &  
*suiv.*  
 ——— du Roi d'Angl. au D. de Brunswick-  
 Wolfenbutel. 258  
 ——— proposé à la Diète d'Electon de Polog-  
 ne en faveur de Stanislas. *i* 227  
 ——— personels de la France aux Confédérés  
 de Königsberg continués. *l* 140  
 ——— de l'Angl. à la Reine de Hongrie en  
 1741. *r* 179  
 ——— réciproque entre la Russie & la Gr. Brét.  
 en cas de Guerre. *s* 55  
 ——— de l'Angl. au Roi de Sard. 95  
 ——— des Puiss. Marit. à l'Elect. de Saxe en  
 1745. 520  
 ——— de Sa Maj. Brit. à la Russie. *t* 494  
*Succeffion* à la Couronne d'Angl. dans la Ligne  
 Protestante garantie par la France & L. H. P.  
*a* 97  
 ——— par l'Emp. & la France. 198  
 ——— par la Suède. *b* 490  
 ——— à la Couronne de France réglée par  
 le Tr. d'Utrecht, confirmée par les Puiss.  
 Marit. *a* 97  
*Suc-*



|   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| <i>Succession</i> approuvée par l'Emp.  | 183                                 |
| ———— garantie par Sa Maj. Imp. & la Gr. Brét.                                       | 197                                 |
| ———— aux Roïaumes de France & d'Espagne réglée à Utrecht, approuvée de l'Emp.       | 183. b 114                          |
| ———— à la Couronne d'Esp. garantie par l'Emp.                                       | 120                                 |
| ———— de l'Auguste Maison d'Autriche ou Pragmatique Sanction.                        | c 425                               |
| ———— confirmée & jurée par l'Archiduchesse Marie Josephe.                           | 435 & 452                           |
| ———— par le Pr. Elect. de Saxe son Epoux.   | 443 & 455                           |
| ———— réglée par le Testament de Ferdinand I.  | o 177                               |
| ———— par son Codicille.   | 184                                 |
| ———— par le Testament de Ferdinand II.  | 187                                 |
| ———— par son Codicille.   | 195                                 |
| ———— disputée par l'Elect. de Bavière xiv.  | 123. q 1                            |
| ———— réglée entre les Emp. Joseph & Léopold en faveur de Sa Maj. Cath. Charles III. | 447                                 |
| ———— éventuelle d'Autriche accordée par la Reine de Hongrie à l'Electrice de Saxe.  | s 103                               |
| ———— Voïez <i>Pragmatique Sanction</i> .  |                                     |
| ———— de Berg & de Juliers.  | c 192. g 294<br>h 1 & 436. m 2. n 2 |
| ———— reconnue femelle par Maximilien. I.  | m 21                                |
| ———— assurée par contracts de Mariage au Roi de Prusse.                             | 25 & 26                             |
| ———— de Hanau.  | n 161                               |
| ———— éventuelle à la Couronne d'Espagne, accordée par l'Emp. au Roi de Sardaigne.   | a 194                               |

|  |              |      |
|--|--------------|------|
| <i>Succession</i> aux Etats de Toscane &c. assurée à l'Infant par l'Emp.   |              | 185  |
| _____ par l'Empire.  | b 117 &      | 125  |
| _____ par la France & la Gr. Brét.   | e IX         |      |
| _____ par l'Emp. & les Puiss. Marit.   | f 226        |      |
|  | &            | 233  |
| _____ par le Grand Duc de Toscane.   |              | 239  |
| _____ mobilière du susdit Duché doit passer à tous ses Successeurs.  |              | 238  |
| _____ confirmée à l'Infant d'Esp. par l'Empire.  |              | 273  |
| _____ Voyez le T.  | i I          |      |
| _____ de Guillaume III. disputée.  | b 406        |      |
| _____ partagée entre le Prince d'Orange & le Roi de Prusse.  |              | 408  |
| _____ de la Toscane garantie au D. de Lorraine par la France.  | n 446        |      |
| _____ du Milanez réglée par Charles-Quint.   | q 396        |      |
| _____ de Mantoue demandée à la Diète de 1742. par Sigismond de Gonzague.   | r 161        |      |
| _____ de l'Electrice Douairiere Palatine acceptée par le Gr. Duc sous le Bénéfice d'Inventaire.                    | s 26         |      |
| _____ de l'Oost-Frise prétendue par Sa Maj. Brit. contre le Roi de Prusse.   | t I          |      |
| _____ de Suède garantie par le Roi de Prusse.  |              | 491  |
| <i>Succincta Species Facti de controversiis Seren. Frisiorum Oriental. Principis cum Ordinibus Provincialibus.</i> |              |      |
|  | b I          |      |
| Suède (la) fait sa Paix avec la Russie.  | a 327        |      |
| _____ lui fait plusieurs cessions considérables.   |              | 330  |
| _____ peut acheter des grains, dans 3. Villes de Russie nommées, pour 50 mille Roubles, sans paier aucun droit.    | ibid. & s 79 |      |
| _____ ne défraie plus aucun Ministre de Russie.  | a 343        |      |
|  |              | Suè- |

|   |              |
|---|--------------|
| <i>Suède</i> (la) ratifie le Tr. de Nieuftadt.  | 343          |
| — promet de ne plus prendre les Titres des<br>Païs cédés à la Ruffie.                   | 344          |
| — s'allie avec cette Couronne.  | 347          |
| — comprend Sa Maj. Brit. dans le Tr. de<br>Nieuftadt.                                   | 343          |
| — doit vuidier fes différends avec la Ruffie<br>par Commissaires.                       | <i>ibid.</i> |
| — s'engage fecretement de faire rendre le<br>Duché de Sleswig au D. de Holstein.        | 356          |
| — fait fa Paix avec le Dannemarck.  | 357          |
| — renonce à tout Tr. contraire.   | 360          |
| — s'engage à ne donner aucun fecours au<br>D. de Holstein contre le Dannemarck.         | 362          |
| — renonce à la Franchise du Sond &c.  | 363          |
| — s'engage de païer au Dannemarck une<br>fomme d'Argent.                                | 364          |
| — confirme tous fes Tr. antérieurs avec le<br>Dannemarck.                               | 369          |
| — fait fa Paix avec le Roi de Pruffe.   | 373          |
| — lui fait plufieurs ceffions   | I. 377       |
| — fe réfèrve à la Diète le Suffrage des Païs<br>qu'elle cède.                           | 378          |
| — prétend la Franchise du Sond pour la<br>Poméranie.                                    | 385          |
| — s'engage de proteger la Religion Evangé-<br>lique.                                    | 390          |
| — informe l'Emp. de la ceffion de Stetin au<br>Roi de Pruffe.                           | 395          |
| — en cède le Licent au Roi de Pruffe.   | 398          |
| — fait fa Paix avec la Gr. Brét.  | b 466        |
| — lui cède les Duchés de Bremen & Ver-<br>den.  | 469          |
| — renonce aux <i>jura feudi</i> fur ces Duchés.   | 471          |
| — s'allie avec la Gr. Brét.   | 476          |
| — accorde aux Anglois les mêmes privile-<br>ges de Commerce qu'à fes propres Sujets &c. | 487          |

|  |                      |
|--|----------------------|
| <i>Suède</i> , garantit l'ordre de Succession de la Gr. Brét. dans la Ligne Protestante. | 490                  |
| — ratifie l'accession de l'Emp. à son Tr. d'Alliance avec la Russie, sous condition.     | c 155                |
| — ne veut point prendre part à l'affaire de la Comp. d'Ostende.                          | <i>ibid.</i>         |
| — se réserve l'exécution des Tr. d'Oliva & de Westphalie.                                | 156                  |
| — vivement sollicitée pour & contre son accession au Tr. de Hanovre.                     | 216 & <i>suiv.</i>   |
| — y accède.  | 314                  |
| — s'engage à fournir de puissans secours.  | 320                  |
| — veut engager le Duc de Mecklenbourg à se soumettre à l'Emper.                          | g 34                 |
| — accorde un Ocroi pour l'érection d'une Compagnie des Indes.                            | b 343                |
| — fait notifier cet Ocroi aux Puiss. Marit.  | 355                  |
| — refuse de renouveler son Alliance avec la France:                                      | l 399 & <i>suiv.</i> |
| — la renouvelle avec la Russie.  | 415                  |
| — s'intéresse pour l'abolition de la Clause du Tr. de Riswick.                           | 474                  |
| — prend soin des Droits de la Maison de Deux Ponts sur Berg &c.                          | m 12                 |
| — les appuie auprès de l'Emp. Joseph.  | <i>ibid.</i>         |
| — déclare la Guerre à la Russie.   | q 488                |
| — s'allie avec le Turc.  | s 2                  |
| — doit communiquer cette Alliance à la Russie.   | 7                    |
| — conclut une Convention de Commerce avec la France.                                     | 19                   |
| — fait sa Paix avec la Russie.   | 64                   |
| — confirme les cessions faites à la Russie en 1721.                                      | 68                   |

- Suède* (la) lui en fait de nouvelles. 70  
 — s'allie du Roi de Prusse. t 486  
 — garantit les Etats du Roi de Prusse. 489  
 — s'engage de lui fournir des secours. *ibid.*  
 — doit inviter la Russie d'accéder à son Alliance avec le Roi de Prusse. 491  
*Suédois* ont en Russie les Priviléges des plus grands Amis. a 341  
 — peuvent y établir des Magazins. *ibid.*  
 — doivent être rendus par la Russie s'ils sont criminels. 343  
 — ne peuvent pas entrer à aucun service étranger contre l'Angleterre. b 488  
 — ne peuvent pas commercer séparément dans les Indes Orientales. b 355  
 — sont traités en France comme les Sujets des Villes Anféatiques XVIII. 21  
 — ne paient point le Droit de Fret. *ibid.*  
*Suffrage* (le) de Lorraine à la Diète de l'Empire n'a point passé à Stanislas. k 520  
 — affaire de celui de Bohême. o 45  
 — transféré au Gr. Duc. p 44  
 — de l'Elect. de Cologne pour la Garantie de la Pragmatique Sanction par l'Empire. q 426  
 — ne peut être ôté à aucun Membre de l'Empire du Chêf de l'Emp. r 22  
 — de la Diète nécessaire dans les affaires de conséquence. *ibid.*  
 — de Sa Maj. Pol. garantie par la République. l 173  
*Suisses* au service de la Hollande peuvent être employés à la deffense de la Gr. Brét. l 447  
 — en quel cas ils peuvent être rapellés. I. 449  
 — ne peuvent être employés nulle part, qu'à la défensive. 453

|  |  |
|--|--|
| <i>Sultzbach</i> (la Maison de) prétend la Succession de Berg. & Juliers. c 195. & suiv. m 3 & 15 n 2                |  |
| <i>Sunderland</i> (le C. de) Plénip. de la Gr. Brét. au Tr. de la Quadruple Alliance. a 203                          |  |
| ———— au Tr. d'Alliance avec l'Emp. 472   |  |
| <i>Supériorité</i> territoriale prétendue dans ses Etats par le D. de Parme. d 109                                   |  |
| ———— ce qui doit être observé dans l'Empire à cet égard. r 66  |  |
| <i>Supplication</i> usitée au Conseil Aulique doit se faire suivant le V. Article du Tr. de Paix. r 80               |  |
| <i>Supplique</i> du Pr. d'Oost-Frise à l'Emp. contre la Ville d'Embden & les Etats du dit Païs. d 280                |  |
| <i>Sûreté</i> générale & réciproque entre les Hollandois & les Algériens. d 267                                      |  |
| ———— promise aux Députés de Dantzick en Russie. l 6  |  |
| <i>Suspension</i> d'Armes arrêtée en 1727. entre l'Emp., ses Alliés & ceux de Hanovre III. 402                       |  |
| ———— d'armes ne doit point se faire séparément par la Gr. Brét. ou les Prov. Unies avec leur Ennemi commun. XIX. 418 |  |
| ———— du Siège de Gibraltar IV. 17  |  |
| <i>Sutton</i> (le Lord) Plénip. de la Gr. Brét. aux Tr. de Passarowitz II. 426 & 437                                 |  |
| ———— à l'Acte de garantie de la Renonciation de l'Esp. aux Etats d'Italie IV. 119                                    |  |

## T.

|  |              |
|--|--------------|
| <b>T</b> <i>Able</i> Généalogique des Ducs de Courlande. c 475 |              |
| ———— de la Maison de Mecklenbourg. g 18                        |              |
| ———— pour expliquer la Succession aux Duchés de Berg. &c. 300  |              |
|  | <i>Table</i> |

*Table Généalogique* qui prouve que le Roi de Pologne d'aujourd'hui descend des D. de Lithuanie. *i* 266

———— de la Maison d'Autriche où l'on voit de quels Chèfs partent les prétentions diverses à sa Succession. *p* 546

———— qui prouve le peu de fondement de l'Elect. de Bavière à la Succession d'Autriche. *q* 78

———— des diverses Branches de la Maison d'Autriche. 348

———— de la Maison de Massa Carara. *r* 167

*Table* des nouvelles Espèces courantes de Hambourg en 1726. *k* 191

———— des Monnoies Étrangères, courantes à Hambourg. 196

*Talion* (la peine du) a lieu en Pologne au défaut des preuves de la dénonciation. *l* 177

*Talman* (M. de) Plénip. de l'Emp. au Tr. de Paix avec la sublime Porte &c. *b* 425 & 457

*Tamminga* (Eger) Plénip. des Prov. Unies à la Convention pour l'exécution du Tr. de Bavière. *a* 402

———— à la Capitulation pour les Troupes du Canton de Berne. 468

———— à l'Acte de concurrence de L. H. P. au Tr. de Vienne de 1731. *f* 456

*Tarif* entre l'Esp. & l'Angl. accordé aux Impériaux par Sa Maj. Catholique. *b* 150. Des Païs-Bas doit être changé en faveur des Puiss. Marit. *e* 43

———— de Sa Maj. Suéd, pour la Comp. Suéd. des Indes. *b* 345 348

———— des Païs Bas occasionne un différend avec le Prince de Liège. *o*. 356

———— réglé sur celui de 1715. 444

———— arrêté entre la France & la Hollande en 1739. 475

- Tarlo* (Adamus) Maréchal des Confédérés de  
Konigsberg. l 82
- Tartares* de Crimée compris dans la Paix de la  
Cour de Vienne avec l'Emp. Ottom. b 424
- de Pologne & de Lithuanie conser-  
vés dans leurs Privilèges, l 132
- Tavaflbus* (la Province de) restituée à la Suè-  
de. s 71
- Taube* (le C. de) Plénip. de Suède au Tr. de  
Frédéricshourg. a 358
- à celui de Stockholm. 373
- au Tr. de Paix avec Sa Maj. Brit. b 468
- au Tr. d'Alliance avec la Gr. Brét. 477
- Taxes* de l'Empire ne doivent pas être mode-  
rées pour aucun Membre, par l'Emper. r 31
- de la Chancellerie ne doit point changer.  
81
- est la même pour l'investiture d'un ou  
de plusieurs Fièfs. *ibid.*
- Taxis* cette Maison porte ses Grièfs à la Diète  
de 1742 touchant les Postes. r 151
- Temeswar* (le Fort de) cédé à l'Emp. b 413
- Témoignages* qui sont ceux qu'on doit recevoir  
en Turquie contre les Vénitiens. b 443 & 446
- Tempéramens* des Alliés de Seville proposés à  
l'Emp. en 1730. e cxxx
- conciliatoire d'Amsterdam au sujet de  
la proposition de Dort en 1742. r 201
- de Dort même à sa proposition. 267
- Terborg* (Addo) absous par l'Emp. e 323
- Ter-Heiden* (la Seigneurie de) échue au Pr. d'O-  
range. b 417
- Terme* accordé par la France aux Navires des  
Villes Anféatiques pour se conformer au  
tems de Guerre. a 431
- accordé en France aux Sujets des Villes  
Anféatiques pour en sortir au cas de ruptu-  
re. 437
- Terme*



- Terme* accordé aux Sujets de l'Emp. pour sortir de Tripoli au cas de rupture. *d* 272
- de réspiscence accordé aux Polonois par Auguste III. *l* 119
- accordé aux Troupes Saxones pour sortir de Pologne en 1736. 173
- aux Troupes de Russie. 174
- aux Hollandois & François pour sortir des Etats respectifs en cas de Guerre. *o* 470
- Terres* cédées au Roi de Sard. par l'Emp. en 1735. *k* 522
- Ter-Veer* (le Marquisat de) échû au Prince d'Orange. *b* 416
- les Titres & Armoiries abandonnés par le Roi de Prusse. 419
- Tessin* (le C. de) soutient le parti des François en Suède. *q* 483
- Plénip. à la Convention de Commerce avec la France. *s* 19
- au Tr. d'Alliance avec le Roi de Prusse. *t* 487
- Testament* de Guillaume III. *b* 404
- de Ferdinand I. diffère d'avec la Copie de Bavière. *o* 171
- Testenbach* (le C. de) Plénip. de Bavière à son Alliance avec la Cour de Vienne. *t* 476
- Tbanet* (le Lord) proteste contre l'approbation du Tr. de Seville. *e* xxxviii
- Theil* (le Sr. du) fait du côté de la France l'Echange des Ratifications du Tr. de Bade. *a* 33
- Plénip. à la convention pour l'Exécution des Prélimin. *n* 438
- à la convention pour la cession actuelle de la Lorraine en 1736. 452
- Théodore*. Voiez *Neuboff*.
- Tbiange* (le Mr. de) s'embarque sur une Flotte Françoisise sous le nom de Stanislas. *i* 187

- Thompson* (Mr.) Ambass. de Sa Maj. Brit. en France en 1744. s 299
- Thorn* (l'affaire de) engage les Alliés de Hannover à confirmer la Garantie du Tr. d'Oliv. b 195
- à l'exception des Provinces Unies qui le refusent. c 169
- Thulemeër* (Henri de) Pléaip. de Prusse au Tr. de Partage de la Succession d'Orange. b 410
- Tirannie* quel est son plus grand excès. t 199
- Tiscovatz* (le Fort de) cédé à la Républ. de Venise. b 438
- Titre* de Gr. Prince de Toscane comment demandé à l'Emp. pour Don Carlos. i 85 & suiv.
- pris dans le Tr. de Bade ne peuvent tirer à conséquence. a 33
- ni dans celui de la Quadruple Alliance. a 205. 206. 301
- que l'Emp. prétend conserver. 307
- que le Roi de Suède cède à Sa Maj. Czar. 345
- de l'Emp. & du Roi d'Esp. réglés. b 119
- pris dans le Tr. de Paix de l'Empire avec l'Esp. sont sans conséquence. 126
- que l'Emp. demande que l'Esp. ne prenne plus. d 121
- que l'Esp. soutient que l'Emp. ne doit pas prendre. 127
- que le Roi de Sard. prétend, si l'Emp. garde celui de Sardaigne. 131
- d'Orange réservés par le Roi de Prusse b 413
- par le Prince d'Orange. ibid.
- de Meurs & de Linden abandonnés par le Prince d'Orange. 419
- Titres*

- Titres* de Ter-Veere & Vlissingen abandonnés par le Roi de Prusse. *ibid.*
- de Roi de Pologne & de Gr. Duc de Lithuanie conservés pour Stanislas. *k* 519
- employés dans les Prélim. de 1735. sont sans conséquence. *n* 431 & 512
- de Lorraine conservés par le Gr. Duc de Toscane. 447
- que l'Emp. s'engage de donner aux Electeurs. *r* 13
- que l'Emper. peut accorder. 94
- de Wirtemberg. Le Duc de ce nom prétend qu'on doit les ôter à la Maison d'Autriche. 150
- des Païs cédés au Roi de Prusse sont communs à Leurs Maj. Hongr. & Pruss. *s* 42
- stipulés dans le Tr. de Breslaw doivent être donnés au Roi de Prusse par Sa Maj. Pol. *t* 429
- Toison d'or.* Le Droit d'en créer des Chevaliers prétendu par l'Emp. *a* 307
- à l'exclusion de l'Esp. *d* 122
- prétendu par l'Esp. à l'exclusion de l'Emp. 127
- Torck* (le Bar. de) Plénip. des E. G. à l'acte de leur concurrence au Tr. de Vienne de 1731. *f* 455
- Torella* (le Pr. de) Plénip. des deux Siciles en France en 1739. *n* 537
- Töring* (le C. de) Plénip. de l'Emp. au Tr. d'Union de Francfort. *s* 447
- Tornaquini* (l'Abbé) Secrétaire du Gr. Duc de Toscane. *i* 50
- Tornflycht* (le C. Oloft). Plénip. de Suède à son Alliance avec la Russie. *l* 415
- Torres* (le C. de la) Commandant au Siège de Gibraltar. *d* 17
- signe la suspension d'armes avec le Gouverneur de la Place. *ibid.*
- Ter-*

|  |                   |
|--|-------------------|
| <i>Tortanois</i> (le) cédé au Roi de Sard.   | n 492             |
| <i>Toscane</i> (le Duché de) reconnu Fièf de l'Empire & assuré à l'Infant aîné d'Esp.            | a 185 & 188 b 116 |
| _____ prétendu par le Pape.  | a 309             |
| _____ le Gr. Duc proteste contre l'investiture de ses Etats accordée à l'Infant d'Esp.           | d 146             |
| _____ est invité au Tr. de Vienne du 22 juillet 1731.  | f 229             |
| _____ y accède par une Convention de Famille.  | 232 & 248         |
| _____ consent de recevoir de son vivant l'Infant dans ses Etats.                                 | 243               |
| _____ déclaré par l'Emp. Tuteur de l'Infant Duc.   | 254 & i 8         |
| _____ accepte cette tutele.  |                   |
| _____ cédée au D. de Lorraine en dédomagement de son Duché.                                      | k 520             |
| _____ par l'Esp.   | n 481             |
| _____ par le Roi des deux Siciles.   | 486               |
| _____ (le nouveau Gr. Duc de) nommé corégent des Etats héréditaires d'Autriche.                  | p 37              |
| _____ y consent.   | 42                |
| _____ est revêtu du droit de suffrage de Bohême.   | 44                |
| _____ n'accepte la Succession de l'Elect. Douairière Palatine que sous le Bénéfice d'Inventaire. | s 25              |
| <i>Toscans</i> jouissent en Esp. de tous les Privilèges des Nations les plus amies.              | f 237             |
| <i>Tournay</i> (la Ville de) avec ses dépendances cédée à l'Emp.                                 | a 19              |
| _____ comprise dans les Places de la Barrière.   | 41                |
| <i>Townshend</i> (le Vicomte de) Plénip. d'Angl. au Tr. de la Triple-Alliance.                   | a 94              |
|  | <i>Towns-</i>     |

|  |              |
|--|--------------|
| <i>Townshend</i> (le Vicomte de) au Tr. d'Alliance avec l'Emp.           | 472          |
| _____ au Tr. de Hanovre.   | b 190        |
| _____ à la Convention avec le Landgrave de Hesse-Cassel.                 | c 323        |
| _____ à l'Alliance avec le D. de Brunswick-Wolfenbutel.                  | d 255        |
| <i>Traduction</i> du Tr. de Vienne du 16. Mars 1731.                     | f 34         |
| _____ de celui du 22 juillet 1731.                                       | 211          |
| _____ de l'acte de concurrence des E. G. au fusdit Tr. du 16. Mars 1731. | 453          |
| <i>Traité</i> de Baden.  | a 1          |
| _____ de la Barrière 1715.   | 37           |
| _____ de la Triple Alliance.   | 89           |
| _____ entre la France & le D. de Lorraine.                               | 103          |
| _____ de la Quadruple Alliance.  | 180          |
| _____ de Neustadt.   | 327          |
| _____ de Stockholm.  | 347          |
| _____ de Fredericksbourg.  | 357          |
| _____ de Stockholm entre la Suède & la Prusse.                           | 373          |
| _____ de la Barrière expliqué.   | 400          |
| _____ de Commerce entre la France & les Villes Anféatiques.              | 422          |
| _____ d'Alliance entre les E. G. & le Canton de Berne.                   | 445          |
| _____ d'Alliance entre la Gr. Brét. & l'Empereur.                        | 469          |
| _____ de Paix entre l'Emp. Charles VI. & Philippe V. R. d'Esp.           | b 110        |
| _____ de paix entre l'Empire & l'Esp.                                    | 123          |
| _____ de Commerce entre l'Espagne & l'Empereur.                          | 127          |
| _____ d'Alliance défensive entre l'Empereur & le R. d'Esp.               | 178          |
| _____ <i>Traité</i> d'Alliance défensive de Hanovre.                     | 189          |
|  | <i>Trai-</i> |

|  |                                |
|--|--------------------------------|
| <i>Traité</i> de paix entre l'Emper. & la Porte.                                 | 411                            |
| — de Commerce entre les mêmes.   | 426                            |
| — de paix entre la Rép. de Venise & la Porte.                                    | 437                            |
| — d'Alliance entre l'Emp. & les Rois de la Gr. Brét. & de Pol.                   | 458                            |
| — de Paix entre la Suède & la Gr. Brét.  | 466                            |
| — d'Alliance entre les mêmes.  | 476                            |
| — d'Alliance défensive entre l'Emper. & l'Impérat. de Russie.                    | c 158                          |
| — Apocryfe de Wirshausen entre l'Emper. & le R. de Prusse.                       | 187                            |
| — entre la Gr. Brét. & l'Esp. 1721:  | d 95                           |
| — d'Alliance défensive entre la France, l'Esp. & la Gr. Bretagne.                | 101                            |
| — d'Alliance entre les Rois de France, de la Gr. Bretagne & de Dannem.           | 244                            |
| — de Paix entre L. H. P. & les Algériens.  | 260                            |
| — entre l'Emper. & les Régences de Barbarie.                                     | 270 <i>É<sup>d</sup> suiv.</i> |
| — de Seville entre la France, la Gr. Brét. & l'Espagne.                          | e 1. <i>Supl.</i>              |
| — de Vienne entre l'Emp. & la Gr. Brét.  | f 13. 34                       |
| — de Vienne entre l'Emp. & les Rois de la Gr. Brét. & d'Esp.                     | 193. 211                       |
| — d'Alliance entre les El. de Saxe & de Hanovre.                                 | 471                            |
| — de Riascha entre la Perse & la Russie.   | g 457                          |
| — d'Alliance & de garantie entre l'Emp., l'Impérat. de Russie & le R. de Dannem. | 464                            |
| — de partage de la Succession du R. Guillaume III.                               | b 408                          |
| — d'Alliance entre le R. de France & la Républ. de Pol. confédérée.              | l 137                          |
| — d'Alliance entre la Reine Anne & les Catalans.                                 | 361                            |

|  |  |
|--|--|
| <i>Traité</i> de Commerce entre l'Empire de Russie & la Gr. Brét.                | 375  |
| — de Paix entre l'Emper., l'Empire & la France.                                  | n 421  |
| — de Commerce, Navig. & Marine entre la France & L. H. P.                        | o 447  |
| — d'Alliance & d'Amitié entre la Porte & la Suède.                               | s 2  |
| — entre la Porte & le R. des deux Siciles.                                       | 7  |
| — Préliminaire de Breslaw entre la Reine de Hong. & le R. de Pr.                 | 27   |
| — définitif entre les mêmes.   | 33   |
| — d'Alliance entre les R. de la Gr. Brét. & de Prusse.                           | 45   |
| — d'Alliance entre la Russie & la Gr. Brét.                                      | 51   |
| — de Paix entre la Russie & la Suède à Abo.                                      | 64   |
| — de Worms de 1743.  | 91   |
| — d'Alliance entre les Cours de Vienne & de Saxe.                                | 102  |
| — de la Quadruple Alliance de Varsovie.  | 516  |
| — d'Alliance défensive entre Charles II. Roi de la Gr. Brét. & L. H. P. en 1678. | t 413  |
| — de Paix entre les Rois de Pologne & de Prusse à Dresde.                        | 423  |
| — entre l'Impérat. Reine & le Roi de Prusse à Dresde.                            | 432  |
| — d'Alliance entre les Cours de Vienne & de Russie.                              | 460  |
| — de Paix entre la Porte & Schah Nadir.  | 477  |
| — d'Alliance défensive entre les Rois de Suède & de Prusse.                      | 486  |
| — de subsidie entre la Russie & la Gr. Brét.                                     | 492  |
| — général & définitif d'Aix-la Chapelle.   | u 179  |
| — de suspension d'Armes entre la Fr. & l'Angleterre.                             | u 170. Définitif d'Aix-la Chapelle. 179. 212 |
| <i>Traitez</i> rapellés & confirmés dans celui d'Aix-la-Chapelle.                | 185  |

*Treve* faite séparément par la Gr. Brét. ou par les Prov. Unies avec leur Ennemi commun est illicite. t 419

*Treves* (l'Elect. de) rétabli dans ses possessions. a 11

*Trevor* (Mr.) Plénip. de la Gr. Brét. à son Alliance avec le D. de Brunswick-Wolfenbutel. d 255

\_\_\_\_\_ chargé des affaires de la Gr. Brét. à la Haye en 1738. m 243

*Tribunaux* de l'Empire ne doivent souffrir aucun changement du chéf de l'Emper. r 69

*Tributs* augmentés en Corse pour remédier aux Meurtres fréquens. s 176 & suiv.

\_\_\_\_\_ augmentés en Corse contre la foi de la Convention de ce Roïaume avec les Génois. 196

\_\_\_\_\_ font dûs aux Souverains mais non pas dans tous les cas. 196

*Tripoli* (la Régence de) comprise dans les Tr. de Paix de Passarowitz. b 420 & 445

\_\_\_\_\_ fait sa Paix avec l'Emp. d 270

\_\_\_\_\_ comprise dans le Tr. d'Amitié de la Suède avec la Porte. s 6

*Tripolitains* ne peuvent pas être prisonniers des Sujets de l'Emp. d 271

\_\_\_\_\_ ni prisonniers d'autrui sous Pavillon Impér. ibid.

*Troupes* que l'Emp. & les Prov. Unies doivent avoir dans les Pais - Bas en tout tems. a 40

\_\_\_\_\_ des Prov. Unies y ont le libre exercice de leur Religion. 43

\_\_\_\_\_ des Prov. Unies peuvent être postées au cas de Guerre dans toutes les Places situées sur le Demer. 48

\_\_\_\_\_ auxiliaires entre la Suède & la Russie de quoi elles doivent être fournies. 350

*Trou.*



- Troupes*, qui doit les entretenir & comment on doit les traiter. *ibid* & *suiv.*
- Suisses du C. de Berne ne peuvent être employées ou transportées par Mer ailleurs qu'en Angleterre. 467
- de Brunswick-Wolffenbutel au service de la Gr. Brét. ne passent point la Mer. d 259
- Espagnoles introduites en Toscane, quel en est le nombre. i 21
- Saxons, Temps qu'on leur accorde pour sortir de la Pologne. l 173
- Russes, terme qui leur est accordé à la même fin. 174
- étrangères ne doivent pas être souffertes, même en passant, dans l'Empire. r 25
- de l'Empire n'en doivent pas sortir sans son consentement. *ibid.*
- ne doivent point avoir de Rendez-vous, de Quartiers &c. qui ne soient réglés par la Diète. 25
- exclues de la Résidence de la Chambre Impér. moyennant un dédomagement. 26
- auxiliaires entre la Russie & la Cour de Vienne comment elles doivent être traitées. 465 & *suiv.*
- Trubetskoi* (le Pr.) nommé Procureur Général & Sénateur de Russie en 1741. q 524
- Truchement* le Consul Hollandois à Alger peut prendre celui qu'il veut. d 267
- Voiez *Interprète.*
- Tscherkaskoi* (le Pr. Al.) nommé Sénateur de Russie en 1741. q 524
- & chargé de la Direction des affaires Etrangères. 525
- Tschernischew* (le Général) nommé Sénateur de Russie. q 524

- Tumulte* (ier.) de Rome apaisé, d'Ostia & de Veletri contre les Espagnols. l 515 & suiv.
- Tunis* (la Régence de) comprise dans le Tr. de Paix de Passarowitz. b 420 & 445
- fait sa paix avec l'Emp. d 270
- comprise dans l'Alliance de la Suède avec la Porte. s 6
- Turbulens* déclarés Ennemis de la Pologne. l 172
- Turnbout* (la Seigneurie de) cédée au Roi de Prusse. b 413
- Tutele* (la) des Infans établis en *Italie* ne peut pas être gérée par l'*Esp.* 117 & 125
- Tuteurs* de l'Infant Duc constitués. i 7

## V.

- V** *Aisfeaux* de Guerre auxiliaires entre la Suède & la Russie, de quoi ils doivent être fournis. a 350 & suiv.
- & comment on doit les traiter. 351
- François comment ils doivent en user à l'égard des Navires des Villes Anseatiques chargés de Contrebande. 429
- peuvent retenir la susdite contrebande en certain cas pourvû qu'ils la paient. 432
- ne doivent pas s'approcher des Navires des Villes Anseatiques qu'à certaine distance. 435
- de Guerre Esp. pris en 1718. restitués. d 99
- Algériens & Hollandois ne doivent point s'approcher. 262
- Hollandois à couvert de tout enlèvement de la part des Capitaines Algériens. *ibid.*
- Algériens ne doivent point aller dans les Ports Ennemis des Prov. Unies. 262
- Vais-*

*Vaisseaux*, ni prendre leur cours à la vûë des Places des dites Provinces. *ibid.*

————— Hollandois ne peuvent point être vendus par leurs Ennemis à Alger. 264

————— de Guerre Hollandois peuvent y vendre les prises &c faites sur leurs Ennemis. *ibid.*

————— ne paient aucun droit à Alger. *ibid.*

————— peuvent y prendre des provisions. *ibid.*

————— de Guerre Hollandois à la Rade d'Alger, comment on doit les traiter. 264 & 268

————— Hollandois ne peuvent être forcés à Alger de rien faire contre leur gré. 265

————— enlevés par adresse dans les Ports de l'Emp. & de Tripoli ne sont point sujets à indemnification. 270

————— des deux Puissances susdites en Mer doivent se secourir en étant requis. 271

————— ne peuvent être bâtis ou armés par leurs Ennemis dans leurs ports, respectivement. *ibid.*

————— ne peuvent point être bâtis à Tripoli pour les Ennemis de la Cour de Vienne & *vicissim.* 271

————— des Sujets de la Cour de Vienne pris & conduits à Tripoli par les Algériens doivent être mis en liberté IV. 271

————— ne doivent relâcher à Alger qu'en deux cas. 274

————— doivent y être protégés & secourus alors. *ibid.*

————— doivent se secourir en Mer, entre les Algériens & les Impér. *ibid.*

————— ne peuvent être bâtis ou équipés à Alger, par les Ennemis de l'Emp. & *vicissim.*

————— restitués en 1729. entre l'Esp. & l'Angl. 275

- Vaisseaux* de la Comp. Suédoise des Indes doivent être chargés & déchargés à Gothenbourg. b 345
- \_\_\_\_\_ doivent être construits ou achetés en Suède. 346
- \_\_\_\_\_ Russes pris par les François en 1734. i 515
- \_\_\_\_\_ de Hambourg relâchés par le Danem. l 212
- \_\_\_\_\_ Anglois comment on doit en user à leur égard en Russie & *vice versa*. l 382  
*& suiv.*
- \_\_\_\_\_ peuvent être achetés ou frétés pour la France & L. H. P. dans les Etats l'un de l'autre. o 470
- Valachie* (partie de la) cédée à l'Emp. b 413
- Valdrevangé* (la Ville de) cédée à la France. a 109
- Valeur* intrinseque de l'argent courant à Hambourg en 1726. k 195
- Vallnegin* compris dans la Garantie des Prov. Unies en faveur du Canton de Berne. a 448
- Varsovie* (le Tr. de) doit subsister encore après la Paix. s 522
- Vay* (Adam.) obligé de se tenir éloigné des frontières de la Hongrie. b 421
- Verre* (les Bourgeois de) proclament le Pr. d'Orange Stadhoude. a 86
- Veletri* (tumulte de) contre les Espagnols. l 534
- Velters* (*Ant.*) Plénip. des E. G. à la Capitulation pour les Troupes Suisses au service de la Hollande. a 468
- Veluwe* son avis sur le secours en faveur de la Reine de Hongrie. r 480
- Venise* (la Répub. de) fait sa paix avec la sublime Porte. b 437
- \_\_\_\_\_ lui restitue plusieurs Places. 439  
*Venise*

- Venise* obtient des conditions de commerce & autres fort avantageuses. 440 & *suiv.*
- Venitiens* négocians ne peuvent être arrêtés en Turquie pour les dettes d'autrui. b 442
- y ont les plus grandes sûretés pour leur personne & leurs Effets. *ibid.* & *suiv.*
- qui se font Mahometans sont obligés de restituer les effets d'autrui. 447
- ne peuvent être esclaves en Turquie. 449
- qui font naufrage sur les côtes de Turquie y sont libres. 452
- Venlo* (la Ville de) cédée aux E. G. avec sa banlieuë. a 52
- Vente* de biens permise aux habitans des Païs cédés à la Russie par le Tr. de Nieustadt. a 337
- des effets de la Comp. Suéd. des Indes doit se faire à Gothenbourg. b 345
- des Marchands Siciliens en Turquie réglée. s 17
- de Biens en fonds permise aux habitans de la Silésie en 1742. pour 5. ans. 29 & 35
- Verden* (le Duché de) cédé à l'Elect. de Hanovre. b 469
- Vera* & *comnoventes rationes quæ Reipublicæ Confederatæ dederunt Motivum disapprobandam Pseudo-Electionem Stanislai Leszcinski &c.* i 256
- Verité* (la) du Fait, du Droit & de l'Intérêt de tout ce qui concerne le Commerce des Indes établi dans les Païs-Bas-Autrîch. par Ocroi de l'Emp. c 24
- Vicariat* le différend de celui du Rhin doit être porté par l'Emp. à la Diète. r 18
- ses jugemens ne seront pas ratifiés avant sa décision. *ibid.*
- disputé entre les Electeurs de Bavière & Palatin. s 106

|   |               |
|---|---------------|
| <i>Vicariat</i> géré par les deux en 1741.  | 112           |
| ———— établit son Tribunal à Augsbourg.  | 114           |
| ———— géré par Saxe est approuvé.  | r 19          |
| <i>Vicaires</i> de l'Empire doivent être maintenus dans leurs Privilèges par l'Emp.                 | r 17          |
| ———— doivent remettre à Sa Maj. Imp. les affaires qu'ils ont traités en certain tems.               | 18            |
| ———— convoquent la Diète pendant l'inter-règne.   | 62            |
| ———— des Elect. à la Cour Imp. ne doivent point être troublés dans leurs fonctions.                 | 21            |
| ———— doivent avoir leurs émolumens intactes.  | ibid.         |
| <i>Vice-Consuls</i> la Cour de Vienne peut en avoir par tout où les autres Puiſ. en ont en Turquie. | b 430         |
| ———— n'y paient aucun impôt.  | ibid.         |
| <i>Vienne</i> (les Tr. de) de 1725 déclinés par l'Esp.  | e 1v.         |
| ———— de Paix renouvelé.   | f 224         |
| ———— Cour de Vienne voiez <i>Emper.</i> ou <i>Hongrie.</i>  |               |
| <i>Viguevanasc</i> (le) garantie au Roi de Sardaigne.   | 16 198        |
| <i>Vigevano</i> (le district de) cédé au Roi de Sard. par la Reine de Hongrie.                      | s 95          |
| <i>Villamajor</i> (le M. de) Ministre d'Esp. à Turin.   | a 225         |
| <i>Villarias</i> (le M. de) Secrétaire du Roi d'Espagne en 1744.                                    | s 432         |
| <i>Villars</i> (le D. de) Plénip. de France au Tr. de Bade.   | a 3           |
| <i>Villa vecchia</i> Ministre de Gènes à la Haye.   | t 382         |
| <i>Villes Anſéatiques</i> comprises quant à leur commerce, dans le Tr. de Bade.                     | a 31          |
| ———— font un Tr. de Commerce avec la France.  | 422           |
|   | <i>Villes</i> |

*Villes Anféatiques* ont en France les mêmes privilèges que les François mêmes. 423 & *suiv.*

———— leurs Sujets ne font point fujets au Droit d'Aubaine en France. 424

———— n'y paient pas plus de Droits de Commerce que les François mêmes. *ibid.*

———— font exempts du Droit de Frèt. *ibid.*

———— ont un tarif particulier en France pour certaines marchandifes. 425

———— jouissent de la franchise du Port de Marseille. *ibid.*

———— doivent jouir de tous les privilèges accordés au Provinces-Unies &c. *ibid.*

———— ne peüvent être retenus ou arrêtés en France. 426

———— peuvent trafiquer en tems de Guerre avec les Ennemis de la France sous condition. 428

———— conviennent de certains arrangemens pour tous les cas qui peuvent arriver dans la Navigation. 426 & *suiv.*

———— obtiennent 9. mois de tems à leurs Sujets pour sortir de France au cas de guerre. 437

———— Impériales portent leurs demandes à la Diète de 1742. r 156

———— accordent une Chapelle aux Ministres de France. a 439

———— obtiennent que leurs Sujets puissent faire leurs obsèques dans toute la France. *ibid.*

———— accordent aux François tous les mêmes Privilèges qu'ont leurs Habitans. 437

———— sont réputées neutres par la France au cas de Guerre avec l'Emp. 438

*Villiers* (Mr. de) Plénip. d'Angl. au Tr. de Varsovie en 1745. s 517

*Vilna* somme qu'on accorde à cette ville en 1735. k 129

|   |             |
|---|-------------|
| <i>Violences</i> deffendues entre les Membres de l'Empire.  | r 93        |
| <i>Virmont</i> (L. S. D. Comte de) Plénipot. de l'Emp. au Tr. de Paix avec la Porte.                  | b 425       |
| <i>Visconti</i> (le Bar. de) Plénip. des E. G. à l'Acte de leur concurrence au Tr. de Vienne de 1731. | f 455       |
| <i>Visite</i> des Navires des Villes Anféatiques par les Vaisseaux de Guerre François.                | a 435       |
| — des Navires Impériaux dans les Ports d'Espagne & des Indes.   | b 133       |
| — des Navires Imp. & Esp. en Mer, par les Vaisseaux de Guerre respectifs.                             | 135         |
| — des Bâtimens Imp. en Turquie ne peut se faire qu'une fois.  | 429         |
| — des Navires Vénitiens en Turquie réglée.  | 448         |
| — n'a point lieu entre les Vaisseaux Hollandois & Algériens.  | d 262       |
| — entre les Vaisseaux de l'Emp. & Tripolitains en Mer réglée.   | 270         |
| — entre les Vaisseaux Allemands & Algériens en Mer.   | 275         |
| — des Bâtimens François en Mer. par les Vaisseaux de Guerre Hollandois.                               | o 458       |
| — du Conseil Aulique doit se faire par l'Elect. de Maïence tous les 3. ans.                           | r 102       |
| — des Navires en Mer. entre les Turcs & les Siciliens.  | s 12        |
| — Bâtimens Siciliens dans les Ports de Turquie.   | s 14        |
| <i>Vivandier</i> chaque Comp. suisse au service des Provinces-Unies peut en avoir un en Campagne.     | a 467       |
| <i>Vivres</i> pour Magazins dans les Places de la Barrière ne païent aucun Droit.                     | a 44        |
| <i>Wissingen</i> (le Marquisat de) échu au Pr. d'Orange.  | b 416       |
|   | <i>Uti-</i> |



- Ultimatum* (1<sup>er</sup>.) des Alliés de Hanovre à la Cour de Vienne en 1727. c 388
- \_\_\_\_\_ (2<sup>e</sup>) communiqué à Sa Maj. Imp. par la France avant d'avoir consulté les Puiss. Marit. 394
- \_\_\_\_\_ des Alliés de Seville à l'Emp. en 1730. e cxxx
- \_\_\_\_\_ du Roi de Prusse à L. H. P. pour le partage de la succession de Berg &c. xii. 76 & 89
- \_\_\_\_\_ à l'Elect. Palatin pour le même sujet. xii. 109
- \_\_\_\_\_ communiqué à L. H. P. xiii. 111.
- \_\_\_\_\_ & aux Cours de Vienne & de France. *ibid.*
- Ulfelt* (le C. d') Ministre de l'Emp. à la Haïe en 1735. x 502
- \_\_\_\_\_ Plénip. à la Porte en 1741. xviii. 1
- \_\_\_\_\_ premier Ministre de la Cour de Vienne. xix. 337
- Union* du Rhin confirmée par l'Emper. xvii. 14
- Universaux* du Primat de Pologne pour la convocation des Diétines antecomitiales & pour la Diète d'Élection. ix 211
- \_\_\_\_\_ du Roi Stanislas sur sa retraite à Dantzich. 234
- \_\_\_\_\_ du Roi Auguste III. en réponse à ceux de Stanislas. 249
- \_\_\_\_\_ du Roi Auguste III. pour la Convocation des Diétines en Pologne & en Lithuanie en 1735. xi. 65
- \_\_\_\_\_ la Convocation d'une Diète extraordinaire à Varsôvie en 1736. xi. 158
- Voïageurs* sous pavillon Allemand sont toujours à couvert des Algériens iv. 274
- \_\_\_\_\_ Voïez *Etrangers* ou *Passagers*.
- Voix* (aucune) de la Diète ne peut être suspendue du chef de l'Empereur xvii. 6

*Voix* ni prorogée.

|   |               |
|---|---------------|
| _____ de Lorraine à la Diète n'a point passée à Stanislas.                                    | 7<br>x 520    |
| <i>Volckra</i> (Otto Christ. Com. à) Plénip. de l'Emp. au Tr. d'Alliance avec Sa Maj. Brit. I | 472           |
| <i>Vonizza</i> (le Fort de) cédé à la Répub. de Venise II.                                    | 439           |
| <i>Voorst</i> (la Seigneurie de) échue au Pr. d'Orange VIII.                                  | 416           |
| <i>Ujchakow</i> (le Général) nommé Sénateur de Russie XVI.                                    | 524           |
| <i>Ufedom</i> (l'Isle d') cédée au Roi de Prusse. a   | 37            |
| <i>Utrecht</i> (le Tr. d') confirmé entre l'Esp. & l'Angl. par celui de Madrid de 1721. iv.   | 96            |
| _____ sert de base à celui de la Triple Alliance.   | 2 97          |
| _____ est confirmé par celui de la Quadruple Alliance I.                                      | 196           |
| _____ par celui de Madrid entre la France, l'Esp. & la Gr. Brét.                              | iv. 103       |
| _____ par celui de Seville V.   | x <i>sup.</i> |
| _____ ne veut point accéder au Tr. de Hanovre III.  | 166           |
| _____ ni secourir la Reine de Hongrie en 1742.  | xvii. 194     |

W.

|   |                |
|---|----------------|
| <b>W</b> <i>Achtendonck</i> (le Bar. de) Plénip. du Palatin à l'Élection de Charles VII.    | r 5            |
| <i>Wager</i> Amiral d'Angleterre commandoit la Flotte envoyée dans la Mer Baltique en 1726. | c 205          |
| _____ Plénip. de l'Ang. au Règlement pour l'introduction des Esp. en Toscane. f             | 262            |
| <i>Walenrodt</i> (le Sr. de) Plénip. de Prusse au Tr. de Hanovre.                           | b 190          |
| <i>Walpole</i> (L. S. R.) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Tr. d'Alliance avec l'Emp.            | I 472          |
|   | <i>Walpole</i> |

- Walpole* a son Alliance avec le D. de Brunswick-Wolfenbutel. *d* 255
- Walpole* (Hor.) Envoyé Extraord. de Sa Maj. Brit. à la Haye en 1735. *k* 493
- Warneton* cédée à l'Emp. *i* 20
- comprise dans les Places de la Barrière. *a* 41
- Warrington* (le Lord) proteste contre l'approbation du Tr. de Seville. *e* xxxviii
- Warwick* cédée à l'Emp. *a* 20
- Wasner* (Mr. de) Plénip. de la Reine de Hongrie au Tr. de Worms. *s* 91
- Wassenaar* (le Bar. de) Plénip. des E. G. à l'acte de leur concurrence au Tr. de Vienne de 1731. *f* 455
- Wassenaar* (J. H. van) Député des Etats de Hollande à Dort en 1742. *r* 236
- Wateringen*, (la Seigneurie de) cédée au Roi de Prusse. *b* 413
- Weingarten* la Régence Imp. doit y être abolie. *r* 84
- Westendorp* (le Bar. de) absous par le décret Imp. qui mit fin à l'affaire d'Oost-Frise. *e* 323
- Westerveen* compose une dissertation contre la Comp. d'Ostende. *b* 43
- Westphalen* (le Sr.) Ambas. de Dannemarck en Russie en 1726, *d* 217
- Westphalie* (le Tr. de) sert de base à celui de Bade. *a* 5
- confirmé par celui de Stokholm entre la Suède & la Prusse. 388
- par celui de Hanovre. *b* 194
- par celui de Paix entre la Suède & Sa Maj. Brit. 475
- sert de base à celui de Vienne de 1738. *n* 427
- à celui de Francfort en 1744. *s* 447
- *Wetz-*

- Wetzlar* (la Chambre Imp. de) accusée à la Diète d'avoir commis des irrégularités au sujet de la succession de Hanau. n 257
- Whiteworth* (Mr. de) Ministre de Sa Maj. Brit. à la Diète de Ratisbonne. l 428
- Wibourg* (la ville de) cédée à la Russie. a 331
- Wich* (C.) Envoïé Extraord. de Sa Maj. Brit. à Hambourg en 1731. b 306
- Plénip. de la Gr. Brét. à son Alliance avec la Russie. s 61
- Wichers* (le Sr. W.) Plénip. des E. G. au Traité de la Triple Alliance. a 90
- Wiesnowieski* (le Pr.) chéf des Oposans à l'Élection de Stanislas en 1733. i 228
- Wilkeniz* (de) Envoïé de Hesse-Cassel à la Diète Imp. de 1739. n 419
- Willemstadt* (la Seigneurie de) réservée par le Pr. d'Orange. b 416
- Williamson* (J.) Plénip. de la Gr.-Brét. à son Tr. d'Alliance avec les Prov.-Unies en 1678. t 414
- Wilmanstrandt* (la Forteresse de) cédée à la Russie. s 70
- Wilmington* (le C. de) Plénip. d'Angl. au Tr. d'Alliance avec le Roi de Prusse. s 46
- Windisgratz* (le C. de) Plénip. de l'Emp. à l'accession de l'Esp. au Tr. de la Quadr. Alliance. a 301
- au Congrès de Cambray. 307
- au Tr. d'Alliance de 1726. avec la Russie. c 160
- au Congrès de Soissons. e 43
- Wingere* (Leon) cité de comparoître en Oost-Frise par ordre de l'Emp. e 325
- Winnic* (le District de) obtient d'avoir des Charges comme les autres Districts de Pologne. l 182
- Wirtemberg* (la Maison de) rétablie dans ses possessions. a 11
- Wir*

- Wirtemberg* (le Duc de) déclare qu'il maintiendra les Protestans dans ses Etats quoiqu'il se soit fait Romain. t 469  
 ——— doit être rétabli dans tous ses Etats. n 507  
 ——— règle le paiement des dettes de l'Empire à la France en 1736. 513  
 ——— prétend la Préséance sur les Ambas. des Elect. r 143  
 ——— demande à la Diète de 1742. que les Titres & Armoiries de son Duché soient ôtés à la Maison d'Autriche. 150  
*Wismar* (la ville de) cédée à la Suède. a 363  
 ——— le Commerce en est privilégié pour les François comme pour les Suédois. s 21  
*Witworth* (le Lord) Plénip. de Sa Maj. Brit. au Congrès de Cambray. a 307  
*Wolfenbutel* le Duc est chargé de remettre l'Administration du Mecklembourg. g 22  
 ——— est compris dans le Tr. préliminaire de Breslau. s 32 & 42  
 Voiez *Brunswick*.  
*Wollin* (l'Isle de) cédée à la Prusse. a 376  
*Worms* (l'Evêque de) rétabli dans ses possessions. a 11  
*Woronzow* (le C. de) Plénip. de la Russie a son Tr. de subside avec la Gr. Bret. t 493  
*Wynbergen* (J. B. v.) Plénip. des Prov. Unies à la Convention pour l'exécution du Tr. de Barrière. a 423

## Y.

- Y** *Pres* avec sa Chatelenie cédée à l'Emp. a 20  
 ——— confiée à la Garde des Prov.-Unies pour faire partie de leur Barrière. 41  
*Yffelstein* (la Baronie d') échue au Prince d'Orange. b 416  
 Yffel-

*Yffelmuÿden* (van) Plénipot. des E. G. à la Capitulation pour les Troupes Suiffes au service de la Hollande. 468

## Z.

- Z** *Aluski* Sa Maj. Pol. s'engage à lui donner le premier Benefice vacant en Pologne. 181
- Zeck* (le Bar. de) Plénip. du Roi de Pol. Elect. de Saxe à Vienne. XIII. 471
- Zell* (le Tr. de) confirmé. IV. 257
- Zentellas* (Charl. de) Témoin de la Rénoncia-tion de Philippe V. aux Etats démembrés de la Monarchie. III. 470
- Zichem* (la Seigneurie de) écheoit au Pr. d'O-range. VIII. 416
- Zabowszeczyzna* (les biens de) jouissent du droit terrestre en Lithuanie. XI. 191
- Zwinogrod* (le District de) obtient d'avoir des Charges comme les autres districts de Polo-gne. XI. 182
- Zutphen* son avis sur le secours en faveur de la Reine de Hongrie. XVII. 478

F I N.

